JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,271

24ME ANNEE—No 211 MONTREAL, VENDREDI 10 JUILLET 1908 16 PAGES—UN CENTIN

ILS COMPTAIENT SANS LA TEMPETE

Le Révérend Père Lajeunesse, O. M. I., MM. Coupal, Baril et Couillard, étudiants de l'Université d'Ottawa, sont forcés de terminer, à Louiseville, le voyage en canot d'écorce qu'ils avaient entrepris.—Des aventures.

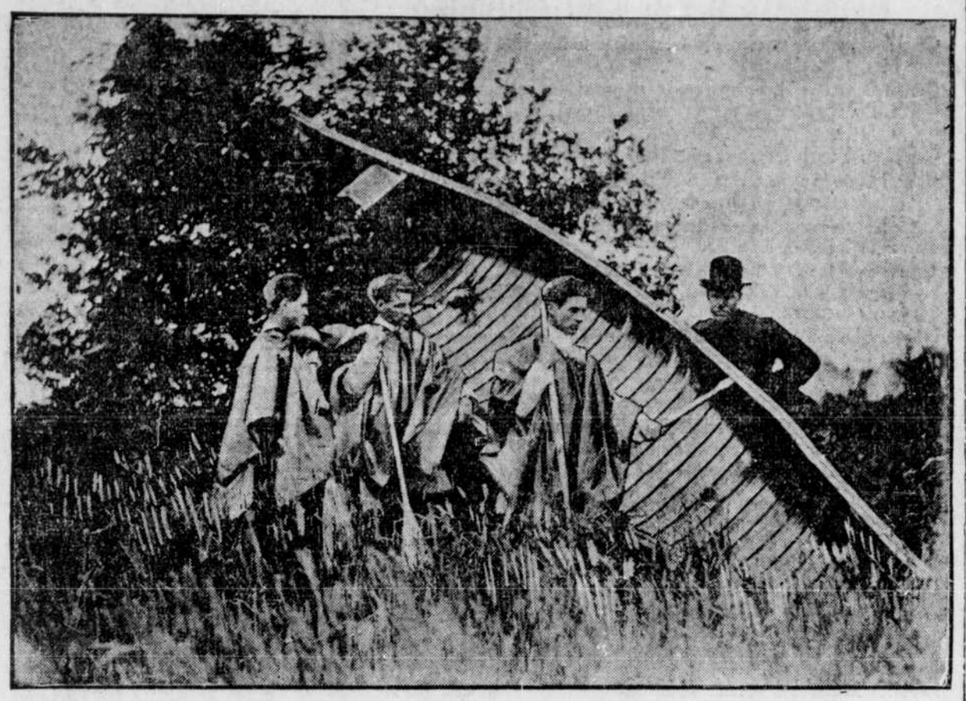

Les quatre voyageurs près de leur canot brisé. A l'arrière, le R. P. Lajeunesse, O.M.I., au premier rang (de gauche à droite): MM. S. Coupal, A. Couillard et W. Baril, étudiants.

Le R. P. Lajeunesse, O. M. I., et ses compagnons de voyage nous transmettent le rapport suivant :

Louiseville, 10 — Après un heureux séjour à Montréal où nous fûmes chaleureusement reçus par M. Courtois, un de nos confrères, et amicalement salués par le journal la "Presse" que nous avons visité, nous quittâmes le port avec la détermination de mener notre entreprise à bonne fin, encouragés par le bon accueil que nous ont manifesté les amis que nous avions visités jusqu'à cette étape.

Après les adieux d'usage, nous filons vers Verchères où nous fûmes les hôtes de M. Philibert Pigeon, banquier de l'endroit.

Inutile de tenter de décrire la délicatesse et l'hospitalité de ce dernier, nous avons trouvé là de vrais amis et nous lui sommes tout particulièrement reconnaissants. De là nous nous dirigeons vers l'Assomption, chez M. Charette, oncle du Révérend Père Lajeunesse. Qu'il nous suffise de dire que l'hospitalité qui nous fut prodiguée à l'Assomption rivalise honorablement avec celle de Verchères.

Lundi, le 6 courant, nous continuons notre route jusqu'à Sorel où nous avons passé la nuit. L'endroit était des meilleurs, la température idéale. Toute la nature semblait être de concert à favoriser notre excursion et la rendre de plus en plus agréable.

Longeant la côte sud le lendemain matin nous fûmes cordialement invités à arrêter à la Villa des Plaines par Madame Pontbriand. Après quelques moments de plaisirs indicibles nous traversons à la rive nord et filons à une vitesse vertigineuse. Profitant de la belle température nous espérions parcourir le lac Saint-Pierre avec de prendre notre souper. Voilà que tout à coup de sombres nuages s'élèvent à l'horizon, et les rayons du soleil devinrent des plus ardents. Selon le sage conseil de notre chef éclairé nous entrâmes dans la petite rivière qui conduit à Louiseville. Quelques incidents notables marquèrent notre entrée dans la rivière, mais le pire n'était pas encore venu.

A peine avions-nous placé notre canot sur la rive et lever notre tente, le ciel devint noir, offrant un spectacle repoussant, les animaux parcouraient la prairie en tous sens cherchant un abri sûr pour se protéger contre la tempête qui se dessinait sur nos têtes. Tout-à-coup, un vent violent se fit sentir, un amas de grêle et de pluie s'affaissa sur nos têtes, l'ouragan avait pris son cours. Aux premiers souffles du vent, nos attentions se tournèrent du côté de notre tente qui semblait vouloir céder à l'élément en furie. Après avoir saisi à la hâte notre colis, nous le plaçâmes sous la tente. Nous la tenions ferme lorsque le vent redoublant ses efforts, nous transporta tous, tente, valise et canotiers à une distance de près de vingt pieds. Là, voyant que la résistance était inutile nous nous glissâmes sous la toile de la tente à la merci de la pluie du vent et de la grêle. Nous y demeurâmes près d'une demi-heure Enfin, voyant que les éléments déchaînés semblaient s'apaiser, nous nous rendîmes à notre canot pour voir ce qui en était devenu. Stupéfaction inoubliable, le canot était parti. Immédiatement, nous nous lançâmes à sa poursuite. Après quinze à vingt minutes de course précipitée à travers les champs, nous le trouvâmes au milieu d'un terrain, l'avant enfoncé, et le milieu entr'ouvert de 2 pieds. Notre "Sancta Lucia" avait vécu.

La douleur que nous éprouvâmes en face de notre compagnon de voyage, lui qui nous avait si vaillamment bercé sur les vages écumantes, ne peut être décrite. Perché devant lui comme devant une relique sacrée, il nous semblait voir revivre les doux moments si tôt écoulés que nous avions passés ensemble. Fidèle à notre vieil ami, nous le transportâmes quelques instants ne pouvant réaliser qu'il était à jamais perdu pour nous, et que notre excursion si heureuse jusqu'à cette étape ne pouvait reprendre son cours, et que nos rêves de gaieté et de joie si souvent formulés ne pouvaient être réalisés, et que la destruction de nos travaux fut l'oeuvre d'un moment.

Abattus, nous reprimes le chemin vers notre tente, regardant quelquefois en arrière comme pour dire un éternel adieu à notre léger coursier. Le vent l'avait transporté à près d'un quart de mille dans les airs et le seul endroit où il a pu passer était au-dessus d'un groupe d'arbres d'une hauteur de 50 pieds. Songez de la force du vent. Cependant, les résultats de la tempête ne se bornèrent pas là. Le toit de la maison de M. Onésime Plante fut partiellement emporté, les arbres brisés jonchaient la rive de la rivière, les phares du fleuve brisés, les bâtiments renversés, et que sais-je encore. Un désastre aussi imprévu et aussi néfaste semble suffisant pour abattre toute énergie et rendre toute volonté impuissante. Cependant, nous avons su y résister et tenir ferme même dans l'épreuve.

Malgré la pluie froide et abondante, nous parcourûmes les champs à la recherche de nos vêtements et effets emportés par le tourbillon. La poursuite dura près de deux heures. Enfin, ayant trouvé l'essentiel, et mis le tout en sûreté, nous demandâmes hospitalité à M. Onésime Plante qui nous ouvrit ses portes comme à des frères. Là, plus que jamais nous avons su goûter un bon feu réconfortant, et les douceurs d'un toit hospitalier. Ayant changé de vêtements, et s'étant muni de couvertes, sur l'avis du Père Lajeunesse, nous nous rendîmes à la grange pour y passer la nuit.

Dans l'avant-midi, nous avons pris plusieurs photographies de notre Santa Lucia, puis chacun en a pris un morceau comme souvenir, alors que nous nous disposions à partir plusieurs anciens étudiants à l'Université d'Ottawa vinrent nous rejoindre entre autres MM. Legris et Paul Desrosiers, avec lesquels nous avons passer très agréablement une partie de l'après-midi.

A 5 heures chacun prit le train, MM. Coullard et Baril retournèrent à Ottawa, tandis que le Rév. Père La jeunesse et S. Coupal iront se promener chez leurs parents.

L'excursion a été remise à l'an prochain.

A LOUISEVILLE. — La maison de M. Plante où nos canotiers passèrent la nuit. La croix indique l'endroit où fut trouvée l'embarcation après l'orage. Le canot, emporté par le vent, avait passé pardessus l'orme immense que nous voyons.

LES ACCIDENTS DE VOITURE

Un cheval prend le mors aux dents, hier soir, et deux citoyens sont lancés

SUR LA CHAUSSEE

Après avoir fait panser leurs blessures à l'Hôpital Royal Victoria, ils gagnent

LEUR DEMEURE

Deux citoyens bien connus ont failli perdre la vie, hier soir, à la suite d'un accident de voiture, mais heureusement que les blessures reçues sont relativement légères.

M. Charles Thackeray, entrepreneur, et M. H. Barcelo venaient de faire une promenade en voiture, et retournaient à leur demeure, en haut de l'avenue du Parc, Annexe de Montréal, lorsque le cheval effrayé par une cause quelconque prit le mors aux dents. Les deux hommes furent lancés sur la chaussée avec grande force et sont allés faire panser leurs blessures à l'hôpital Royal Victoria; après quoi ils se sont fait conduire chez eux, en voiture de place.

L'accident est arrivé dans l'annexe du Parc, vis-à-vis le funiculaire.

M. Barcelo, qui demeure au No 743 de l'avenue du Parc, a été blessé au genou et il sera forcé de garder la chambre quelques jours. M. Thackeray a été blessé à la figure et à la tête. Il est demeuré une dizaine de minutes sans connaissance, mais ce matin, il paraît relativement bien. Il sera lui-même en état de vaquer prochainement à ses occupations. Il demeure au No 818, avenue du Parc.

Les deux blessés sont avantageusement connus, et leurs nombreux amis apprendront avec plaisir, qu'ils s'en sont tirés sans de trop graves lésions.

Le cheval, cause du double malheur, a été arrêté à quelques verges plus loin, mais la voiture était déjà brisée.

NOTES MONDAINES

On annonce pour le commencement de septembre le mariage de Mlle Anita Dion, fille de M. Arthur Dion, courtier, avec M. Eugène Caron, fils de M. E. Caron, maire de Tadousac, et neveu de sir A. P. Pelletier.

× × ×

On annonce les fiançailles de M. Jacques Brosseau, avocat, à Mlle Marie-Anne Bastien, fille de feu le Dr J. V. Bastien, de Montréal.

× × ×

Mlle Dubuc, de Winnipeg, est attendue dans quelques jours à Québec, pour une visite de deux semaines. Elle figurera, en qualité de dames d'honneur, dans les tableaux historiques aux fêtes du IIIième centenaire.

× × ×

Mlle Berthe Rainville [illegible] Baie d'Urfé, l'hôte de Mlle Ouimet.

× × ×

Mme Geo. Cooke et sa famille sont au "Minto" Lac Saint-Joseph.

× × ×

Mlle Marie Paule Brault et Mme H. Cholette sont en voyage aux Chutes Niagara.

× × ×

M. Alfred Garneau et Mme Garneau sont à la Rivière du Loup.

× × ×

Mme Alfred Angers, de Québec, est en visite chez Mme T. C. Casgrain.

× × ×

Mme Honoré Gervais vient de passer quelques jours à Valois, chez des amis.

× × ×

L'hon. M. Perodeau et sa famille sont partis mercredi soir pour Saint-Irenée les Bains.

× × ×

L'hon. juge et Madame Bruneau, de Sorel, sont à l'hôtel Chelsea, Atlanite City, où ils passeront la saison.

× × ×

M. Gaston Maillet, Mme Maillet et leurs fils, Roger et Roland, sont partis pour Old Orchard.

LE CONSTABLE AIME BOISVERT

IL EST ALLE SE METTRE, HIER, SOUS LES SOINS DES MEDECINS DE L'HOTEL-DIEU.

Le constable Aimé Boisvert, de la ville St Paul, qui a été blessé gravement à coups de pied par un nommé Schmidt, dimanche dernier, est loin d'être bien. Son médecin a jugé le cas tellement grave qu'il conseilla le transport du blessé à l'Hôtel-Dieu où Boisvert était admis hier, vers 9 heures.

Les médecins espèrent conserver la vie du brave policier, blessé dans l'exercice de son devoir.

BENEDICTION DE PIE X

Une dépêche venant de Cincinnati, Ohio, mande que le Souverain-Pontife vient d'envoyer un câblogramme à l' "Association éducationnelle catholique" en congrès. Sa Sainteté envoie aux membres de cette Association, "la bénédiction la plus affectueuse".

La section collégiale du Congrès a adopté une résolution en faveur d'une prononciation uniforme du latin dans les collèges américains. Les Congressistes ont résolu à l'unanimité d'avoir l'oeil ouvert sur toute législation qui pourrait être nuisible aux intérêts d'une législation catholique, comme aussi la résolution de ne point accepter de cadeaux qui obligeraient à modifier ou à mettre de côté la foi catholique.

L'INSONDABLE MYSTERE

L'enquête relative au drame de la rue Lagauchetière aura lieu, demain matin, sous la présidence du coroner McMahon. — Déclarations importantes du restaurateur Ste Marie et du cocher "Jim" McGuire.

Demain matin, commencera l'enquête du coroner, dans l'affaire du pickpocket qui a trouvé une mort tragique, mardi dernier, dans une fumerie d'opium, de la rue Lagauchetière Ouest. Il est à espérer que l'enquête jettera quelque peu de lumière sur ce drame ténébreux.

Les détectives, qui sont plus spécialement chargés de s'occuper du meurtrier, sont toujours très réticents. Ils gardent soigneusement pour l'enquête de demain les renseignements qu'ils ont pu obtenir dans leur chasse à l'assissin.

On sait que la mort de la victime a été foudroyante, et qu'il a, par conséquent, emporté avec lui, dans l'éternité, le nom du bandit qui l'a frappé et les circonstances dans lesquelles se sont produites les scènes du drame.

On croit, mais on n'en est pas certain, que le fumeur d'opium qui repose sur les dalles de la morgue se nomme Enright. Les détectives supposent que la victime s'est enregistrée sous un faux nom à l'"Anglo American House".

Quant au meurtrier il n'y a pas de doute sur son identité. C'est un pickpocket de renom Frank Smith, surnommé le "Cou Croche". Il a été vu par plusieurs témoins, sortant l'instant d'après le meurtre de la maison du crime.

On prétend maintenant que Smith, après avoir tué son compagnon, est monté dans un tramway de Lachine afin de dépister les limiers lancés à sa poursuite. Toutefois les détectives ont inutilement fouillé la petite ville et les environs.

Smith est protégé par les pickpockets qui sont tous gens habiles; voilà ce qui rend sa capture difficile.

M. Jack Sainte-Marie qui tient un restaurant, rue Cathédrale, et sa femme connaissaient l'homme au "Cou Croche", et celui qui se faisait appeler Enright quand il venait exercer son métier de filou, à Montréal.

Mme Sainte-Marie prétend que les deux fumeurs d'opium, après leur querelle de lundi soir, rue Lagauchetière, s'étaient jurés une haine à mort.

Un autre témoin important est le commis de nuit de l'hôtel Russell, rue Saint-Jacques. Il a vu Smith vendre un diamant pour la somme de $25. De bonne heure, mardi, il vit l'homme au "Cou Croche", au Russell.

Après une querelle assez violente le meurtrier donna la somme de $25 à Enright.

Le cocher de place "Jim" McGuire déclare qu'il a pris Smith au Russell, pour le conduire à une pharmacie, puis à l'hôpital Général. Le portier de nuit de l'hôpital dit, de son côté, que c'est le docteur Lannon qui a pansé la blessure du pickpocket. Smith a déclaré au portier se nommer Horace Pratter, être âgé de 28 ans et avoir son domicile rue Cathédrale.

Si nous en croyons toujours le cocher de place, le meurtrier se fit ensuite conduire chez M. Sainte-Marie.

Ce dernier et sa femme ont fait la connaissance de Smith l'été dernier. M. Sainte-Marie tenait alors un restaurant au No 553 de la rue Saint-Jacques. Smith et Enright avaient l'habitude d'aller luncher à cet endroit. Mme Sainte-Marie prétend qu'elle a entendu Enright jurer qu'il tuerait Smith.

"Je lui couperai la gorge, à ce gueux-là, avait dit Enright, en faisant allusion à l'homme au "Cou Croche".

Mme Sainte-Marie assure que la veille du crime, elle a donné un billet de $5 à Smith qui était sans argent et qui se faisait conduire à l'hôpital pour faire panser sa blessure.

Au docteur Lannon qui faisait le pansement, Smith prétendit qu'il avait été blessé en défendant sa soeur contre son mari qui voulait la poignarder.

Vers 1 heure, mardi après-midi, Mme Sainte-Marie, qui se trouvait seule à la maison et qui regardait par la fenêtre, vit arriver Smith en courant. Le bandit était d'une pâleur mortelle.

La femme du restaurateur lui demanda ce qu'il avait.

Comme Smith ne répondait pas et qu'il tremblait de tous ses membres:

—Mon Dieu! s'écria-t-elle, vous avez tué cet homme!

—Non, répondit l'homme au "Cou Croche", mais je suis fatigué de la place. Dites-moi donc où je pourrai prendre un tramway pour Lachine?

Mme Sainte-Marie déclare que Smith est marié, et que sa femme demeure à Brooklyn, N. Y.

Hier midi, le bruit se répandit en ville, que le meurtrier avait été vu rôdant dans les environs de la gare du Pacifique, au Mile-End.

Des policiers furent immédiatement dépêchés sur les lieux. Mais à leur arrivée, l'homme qui répondait au signalement du bandit était disparu.

Les agents battirent inutilement les bois environnants. Le mystérieux personnage semblait s'être évanoui comme par enchantement.

UN ACCIDENT D'ASCENSEUR

Un jeune enfant est victime d'un fatal accident, hier, à l'édifice du

GRAND-TRONC

L'infortuné qui était à l'emploi de la puissante compagnie, a succombé à la

FRACTURE DU CRANE

Louis C. Glayne, un enfant de 13 ans, et employé comme garçon de bureau dans l'édifice du Grand Tronc, rue McGill, a perdu la vie hier après-midi, à la suite d'une chute dans le puits de l'un des ascenseurs de l'établissement.

Louis-Charles Glayne, qui a perdu la vie, hier, à la suite d'un triste accident.

L'accident s'est produit à 3 heures 30, et l'enfant est mort moins d'une heure après, à l'hôpital Général où on l'avait transporté sans connaissance.

L'enfant souffrait de la fracture du crâne et de lésions internes.

Le jeune Glayne était domicilié au No 9 du carré Chaboillez. Il n'était entré que récemment à l'emploi du Grand Tronc. Le coroner McMahon tiendra une enquête sur le cadavre.

ILS ECHAPPENT A LA MORT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

East Angus, 10 — Un incendie a complètement détruit la maison de M. William Thompson, la nuit dernière. M. et Mme Thompson ont failli perdre la vie. Quand ils se sont éveillés, l'escalier était en flammes, et ils ont dû se jeter en bas par une fenêtre. Les pertes sont considérables et ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

SUPERBE PIQUE-NIQUE A JOLIETTE

Par une température idéale, les marchands de nouveautés, section de Montréal, donnent hier, leur, 19ième pique-nique annuel. — Courses, partie de baseball, banquet, danse.

RAPPORTS ET RESOLUTIONS IMPORTANTES

L'association des marchands-détailleurs de la province de Québec vient de clore ses assises annuelles.

Elle s'est affirmée une fois de plus comme association d'une très grande utilité, d'une puissance de plus en plus croissante, placée sans conteste au nombre des forces vives avec lesquelles un pays doit compter s'il veut marcher avec constance et fermeté dans les véritables voies du progrès.

Améliorer la position sociale, politique et financière du marchand détailleur au Canada, — c'est un noble but — et l'Association ne comptant que quelques années d'existence, est en train déjà de le voir se réaliser, et cela, grâce à l'activité, à l'énergie et à la sincérité dans leurs actions, d'officiers qu'elle a su bien choisir et maintenir à sa tête.

La "Presse" est heureuse de reconnaître que cette association, apportant de la sagesse, de la modération et de la prudence dans ses délibérations tout en travaillant à protéger ses droits, a travaillé en même temps à protéger le public consommateur pour l'empêcher d'être odieusement exploité par une foule de faiseurs qui faisaient et qui font encore, en moins grand nombre cependant, le désespoir de ceux qui veulent que l'honnêteté préside aux transactions commerciales. L'association des marchands détailleurs a l'oreille aujourd'hui des parlements fédéral et provincial ; ses délibérations sont bien suivies, et souvent ses suggestions trouvent leur réalisation dans de judicieux amendements apportés à nos lois économiques, financières, et commerciales.

C'est dire qu'elle jouit d'une influence prépondérante servie par un bureau de direction éclairé, influence qui demande à être maintenue dans l'intérêt général des membres de cette association d'utilité publique.

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Joliette, 10 — Le 19e pique-nique annuel de la section des marchands de nouveautés, de Montréal, qui a eu lieu, hier, dans notre ville, fut un immense succès. La magnifique température, la parfaite organisation, enfin l'empressement des citoyens de Joliette à bien recevoir ses visiteurs, tout était de nature à faire de cette fête, un succès des plus complets.

Les excursionnistes arrivèrent ici, vers 11 heures. Ils étaient

PRES DE 500

Un grand nombre de citoyens de Joliette étaient à la gare pour recevoir les visiteurs.

Nous avons remarqué MM. Albert Gervais, président de l'association des

J. A. Beaudry, secrétaire provincial et trésorier fédéral de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada.

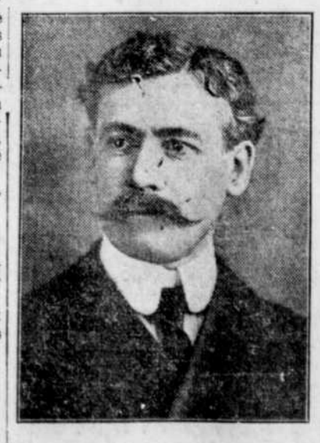

M. N. Bolvin, président de la section de Montréal de l'Association des marchands de nouveautés.

marchands-détailleurs de Joliette ; Camille Barrette, président de la Chambre de Commerce ; Geo. Desroches, C. G. E. Coutu, L. P. Desiongchamp, A. Duplessis, J. T. Gaudet, Dr J. J. Sheppard, Jos. Leblanc et un grand nombre d'autres de cette ville. M. J. A. Beaudry, secrétaire-général ; M. J. H. Watson, président de l'Association du Dominion ; J. G. A. Fillion, président de la section des pharmaciens délégués de la convention,

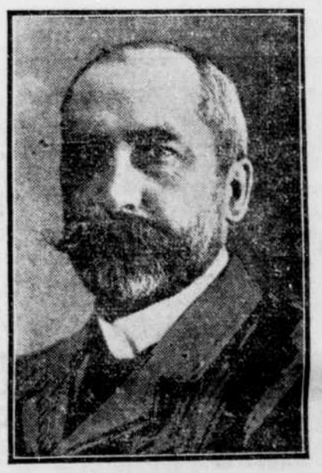

J. G. Watson, président général de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada.

étaient demeurés ici et étaient aussi au débarcadère du train. Immédiatement après l'arrivée du train, après échange de poignées de mains et de souhaits de bienvenue, l'on se rendit au terrain

DU PARC JOLIETTE

où devait avoir lieu la fête champêtre. On commença de suite la série d'amusements. L'orchestre Blazi, de Montréal, engagé pour la circonstance, s'installa dans la salle de la bâtisse de l'exposition, située sur le terrain, et magnifiquement décorée pour la circonstance, et commença son programme musical pour la danse. D'un autre côté, l'on procéda au programme des courses.

CONCOURS ET PRIX

1o. La course de 50 verges ouverte aux jeunes filles âgées de moins de 15 ans, est gagnée par Mlles H. Moreau et F. Moreau. Prix : une boîte à bijoux en or et un porte-musique en peau de crocodile.

2o. Course de 75 verges, ouverte aux jeunes garçons âgés de moins de 12 ans. 1er prix : 1 set de baseball remporté par U. Gervais ; 2e prix, 1 jeu de crosse, par D. Dorion.

3o. Course de 75 verges ouverte aux femmes et filles âgées de plus de 16 ans. 1er prix, un cadran de fantaisie

A suivre sur la page 5

NOTRE CONCOURS QUEBEC-SAGUENAY

Importantes informations pour les concurrents, ceux qui sortiront vainqueurs, leurs parents et leurs amis. — Le voyage au Saguenay se fera les 17 et 19 juillet courant.

Notre concours tire à sa fin et les concurrents se chiffrent par milliers qui vont mettre tout en oeuvre dans les dernières heures pour gagner une des primes si justement convoitées: un voyage au Saguenay.

Pour ce qui concerne la "Presse" c'est le dernier jour que nous publions un coupon, mais pour ce qui est des concurrents des magasins ils ont encore la journée d'aujourd'hui et de demain pour amasser des votes en multipliant leurs achats.

Comme certains magasins à rayons ferment leurs portes samedi, demain, à une heure, et qu'il se pourrait que certains concurrents soient dans l'impossibilité de déposer leurs votes au cours de l'avant-midi, nous les avertissons qu'ils pourront les déposer lundi en leur nom ou au nom de leurs amis. C'est le cas pour les magasins Scroggie et Dupuis Frères. Mais dans ces magasins il est entendu qu'on ne donnera pas de bulletins de vote pour les achats faits lundi.

C'est par milliers et par milliers que les votes nous arrivent depuis quelques jours. Les magasins sont encombrés de concurrents qui, chaque jour, augmentent le nombre de leurs votes. Aujourd'hui et demain seront de fortes journées chez Scroggie, Dupuis Frères, F. Lapointe et J. et P. Davignon.

En consultant les listes des concurrents nos lecteurs y rencontreront les noms d'amis qu'ils aimeraient voir sortir vainqueurs. C'est à eux qu'il appartient de leur faire une surprise en ajoutant au nombre de leurs votes par des achats judicieux.

Il nous faudra deux ou trois jours pour faire le calcul des votes et nous publierons les noms des vainqueurs dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Les vainqueurs auront le choix de partir pour le Saguenay, vendredi soir prochain, le 17 juillet, ou dimanche soir, le 19 juillet. Aussitôt la liste des vainqueurs publiés, ces derniers voudront bien nous avertir à

A suivre sur la page 5

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "PRESSE" (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

4 JUILLET

LUNDI	94,953
MARDI	94,871
MERCREDI	94,848
JEUDI	94,901
VENDREDI	94,932
SAMEDI	117,727
TOTAL	592,232
HEBDOMADAIRE	50,039
	642,271

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,271**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,705

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LE REGIMENT DE ST HYACINTHE

LE CAPITAINE DOXTADER RECOIT L'INSIGNE ACCORDE AU MEILLEUR TIREUR. — INSPECTION ANNUELLE DEMAIN.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 10. — Mercredi soir, le 84ième régiment a fait une belle parade dans les rues de la ville. Sur la place du marché, de nombreux mouvements ont été exécutés avec précision.

A cette parade le commandant a présenté au capitaine L. P. Doxtader, l'insigne accordée par le département de la milice, au meilleur tireur du régiment, le capitaine Doxtader ayant obtenu 72 points, sur un possible de 80. La foule a applaudi le nouveau décoré.

L'inspection annuelle aura lieu demain après-midi, à 4.30 heures dans la cour du collège du Sacré-Coeur. Elle sera faite par le général Buchan, assisté du lieutenant-colonel J. S. Dunbar, D. A. A. G.

La Cie Chimique Franco-Américaine
274 rue St Denis, Montréal

Seule propriétaire des PILULES ROUGES, recommande à ses clientes qui ont des enfants faibles et malades, de leur faire prendre de

L'OVONOL

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue

Préparé spécialement pour les enfants.
150—L M. V. D A

Chronique

L'HEROISME FEMININ

Des journaux sérieux ont signalé le cas d'une femme, incarcérée dans une maison centrale de France, qui avait trouvé le moyen de se faire un corset avec des fils de fer. Ces fils de fer, elle les prélevait un par un sur certain treillis qui existait dans un cachot obscur où l'on envoyait méditer dans la solitude les prisonnières dont la conduite laissait à désirer.

Mise au cachot pour insubordination, la coupable eut d'abord un accès de rage qui lui inspira un violent désir de vengeance contre la gardienne qui l'avait fait punir. Or, cette gardienne était une bonne soeur qui n'avait sévi qu'à la dernière extrémité.

Dès que ses yeux se furent accoutumés à l'obscurité, la prisonnière découvrit le treillis en question, abandonné là comme étant sans utilité et sans valeur. Elle en arracha un fil de fer à l'aide duquel elle se proposait de confectionner un instrument de torture à l'usage de sa persécutrice. Quel instrument? elle n'en savait rien encore, mais en cherchant bien elle finirait par trouver. En conséquence, elle enroula le fil de fer autour de sa taille, sous sa robe de bouracan, et attendit impatiemment la fin de sa punition.

Mais le contact et la rigidité du fil de fer ne tardèrent pas à donner un autre cours à ses idées, et elle résolut de se fabriquer un corset avec ces débris métalliques. La mégère s'était effacée pour faire place à la femme.

En vue de parachever son corset, comme elle ne pouvait sortir d'un seul coup la quantité de fils de fer nécessaire à l'accomplissement de son projet, la prisonnière se méconduisait le plus souvent posible, de façon à mériter le cachot, et elle finit ainsi par obtenir un complet instrument de torture et de beauté, dont elle jouissait seule, mais si pleinement, si voluptueusement!

Mais la barbarie des hommes n'a pas de bornes. La chiourme, toujours aux aguets, finit par découvrir cet objet de toilette, et à peine l'eut-elle découvert qu'elle le confisqua sans plus de formalité.

Je sais bien que la discipline et les règlements sont nécessaires partout où il y a une agglomération d'êtres humains, et plus particulièrement dans les prisons, mais je ne puis m'empêcher de comparer cet acte implacable de confiscation à l'acte du géolier qui écrasa délibérément l'araignée familière de Pellisson, prisonnier d'Etat enterré vivant à la Bastille. Et je plains tout bas l'infortunée prisonnière, qu'un irrésistible élan de coquetterie avait détournée de la pensée d'une lâche vengeance.

C'est d'autant plus abominable d'avoir saisi ce corset si bien gagné, qu'il n'était, après tout, qu'un hommage rendu par le sexe féminin à la toute-puissance masculine.

Emprisonnée par les lois masculines, la femme songeait encore à plaire au maître... mais c'est admirable!

Certes, il y a de l'héroïsme chez les saintes filles qui font abnégation de tout pour se consacrer à Dieu, pour enseigner les enfants, soigner les malades, amender les coupables, et qui revêtent des cilices et se sanglent dans d'impitoyables lanières. Mais je ne puis m'empêcher d'en voir aussi dans l'acte de cette malheureuse, de cette abandonnée, rebut d'abjection, épave, objet informe rejeté par la société, et qui se souvient encore et malgré tout de l'obligation imposée à son sexe: être belle.

Pensez un peu à cette soeur obscure, mesdames, dans ces soirs lumineux où tremblote sur votre tête puérile une aigrette faite de perles de rosée, où vous sentez sur vos blanches épaules le froid voluptueux des pierreries ardentes et glacées. Pensez à elle, vous toutes qui, en cette saison estivale, emprisonnez votre buste dans un moule galbeux nuagé de gaze et qui trouvez de si profondes délices dans cet appareil.

Il y a de l'héroïsme en divers cas; il y a l'héroïsme d'un Murat empanaché de plumets, zébré de dorures, chargé de buffleteries, à cheval sur une peau de tigre, et qui, sabre en main, hennit comme sa monture en fonçant sur l'ennemi. Il y a celui du pauvre bougre qui crève de misère dans un coin en répétant: Pas de chance!

Il y a celui de la grande mondaine que chaque jour on repeint à neuf, q'on épile, qu'on replâtre, qu'on masse, qu'on malaxe, et qui subit ces supplices perpétuels le sourire aux lèvres. Il y eut celui d'Esther qu'on fit macérer six semaines d'ans l'huile avant de la présenter à Assuérus. Il y a aussi celui de la prisonnière au corset en fils de fer. Et son héroïsme, à celle-là, se double de génie.

10-7—1908. LAURENT BART.

BELLES PAGES D'HISTOIRE

Les pageants de Québec vont faire revivre à nos yeux une véritable épopée. — Noms de ceux et de celles qui y figureront.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10—Nous donnons aujourd'hui les noms des principaux personnages qui figureront dans quelques-unes des représentations historiques "pageants" lors des fêtes du troisième centenaire.

Comme l'a déclaré M. Frank Lascelles: "Ce ne sont pas de simples représentations théâtrales que nous sommes à organiser et aux quelles vous prendrez part, messieurs, ce sont de grandes représentations historiques qui laisseront dans la population un souvenir ineffaçable."

Nous ne connaissons aucune histoire—ni même aucune légende ou tradition—qui nous montre une telle succession de faits d'armes héroïques que la nôtre, sur terre et sur mer, accomplis par des armées et des flottes de peuples différents, avec autant d'alternatives de victoire, et autant d'honneur dans la défaite, et tout cela presque sur une même scène, aux entours de Québec.

Voici ceux qui vont composer l'équipage du "Don de Dieu", sous le commandement du major Edmond Laliberté qui représentera Henri Couillard, le capitaine.

C'est le jeudi, 23 juillet, que le soste du navire de Champlain, fera son entrée dans la rade de Québec, ayant à son bord: Samuel de Champlain, l'hon. Chs Langelier; ses deux compagnons, le sieur de Pontgravé, T. Donahue, et le sieur de Monts, Geo. Belleau; Etienne Boulé, Edmond Taschereau; le chirurgien Bonnerme, Dr R. Mayrand; Antoine Natal, Neuville Belleau; sieur de La Faille, vicomte de Grandville; Nicolas Marion, L. H. Gaudry; le sieur de Moret, Félix Turcotte; le sieur de Routhier, major Aimé Talbot, Guillaume le Testu, Gus. Simard, Pierre Cananée, Dr Jos. De Varennes.

Matelots: Ernest Taschereau, A. Vallières, W. Carkner, Charles Donahue, Harry Sullivan, J. H. Mongenais, Sainte-Foye Belleau; E. D. Normandin, Emile Mariot, Donat Gendron, J. R. Boisvert, Philéas Corriveau, Georges Parent, A. Dery, F. Reid, J. Willey, G. C. Lemaître.

SCENE DE CHAMPLAIN

Organisateur en chef, M. Jos. Savard.

Eustache Boulet, frère de M. de Champlain, P. Hamel.

Quinze courtisans: Sieur Guillaume de Caen, Olivier LaRue; sieur Emery de Caen, Gus. Routhier; duc de Montmorency, W. R. LaRue; marquis de la Roche, L. T. Bacon; marquis de Gamache, Cap. A. Gamache; sieur de Poutrincourt, Oscar Gagnon; Robert Gravé, N. Blais; Claude Desmarais, Edgar Hallé; Pierre Chauvin, M. Lantier; Pierre Dugas, J. A. Gagné.

Autres courtisans: E. Gauvreau, P. Belleau, L. Letellier.

Dix bourgeois: Louis Hébert, J. W. Arel; Guil. Couillard, J. A. Mercier; L. Couillard, A. Mercier; Abraham Mercier, M. Auger; Nicolas Pivert, V. Charland; Pierre Desportes, A. Thibault; G. Huboust, J. N. T. Thibault; sieur de Marsolet, A. Girard; O. Gagnon et H. Bernier.

Dames: Mme de Champlain, Mlle de Lévy.

Suivantes: Melles T. de Lévy et G. Samson.

Bourgeoises: Melles Lessard, L. Turgeon, W. Bender, J. Lantier, M. Gauvreau, M. Delagrave, B. Fréchette et J. Grenier.

Enfants, bourgeois, filles et garçons: Mlles S. Lantier, M. Dunn, O. Donnell, G. Hardy, J. Hardy, C. Stafford, M. Brunet; MM. O. O'Donnell, P. De Guise, Samson, P. Falardeau.

Plus, 10 paysannes (enfants) et 15 paysans (enfants), recrutés de l'orphelinat des Soeurs de la Charité.

FRONTENAC

Le comte de Frontenac, le gouverneur-général, M. H. D'Artois; l'envoyé de Phipps (sauvage), M. Oscar Morin; lieutenant de Bienville, M. Edmond Talbot; Renaud de Varennes, M. Arthur LaRue; Mgr de Saint-Valier, M. Joseph Delaney; sieur de Beaubassin, M. Michel Leneuf; le capitaine mousquetaire du Roi, M. Geo. Van Felson; le sieur de Callières, M. Morency.

COUR DE FRANCOIS Ier

Organisateur en chef de la scène: M. Jos. Savard.

Le roi, François 1er, M. J. E. Boily, N. P.; François, Henri et Charles, fils du roi, Andrew Benyon, Jean Lanctôt, Ernest Vandry; Anne de Montmorency, M. Arthur Price; cardinal Jean de Lorraine, M. S. J. Myrand; Chabot de Brion, amiral de France, M. J. G. Samson; Claude de Lorraine, premier duc de Guise, M. L. Hervey; Antoine de Bourcy, chancelier, M. G. A. Vandry; Guillaume Poyet, président du parlement de Paris, M. W. M. Dobell; cardinal de Tournon, M. J. W. Rousseau; Guillaume du Billy Langey, marquis de Saluces, M. Georges Carrier; Jean de Bellay, évêque de Paris, M. P. Hogan; Mgr Frs. Bohier, évêque de Saint-Malo, M. Albert A. Roy; sieur de Velly, M. F. X. Morency; sire d'Annehaut, M. A. Morgan; sire de Montejan, major A. E. Ogilvie; de la Milleraye, vice-amiral de France, Dr J. D. Duchêne; comte de Roeulx, M. Guy Ogilvie; comte des Bures, cap. B. McLellan; Callo de Genouillac, M. E. Clément; sire de Songey, M. Uldéric Gauvin; Martin du Bellay, cap. F. Blouin; capitaine Barbesieux, M. A. E. Marois; capitaine de la Porte, M. W. Davis.

Dames: La reine Eléonore, Mme S. T. Green; Magdaleine, fille du Roi, Mlle Frémont; Marguerite, fille du Roi, Mlle Ruby Green; Marguerite de Navarre, soeur du Roi, Mlle Webb; la princesse de la Roche-sur-Yon, Mlle Von Felson;. la duchesse d'Estampes, Mme Alleyn Taschereau; la duchesse de Lorraine, Mlle Atkinson; Marie de Bourbon, Mme W. P. Lindsay; Marie de Guise, Mlle Florence Price; Jeanne d'Albret, mère du Roi, Mme Pourtier.

A l'exception des deux cardinaux, des deux évêques et de l'amiral, la cour de François I sera à cheval.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10 — M. Théophile Joncas, ancien messager de la Chambre des Communes à Ottawa, qui était disparu depuis le 23 juin et que sa famille recherchait, vient d'être retrouvé à Québec, flânant dans les rues de notre ville.

Le chef de police venait à peine de recevoir sa photographie, qu'il retraçait le fugitif.

On dit que l'esprit de Joncas est bien désorienté. Le vieillard est âgé de 56 ans, et sa famille a été avertie par les autorités policières, de cette ville.

—Deux touristes américains, un homme et sa femme, amateurs de la calèche, ont bien failli être tués hier après-midi.

Le cheval glissa et les deux occupants tombèrent de la voiture, sans cependant se faire trop de mal.

—L'ex-échevin J. B. Morisset a été nommé de nouveau membre de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, et l'échevin Messervay, commissaire pour les Ecoles Protestantes.

—La chaleur de mardi a été tellement forte à Québec, qu'un charretier, M. Jules Hervieux, a perdu son cheval, une tête de $325 qui est tombé, foudroyé sur la route Ste Claire.

—Les facteurs, sont à organiser, pour dimanche après-midi, une jolie excursion sur le fleuve.

Le bateau "White Star" qui partira du quai Chouinard à une heure, contournera l'Ile d'Orléans. Ce sera l'une des plus jolies excursions que l'on puisse désirer.

—Le R. P. Alexis, de Limoilou, est de retour de son voyage en Europe. On attend dans quelques jours, le R. P. Albert.

—MM. Alphonse Vézina et Léger Bégin, ont été de nouveau réélus, hier matin, comme commissaires d'écoles pour un nouveau terme à Limoilou.

—Lévis progresse sensiblement et c'est avec plaisir que nous saluons aujourd'hui l'esprit d'entreprise d'un de nos amis, M. J. E. Dion, le nouveau propriétaire du restaurant du "Kenebeck".

Parmi les améliorations les plus considérables, mentionnons l'établissement de deux grandes salles d'échantillons pour l'usage des commis-voyageurs.

—M. Lorenzo Auger, architecte de Lévis, aura à faire les plans de plusieurs édifices pour la nouvelle ville de Trois-Rivières.

—M. l'abbé Herménégilde Roger, vient d'être nommé préfet des études pour le cours commercial au collège de Lévis.

—Le bazar de Bienville marche admirablement bien.

—Hier avait lieu le banquet des membres "Chevaliers de Lévis".

—La musique dirigée par le chef Lainé de Lévis, donne tous les soirs un superbe programme.

—La compagnie du téléphone Charlevoix et Saguenay, incorporée depuis un an, a décidé de prolonger sa ligne téléphonique jusqu'à Tadoussac, une autre sera construite à Saint-Joachim.

—Le maire Brown, de Montcalmville, vient de demander aux autorités militaires de construire un service d'égouts pour les camps militaires installés depuis hier, dans cette municipalité.

Commerce des Chaleurs

Les chaleurs ont déterminé une grande activité à notre rayon des vêtements d'été et des chapeaux de paille pour hommes et garçonnets. Nous avons encore un bon assortiment dans la plupart des lignes.

S'il vous faut quelque chose dans l'une quelconque des lignes suivantes, venez nous voir. Bien que nous ne faisions pas une vente à bon marché, nos prix sont les plus raisonnables et vous pouvez obtenir exactement les articles que vous désirez.

Nos complets en tweed d'Halifax et Laine Hewson à $7.50, pour hommes, sont aussi bons que ceux de plusieurs lignes que vous voyez annoncées, comme étant des valeurs de $12.00 à $15.00 et vendues de $7.98 à $9.98. Comme vous le voyez, nos prix réguliers sont réellement plus bas.

Le public intelligent apprend et apprécie ces faits.

Nous avons un assortiment complet de

Complets d'Eté pour Hommes

Complets en homespun (deux articles), pour hommes, habits non doublés, à $5 00.

Complets en tweed, homespun, Donegal (habit et pantalon) faits par tailleur, parement simple et double, doublés à la moitié ou au quart, pour hommes, à $7.50.

Complets Tennis (habit et pantalons) pour hommes, depuis $4.00.

Complets en flanelle (deux articles), en une variété de différentes nuances, pour hommes, de $4.50 à $10.00.

Complets de promenade en toile grossière (habit, veste et pantalons), pour hommes, à $3.75.

Grand assortiment d'habits d'été légers, pour bureau, pour la rue, en alpaga, toile, toile grossière, cordé Russel, serge, soie, etc. pour hommes.

Habits Blazer rayés de fantaisie, exactement l'article pour canotage et la campagne, en une grande variété de dessins, pour hommes, à $2.50.

Pantalons en flanelle, pour hommes, à $1.75, $2.50, $3 et $3.50.

Pantalons en duck blanc, en duck de la pesanteur de 8 onze, pour hommes, à $1.00.

Habits en serge bleue pour hommes allant en yacht, de $5 à $7.50.

Blouses en duck blanc, avec collet et poignets marines, pour hommes allant en yacht, à $1.25.

Vestes lavables en duck, piqué, toile grossière, blanches et de couleurs, de 75c à $3.00.

OFFRE SPECIALE de vestes en beau tissu mercerisé soie tricotée, pour hommes (valant de $5.00 à $7.50). Nous offrirons le reste tant qu'il y en aura à $2.75

Tout en fait de vêtements, chapeaux et articles pour hommes et garçonnets.

Allan — Angle des rues Craig et Bleury et 401 rue Ste-Catherine Ouest.

On ferme à 7 p.m. durant Juillet et Août, excepté le samedi à 11p.m.

MONGEAU & CIE, 23 ANS D'EXPERIENCE. Installation Moderne

Essai de la vue gratuit. Lunettes, montures "Metal Blanc" avec verre, $1.00 à $1.50; or double garanti 10 ans, $2.50; or solide $5 à $6.00 et de tout autre genre. Réparations, bijouteries, instruments d'optique, gravures, etc. 305 (ancien 89) Saint-Christophe, 1ère porte nord Sainte-Catherine, autrefois 82 Saint-Laurent. B

DES FETES BRILLANTES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Chambly, 10 — Mardi, le 7 juin, 1908, notre village était en fête; on célébrait le 25ième anniversaire de mariage de M. et Mme E. P. Bertrand. A dix heures, une grand'messe était célébrée par M. l'abbé Leduc, curé de Roxton, assisté de MM. Lefebvre, supérieur du Séminaire de Sherbrooke, et Lamoureux, curé de Richelieu, comme diacre et sous-diacre. Ces messieurs sont des confrères de classe de M. Bertrand. Pendant l'Offertoire l'Ave Maria de Gounod, fut chanté par M. l'abbé A. Perron, curé de Saint-Basile, et à la communion, la "Sérénade des Anges" fut exécutée sur le violon avec accompagnement de mandolines, par Mlles G. Bertrand, R. Bartholemew, C. Martel et E. Comeau.

M. l'abbé C. Lesage, curé de Chambly, bénit les mariés et leur adressa en termes touchants ses félicitations et ses voeux.

Mlles Juliette, Germaine, et Jeanne, filles de M. et Mme Bertrand, ainsi que M. Paul et Gabriel, leurs fils, les accompagnaient. Cette fête religieuse laissera un bon souvenir chez tous les assistants.

Après la messe, il y eut réception et réunion de la famille et des confrères de classe de M. Bertrand, et un splendide dîner fut servi.

M. le notaire Bertrand est né à St Mathias, en 1858, et Mme Bertrand (née Delphine Archambault) est née la même année, à St Hyacinthe.

Depuis 90 ans, la famille Bertrand a eu des membres notaires à St Mathias.

Actuellement, M. Bertrand, tout en pratiquant à Chambly, a un bureau d'affaires à St Mathias.

Mardi soir, de nombreux amis se sont réunis à sa demeure et ont pris part à un "euchre". Les heureux gagnants furent, parmi les dames: Mmes Pauzé et Dr Cousineau, et Mlle Richer; pour les messieurs: MM. H. Riendeau, Dr E. C. Martel et Jos. Bouchard.

Après un splendide réveillon, les invités se dispersèrent sur les terrasses illuminées, et il y eut chant, musique et danse.

Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Archambault, St Hyacinthe; M. et Mme Richer, St Hyacinthe; M. J. U. Emard, Montréal; M. et Mme Dr Cousineau, Montréal; M. et Mme Pauzé, St Henri; M. et Mme J. Deslauriers, Montréal; M. et Mme E. Létourneau, avocat, Montréal; M. et Mme Constantin, Montréal; M. l'échevin A. Neault, Montréal; Mlles Benoit et Neault, Montréal; M. et Mme A. Poulin, Montréal; M. et Mme Comeau, Montréal; Dr J. Martel, Montréal; M. et Mme E. Massé, Montréal; M. et Mme Arth. Neault, Montréal; Mlle Massé, Sorel; M. St Germain, Montréal, etc. Parmi les amis de Chambly: M. et Mme A. Ostigny, M. et Mme C. Soupras, M. et Mme Bartholemew, M. et Mme Riendeau, M. et Mme E. C. Martel, M. et Mme Dr L. Bergevin, M. et Mme Astbury, Mlles Rose Martel et C. Martel, Mme C. Guyon, M. le Dr Taupier, etc.

TORPILLEUR PERDU

St Petersbourg, 10. — Un torpilleur russe a coulé, hier, dans le golfe de Finlande, après avoir frappé des rochers. L'équipage a pu être sauvé par des navires qui se trouvaient dans les environs.

AVIS SPECIAL

Durant juillet et août, les magasins de pianos de Layton Bros., 144 rue Peel, seront fermés à une heure le samedi. rB

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur en résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteur, pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2.—Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3.—Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4.—Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5.—Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 101—n

COMMON SENSE tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co. Toronto, Canada. 101—n A

CLUB BRODEUR

Le Club Brodeur invite tous les libéraux à assister à sa Troisième Excursion Annuelle, qui aura lieu dimanche, le 2 août 1908, au Parc Otterburn, St Hilaire.

Le départ de Montréal aura lieu à la gare Bonaventure à 9.15 heures a.m. (Beau ou mauvais temps).

Cette excursion sera en même temps un ralliement des électeurs libéraux et des Clubs et Associations Libérales du District de Montréal.

Les orateurs les plus distingués de notre parti adresseront la parole.

P. S.—Toute demande d'information de billets, ou remise d'argent et de souscription devra être faite au soussigné.

F. VILLENEUVE,
109A rue Esplanade, Montréal.

CONTRE LES DESORDRES NERVEUX

Prenez le Phosphate Acide de Horsford
Recommandé pour soulager le mal de tête nerveux, l'épuisement et l'insomnie.
A r

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

74 suite.

Il s'orienta facilement, guidé aussi par les bruits mélodieux qui s'échappaient de cette partie de l'étage.

La porte du logement en était entr'ouverte; il la poussa, tremblant un peu.

D'un coup d'oeil, il embrassa la pièce.

Sur une vieille table étaient entassées des piles de monnaie; il y en avait quinze... ces piles correspondaient au nombre des enfants que M. Marc dirigeait.

Pour le moment un certain nombre de ces enfants étaient assis, en rond, à terre, dans cette salle qui servait à la fois de chambre à coucher, de salle de musique et de salle à manger... Ils répétaient ensemble des airs de musique, sur la guitare, la harpe, le violon, la mandoline. C'étaient des airs d'opéra ou d'autres airs populaires. D'autres mangeaient leur soupe, d'autres raccommodaient tant bien que mal des guenilles trop usées pour tenir encore au corps.

Au milieu de ce fouillis humain, allait et venait un homme de taille moyenne, solide et râblé, à la barbe brune en collier, aux yeux vifs et féroces.

Une cravache à la main, il réprimandait les uns et donnait un coup aux autres.

— Attention! Julot, tu tiens mal ta guitare, tu as déjà cassé deux cordes hier; je ne te le fais pas payer pour une fois... Mais gare à toi si la recette n'est pas bonne... Et ton chien, où est-il?

Jacques vit l'enfant interpellé répondre en regardant avec un regard vide, sans expression, le dur maître.

— Il s'habille.

Jacques ne comprit rien à ces paroles.

Il s'habille? son chien? Mais il n'eut pas le temps de réfléchir. M. Marc, l'ayant aperçu, s'avançait vers lui, et d'une voix brève:

— Qu'est-ce qu'il te faut? Qu'est-ce que tu fais là à nous espionner? Tu veux une place?... Sais-tu chanter?... Sais-tu jouer d'un instrument quelconque?... Voyons....

— Je sais chanter, dit Jacques..

— Voyons, que sais-tu?... dis un peu pour voir...

Les enfants s'étaient rapprochés, faisant cercle, ravis de cette occasion de s'amuser.

Jacques commença.

La voix était juste, timbrée, très fraîche.

C'était une chanson que Madeleine lui avait apprise et que sa mère chantait autrefois en souvenir de son mari Jack.

Pauvre Jacques, quant j'étais près de toi,
Je ne sentais pas ma misère;
Mais, à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre. (Bis)
Quand tu venais partager mes travaux,
Je trouvais ma tâche légère;
T'en souvient-il? tous les jours étaient beaux.
Qui nous rendra ce temps prospère?
Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi,
Je ne sentais plus ma misère;
Mais à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre!

Un murmure flatteur accueillit la fin de la chanson de l'enfant.

M. Marc, quoique content, ne laissa rien paraître.

— Oui, ce n'est pas mal, pas trop mal... mais... tu n'as rien d'extraordinaire... je ne peux pas t'engager comme cela sans savoir si ta voix plaira... si tu pourras me rapporter quelque chose. Es-tu libre, aujourd'hui?

— Oui, m'sieur.

— Venez donc ici, l'aveugle et son chien... Et vous autres qui restez-là à m'écouter, décampez et vite!.. Vous savez, c'est dimanche; il faut que la recette soit bonne... entendez-vous? ou gare les coups!....

Il fit siffler la fameuse cravache...

Les enfants s'enfuirent, se dissipant comme une nuée de pigeons.

— Eh! l'aveugle et le chien! où êtes-vous?

Ils attendaient tous deux que le maître parlât et Jacques les contemplait, le coeur serré.

— Ca, c'est l'aveugle, dit Marc, montrant le plus grand des deux enfants... l'autre, le petit, est muet et un peu contrefait. C'est son chien... On les nomme ainsi parce que c'est le petit qui conduit l'autre qui n'y peut pas voir... l'aveugle parle pour lui...

"Ils sont très amusants tous deux et leur laideur émeut le passant.

Il riait d'un gros rire qui navrait le coeur de Jacques, et celui-ci serrait les poings, prêt à s'élancer sur Marc...

—Voilà ce que je voudrais.... L'aveugle chante pendant que le chien l'accompagne avec sa guitare... mais il peut chanter seul, sa voix n'est pas faite; il me semble que tu ferais mieux... veux-tu essayer aujourd'hui? Tu les accompagneras... si tu gagnes de l'argent, ils me le remettront, et si tu n'en gagnes pas... tu ne me devras rien... mais je ne te prendrais pas... C'est dit?

Jacques fit signe que oui.

—Dans quel quartier allons-nous, maître?

—Aujourd'hui dimanche... il y a des courses à Auteuil...

"C'est par là qu'il faut aller...

—Bien.

Jacques les suivit.

L'aveugle donnait le bras au chien qui le guidait avec tendresse, évitant les heurts de l'escalier.

Ils étaient dans la rue.

Jacques dit à l'aveugle:

—Où allons-nous?

—Au parc Monceau, tout d'abord... puis de là du côté d'Auteuil.

—Bon, je vous suis; mais je voudrais vous parler... sans qu'on nous entende... Ici, il y a trop de monde.

—A cette heure-ci, le parc Monceau est absolument désert, ce sera facile...

C'était touchant de voir avec quelle tendresse celui qu'on appelait le "chien" conduisait le garçonnet aveugle.

—Comment vous appelez-vous? demanda Jacques.

—Je m'appelle Victor; mon ami s'appelle Julot.

Jules sourit; il comprenait ce qu'on disait; mais il ne pouvait parler... ses yeux seuls exprimaient une profonde intelligence....

—Quel âge a-t-il?

—Il doit avoir quatorze ans environ; mais il est si petit qu'on ne les lui donnerait pas... C'est quatorze, hein, Julot?

Le garçon fit signe que oui, comptant avec les doigts.

Le parc Monceau montrait ses arbres qui commençaient à se garnir de feuilles.

—Là, nous voilà arrivés. Je vais appeler le chien. Julot, est-ce que nous sommes près du banc?

Julot articula un son rauque qui voulait dire: Oui.

—Pif! Pif! cria l'aveugle.

Un chien sortit de dessous un banc où il se cachait, et joyeusement s'élança autour des deux enfants qu'il comblait de caresses.

L'aveugle le flattait.

—Oui, mon bon Pif! Oui, Julot, as-tu son déjeuner? Oui... je l'entends qui mange, dit l'aveugle, prêtant l'oreille... C'est le chien de Julot, dit-il en se tournant vers Jacques qu'il cherchait en tâtonnant avec ses mains. Nous le laissons-là ou dans d'autres endroits que nous connaissons, car le maître le tuerait si nous le ramenions chez lui. Il est intelligent, il a confiance en nous, il nous attend là toute la nuit, sachant bien que nous ne l'abandonnerons pas et reviendrons le chercher le lendemain matin. C'est un camarade, un ami pour nous. A part Julot... c'est tout ce que j'ai au monde...

Julot souriait, faisant signe que oui... ratifiant toutes les paroles de son camarade.

—Si nous parlions maintenant, dit Jacques...

—Oui, ce sera facile... en remontant l'avenue Hoche, nous serons bien tranquilles...

—N'avez-vous pas connu autrefois une Marie Coulon?

—Mais si, dit l'aveugle vivement; Marie Coulon... C'était chez elle que nous étions avant d'être avec Marc... mais il y a au moins dix mois que nous l'avons quittée... elle est partie un beau jour, nous laissant sans argent sur le pavé, presque sans vêtements... C'est alors que Julot a pris un parti.... C'était difficile, n'est-ce pas? il voyait et ne pouvait parler. Moi, je ne voyais pas; je ne pouvais comprendre que Marie Coulon nous avait abandonnés... nous ne pouvions vivre ainsi tous deux seuls... C'est Julot qui a trouvé M. Marc... c'est lui qui m'y a conduit, et c'est M. Marc qui m'a expliqué ce que Julot ne pouvait dire.

—Vous êtes malheureux chez lui, plus que chez la Coulon?...

—Ah! va! c'est toujours la même chose... les misérables comme nous... ça ne connait guère le bonheur; ça n'a pas eu d'enfance ou on ne s'en souvient pas...

"Moi, je me souviens d'une femme qui me battait, qui me laissait dans l'eau... Nous habitions une sorte de cave... c'est même dans cette humidité que j'ai pris ma maladie... mon mal d'yeux.

"Je me souviens qu'on m'a conduit aux Quinze-Vingts pour me soigner... et le jeune homme qui me soignait me disait que je pourrais guérir... puis une femme qui était là a dit à maman que je rapporterais bien plus si je ne guérissais pas; alors on ne m'a plus conduit à l'hôpital et on m'a appris à mendier....

"Ma mère est-elle morte? je n'en sais rien... En mendiant, je me suis perdu un jour; je pleurais; il y a eu un attroupement autour de moi; les agents m'ont poursuivi... je me suis sauvé.... C'est Marie Coulon qui m'a recueilli... et c'est chez elle que j'ai connu Julot....

—Et Julot?

—Il parlait encore un peu dans ce temps-là.... comme quelquefois même encore maintenant... Julot, essaie... Peux-tu parler... mon Julot?

Julot sourit; il remua les lèvres, comme faisant un violent effort...

Des sons inarticulés sortirent péniblement.

—Est-ce que tu as connu ta maman, toi? Est-ce que tu as toujours été comme cela?

—Ou... Ou....

—Il veut dire "oui", fit l'aveugle.

(à suivre)

SPORT ET ATHLETISME

LA PARTIE DE DEMAIN AU MILE-END

La rencontre entre les Capitals et les Shamrocks sera une lutte mémorable.

LA CROSSE

Les Shamrocks ont terminé hier soir leur entraînement préparatoire à leur joute de demain avec les Capitals. Ils sont certes confiants, mais surtout ils sont déterminés à vaincre. Ils feront l'impossible pour triompher de leurs anciens rivaux. Les champions ne veulent courir aucun risque. Comme ils savent que ce n'est pas avec des réputations, mais avec du jeu effectif que l'on gagne des parties, ils mettront probablement sur leur équipe le jeune Lynch, qui a accompli des prodiges dans les pratiques. On ne sait qui il remplacera, mais il trouvera selon toute apparence une place sur la défense.

Les Shamrocks n'ont jamais hésité à essayer de nouveaux joueurs, et cette politique leur a toujours admirablement réussi. Ainsi qu'il a déjà été annoncé, Joe Hennessy remplacera Munday au centre. Howard sera vraisemblablement à son poste, car son poignet est à peu près guéri.

Les Capitals n'ont pas perdu leur temps cette semaine et ils viendront ici résolus à vaincre. Leur équipe sera choisie parmi les treize joueurs suivants : Hutton, Fagan, Brennan, Shea, Pringle, Ashfield, Starrs, Butterworth, Eastwood, Allen, Powers, Taylor et Gorman.

L'arbitre sera le Dr Irvine, qui choisira lui-même son assistant.

Le National partira ce soir pour Toronto. Le voyage se fera par le Pacifique Canadien. Tous les joueurs devront être présents à la gare Windsor, à 9.30 p.m. Le départ s'effectuera à 10 heures précises.

Il est possible que Dupras figure sur l'équipe. Il a pratiqué toute la semaine.

Les arbitres pour cette partie seront Wm Foran et Billy McIntyre.

LES SCORERS

Nous empruntons à un confrère la liste des scorers des différents clubs de crosse de la ligue. Gorman, des Capitals, vient en première place, avec 11.

Gorman, Capital	11
Adamson, Tecumseh	9
Lamoureux, National	8
Pitre, National	8
Fid Cummings, Cornwall	8
Dade, Montréal	7
Felker, Tecumseh	7
Barnett, Toronto	7
F. Hogan, Montréal	6
Carter, Toronto	6
Murton, Tecumseh	6
Taylor, Capital	6
Eastwood, Capital	5
Gilbert, Tecumseh	5
Allen, Capital	5
F. Scott, Montréal	5
McMillan, Cornwall	5
Warwick, Toronto	5
Durkin, Tecumseh	4
Groulx, National	4
Cameron, Toronto	3
Querrie, Tecumseh	3
McKenzie, Toronto	3
Roberts, Shamrock	3
Hamilton, Montréal	3
Gauthier, National	3
Finlayson, Montréal	3
Bob Degan, Cornwall	3
Frank Cummings, Cornwall	3
J. Brennan, Shamrock	2
Phelan, Shamrock	2
Degray, Cornwall	2
Broderick, Cornwall	2
Hyland, Shamrock	2
O'Reilly, Shamrock	2
Hennessy, Shamrock	2

MASCOTTES vs HOCHELAGA

Le club de crosse Hochelaga jouera dimanche sa sixième partie de la saison avec les Mascottes. Ce dernier est un club très fort, composé des meilleurs joueurs des Saint-Michel, des Clover, des Saint-Louis et des meilleurs joueurs du nord de la ville.

Les amis des deux clubs sont invités à se rendre en foule au terrain du National, à 3 heures p.m. Il y aura des parties préliminaires entre les Hochelaga II et les Harmonies, et les Mont Saint-Louis et les Mont-Royal.

Les dames sont admises gratuitement.

NOMINATION BIEN MERITEE

M. E. John Adams, de la W. E. Y. M. C. A. de Toronto, prendra la direction du gymnase au Collège de Woodstock.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer hier M. Edward John Adams, professeur de culture physique à la West End Y. M. C. A., de Toronto, et qui doit aller, en août prochain, prendre la direction des cours de gymnastique au collège de Woodstock, Ont.

M. Adams est un beau type d'homme. Sa courtoisie, son entregent en font un compagnon précieux et augmentent encore le charme de son intéressante conversation. Diplômé du Collège de Culture Physique de la Y. M. C. A., à Springfield, Mass., il a fait un cours sérieux d'études et les services qu'il a rendus au groupement dont il avait la direction à Toronto prouvent péremptoirement ses hautes capacités.

Il est en promenade à Montréal depuis quelques jours, chez son cousin, M. Edwin Layton, du Pacifique Canadien, autrefois du "Star," et son passage à Montréal lui laisse, nous dit-il, un souvenir des meilleurs.

M. Adams nous a parlé des progrès de la culture physique dans la province voisine et il voit avec plaisir l'expansion de la gymnastique dans la province de Québec. Il a félicité la Société Nationale de Gymnastique d'avoir entrepris la délégation d'une épuipe canadienne au Congrès de Rome et il est d'avis que ce voyage projeté donnera un essor plus ferme à l'avancement de la cause au Canada.

M. Adams, bien qu'il ne veuille pas accepter lui-même le mérite d'avoir produit des hommes merveilleusement développés, n'a pas moins sa large part dans la préparation des athlètes qui ont formé l'équipe canadienne des jeux olympiques. Ainsi Archibald, le champion canadien de la voltige à la perche, qui vient de se distinguer au stade de Shepherd's Rush ; Sebert, qui courut le 400 mètres à Montréal en 49 secondes 4-5, lors des finales olympiques ; Bricher, qui établit ici un nouveau record canadien pour le saut en longueur ; Tait,

M. Edward John Adams, de la W. E. Y. M. C. A., qui vient d'être nommé directeur de la Culture Physique au collège de Woodstock.—Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

qui brisa le record olympique du 1500 mètres, sont de ses élèves des cours de culture physique. Lawson, qui gagna le Marathon canadien à Toronto, est aussi un de ses protégés du gymnase.

Comme le disait M. Adams, le but de la culture physique, à la Y. M. C. A., n'est pas de former des hommes à gros muscles, mais plutôt de maintenir en bonne santé et en forme aussi parfaite que possible les gens qui ont besoin d'exercice. C'est un moyen et non une fin.

Plus il y aura d'hommes comme M. Adams, plus le pays pourra se glorifier d'avoir à son service des patriotes dévoués à toutes les bonnes causes.

30% d'Escompte

JESS APPLEGATH

Vente d'Eté à Escompte de tous nos Chapeaux de Paille, Panamas et Chapeaux Mous de Couleur Pâle.

Vente à 30% d'Escompte

Chapeaux en Paille de $2.00 vendus à $1.40
Chapeaux en Paille et Perle de $2.50 vendus à 1.75
Chapeaux en Paille et Perle de $3.00 vendus à 2.10
Cnapeaux en Paille de $3.50 vendus à 2.45
Chapeaux en Paille de $4.00 vendus à 2.80
Chapeaux en Paille de $5.00 vendus à 3.50

Toutes les marcnandises d'été doivent être vendues pour créer de l'espace à nos derniers styles d'automne.

467 et 469 rue Sainte-Catherine Ouest,

PRES RUE PEEL.

OUVERT LE SOIR. MAGASIN DE TORONTO—89 RUE YONGE.

LE TIR AUX JEUX OLYMPIQUES

LE CONCOURS A 1,000 VERGES EST GAGNE PAR LE COL. MILLNER QUI FAIT 98 SUR 100.

LE TIR

Londres, 10. — Le concours de tir à la cible des Jeux Olympiques s'est ouvert hier, par le match à 1,000 verges. La médaille d'or pour le meilleur score a été gagnée par le Col. Millner, qui a obtenu 98 sur 100. Le vainqueur a remporté une victoire facile, le second étant le capitaine Casey, du Delaware, qui ne fit que 93. Il a reçu la médaille d'argent. Un Irlandais, le sergent Blood, a remporté la médaille de bronze avec un score de 92. Douze Canadiens prirent part à ce concours. Le sergent d'état-major Kerr fit le score le plus élevé, 91. Voici le score des tireurs Canadiens :

Sergent d'état-major Kerr, 48e, Toronto	91
Capt. Crowe, 30e, Guelph	90
Sergt. Major Utton, R. C. R., Toronto	90
Ar.-sergt. Brown, 19e, Edmonton	89
Caporal McInnes, 19e, Edmonton	87
Sergt. Morris, 46e, Bowmanville	86
Sergent de couleur Freeborn, 13e, Hamilton	83
Lt. Elmitt, 43e, Ottawa	82
Major Jones, Powhall, I. P. E.	82
Ar.-sergt. Martin, 15e, Calgary	79
Soldat Rowe, 46e, Bowmanville	75
Soldat Steele, 30e, Guelph	74

Le tir aujourd'hui sera à 200, 500 et 600 verges.

Outre le match à 1,000 verges, on a commencé hier, le concours à 300 mètres. Les Canadiens n'y ont pas pris part, le lieut.-col. Labelle étant d'opinion que c'était inutile, les fusils de service des Canadiens ne pouvant rivaliser avec les fusils des concurrents étrangers, qui sont munis de télescopes.

COURSES A LA NAGE A L'ILE SAINTE-HELENE

Les troisièmes courses handicap hebdomadaires du Club de Natation Montréal auront lieu demain après-midi, à l'Ile Sainte-Hélène. Outre les courses, il y aura une chasse aux canards, la première de la saison. Les canards seront mis à l'eau immédiatement après les courses.

Voici le programme :

1 — 50 verges handicap, jr.
2 — 220 verges handicap, sr.
3 — Concours de plongeons, jr.
4 — Mat de cocagne, sr.

LE MAGASIN DE CHAUSSURES PAR EXCELLENCE POUR HOMMES.

BOSTON

VENTE A PRIX REDUITS DE JUILLET

Demain sera un jour de gala à notre rayon des messieurs. Les items suivants mériteront d'être examinés par ceux qui recherchent des occasions.

Oxfords à boucles en poulain verni, comme la vignette, semelles à trépointe bouts de jolie forme, pour hommes. Valeur $5.00 Samedi seulement.................... $2.90

Oxfords à boucle et à boutons, blucher, en cuir verni et bronze, pour hommes. Valeur $3.50. Demain samedi.... $2.45

Oxfords blucher en cuir verni et veau bronze de Russie, pour hommes. Valeur $5.00. Pour samedi seulement......... $3.45

BOSTON SHOE STORE Rues Ste Catherine et Mansfield.

Satisfaction garantie ou argent remis. Les commandes par la poste reçoivent notre meilleure attention.

PAT ROYAL VICTORIEUX

IL REMPORTE UNE VICTOIRE FACILE HIER SOIR DANS LA COURSE DE 3 MILLES A LA M.A.A.A.

LA COURSE

Pat Royal, vainqueur de la course à pied de Brockville, le 1er juillet, a remporté hier soir une victoire facile dans la course de trois milles à la M. A. A. A., battant des adversaires qui avaient jusqu'à 400 verges d'avantage sur lui. Royal rejoignit ses concurrents dans les deux premiers milles, et gagna par plus de cent verges.

Les autres événements au programme furent vivement contestés. L'assistance malheureusement était très maigre.

SOMMAIRE

880 verges handicap — W. Hay, 5 verges, M. A. A. A., 1 ; P. Gorman, 100 verges, M. A. A. A., 2 ; P. Cameron, 60 verges, M. A. A. A., 3. Temps, 2.05 1-5.

Course de 220 verges — Première épreuve : J. Speak, 3 verges, M. A. A. A., 1 ; A. M. Griffiths, sc., M. A. A. A., 2 ; W. Harris, 6 verges, M. A. A. A., 3. Temps, 24 2-5.

Deuxième épreuve : W. E. Roughton, sc., M. A. A. A., 1 ; J. Platt, 6 verges, M. A. A. A., 2 ; P. Kennedy, 6 verges, St Patrick's, 3. Temps, 24 2-5.

Epreuve finale : J. Platt, M. A. A. A., 1 ; J. Speak, M. A. A. A., 2 ; A. M. J. Griffiths, M. A. A. A., 3. Temps, 24 2-5.

Course de 3 milles handicap — Patrick Royal, sc., M. A. A. A., 1 ; J. Furlong, 300 verges, St Patrick's, 2 ; J. N. McCuaig, 50 verges, M. A. A. A., 3. Temps, 15.47 1-5.

Saut en longueur — W. H. Happely, sc., M. A. A. A., 1 ; K. W. Dowie, 6 pouces, M. A. A. A., 2 ; A. Walsh, 12 pouces, St Patrick's, 3.

Lancer le boulet de 16 livres — J. Smith, 3 pieds, M. A. A. A., 1 ; H. Jackson, 6 pieds, M. A. A. A., 2 ; J. Lauzon, 3 pieds, M. A. A. A., 3.

Lancer le disque — W. H. McNamee, M. A. A. A., sc., 1 ; J. Lauzon, 16 pieds, M. A. A. A., 2 ; T. McBride, 15 pieds, M. A. A. A., 3.

LA COUPE DU PRESIDENT

Un des plus grands événements sportifs au Canada se prépare pour mardi prochain, à l'occasion du 119ième anniversaire de la prise de la Bastille. Le trophée du Président de la République Française a attiré tout ce que Montréal et la province de Québec comptent de bons coureurs de fond ; la province d'Ontario sera même représentée lorsque le directeur donnera le signal du départ, à quatre heures et demie de l'après-midi.

A neuf heures ce matin, les engagements comptaient cinquante-cinq des meilleurs athlètes de la province de Québec.

Trois équipes nouvelles se sont inscrites hier après-midi : les Elmore Harriers, les Celtics et les St Patricks. Le club Elmore vient d'être fondé, et compte un fort groupement de bons coureurs avec lesquels il faudra compter. John Carroll et H. Fitzgibbon sont bien connus dans le monde sportif et donneront une bonne représentation à leur club.

A part la coupe du président de la République, qui a été mise en montre chez Birks, il y a plusieurs prix individuels de grande valeur, qu'on pourra admirer dès demain à la pharmacie Lanctot, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Plusieurs plaquettes artistiques, médaillons, burinées par Rivest, et frappées à la Monnaie de Paris, seront données aux vainqueurs. Des objets d'art sont aussi au nombre des prix. Les inscriptions, actuellement, comprennent :

1.—Patrick Royal, M. A. A. A.
2.—W. Hall, M. A. A. A.
3.—A. Young, M. A. A. A.
4.—J. Léonard, M. A. A. A.
5.—J. Lambie, M. A. A. A.
6.—J. Verdon, M. A. A. A.
7.—W. MacMahon, M. A. A. A.
8.—W. Kelly, M. A. A. A.
9.—A. Thompson, M. A. A. A.
10.—J. N. McCuaig, M. A. A. A.
11.—A. Robillard, National.
12.—A. Marineau, National.
13.—W. Duckett, National.
14.—A. Brodeur, National.
15.—B. Courcelles, National.
16.—G. Groulx, National.
17.—Henri Hébert, National.
18.—J. Simon, Montagnard.
19.—E. Awyer, Montagnard.
20.—J. Cassidy, Montagnard.
21.—G. A. MacDonald, Montagnard.
22.—E. Vibert, Montagnard.
23.—M. Kaplansky, Victoria Harriers.
24.—H. W. Guthrie, Victoria Harriers.
25.—P. McRae, Victoria Harriers.
26.—M. Rudolph, Victoria Harriers.
27.—E. Coleman, Victoria Harriers.
28.—W. Russell, Victoria Harriers.
29.—P. Dufresne, A. A. A. Roumageon.
30.—O. A. Dufresne, A. A. A. Roumageon.
31.—A. Gagnon, A. A. A. Roumageon.
32.—A. Lefebvre, A. A. A. Roumageon.
33.—A. G. Lefebvre, A. A. A. Roumageon.
34.—L. Lare, A. A. A. Roumageon.
35.—J. Smith, Celtics A. A. A.
36.—E. Allan, Celtics A. A. A.
37.—Thomas McGovern, Celtics A.A.A.
38.—J. Dunbar, Celtics A. A. A.
39.—W. Brown, Celtics A. A. A.
40.—W. Storan, Celtics A. A. A.
41.—J. McDonald, Celtics A. A. A.
42.—H. Fitzgibbon, Elmore Harriers
43.—John Carroll, Elmore Harriers.
44.—J. J. Ryan, St Patrick's A.A.A.
45.—J. A. Finlay, St Patricks A.A.A.
46.—J. Farley, St Patrick's A.A.A.
47.—W. McCormick, St Patrick's A.A.A.
48.—T. Routhier, St Patrick's A.A.A.
49.—R. Charlton, St Patricks A.A.A.
50.—R. Lynch, St Patrick's A.A.A.
51.—L. Dann, St Patrick's A.A.A.
52.—M. Kiernan, St Patrick's A.A.A
53.—D. Churchill, St Patrick's A.A.A
54.—M. J. Walsh, St Patrick's A.A.A
55.—N. Stafford, St Patrick's A.A.A

Les jeunes St Viateur lancent un défi au St Jean, pour le 12 juillet, sur leur terrain.

ONZE BONNES EPREUVES

LA MATINEE D'HIER AU PARC DELORIMIER A ETE DES PLUS INTERESSANTES. — L'OUVERTURE DU PROCHAIN MEETING SE FERA SOUS LE PATRONAGE DE M. JEREMIE DECARIE.

TROTTEURS

La matinée d'hier après-midi au Parc Delorimier a fourni un total de onze bonnes épreuves. Belle Wilkins, pilotée par son propriétaire, M. Jackson, un homme avec un seul bras, décrocha le prix dans la classe de 2.17, amble, qui réunit sept partants. La jument gagna facilement la première épreuve, mais elle fit beaucoup de galop dans la deuxième, et finit dernière. Elle arriva sans peine première dans les deux épreuves suivantes, et remporta la bourse offerte.

La classe nommée qui réunit six partants, nécessita cinq épreuves. Kentucky Lou triompha finalement après avoir été déqualifié dans la troisième épreuve, pour avoir nui à ses concurrents.

SOMMAIRE :

Classe nommée :

Kentucky Lou, Jos. Loweray	1	1	0	3	1
Nellie G. J. Tweedy	3	6	0	1	2
Carrie, A. L. Langevin	2	2	5	4	3
Lakeside Maid, A. Martin	4	3	3	2	4
Gentina, J. Deerling	6	4	4	r	
Catherine Call, C. L. Jackson	5	5	r		

Temps, 2.23¼, 2.25, 2.23½, 2.27½, 2.26.

2.17 amble :

Bell W. Wilkins, M. McDonald	1	7	1	1
Bessie Barnes, C. L. Jackson	4	1	5	2
Sam Lee, St Denis Café Stable	2	2	2	4
Sir Alfred, F. St Vincent, jr.	3	4	3	3
Black Joe, C. Deslauriers	6	3	6	6
R. et R., M. Martin	5	6	4	5
J. J. W., H. Swift	7	5	r	

Temps, 2.20¼, 2.18½, 2.20¾, 2.23¼.

Match $100.00 :

Nellie B., A. Payne	1	1
Frank R., C. Boucher	2	2

Temps, 2.30½, 2.27¾.

LES COURSES DE LA SEMAINE PROCHAINE AU PARC DELORIMIER

La direction du Parc Delorimier est à faire de grands préparatifs pour l'ouverture de son deuxième "meeting" de la saison, qui aura lieu mardi prochain, 14 juillet. On nous promet un excellent programme, et du sport qui sera une révélation pour les amateurs. L'ouverture des courses se fera sous le patronage de M. Jérémie Décarie, député d'Hochelaga.

Les inscriptions s'annoncent comme devant être fort nombreuses, et nous verrons à l'oeuvre les meilleurs chevaux du Canada et des états voisins. D'avance, le succès des courses de juillet paraît assuré.

COURSES A ST LAURENT

Il y aura dimanche, un match de 5 milles à St Laurent, entre Conduct, et un cheval inconnu. A part cela, le public verra deux courses préliminaires.

COURSES A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

Il y aura au rond Senneville, à Sainte-Anne de Bellevue, de grandes courses dimanche le 12 du courant, à 2 heures de l'après-midi.

Prendront part à ces courses, Cartierville Boy, appartenant à Herménégilde Legault ; Pitt Burn à Joseph Fillon, Delorimier Boy à John Dunberry, et le cheval du capitaine Mallette, de Rigaud.

Au cas de mauvais temps les courses seront remises au dimanche suivant.

COUREURS

COURSES A QUEBEC

Québec aura des courses au galop. Un "meeting" de deux semaines vient d'être organisé. Il commencera le 18 juillet et se terminera le 1er août, ce qui donne treize jours de sport. Il y aura cinq courses par jour. Celles-ci auront lieu sous les auspices du Club de Chasse à Courre de Québec.

Les officiers seront :

Juge . . . .
Assistant . . . . . . .Lt.-col. Ashmead
Gérant . . . . Harry White
Peseur . . . . George Dillon
Starter . . . . P. McGinnis
Juge au Paddock . . . . .Edward Hardy

Stewards honoraires — Jos. Savard, président ; J. K. Léonard, secrétaire ; G. A. Vardry, M. F. H. ; Major T. S. Hethrington, président ; Lt.-col. Ashmead, secrétaire ; Col. Sewell, V. Châteauvert, Lt.-col. Turner, V. C., D. S. O.

ATHLETISME

SEANCE ATHLETIQUE A SAINTE-CUNEGONDE

M. J. B. Chartrand, le sportsman si avantageusement connu à Sainte-Cunégonde, à Saint-Henri, et dans le centre de la ville, vient d'ouvrir une nouvelle salle athlétique au No 1269 rue Notre-Dame Ouest. On y verra d'intéressantes séances de sport, lutte, boxe, etc. L'ouverture de cette salle aura lieu ce soir. La principale attraction sera une exhibition de boxe par Ernest Robidoux et Georges Benoit, d'Ottawa. Il y aura en outre de la musique, des chansons comiques, etc.

M. Chartrand organisera une soirée athlétique par semaine.

ENCORE VICTORIEUX HIER

LE CLUB MONTREAL REMPORTE UN NOUVEAU SUCCES A A TORONTO.

BASEBALL

MONTREAL 5 ; TORONTO, 3

Toronto, 10 — Les visiteurs se sont montrés supérieurs aux joueurs locaux dans tous les départements, hier, et les ont battus facilement par un score de 5 à 3.

Le pitcher Keefe était en forme et joua une belle partie. Il eut un moment de faiblesse à la sixième inning, alors que Toronto compta deux points, mais à part cela, il fut toujours le maître de la situation.

McGinley fit aussi très bien, mais les erreurs de ses co-équipiers donnèrent la victoire à Montréal.

Les umpires étaient Toft et Black. Ce dernier rendit une ridicule décision contre le Montréal, à la première inning, et les visiteurs lui dirent son fait, tellement même qu'à la huitième inning, il expulsa O'Neil du jeu. Score :

TORONTO

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gettman, c.f.	5	0	1	5	1	0
Cockman, 3 b.	4	0	0	4	3	0
Weidy, l.f.	4	1	1	0	0	0
Caffyn, r.f.	3	2	1	1	0	0
Phyle, 2 b.	2	0	1	1	0	1
Frick, s.s.	3	0	0	1	3	0
Kelly, 1 b.	3	0	0	10	2	0
Vandy, c.	3	0	0	2	0	0
McGinley, p.	1	0	0	2	4	0
Rudolph, p.	1	0	0	0	1	1
xxPierce	1	0	0	0	0	0
Totaux	30	3	4	x26	14	2

xx A frappé pour McGinley à la 6ième inning.

x Joyce retiré pour avoir couru en dehors de la ligne.

MONTREAL

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	1	2	3	0	0
Casey, 3 b.	4	1	1	1	2	0
O'Neil, r.f.	3	0	0	0	0	0
Needham, r.f.	1	0	0	0	0	0
Jones, c.f.	5	1	2	3	0	0
Evans, 1 b.	4	1	2	12	1	1
Corcoran, 2 b.	3	0	0	4	2	0
Louden, s.s.	4	0	0	0	4	0
Ball, c.	3	0	0	4	0	0
Keefe, p.	4	1	1	0	2	0
Totaux	35	5	8	27	11	1

Score par inning :

Toronto	.000002010—	3
Montréal	.000102110—	5

SOMMAIRE

Home run, Caffyn; coups bons pour deux buts, Jones, Evans. Struck out, par McGinley, 0; par Rudolph, 3; par Keefe, 1. Buts sur 4 balles, par McGinley, 1; par Rudolph, 2; par Keefe, 6. Frappé par les balles du pitcher, par Keefe, 1. Buts volés, Phyle, 3; Vandy, Needham. Sacrifice hits, Cockman, Frick, Casey, Corcoran. Buts sur erreurs, Toronto, 1; Montréal, 2. Laissés sur les buts, Toronto, 9; Montréal, 2. Umpires, Toft et Black. Temps, 2 heures. Assistance, 3,500.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.00030100x—	4	6	2
Providence	.000000100—	1	5	3

Batteries — Frammiller et Crist ; Cronin et Peterson. Umpires, Kelly et McTague. Assistance, 800.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	.00052120x—	10	12	2
Rochester	.000000010—	1	1	2

Batteries — Knapp et Archer et Ryan; Barger et Butler. Umpires, Murray. Assistance, 1,987.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Baltimore	.100000300—	4	7	2
Newark	.130100000—	5	4	2

Batteries — Dessau et Byers ; Mueller et Carrisch. Umpire, Stafford. Assistance, 1,800.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Buffalo	39	29	574
Providence	34	30	534
Newark	37	33	529
Baltimore	35	32	522
Toronto	33	34	493
Montréal	33	35	485
Rochester	29	34	460
Jersey City	27	40	394

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.010100000—	2	5	3
Philadelphie	.100120100—	5	8	1

Batteries — Maddox et Gibson ; Ritchie, Moren et Dooin.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.1000000021—	4	6	1
Brooklyn	.0003000000—	3	8	3

Batteries — Brown, Pfeister et Moran ; Rucker et Bergen.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000010—	1	4	0
New York	.000000101—	2	9	2

Batteries — Coakley et Schlei ; Mathewson et Bresnahan.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
St Louis	.000000002—	2	6	3
Boston	.210101510—	11	12	1

Batteries — Beebe, Karger, Fromme et Hostetter ; McCarthy et Smith.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	43	27	614
Pittsburg	44	30	595
New York	43	30	589
Cincinnati	38	36	514
Philadelphie	30	35	462
Boston	33	40	452
St Louis	28	44	389
Brooklyn	26	43	377

LIGUE AMERICAINE

A Boston:

		R.	H.	E.
Cleveland	.101020000—	4	9	1
Boston	.100000000—	1	6	0

Batteries — Chech, Bemis et Clarke ; Burchell, Young, Carrigan et Criger.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
St Louis	.000000003002—	5	9	3
Philadelphie	.020000010000—	3	8	3

Batteries — Powell et Spencer ; Vickers, Plank et Smith et Powers.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	.010000020—	3	5	2
Chicago	.003100001—	5	3	2

Batteries — Johnson et Street ; White et Sullivan.

A New York :

		R.	H.	E.
Détroit	.120021004—	10	14	2
New York	.100050020—	8	10	4

Batteries — Willet, Summers et Schmidt ; Manning, Orth et Kleinow.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
St Louis	43	30	589
Détroit	43	30	589
Cleveland	40	32	556
Chicago	41	33	554
Philadelphie	36	34	514
Boston	33	40	452
Washington	27	45	375
New York	27	46	370

L'ARLINGTON VICTORIEUX DES OPALS

L'Arlington a triomphé dimanche des Opals par un score de 9 à 4, grâce principalement au pitcher Morisseau, qui joua une grande partie. Cinq fois seulement ses balles furent placées en lieu sûr. Quatre des cinq hits furent faits à la quatrième inning, alors qu'il y avait deux hommes de retirés. Morisseau accorda alors trois passes consécutives, et grâce aux hits qui suivirent, les Opals enregistrèrent 4 points. Ils ne purent rien faire par la suite. Score :

OPALS

	A.B.	R.	1 B.	P.O.	A.	E.
Whalen, 2b.	4	1	1	1	3	1
McGoogan, c.f.	3	1	0	1	0	0
McKay, 3b.	4	0	0	5	1	1
Hefferman, s.s.	4	0	0	3	1	1
Pearse, l.f.	4	1	1	1	1	1
Holstein, c.	3	1	1	6	2	1
O'Reilly, 1b.	2	0	1	6	1	1
Schultz, p.	4	0	0	0	2	0
Casey, r.f.	3	0	0	1	0	0
Total	31	4	5	24	10	5

ARLINGTON

	A.B.	R.	1 B.	P.O.	A.	E.
Jetté, s.s.	2	3	1	2	3	0
Verdon, c.	4	1	1	13	2	0
Lespérance, 2b.	4	1	1	1	2	0
Emond, 1b.	4	1	2	8	1	1
Rose, r.f.	2	1	2	0	0	0
Saint-Jean, 3b.	2	0	0	2	3	0
Vadeboncoeur, c.f.	3	0	1	0	1	0
Lemieux, l.f.	4	1	0	1	0	0
Morisseau, p.	4	1	0	0	3	0
Total	28	9	8	27	15	1

Score par inning :

		R.	H.	E.
Opals	.000400000—	4	5	5
Arlington	.10014003x—	9	8	1

SOMMAIRE

Points mérités, Arlington 7, Opals 4. Coups pour deux buts, O'Reilly, Rose, Jetté, Emond. Coups pour trois buts, Emond, Holstein. Buts sur quatre balles, Morisseau 3, Schultz 5. Struck out, Morisseau 14, Schultz 8. Laissés sur les buts, Arlington 6, Opals 4. Doubles jeux, Emond sans assistance, Lespérance à Jetté à Emond, McGoogan à Whalen. Sacrifice hit, Rose. Temps, 1 heure 50. Assistance, 675.

Dimanche, l'Arlington fera face au club Saint-Jacques, au parc Arlington, et comme les deux clubs sont très forts, on s'attend à une joute excitante. Labelle, des Arlington l'an dernier, rejoindra son ancien club dimanche, dans la partie contre le Saint-Jacques.

LE BALMORAL ENCORE VICTORIEUX

Le club Balmoral a remporté dimanche une nouvelle victoire en déclassant les Shamrocks par un score de 23 à 1. Le point saillant de la partie fut le jeu superbe du pitcher Bureau, qui n'accorda qu'un seul hit aux visiteurs. Le Balmoral devait jouer deux parties, mais les Opals brillèrent par leur absence. Score:

SHAMROCK

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gibeau, c.	4	0	0	4	1	0
Lafleur, p.	3	0	0	2	6	1
Royer, 1 b.	3	0	0	11	0	1
Goyette, s.s.	3	0	0	0	1	0
Monette, 2 b.	3	0	0	3	4	2
Manguy, 3b.	2	0	0	0	2	2
Hogue, c.f.	3	0	0	0	0	0
Jarry, l.f.	3	0	0	1	0	0
Laurin, r.f.	3	1	1	0	0	0
Totaux	27	1	1	21	14	6

BALMORAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Desjardins, s.s.	6	2	3	0	1	0
Garry, c.	4	4	3	[illegible]	2	0
Cutter, 1 b.	6	3	3	9	0	0
Guertin, l.f.	5	2	2	2	0	0
Daoust, r.f.	5	2	2	2	0	0
Dugrenier, 2 b.	5	2	3	1	1	2
Dupras, 3 b.	5	2	2	1	1	0
Bureau, p.	4	3	2	0	2	0
Bélanger, c.f.	5	2	1	1	0	0
Totaux	45	23	21	24	7	2

Score par inning :

		R.	H.	E.
Shamrock	.001000000—	1	1	6
Balmoral	.01110344x—	23	21	2

Sommaire — Coups pour 2 buts, Laurin, Desjardins, Garry, Bélanger. Buts sur 4 balles, Lafleur, 2 ; Bureau, 1. Struck out, Lafleur, 2; Bureau, 6. Double jeu, Lafleur à Monette à Royer. Buts volés, Garry, Dugrenier, 3; Desjardins, Cutter, Guertin, Dupras, Daoust, 2; Bureau, Bélanger. Frappés par la balle lancée par le pitcher, Guertin, Bureau. Passed ball, Gibeau. Laissés sur les buts, Shamrock, 3; Balmoral, 4. Umpire, Laurier. Durée de la partie, 1.50. Assistance, 500 personnes.

Le club Napoléon aimerait à arranger des parties avec les clubs suivants : Drummondville, St Rémi, Gaieté, de Beauharnois, Chénier, Hull, Templeton, Beloeil, Cercle Paroissial et Opals, pour un enjeu de $10.00. Pour informations, s'adresser Tél. Est 3615, A. Galarneau, 15 rue Mitcheson.

Le club de baseball Trappeur, ex-Balmoral Ind., lance un défi aux Jeunes Chénier, pour demain, et aux Jeunes St Paul pour dimanche.

Pour informations s'adresser chez Ovila Morin, président, 1475 rue Sainte-Catherine Est, près Harbour.

Le St Louis du Mile-End a battu l'Edouard VII pour la deuxième fois, par un score de 28 à 17.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Edouard VII	.001004570—	17	9	11
St Louis	.49235221x—	28	17	8

Durand, Marsolais et Labranche firent chacun un home run. Le pitcher Labranche retira 14 hommes au bâton. Noms des joueurs du St Louis : A. Durand, c. ; A. Labranche, p. ; H. Landry, 1b ; L. Larivière, 2b ; R. Marsolais, 3b ; G. Poirier, s.s. ; J. Marenger, l.f. ; A. Ratelle, c.f. ; T. Beaulieu, r.f. Le club St Louis jouera dimanche avec le Mont-Royal, pour un enjeu, à 2 heures. Ce club lance un défi au National de Sorel, Amherst, Carillon, Amateur, St Vincent, Trilby, Mansfield, Impérial. Informations chez le capitaine Ad. Brazeau, No 1333 Hôtel de Ville, Ville St Louis.

Le club National de Pointe-Claire a défait le Lakeside par 20 à 19. Score :

Lakeside	.44505023—19
Pointe-Claire	.0363332—20

Noms des Pointe-Claire : D. Brault, c. ; H. Corcoran, p. ; A. Dubuc, 1b ; P. Blondin, 2b ; F. Blondin, s.s. ; A. Laferrière, 3b ; R. Mitchell, r.f. ; S. Corcoran, l.f. ; Brisebois, c.f.

Le Victoria a triomphé du Lasalle par un score de 16 à 12. Les points saillants de la partie furent le home run de A. Beauchamp, et le jeu effectif du pitcher Latreille. Noms des vainqueurs : Gaston Lefebvre, c. ; Latreille, p. ; Alp. Beauchamp, 1b ; L. Mercier, 2b ; Ald. Beauchamp, 3b ; Ed. Mercier, s.s. ; Lucien Mercier, r.f. ; Arcade Dépatie, l.f. ; Lamoureux, c.f.

Ce club lance un défi à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 12 à 13 ans. S'adresser à A. Beauchamp, 247 Ste Elisabeth.

Le jeune Villeray accepte le défi du Napoléon II pour demain. Il aimerait jouer dimanche avec l'un des clubs suivants : St Hyacinthe, Jacques-Cartier, Balmoral II, Ste Hélène, etc. Inf. A. Huot, 3454 rue Saint-André.

Le Viger Ind. voudrait se mesurer avec le Viger, le Blue Bell, le Ste Hélène, le Lafontaine II. Inf. A. Bachand, 3 rue Rousseau.

Le club Blue Bell Ind. lance un défi aux clubs suivants : Viger Ind., Royal de Laprairie, Blue Bell de St Henri et Victoria de St Henri. Il accepte le défi lancé par les Cartierville Boy ; Victoria de St Henri de préférence pour dimanche. Pour informations, s'adresser au capitaine D. Simon, 65 Saint-Dominique, entre 6 et 7 p. m.

Le Gilbert, de Cartierville, accepte le défi du Marianna, pour un enjeu, pour dimanche, le 12, sur le terrain du Gilbert. La partie commencera à 2 heures 30. Ce club désirerait rencontrer le Merry Widow le dimanche suivant. Informations chez O. Gauthier, Cartierville.

A suivre sur la page 11

DES CHEVAUX RESTERONT

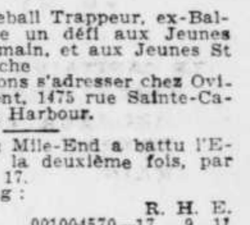

à un poteau sans être attachés. Les cartouches Sovereign et les cartouches Crown ne rencontrent pas d'obstacle, mais sont toujours prêtes à faire feu quand on presse la détente.

Les cartouches SOVEREIGN (poudre Empire sans fumée) ne causent pas de vibration quand elles partent. En d'autres termes, elles ne forcent pas la culasse.

Pour armes de toutes dimensions et de toutes marques. Coûtent un tiers à un cinquième de moins que les munitions sur lesquelles il faut payer les droits. Notre garantie met tous les risques sur la Dominion Cartridge Co., Ltd., Montréal.

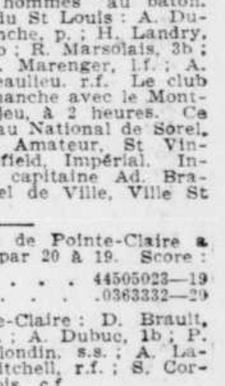

MUNITIONS DOMINION.

LA PRESSE

MONTREAL, 10 JUILLET 1908

LE CONGRES DES INDUSTRIES FRIGORIFIQUES ET LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Nous ne comprenons guère pourquoi la Chambre de Commerce de Montréal refuse de participer officiellement au congrès des industries frigorifiques qui se tiendra à Paris en octobre prochain.

Le Sénat français a jusqu'ici refusé de ratifier le traité de commerce conclu l'été dernier entre la France et le Canada ; mais nous ne pouvons trouver là une justification de la décision prise par notre Chambre de Commerce.

Le congrès des industries frigorifiques qui se tiendra à Paris est le premier du genre qui aura jamais eu lieu. Il a été organisé plusieurs mois avant qu'il ne fût question d'un nouveau traité de commerce entre la France et le Canada.

Notre pays qui, au point de vue des industries frigorifiques, est en avant de beaucoup d'autres, a été spécialement invité à exposer devant les représentants de toutes les nations du monde, les méthodes pratiques que nous avons adoptées pour la conservation et le transport des denrées périssables.

Nul doute, d'autre part, que les représentants canadiens à ce congrès pourront acquérir des connaissances nouvelles qui nous permettront d'aller plus encore dans la voie du perfectionnement et du progrès.

Le traité franco-canadien est une question tout à fait étrangère à cette réunion purement industrielle. Nous aimons à espérer que la Chambre de Commerce reviendra sur .. décision et enverra un représentant officiel au congrès du mois d'octobre.

DE LONDRES A L'AUSTRALIE EN VINGT-CINQ JOURS

La Chambre des Communes a approuvé, hier soir, par un vote de 108 à 48, le projet d'une ligne rapide entre les Iles Britanniques, l'Australie et le Canada. La résolution que Sir Wilfrid Laurier avait présentée et que le Parlement a ratifiée à une aussi forte majorité, est celle que la Conférence Impériale tenue à Londres, l'été dernier, a enrégistrée dans les procès-verbaux de ses délibérations.

Le service rapide que l'on se propose d'établir entre l'Angleterre et l'Australie par voie du Canada, coûterait environ $5,000,000 par an aux pays intéressés. Le gouvernement impérial paraît disposé pour sa part à souscrire $2,500,000. La Nouvelle-Zélande serait appelée à payer $500,000, l'Australie $375,000, et le Canada paierait la balance, c'est-à-dire $1,625,000. On espère pouvoir, au moyen de ce service, raccourcir de treize jours la durée du voyage entre les Iles Britanniques et l'Australie

Voici comment s'établit la comparaison entre la durée du voyage actuellement et le service que l'on veut établir :

	Service projeté.	Service actuel.
Angleterre au Canada	5 jours	7
Angleterre à Vancouver	9 jours	12
Angleterre à la Nouvelle-Zélande	25 jours	38

Le Canada, en cette affaire, a pour lui l'avantage géographique. La route généralement suivie aujourd'hui par ceux qui voyagent entre les Iles Britanniques et l'Australie est celle du canal de Suez. Or, la durée du voyage entre Londres et la Nouvelle-Zélande, par le canal de Suez, est de vingt-neuf jours. Il en est de même si l'on choisit la route de San Francisco. Sur ce point, nous avons le témoignage de Sir Joseph Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, qui a pris la route de San Francisco pour se rendre à la Conférence Impériale l'été dernier et qui n'a pu faire le voyage entre son pays et l'Angleterre en moins de vingt-neuf jours. Au surplus, la route de San Francisco a été pratiquement abandonnée depuis la destruction de cette ville par le tremblement de terre de 1906.

Le projet patriotique que Sir Wilfrid Laurier vient de présenter au pays a été accueilli avec grande faveur en Angleterre et dans les autres colonies. L'opposition n'en a pas attaqué le principe, hier soir, et il semble qu'on a voulu voter contre la résolution tout simplement parce qu'elle était proposée par un adversaire politique.

Quels qu'aient été les motifs des quarante-huit députés qui se sont inscrits contre la forme plutôt que contre le mérite même de la résolution, il est certain que l'électorat du pays aura tout le temps voulu pour étudier la question et la bien comprendre.

On ne pourra cependant s'empêcher de proclamer dès maintenant que notre premier ministre en cette affaire, comme en bien d'autres, a montré qu'il a la clairvoyance, la sagesse et aussi la hardiesse d'un homme d'Etat désireux de voir grandir son pays.

TROTTOIRS ET PAVAGES DEFECTUEUX

C'est sous ce titre que la "Presse" d'avant-hier annonçait les instructions plus strictes reçues de l'Hôtel de Ville par l'Ingénieur en chef. Il est grandement temps qu'il se fasse quelque chose. Tout semble s'y passer à la bonne franquette, comme s'il n'y avait pas un public se servant de ces travaux. Les échevins perdent leur temps à exprimer des surprises. C'est à eux à voir que les travaux soient bien faits, et, alors, tout le monde les laissera tranquilles, ou, plutôt, les félicitera.

Il n'est pas sûr que le système d'une pierre à dalle bordée d'une composition quelconque, soit désirable. Presque partout, aujourd'hui, dans nos rues, on rencontre cette nécessité atroce de marcher sur un trottoir à surfaces inégales, dur et même fatigant, car la pierre n'est pas travaillée et les tablettes ne sont pas de niveau. Les autorités posent une dalle rugueuse qui brise les chaussures et les pieds aussi. A l'Hôtel de Ville, personne ne s'occupe du confort des administrés. On y sait, pourtant, que tout le monde marche ; mais, on n'y comprend pas que tout le monde voudrait avoir un bon sentier pour son argent.

"Non, nous dit-on à l'Hôtel de Ville, marchez sur ce granit informe qui déchire vos chaussures et qui vous blesse les pieds ; c'est ce qu'il y a de mieux."

Si ce n'était seulement que cela ! Mais, l'horrible composition que l'on met en bordure et qui, TOUJOURS, déborde la pierre d'un pouce ou deux ! Tous ont à l'éprouver en temps d'orage. L'eau reste sur le trottoir, et il faut se sauver comme on peut de l'inondation, en marchant sud la lisière. Une mère ne peut pas y tenir son enfant par la main.

Cette plainte est générale, et nous protestons contre un tel abus. Pourquoi forcer les contribuables à patauger dans l'eau, quand ceux-ci ont payé pour marcher à pied sec ?

Affaire d'inspecteurs, nous répond-on. Alors, c'est aux échevins à se procurer de bons inspecteurs. Si le public en avait le pouvoir, il nommerait, peut-être, les siens. Avec un contrôle intelligent, nous conserverions nos belles rues asphaltées, qui se défont d'une année à l'autre ; parce que personne ne s'occupe des légères cavités annoncées par une pluie récente. La moindre quantité d'eau retenue dans un creux désagrège les molécules auxquelles elle touche. Le lendemain, le même accident accentue la détérioration et à l'automne nous voilà avec des trous impassables. Tout cela, parce que l'inspecteur n'a pas exigé, dès l'abord, une surface parfaitement unie.

FEUX DE FORET ET IMPRUDENCE

Des dépêches qui nous arrivent de l'Etat du Maine nous annoncent que des feux de forêts causent des pertes énormes aux propriétaires de terres boisées. Nous assistons au spectacle que veulent bien nous donner, annuellement, à cete saison privilégiée pour les sportsmen, les imprudents excursionnistes vagabondant dans nos bois sans en connaître les richesses et la beauté. De Brunswick, de Wells, de Portland et autres villes du Maine, on nous télégraphie que les feux de forêts ont causé des pertes qui se chiffrent par millions.

Dans la province de Québec, songe-t-on, un instant, aux pertes épouvantables que peut occasionner l'imprudence d'un fumeur ? Nous avons le domaine forestier le plus considérable qu'il y ait au monde ; c'est notre principale richesse nationale. Les "apprentis" sportsmen qui vont camper sur les rives de nos lacs ou de nos rivières, finiront-ils par comprendre qu'une allumette apparemment éteinte suffit, quand elle est jetée sur une couche de feuilles mortes, à allumer un incendie qui, par les temps de sécheresse que nous traversons, ravagera des centaines d'acres de terres boisées ?

Les règlements édictés par notre gouvernement provincial sont sévères, mais que peuvent ces règlements contre une armée de gens qui n'ont d'autres soucis que ceux de s'amuser ?

Amusons-nous bien, mais, de grâce, faisons-le prudemment.

CHOSES ET AUTRES

Sur les bancs du collège nous apprenions à traduire les auteurs latins. Il me souvient d'un

Ventrem feri ! inquit...

que Tacite met dans la bouche d'Agrippine lorsqu'un sbire de son aimable fils, l'odieux Néron vint pour l'assassiner.

—Frappe au ventre ! dit-elle.

Il semble que cette adjuration, les paysans en grève depuis tant de jours, dans la province de Parme, l'aient prise pour devise. On pouvait lire, en effet, la semaine dernière, dans le "Rinnovamento", journal syndicaliste de Rome, les lignes dont voici la traduction :

Dans les grèves, les travailleurs de la cuisine doivent être les plus utiles alliés des ouvriers. Ils peuvent aider beaucoup à l'accélération des mouvements.

Il suffirait qu'ils accommodassent un peu les estomacs de leurs patrons (sic) pour rendre ceux-ci tout à faits inoffensifs d'abord, puis pour mettre leurs cerveaux vidés (sic) par la faim dans l'impuissance de comprendre quoi que ce soit.

Je ne conseille rien, ajoute l'auteur de l'article, parce que je ne suis pas cuisinier ; mais je dis que, avec des douleurs très aiguës d'entrailles, on pense difficilement à embaucher des Kroumirs (c'est le mot qui désigne, en Italie, les travailleurs non syndiqués).

Si, le 2 avril, le chevalier Guarisso avait été pris d'une forte diarrhée en temps opportun, il ne fut pas venu sur la place du Gesù commander la tuerie...

Si, à Parme, on assaisonnait à l'ipécacuana les plats des propriétaires, ces repus ne feraient pas des tournées en automobile pour protéger les Kroumirs. Ils n'auraient pas la force de tenir leurs revolvers... Il y a tant de façons de pimenter les sauces !

Voilà qui est clair, net et très vingtième siècle. Le purgatif est introduit dans la cuisine sociale ; l'émétique supplante le raisonnement dans la dispute des classes.

Nos "avancés" Italiens ne sont pas encore trop méchants. Ils conseillent de frapper au ventre, mais non comme leur farouche compatriote des temps néroniens.

Point de fer brutal, de stylet, trop souvent manié dans ce pays de la Mafia, de la Camorra "et coetera". Ils invitent les grévistes à substituer simplement, dans la soupe, une bonne dose de magnésie à la pincée de sel.

Ils conseillent les ravioli à l'huile de ricin. Ce sont là de nouveaux horizons qui s'ouvrent.

Les patrons résistent-ils à des exigences insatiablement renouvelées ? Vite à la cuisine ! Une bouteille d'Hunyadi Janos dans la blanquette de veau ; force calomel sur la charlotte aux pommes, et servez !

"Ventrem feri" ! Frappe au ventre! Il est certain que c'est un peu canaille, mais très efficace.

On peut obtenir beaucoup d'un homme "dérangé". Rien n'abat notre énergie comme la colique.

Le sabotage par la cuisine est une trouvaille. (Mémorial de la Loire).

* * *

Quelques cuirs de quelques parlementaires français :

N'est-ce pas M. Mougeot qui, s'adressant aux socialistes, s'écriait dans une superbe envolée oratoire :

"Nous ne passerons pas vos fourches candides !"

De M. Cadenat, cette phrase troublante :

"L'heure est enfin venue où tous les cerveaux des enfants du peuple auront droit d'aller s'asseoir sur les bancs des écoles !"

De M. Puech :

"Oui, mes chers collègues, ce néant où il n'y a rien..."

De M. Fournier cette définition du maréchal-ferrant :

"Un artiste qui revêt de plaques métalliques les extrémités digitales de nos vaillants quadrupèdes.

De M. Dejeante :

"Il faut, citoyens, nous serrer les coudes à l'intérieur comme nous nous les serrons à l'extérieur."

De M. Defarge, sénateur des Hautes-Alpes, dans une réunion publique à Manosque :

—Citoyens, mon dévouement vous est "acquerri."

—Acquis, mon ami, souffla quelqu'un.

—A qui ? continua-t-il d'une voix vibrante, mais à vous tous, citoyens !

Sans déroger, nous pourrions citer ce mot héroïque d'un nationaliste convaincu, canadien de naissance celui-là, le Dr X..., de Montréal, parlant de M. Bourassa, disait "Que son âme avait été assez grande pour chausser les bottes de Mercier."

VOYAGE PROMENADE LE DIMANCHE PAR LE VAPEUR IMPERIAL:

Pour St Sulpice, 60c; Lavaltrie, Lanoraie, Sorel et Berthier, 75c. Départ à 8.30 a.m. et retour vers 8 heures p. m. 58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974 Quai Bonsecours. Tél. Main, 3168.

194—n—v. s—éd.

COURS DE M. DE KERMENO

Cette année, les cours de M. de Kerméno ont été suivis par cent quatre-vingt-quinze étudiants ; cinquante et neuf ont obtenu leurs brevets. Voici les noms de ceux qui ont été heureux aux derniers examens :

Baccalauréat es sciences : M. Antoine Boileau.

Médecine : MM. Félix Délisle, Oscar Bourque, Avila Chabot, Edouard Millaire, reçus en sciences. MM. Léo Bélanger, Henri Larouche, Norbert Morin, reçus en lettres.

Pharmacie : MM. Ernest Allard, Ernest Balthazard, Philéas Paquin, Lucien Quesnel, Ubalde Vincent, Mlle Y. Gauthier.

Le cours de vacances commencera le 1er du mois d'août.

r

SIR ROBERT Burnett's GIN

"Est le premier pour la pureté."

A K

Le Savon "Baby's Own" est le Produit Parfait d'une Fabrication Scientifique . .

Odoriférant—absolument pur—économique. Aucune dépense ni aucun trouble ne sont épargnés pour le faire aussi parfait que possible. Des huiles végétales épurées le rendent tout spécialement propice à la peau, même la plus délicate.

Des parfums extraits de fleurs naturelles (de Grasse, France), lui donnent un arome délicat mais permanent. Cependant, à vous, il ne coûte pas cher.

Essayez le 'Talc Albert' Parfum de Violette et Antiseptique.

Demandez le Savon "Baby's Own" à votre fournisseur. Sans égal pour bébé et pour vous.

ALBERT SOAPS, LTD, MFRS, MONTREAL.

A

L'excellence des Conserves Canadiennes de Fruits et de Légumes, marque GAZELLE

est due en grande partie aux soins apportés dans le choix, l'inspection et la préparation de chaque fruit ou de chaque légume.
Nous garantissons absolument la pureté et la qualité des conserves marque "GAZELLE".

Légumes "Gazelle". — Tomates, Blé d'Inde, Pois Verts, "Early June, Petits Pois Verts Fins, Haricots Jaunes, (Golden Wax Beans), Haricots Verts (Refugee Green Beans).

Fruits "Gazelle". — Framboises, Fraises, Prunes "Greengage", Cerises rouges sans noyaux, Poires Bartlett, Pêches Jaunes "Crawford", Pommes.

Blé d'Inde "Gazelle"
Il possède toute la saveur délicieuse et crémeuse du bon blé d'inde mûr.

HUDON, HEBERT ET CIE, LTEE. . . MONTREAL.

A

CLARK'S OX TONGUE

A LA VILLE ! EN VILLEGIATURE !

La "LANGUE DE BŒUF CLARK" est un véritable régal.
Avec une "LANGUE DE BŒUF CLARK" dans votre panier de pique-nique vous n'aurez pas à craindre les critiques.
Un visiteur inattendu n'effraie plus quand on a une "LANGUE DE BŒUF CLARK" en réserve.
En ville comme à la campagne elle fournit un plat qui plaît au palais le plus raffiné et satisfait l'appétit le plus robuste.

WM. CLARK MFR. MONTREAL.

A ed

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR JOSEPH COMTOIS

Vous guérira infailliblement du RHUMATISME

Prix de la Bouteille $2.50

Pour vous convaincre de son efficacité, nous vous enverrons, sur réception de 15 centins, un échantillon suffisant de ce remède unique pour l'essayer. Circulaire gratuite envoyée sur demande.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Consultations à domicile ou par correspondance.

Dr Joseph Comtois, Spécialiste, 1636 Saint-Jacques, Montréal.

Dépôt à Québec: W. Brunet et Cie. A 211—2

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE ; - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE : $2,000,000

NOS MANDATS DE VOYAGES de $10 et $20, payables en tous pays sur endossement du bénéficiaire en présence de celui qui les paie, indiquent le montant d'argent à toucher en monnaie étrangère sans autre frais que le timbre-quittance là où il est légal ; servent à identifier le voyageur, le protègent contre le vol et se négocient en dehors des heures de banque.

ed

SAXE

HABILLEURS DE LA TETE AUX PIEDS

VENTE EXTRAORDINAIRE A ½ PRIX DE JUILLET

Tout est marqué en chiffres lisibles et à nos bas prix habituels.

Voyez les prix et payez exactement la moitié.

Complets de $10.00, pour . . .	$ 5.00
Complets de 12.00, pour . . .	6.00
Complets de 15.00, pour . . .	7.50
Complets de 18.00, pour . . .	9.00
Complets de 20.00, pour . . .	10.00
Complets de 25.00, pour . . .	12.50

La plus grande de toutes les Ventes à bon marché de Juillet

Des centaines de clients ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu pareilles valeurs auparavant

SAXE Magasin à Rayons de Vêtements, Chapeaux, Chaussures et Articles pour Hommes.

ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET ST LAURENT.

Collier's

Une Edition Canadienne

Publiée par un Editeur Canadien

Une revue hebdomadaire nationale répandue sur un territoire de quatre mille milles au Canada. Elle raconte et peint ce qui se passe au Canada. Ses articles et les choses qu'elle raconte sont *absolument véridiques*. Publiée par F. H. Gadsby, célèbre par : "On Parliament Hill" et "Gallery Clock."

Imprimée à Toronto

I2c

Politiques et industries canadiennes ; Canadiens, Canadiennes et événements canadiens—tels seront les principaux sujets du Canadian Collier's. Bonne matière à lire, véridique et impartiale—sa ligne de conduite en appellera aux Canadiens comme elle en a appelé aux Américains. Outre les sujets canadiens l'édition traitera des principaux sujets parus dans l'édition des Etats-Unis.

P. F. COLLIER & SON,
72-74 Bay Street Toronto

A

Chez tous les marchands de journaux

PIANOS MARTIN-ORME

AU SOMMET

L'instrument qui se fait des amis partout. Une occasion spéciale maintenant offerte ; caisse unie ; n'a jamais servi. Venez le voir. Paiements faciles.

H. A. Wilder & Co., 282 STE CATHERINE. RINE OUEST MONTREAL

7.8.10

AVENUE PAPINEAU

Homologation d'une ligne, sur les deux côtés, de la rue Lagauchetière à la rue Dorchester, pour l'agrandissement du square Papineau, dans le quartier Sainte-Marie de la Ville de Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par le ministère des avocats et conseils soussignés, présentera à la Cour Supérieure, pour le district de Montréal, dans la province de Québec, siégeant en cour de Pratique, en la chambre No 31, au Palais de Justice de cette ville, mardi, le 4e jour du mois d'août prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant que le plan homologué du quartier Sainte-Marie, dans la dite ville, soit modifié par l'homologation d'une ligne, des deux côtés de l'avenue Papineau, depuis la rue Lagauchetière jusqu'à la rue Dorchester, pour l'agrandissement du square Papineau. Le tout ainsi qu'indiqué au plan à être produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE, DAMPHOUSSE, JARRY ET BUTLER.

Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,
Montréal, 9 juillet 1908.

RUE SAINT-ANTOINE

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine, 4e section, de la rue de la Montagne à la rue Guy, dans le quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de répartition, dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé dans mon bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à lundi, le 20 juillet 1908, et que mardi, le 21 juillet 1908, à dix heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant ledit rôle de répartition.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 9 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district d'Iberville. — AVIS PUBLIC. — Je, soussigné, Hervey Guertin, cultivateur, de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, dit district, donne avis par les présentes et défends d'avancer à crédit à mon épouse, Dame Célina Huet, pour cause de désertion. Par suite, je ne reconnaîtrai ni paierai aucun compte par elle contracté à mon nom.

Saint-Bernard de Lacolle, ce vingt-neuvième jour de juin, mil neuf cent huit.—Signé, Hervey Guertin. Par ordre, J. U. A. Tremblay, notaire.

206—n

SUPERBE PIQUE-NIQUE A JOLIETTE

Suite de la première page

en or, gagné par Mlle H. Oakes ; 2e prix, 1 paire de statuettes en bronze, et 5 prix d'un abonnement au "Patron Gorcy" remporté par Mlles D. Brown et M. Crosman.

4e — Course de 100 verges, ouverte aux jeunes garçons de 16 ans. 1e prix, 1 hamac gagné par P. Gareau ; 2e prix, bâton de baseball et 1 baseball, par A. Joly.

5e — Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs de commerce en nouveautés de Montréal. 1er prix, un sac de voyage recouvert en cuir, gagné par A. Derome ; 2e prix, une sacoche automobile, remporté par B. Charbonneau ; 3e prix, 1 chapeau Buckley, donné par la maison Waldon Drouin et Cie, gagné par R. Millette.

Le concours du pot cassé a été gagné par Mlles Oakes, ayant comme prix, 1 service de brosses, montées sur ébène, et 2ème prix, 1 set casse-noix en argent, par Mlle Dumoulin.

LA PARTIE DE BASEBALL

qui fut jouée dans l'après-midi entre les marchands de nouveautés de Montréal et les marchands de Joliette fut des plus intéressantes. Finalement la victoire fut remportée par les Joliette avec le résultat de 10 à 11.

Un porte-cigares monté en or fut donné à chaque gagnant. M. J. A. Beaudry, le dévoué secrétaire géné-

M. T. P. Oaks, 1er vice-président de la section de Montréal de l'Association des marchands de nouveautés.

ral, agissait comme arbitre, et on lui présenta une urne en porcelaine avec gravure antique.

Le

COMITE DES JEUX

qui se composait de M. Eug. Desjardins, président, et de MM. Z. Arcand, E. Lamy, L. Oakes, J. O. Gareau, J. E. Bernard, H. Constantin, mérite des félicitations pour la parfaite organisation de leur programme respectif, car tout se passa avec un entrain remarquable.

Le comité de la musique et des danses, sous la présidence de M. J. P. Gervais eut également plein succès dans l'organisation de leur sauterie. Le programme d'amusements occupa la grande partie de la journée, mais il fut interrompu vers midi

POUR LE BANQUET

donné à l'hôtel Windsor de Joliette où plus de 50 convives y prirent part. Ce dîner fut présidé par M. W. U. Boivin, président de la section des marchands de nouveautés de Montréal, ayant à ses côtés M. J. A. Guilbault, pro-maire de la ville de Joliette, en l'absence du maire, et M. L. F. Hébert, président provincial ainsi que les nouveaux et anciens officiers de l'association générale.

A la fin du banquet, M. Boivin proposa la santé du roi. M. Ludger Gravel, de Montréal, y répondit.

La santé des invités et de la ville de Joliette fut répondue par M. J. A. Guilbault, pro-maire de Joliette, et les échevins Lapointe et Lavallée, de Montréal.

Santé des voyageurs de commerce: réponse par B. Charbonneau.

Santé des commis-marchands : réponse par J. Laverdure.

Santé du président des marchands de nouveautés: réponse par M. J. A. Beaudry.

Santé du président de l'association provinciale: réponse par L. F. Hébert.

Santé du président général: réponse par J. T. Watson.

Santé de la presse: réponse par M. Millette, représentant de la "Presse", et Chassé, de la "Patrie."

Santé des dames: réponse par Camille Barrette.

Après le banquet, des votes de remerciements au président furent adoptés. Dans l'après-midi les marchands de nouveautés de Joliette fermèrent leurs établissements et

M. E. Lamy, trésorier de la section de Montréal de l'Association des marchands de nouveautés. . . . ...

DONNERENT CONGE

à leurs employés, afin de leur permettre d'assister à la fête.

Il y avait foule sur le terrain d'amusements et jamais plus franche gaieté n'y régna. Dans le cours de la journée, un grand nombre de nos hôtes visitèrent les principaux établissements et édifices publics de notre ville. Nos distingués visiteurs nous quittèrent vers les six heures, tous contents et heureux de leur agréable séjour dans notre ville.

Comme clôture des fêtes, la fanfare de cette ville donna un concert, hier soir au parc Renaud, où plus de 2,000 personnes étaient présentes. Un grand nombre d'étrangers étaient demeurés à Joliette et purent être témoins d'une superbe soirée passée dans nos murs.

Le séjour des délégués de la convention des marchands détailleurs de la province de Québec parmi nous, pendant ces jours derniers, et la splendide fête champêtre d'hier

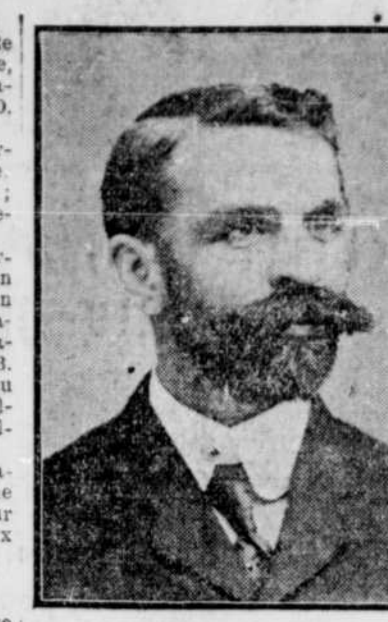

M. Eugène Desjardins, 2e vice-président de la section de Montréal de l'Association des marchands de nouveautés. . . . .

des marchands de nouveautés de Montréal, ont été d'un caractère remarquable de franche gaieté et de familiarité, et sera un bon souvenir pour tous ceux qui en furent témoins.

RAPPORTS ET RESOLUTIONS

Nous nous faisons un devoir de faire connaitre à nos lecteurs les intéressants rapports et les importantes résolutions que faute d'espace nous n'avons pu publier hier:

RAPPORT DU PRESIDENT

BUT DE L'ASSOCIATION. — Améliorer la position SOCIALE, POLITIQUE ET FINANCIERE, des Marchands détailleurs du Canada :

Avons-nous réalisé ces 3 points ?

Notre position sociale s'est améliorée d'une manière extraordinaire, et j'affirme, sans crainte d'être contredit, que le commerce de détail a fait connaissance avec lui-même, et après s'être compté, nous avons été étonnés de constater notre force et les ressources à notre disposition, et nos relations ont placé nos Marchands détailleurs du Canada, parmi nos hommes les plus en vue.

Nous avons eu des conférences données dans la ville de Montréal, qui ont été toute une révélation pour tout le monde et nous-mêmes. Je me permettrai de citer d'une manière toute spéciale, cette belle conférence donnée à l'Université Laval de Montréal, par notre secrétaire Général sur les Sociétés coopératives, qui lui a mérité les félicitations d'un auditoire des plus distingués de la ville Métropolitaine du Canada, et qui a mérité la publication dans plusieurs journaux de la province, et à Québec, notre Université Laval, par son savant directeur, a tellement bien compris la nécessité de stimuler l'ambition du commerce, qu'elle a appelé plusieurs de nos hommes d'affaires à donner des conférences, chacun dans sa branche respective, et a obtenu un immense succès ; la première sur l'industrie de la pulpe a été donnée par l'honorable M. Garneau, ancien marchand détailleur en nouveauté de la ville de Québec, aujourd'hui président de l'une des plus importantes compagnies du

M. A. Rouleau, secrétaire de la section de Montréal de l'Association des marchands de nouveautés.

Canada. Nous en avons eues sur les Assurances, sur le Tabac, les Banques, et tous, je suis heureux de le dire, ont obtenu de très beaux succès.

En politique, nous avons compris en nous conaissant, le rôle important que notre association a joué et doit jouer dans l'avenir ; dans la politique du Canada, presque toutes les lois passées dans nos législations, ont un but commercial, et quel intérêt avons-nous porté à toutes ces législations sensées être de la plus haute importance pour nous, commerçants du Canada ? loin de moi l'idée de faire de la politique dans cette circonstance, mais tout en remerciant nos législateurs et notre gouvernement d'avoir bien voulu fonder des écoles techniques et de Hautes Etudes Commerciales, choses dont nous connaissons la haute importance, pour en avoir souffert nous-mêmes, et je puis dire sans crainte d'être contredit, que tout le commerce, sans distinction, a été des plus heureux de cette décision du gouvernement. Cependant, je dois dire toute ma pensée sur la question politique, et dis que le commerce ne peut plus se laisser ignorer dans la coopération de nos gouvernements, et que nous n'avons pas la part qui nous est due ; nous avons vu longtemps, dans notre gouvernement à Québec, qu'une seule profession choisie par le représentant de la Couronne, et croyons devoir exprimer le regret de ne pas voir un homme d'affaires du département du trésor ou des travaux publics, et je crois que dans cette réunion, nous devrons demander à notre gouvernement de rendre justice au commerce sur ce point qui est de la plus haute importance pour le commerce du Canada.

La question de finance, elle parle par elle-même, et grâce à notre association notre commerce de détail a déjà vu plusieurs abus réformés qui lui ont été un grand secours dans la protection et dans l'amélioration des affaires, et ont fortement contribué à améliorer sa position ; il ne me suffira que de mentionner cette grande question qui est devenue universelle, et dont, grâce aux détailleurs du Canada, a été réglée d'une manière satisfaisante par le gouvernement fédéral (je veux parler des timbres de commerce).

La grande question des sociétés coopératives qui a failli causer de graves embarras aux marchands-détailleurs, puisqu'elle préparait la disparition de cette classe importante de notre commerce, et du même coup, portait un coup mortel aux marchands de gros de notre pays.

Le bill des pharmaciens, le bill des bijoutiers, etc., etc., qui grâce à la vigilance de nos officiers, ont réussi à obtenir des résultats des plus satisfaisants.

La question des licences a eu toute l'attention qu'elle méritait et a donné une protection à nos détailleurs qui sans notre association, n'aurait jamais été obtenue. Celle des colporteurs, question pleine d'actualité, puisqu'elle prive nos marchands de au moins vingt millions d'affaires par année, et qui est l'une des grandes causes des difficultés que le détailleur a à surmonter, et qui lui restreint le cercle de ses affaires, a aussi reçu l'attention de l'association et nous avons obtenu du gouvernement local toute la protection possible. Toute la grande difficulté réside dans la mise en exécution de nos lois des licences de colporteurs, et encore bien d'autres dont le temps me manque pour les énumérer.

Il me reste, Messieurs, encore quelques mots à ajouter avant de terminer ce long état pour une si jeune société; ce sont les questions maintenant en règlement et autres, que j'aurai l'honneur d'offrir à votre considération, dans le courant de nos délibérations. Je veux parler de la question du shortage, des protêts sur billets, traites, chèques, etc., aussi celle de forcer les banques à prendre au pair les chèques émis par l'une de leurs branches ou maison-chef dans le Canada. La prohibition du colportage dans notre pays, et aussi celle d'une grande fédération de tout le commerce du Canada, et j'ose espérer que notre association, que nous désirons tous voir prospère et grande, réussira à faire régler toutes ces grandes questions aux plus grands avantages de notre commerce, et mériter la reconnaissance de tous les hommes d'affaires du Canada.

(Signé) T. BELAND,
Président provincial.

Le rapport du secrétaire est aussi absolument intéressant et il se lit comme suit:

RAPPORT DE M. BEAUDRY

Montréal, 4 juillet 1908.

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Bureau Provincial.

En apparaissant devant vous aujourd'hui, je comprends plus que jamais la responsabilité qui m'incombe. Vous êtes sans doute anxieux de connaitre les résultats obtenus par l'entremise de notre association; vous êtes sans doute aussi anxieux de savoir si, dans le cours de l'année écoulée, nous avons fait quelques progrès. Je comprends ce désir de votre part, et qui est tout à fait légitime. Lorsque les conditions se modifient presque journellement et qu'elles deviennent de nature à affecter le bien-être et le confort de ceux engagés dans le commerce de détail, il devient nécessaire de se réunir et de s'interroger mutuellement à l'effet de savoir si chacun a fait son devoir et tout son devoir ; à l'effet de déterminer si les griefs dont nous avons à nous plaindre ne sont pas le résultat de quelque négligence de notre part. Il devient également nécessaire dans ces occasions de tracer notre ligne de conduite pour l'avenir. Les Marchands-Détailleurs sont une grande famille, et pour eux comme pour une famille privée, il est salutaire de se réunir une fois l'an pour se communiquer les succès obtenus dans le cours de l'année et pour s'aviser pour l'avenir.

Notre siècle est celui de l'organisation : les manufacturiers sont organisés, les Marchands de Gros sont organisés, les professions libérales sont aussi organisées, et pour obtenir justice et protéger nos droits, les Marchands-Détailleurs doivent aussi puissamment s'organiser. Il est inutile d'insister sur ce point, je sais que nous sommes tous convaincus de la nécessité de notre Association, mais ce qu'il faut faire, c'est encourager tout homme actif, énergique, sincère dans ses actions, et soucieux des intérêts de la communauté à prêter son concours pour continuer la marche progressive de notre association.

Nous avons augmenté en nombre, et en ce faisant nous avons également augmenté notre influence, et plus nous avons d'influence, plus il nous incombe de responsabilités, et plus nous devons agir avec prudence. Depuis quelques années nos voeux ont été favorablement considérés, en toutes matières législatives affectant les intérêts du commerce, et notre influence continuera à croître aussi longtemps que nous apporterons la sagesse, de la modération, ainsi que de la prudence dans nos délibérations.

Grâce à la campagne d'éducation entreprise et poursuivie par notre Association, nous voyons peu à peu disparaître cette concurrence aveugle et ignorante qui se pratiquait sous forme de réduction de prix. La concurrence saine et loyale est la vie du commerce et est certes nécessaire, mais cette concurrence doit plutôt tendre vers l'idéal, soit: meilleure qualité pour le même prix.

La question la plus importante qui se pose à notre considération en ce moment, est sans contredit la place que nous devons occuper dans le commerce. Jusqu'en ces derniers temps, il était pratiquement impossible de faire comprendre l'utilité du marchand-détailleur. Le manufacturier et le marchand de gros se gênaient peu d'entrer dans son domaine et de vendre directement aux consommateurs, ce qui obligeait aussi souvent que possible le marchand-détailleur à s'approvisionner à la source même de production, et c'est principalement de cet état de choses que sont nés tous les griefs dont nous avons à souffrir et le peu de satisfaction qui existait dans les relations entre le marchand de gros et le marchand-détailleur. Il est de l'intérêt du consommateur que le champ d'opération de chacun de ces facteurs soit définitivement fixé, et je dois dire qu'il a été de mon devoir et de mon privilège, pendant le terme écoulé, de discuter cette question avec les intéressés, soit en convention ou privément, et je suis convaincu qu'à moins d'entrevues avec les manufacturiers et les marchands de gros, il serait impossible d'arriver à une entente de nature à aider au développement du commerce et du pays.

Le système actuel de la distribution de la marchandise par l'entremise du manufacturier, du marchand de gros et du marchand détailleur est le résultat d'expérience pratique en matière d'économie commerciale, et malgré le préjudice qui semble exister en certains milieux, aucun système plus économique ne peut lui être substitué. Mais, à ce sujet, il devient de notre devoir d'en faire connaitre le mérite, non seulement au public, mais principalement à nos politiciens. Il est regrettable de constater qu'il y ait un si grand nombre de nos législateurs qui considèrent les questions au point de vue populaire plutôt qu'au point de vue du mérite.

A la dernière convention, une résolution avait été adoptée à l'effet d'empêcher certains manufacturiers d'augmenter le prix de leurs produits de manière à empêcher le marchand détailleur de faire son profit légitime, et dans plusieurs cas, il a été possible aux officiers fédéraux de notre Association d'obtenir des changements de la plus haute importance pour le détailleur. Grâce aux différentes requêtes présentées par notre association, il est aussi à constater que les ventes aux consommateurs par les marchands de gros, sans être complètement éliminées, ont pour le moins beaucoup diminué, et ceci, principalement dans le commerce d'épiceries et de nouveautés.

Les principales questions dont l'Association a eu à s'occuper durant le cours de l'année écoulée sont, d'abord "L'Acte constituant les sociétés coopératives et industrielles". Le but de cet acte était de permettre et d'encourager la formation de sociétés coopératives parmi les classes ouvrières et agricoles. Cette mesure a d'abord été introduite l'an dernier, par M. F. D. Monk, M. P., et a été l'objet d'une enquête par un comité spécialement appointé par la Chambre des Communes. Ce comité a fait, l'an dernier, un rapport favorable à la Chambre, mais comme la session était à ce moment très avancée, cette mesure n'a pas été définitivement adoptée l'an dernier.

Durant la présente session, cette mesure a de nouveau été introduite par M. Monk et a par la suite été prise comme mesure du gouvernement et a été adoptée par la Chambre des Communes. Elle a aussi été l'objet d'une vive discussion au Sénat où l'association lui a fait une vigoureuse opposition. C'est au cours de ces diverses discussions que nos hommes publics ont fait les déclarations dont copie vous a été communiquée, et comme vous avez pu le constater, ces déclarations sont une injustice, même une insulte à l'adresse des marchands-détailleurs et que nous avons grandement ressentie. Nous avons l'assurance cependant que cette mesure sera définitivement renvoyée.

Les amendements proposés à l'article 498 du Code Criminel, qui auront pour effet d'accorder aux marchands les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissent les classes ouvrières, ont été l'objet de beaucoup de travail de la part de notre association, et malgré que ces amendements n'aient pas encore été définitivement adoptés, nous sommes en mesure d'espérer qu'ils le seront très prochainement. Ce bill a été introduit à la Chambre des Communes, par M. Honoré Gervais, député de St Jacques, Montréal, qui, en chaque occasion, a été le défenseur des intérêts du commerce de détail.

Pour les raisons que chacun d'entre vous connait sans doute, il y a eu très peu de législations privées cette année, pour cause d'obstruction faite aux mesures du gouvernement, et nous avons l'assurance que si la Chambre n'ajourne pas d'ici au 18 courant, notre bill sera pris en considération, aussitôt après l'ajournement temporaire à l'occasion des fêtes du tricentenaire.

Le bill concernant la Marque des Objets en or et en argent a aussi été la cause de beaucoup de travail et d'attention de la part de notre Association. Nous avons réussi l'an dernier à en empêcher l'opération par le fait qu'il était défectueux aux intérêts des bijoutiers en détail, et après avoir eu plusieurs assemblées et conférences avec les manufacturiers et les marchands de gros sur les points en litige, nous en sommes arrivés à une entente sur un projet de bill qui a été dernièrement présenté de nouveau et adopté par le sénat, et sans doute qu'il recevra également la sanction de la Chambre des Communes. Cette législation est d'un intérêt considérable pour le consommateur et aussi pour le marchand.

Nous nous sommes également occupés de certains amendements apportés à la loi des licences de la Province de Québec en ce qui concerne le colportage. Nous avons obtenu que la licence des colporteurs soit d'abord fixée à la somme de $50 pour chaque district, plus $50 par voiture, et pour ceux qui désirent colporter dans les villes de Québec et de Montréal, un droit additionnel de $100.00. Nous avons obtenu du Percepteur du Revenu de la Province, le pouvoir de faire autoriser dans chaque ville, village ou municipalité, un ou plusieurs marchands qui auront le droit de demander et d'exiger la production de la licence de chaque colporteur, et à défaut de quoi, de pouvoir arrêter tel colporteur et saisir son butin. Ceci aura pour effet de permettre maintenant à l'association ou aux marchands d'adopter des mesures qu'ils jugeront à propos ou nécessaires pour se protéger contre ce fléau des colporteurs.

Le bill des médecines brevetées qui avait été introduit, l'an dernier, a aussi été l'objet d'une étude spéciale de la part de notre association, et grâce à l'opposition que nous lui avons faite, ce bill n'a pas été pris en considération à la dernière session, et celui qui a été introduit à la présente session est tellement modifié qu'il ne concerne que les médecines dont les noms ne sont pas insérés dans la Pharmacopée.

Nous avons aussi fortement travaillé à l'organisation des nouvelles succursales de notre association et à augmenter le nombre de nos membres ; ces résultats vous seront communiqués dans le rapport financier. J'ose espérer que ces quelques considérations seront suffisantes pour vous convaincre de la nécessité de notre association et vous encourager à la supporter volontairement. Ceci est un point sur lequel je désire insister plus particulièrement. Le côté financier de notre association semble être le côté difficile. Il est pourtant de la plus haute importance que notre association soit exclusivement supportée par les marchands-détailleurs ; nous devons rester indépendants de toute influence extérieure. Nous ne devons pas nous attendre à ce que d'autres que nous-mêmes travaillent dans nos intérêts, mais j'ose espérer que lorsque cette convention ajournera, il aura été possible aux délégués présents de trouver un moyen pratique de placer notre association sur des bases financières solides. Que l'on se convaincra que dans l'organisation seule repose le redressement de nos griffes plus tôt nous feront cette organisation puissante, plus tôt nous pourrons supprimer nos difficultés. C'est à nous de décider si cette organisation doit être languissante, indécise, inactive et souffrante d'anémie financière, ou si elle doit être vigoureuse, active, énergique, prospère et toujours prête à livrer bataille à quiconque veut nous imposer des mesures injustes.

Notre mission a plus d'un but, tout en travaillant à protéger nos droits, nous travaillons en même temps à protéger le public et l'empêchons d'être exploité par des faiseurs toujours prêts à promettre, mais rarement prêts à tenir parole. Nous sommes opposés à toute méthode trompeuse et frauduleuse qui se présente sous toutes les formes, mais le plus souvent sous forme de philanthropie ou de charité. Nous faisons largement notre part de propagande d'éducation par laquelle les hommes fraternisent et éprouvent plus de sympathie les uns pour les autres. Nous avons raison d'être fiers de notre association, mais une grande responsabilité se rattache à cette influence et à cette force. Si une poignée de bons travailleurs a pu produire des résultats aussi bienfaisants que ceux qui ont été obtenus, combien davantage ne pourrait-on pas accomplir si les marchands voulaient se donner la main pour encourager ce grand mouvement humanitaire qui proclame la confraternité chez les hommes et par laquelle le monde devient meilleur.

Que notre devise soit loyauté. Que chacun des membres de notre association soit confiant, que ceux qui travaillent d'une manière indépendante le fasse dans un but honnête. Que l'on s'anime de cet esprit de charité et de sincérité et que l'on soit fidèle à notre association. Voici les quelques avis que je soumets à votre considération : Organisation, protection et unité d'objet. L'Association des Marchands-Détailleurs pour le marchand-détailleur qu'il soutient dominera luimême, et en ce faisant, il fera preuve d'un patriotisme éclairé en faisant sa part pour aider au développement du pays et rendre meilleurs ceux qui y vivent.

(Signé)
J. A. U. BEAUDRY.
Sec.-Prov.

LES RESOLUTIONS ADOPTEES A LA CONVENTION DES MARCHANDS - DETAILLEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

1ère—LE COLPORTAGE

Malgré les changements apportés à la loi des licences de la province de Québec concernant le colportage, cette convention est d'opinion qu'il serait dans l'intérêt et du consommateur et du commerce, si la licence des colporteurs était de nouveau amendée, et que les officiers du bureau provincial soient requis de faire les démarches nécessaires à la prochaine session de la Législature pour que la licence des colporteurs soit fixée à un minimum de $200.

2ème — LES SOCIETES COOPERATIVES

Que cette convention désire de nouveau exprimer qu'elle est fortement opposée à ce que des privilèges spéciaux soient accordés par les différentes législatures où le gouvernement fédéral à l'effet d'encourager ou d'aider la formation des Sociétés Coopératives, et que cette convention fasse tout en son possible pour faire connaitre au public les raisons pour lesquelles les systèmes coopératifs ne sont pas dans l'intérêt du public ni des consommateurs.

2e — AMENDEMENTS AU CODE CRIMINEL

Que cette convention demande à réaffirmer l'opinion déjà exprimée aux conventions précédentes et se déclare en faveur de ces amendements proposés au Code Criminel, à l'effet d'accorder aux marchands les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissent les classes ouvrières, et nous demandons au gouvernement fédéral de bien vouloir adopter ces amendements à la prochaine session.

4e — PESANTEUR DES POCHES DE PATATES

Que cette convention est d'opinion que lorsque les patates sont vendues en poches, celles-ci doivent contenir au moins 75 livres et que le Bureau Fédéral soit requis de faire amender l'acte en conséquence.

5e. — AMENDEMENTS POUR LA MARQUE DES MARCHANDISES EN OR OU ARGENT.

Que nous désirons endosser l'action prise par le Bureau Exécutif, à l'effet d'assurer l'adoption, des amendements concernant la marque des marchandises en or ou en argent, de manière à protéger les intérêts du public et aussi des bijoutiers en détail.

6e. — MARCHANDISES SECHES

Attendu que les membres de la section des marchands de nouveautés des différentes parties du Canada souffrent beaucoup du fait que les marchandises qu'ils achètent ne mesurent pas la quantité marquée et pour laquelle elles sont facturées, il est de l'intérêt de cette convention, de prendre une action quelconque sur ce sujet, et d'aviser au moyen à prendre pour enrayer ce mal qui cause une perte financière considérable aux marchands.

7e. — LES MEDECINES PATENTEES.

Que cette convention endosse l'action prise par les officiers exécutifs du bureau provincial et fédéral dans les efforts qu'ils ont tentés pour empêcher la taxe spéciale d'être imposée sur les médecines brevetées, et que ses officiers soient autorisés à opposer la même législation au cas où quelqu'un essaierait de la faire ressusciter.

8e. — TELEPHONES AUTOMATIQUES.

Que cette convention est d'opinion que les marchands-détailleurs de cette province ne reçoivent pas suffisamment de percentage sur les téléphones automatiques placés dans leurs magasins, et demande aux officiers exécutifs provinciaux de voir les compagnies de téléphone, et tâche d'obtenir un percentage plus considérable.

9e. — LES JOURNAUX.

Que cette convention est d'opinion que l'on devrait faire des efforts pour faire connaitre au public par l'entremise des journaux, les services rendus par les marchands-détailleurs, et que les officiers exécutifs voient à ce que des articles dans ce sens leur soient procurés.

10e. — LE SYSTEME DE REFERENCES.

Que cette convention reconnait l'importance du système de référence pour le crédit, tel qu'organisé par l'Association et recommande à toutes les succursales d'en faire usage, car plus l'usage en sera répandu, plus il sera en mesure de rendre service aux marchands.

11e. — SYSTEME D'EXPEDITION DES PAQUETS PAR LA POSTE.

Que cette Convention désire réaffirmer l'opinion déjà exprimée qu'elle s'oppose à l'introduction de toute législation favorisant la distribution des paquets par la poste, car ce système aura pour effet de faire bénéficier les maisons faisant affaires par la poste, au détriment des marchands locaux, et les Officiers Exécutifs devront être autorisés à faire une vigoureuse opposition à toutes législations qui pourraient être introduites en ce sens.

12e. — LES ASSOCIATIONS SEPAREES.

Que cette Convention est d'opinion que les Officiers Exécutifs devraient avoir des entrevues avec les différentes associations indépendantes, dans le but de les intéresser à joindre les rangs de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada, car il n'est pas juste que notre Association supporte à elle seule les frais ou le coût de toutes les législations dont bénéficieront ces associations sans contribuer aux dépenses.

13e. — BUREAU DE COMMERCE

Que cette Convention est d'opinion qu'il serait dans l'intérêt du commerce, si un bureau composé de représentants de l'Association des Manufacturiers, de représentants de l'Association des Marchands de Gros et de représentants de l'Association des Marchands Détailleurs, était formé dans le but de discuter les questions intéressant ces divers corps, et que le Bureau Fédéral soit requis de préparer quelque chose en ce sens.

14e.—FAUSES REPRESENTATIONS DANS LES ANNONCES.

Que cette Convention est d'opinion que le Bureau Fédéral de cette Association devrait faire amender le Code Criminel à l'effet d'empêcher que la marchandise soit représentée faussement soit dans les annonces des journaux, des catalogues ou de toute autre manière.

15e. — POIDS ET MESURE

Que cette convention est d'opinion que le système actuel de charger aux marchands détailleurs une taxe pour l'inspection des poids et mesures est injustifiable, et nous insistons auprès du bureau fédéral pour qu'il s'adresse à la prochaine session afin que cette taxe soit abolie.

16e — LES OFFICIERS DES COMPAGNIES INCORPOREES

Que cette convention est d'opinion que la loi devrait être amendée de manière à ce que les officiers des compagnies incorporées soient tenus criminellement responsables des actes de sa compagnie, de la même manière que les individus sont tenus criminellement responsables de leurs actes, et que le bureau fédéral soit requis de faire amender la loi en ce sens à la prochaine session du parlement fédéral.

17e. — LE JOURNAL DES MARCHANDS DETAILLEURS

Que cette convention reconnait l'importance et l'utilité de notre organe oficiel "Le Journal des Marchands Détailleurs." Nous sommes fiers des progrès accomplis pendant le cours de l'année, notre journal est mieux fait et plus intéressant, et nous apprécierons aussi le patronage qui veulent bien lui accorder les annonceurs. Nous recommandons à nos membres autant que possible d'encourager de préférence les maisons qui annoncent dans ces colonnes. Nous recommandons à tous nos présidents et à chacune de nos succursales d'attirer l'attention des membres à chaque assemblée mensuelle sur la valeur de cette résolution.

18e — COLLECTION DES PETITS MONTANTS

Que cette convention reconnait qu'il serait dans l'intérêt du commerce, et du public, si l'on parvenait à obtenir la formation de tribunaux commerciaux qui permettraient la collection des comptes minimes à peu de frais, et que les officiers provinciaux soient chargés de faire amender la loi en ce sens à la prochaine session du parlement provincial.

NOTRE CONCOURS QUEBEC-SAGUENAY

Suite de la première page

quelle date ils désirent faire le voyage. Nous nous empresserons de leur remettre leur billet de passage, de prendre tous les arrangements nécessaires pour qu'ils puissent voyager avec tout le confort possible.

Nous réserverons également des billets pour ceux des parents et des amis qui voudront accompagner les vainqueurs — au prix de $24.00 pour le voyage aller et retour. Ceci comprend le transport, la cabine, les repas à bord pendant tout le voyage et le privilège d'arrêter à Québec pour les fêtes du troisième centenaire au retour du Saguenay. Nous réserverons également des billets, au même prix, pour ceux des concurrents qui, non sortis vainqueurs du concours, désireraient faire quand même le voyage. Les uns et les autres devront nous envoyer leurs noms, faire un dépôt de $5.00 à la "Presse" pour chaque billet réservé, et payer la balance $19, le jour du départ ou quand le billet sera remis.

Nos comptons sur 200 excursionnistes à chacun des deux voyages.

C'est le désir de la "Presse" et des propriétaires des magasins participant aux concours que les vainqueurs, leurs parents et leurs amis fassent ensemble l'excursion la plus belle et la plus joyeuse de l'année.

A bord des magnifiques vapeurs de la compagnie Richelieu et Ontario, les excursionnistes auront tout le confort désirable.

Voici la liste corrigée des candidats et la position qu'ils occupaient respectivement hier soir.

CANDIDATS DE LA "PRESSE"

Wilfrid Lachapelle, Mlle Maria Sauvé, Avila Belisle, D. Giroux, J. O. Lévesque, Joseph Messier, J. N. Lussier, Georges Hébert, Germaine Dubreuil, Henry Varmette, J. O. Pinault, A. Cordeau, Anselme Houle, Nicolas Lefebvre, Alex. Nadeau, S. Boileau, Octave Prevost, Trefflé Tremblay, A. Parent, W. Villemur, J. Allan Bray, Louis Morin, Ozias Hébert, Mme Laura Côté, Joseph Caron, J. Albert Martin, A. A. Deland, Mme A. Bernard, Médéric Perras, Paul Comeau, L. G. Therrien, L. S. Malo, D. Rochon, J. P. E. Hébert, Xavier Duchesne, Joseph Ménard, Irène Lauzon, Mlle G. Laperrière, Alfred Caron, Arthur Dupay, Edmond Crevier, L. A. Charbonneau, E. Bisaillon, Joseph Grenier, F. X. St Charles, J. C. Rouleau, Ephrem Maillot, E. Manseau, Mlle G. A. Parent, Mlle A. Bolduc, Mlle N. Hurteau, Emile Brunet, Arthur Richer, Israël Larochel, Edmond Poulin, H. Sautier, Laura Lafrance, Ludger Daigle, de Jean April, Armand Cardinal, Laura Sicotte, Louis Quintal, Titre Verville, Ovide Lalonde, Julie Goudreau, Virginie Chabot, Rosario Verdon, Mlle Emma Riel, Mlle L. Boileau, Mme E. Cinq-Mars, Georges Bélair, Mlle A. Lapierre, C. B. Desrochers, Victor Roy, Antorio Couture, Mlle F. Brunet, Virginie Vallerand, Chas. Bérubé, Alex. Turcot, Mme E. Leclerc, Yvonne Monastesse, Ernest Huard, Mlle M. L. Lapierre, Chas. Leclaire, Jean M. Martineau, Mlle A. Ouellette, P. Mainville, et autres.

CANDIDATS CHEZ SCROGGIE

A. Boilard, Mme H. Thayer, Emile Brunet, J. C. Ruxton, Mlle S. Gouch, F. Richardson, Eugène Charbonneau, James Purcell, J. O. Lévesque, E. Manseau, Mlle G. A. Parent, A. Cordeau, N. McKay, Wilfrid Villemur, Mlle N. Murphy, Mlle Alice Dubreuil, Mlle Alma Dubreuil, Lue Vaillant, Mlle E. Smith, Mlle A. Allard, Mlle Annie Wright, Horace Hartnett, Chas. Leclaire, Mlle Laporte, Mlle F. Brunet, Mme J. Fiset, Virginie Chabot, Mme E. Cinq-Mars, S. Blain, J. Albert Martin, Paul Comeau, Alma Villeneuve, Laura Sicotte, H. Bruce, Mlle C. Seebold, J. Allan Bray, Mme L. Moineau, Mme Nelson, Mlle Bertrand, Frank Beck, Nws. J. Rose, Mme Wm Bark, Walter Gaynor, Joseph Riel, Mlle S. M. McDonald, Mrs C. G. Crilly, Edward Crevier, Mlle A. Ferguson, Mlle F. Grace, Frank Larabee, Mlle J. Lesage, M. Malo, Mlle A. Friedman, Mlle J. McKean, M. Laurendeau, J. W. I. Rice et plusieurs autres.

CANDIDATS CHEZ DUPUIS FRERES

Edouard Houde, Mme E. Houde, A. Lauzon, Mme Godin, M. R. Rochon, Mlle Maria Sauvé, E. Ostigny, Paul Arsenault, R. O. Bigué, Arthur Richer, Alex. Nadeau, Mme N. Murphy, N. J. Brown, Percy Cuvier, Mlle Alice Dubreuil, A. H. Deland, Mme X. Rouleau, Mlle J. Depocas, H. Quintal, W. Villemur, M. E. Thayer, P. Moussette, Mlle A. Biron, Paul Comeau, Mlle B. Morin, J. Allan Bray, Mme E. Cinq-Mars, Mme D. Brouillet, Mlle V. Chabot, Adonias Bemard, Mlle A. Bolduc, H. Desjardins, A. Cordeau, Emile Brunet, Octave Prévost, Mlle G. Laperrière, Mlle L. Sicotte, M. Christo,

CANDIDATS CHEZ J. ET P. DAVIGNON

H. Bruce et autres R. H. Brière, E. Courville, A. Commire, J. A. Forand, Willie Martel, M. White, Percy Cuvier, Mlle N. Murphy, H. Bruce et autres.

CANDIDATS CHEZ F .LAPOINTE

Nap. Terreault, E. Drapeau, Aldéric Lacouture, Wm. Keyser, Mme J. Robert, Adélard Patry, Jos. Lamarche, E. Durocher, Mme Cadieux, Mme J. Trudeau, Mme Champagne, Mme J. Lessard, Michaël McAvoy, Dan. Daigneault, Charles Kelly, V. Giroux, J. Leblond, J. S. S. Gamache, Révd. J. A. Bourassa, J. E. Giguère, J. Bonneville, Mme E. Dussault, Ovide Baril, O. B. H. Maillé, M. Meloche, Mme Gauthier, J. E. Lagacé, Mlle Léontine Meunier, H. Gariépy, A. Desjardins, J. A. Ménard, M. J. Daigneault, A. Bleau, Raymond Doray, F. X. Côté, F. X. Benoit, A. Goyer, H. Bastien, J. Dubeau, Avila Lecompte, Frs. Gauthier, Arthur Dubé, Adjutor Lavoie, Révd. Soeurs Providence, P. Panneton, J. C. Bertrand, H. Emond, Jos. Levesque, Jos. Tanguay Avila Lecompte, C. A. Desjardy, J. A. Guénard, L. Strasbourg, Jos Lévesque, James McClary, H. Blanchard, Joseph Deck, Dr R. Doray, Adolphe Larose, J. Beauchamp, Mme Bergeron, Mme Guérin, Dr Dupuis, J. St Louis, J. McCommon, O. E. Collette, J. B. Renaud, Mme Chevrier, Achile Provost, J. Brulé, Désiré Gauthier, Mme J. Leclerc, Wilfrid Mercier, H. Blais, E. Houle, J. A. Dumouchel, J. B. Paré, J. B. Labonté, A. Garceau, B. Sanscartier, D. L. Collette, J. Corriveau, Jérémie Gagnon, J. Cartier, J. Bissonnette, Théo. Daigneault, B. Houlzet, A. E. Birtles, J. Lanouette, Pierre Latour, George Madison, J. Durocher, William Sylvain, J. Giroux, W. Kirk, Joseph Dick, J. A. Dumouchel, Ernest Rioux, A. Caron, H. Pauzé, W. Wyllie, Arthur Goyette, Philias Gougeon, Jos. Desrochers, George Legros, O. Tessier, Ferd. Sarrazin, M. G. Ecrément, Pierre Ostiguy, N. Maynard, Paul Charest, Norbert Desormeaux, A. H. Ross, H. Raymond, W. Millen, Olivier Limoges, C. A. Dufour, Pierre Latour, C. Annan, L. Girard, John Craig, Wm. Picard, J. Chouinard, I. E. Parent, Albert Dumouchel, Mme J. Barsalou, L. E. Dorion, Mme J. Bilodeau, Noé Simoneau, Mme J. Sirois, Médéric Hébert, Dr A. L. Dupont, A. Plon, A. Dupras, David Lamont, Wm. Scott, Eugène Paquin, William Aubé, J. Latour, Dr G. Latour, H. W. Lévesque, Mme W. Farlane, L. O. Vandal, J. E. Desrochers, F. Parent, J. Gauvin, I. McKeown, N. Charron, J. Tétreault, Alex. Jodouin, E. Crevier, J. Lafrenière, W. Cody, Percy Douglass, A. Dussault.

LES NOTRES

New York, 10 — Clarence J. McQuaid, de Montréal, Qué., a été, hier, élu membre du bureau de direction de la "Tri-City Railway and Light Company."

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER d'expérience arrivé de France depuis trois mois, demande place de compagnon, ville ou campagne. S'adresser chez M. Ménard, 284 Saint-Timothée. 210—6

BOULANGER ayant 5 ans d'expérience, désire emploi à la campagne. S'adresser à Joseph Dandurand, Valleyfield, Qué. 210—3

COUPLE marié, sans enfants, demande de place, ville ou campagne, homme, cuisinier, jardinier ; femme, pour le ménage, pouvant fournir bonnes références. E. Martin, 1864 Labelle. 211—2

DEUX FRERES électriciens demandent ouvrage à l'année. Font n'importe quelle sorte de placement, intérieur et extérieur. Placement, réparations moteurs, parlent les deux langues. S'adresser boite No 153, à Longueuil. 209—4

FEMME demande ouvrage tel que lavage de linge à la douzaine, au morceau ; rideaux mis à neuf; lave le linge sans être repassé ; ouvrage soigné. On porte et on va chercher à domicile. Est 5605, 2113 Saint-Hubert. 209-3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée en s'adressant 119 rue Christophe Colomb. 209—3

FEMME âgée demande une place dans une petite famille, pour faire la cuisine, avec références. 471 Dorchester Est. 211—3

FEMMES DE JOURNEES — Vous trouverez deux femmes de journée, au No 82 Sanguinet.

FEMME— On trouvera une bonne femme de journée pour ouvrage général. 357A avenue Papineau. 211—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez une garde-malade d'expérience, parlant les deux langues, références. 296 Saint-Timothée, près Sainte-Catherine. 211—3

GARDIEN DE NUIT — Homme âgé demande emploi comme gardien de nuit. S'adresser 31 Hogan. 211—3

HOMME sobre, honnête et actif, connait anglais et français, aimerait à prendre soin des chevaux pour famille privée ou autre charge de confiance. S'adresser 496 rue Cadieux. 209-3

JEUNE HOMME connaissant parfaitement anglais, français, tenue des livres, excellente main, demande position quelconque. Fournira références. Adresse : Joannès, 157 Beaudoin. 210—3

JEUNE FILLE, sténographe-clavigraphiste, musicienne, ayant un peu d'expérience dans les bureaux, pouvant donner références, demande position immédiate. Ecrire casier 197 la "Presse." 210—3

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vézina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes-tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 197—26

MENUISIER ayant besoin de travailler, demande emploi quelconque à gages raisonnables. S'adresser Succ. 11, 278 Craig Est. 211—3

MODISTE —Première modiste demande de ouvrage chez elle ou chez les dames. Ouvrage garanti. Prix modéré. Ecrire Mme Marchessault, 1 avenue Viger. 211—3

SACRISTAIN — Un homme demande emploi comme sacristain, portier ou comme maître de chapelle, fournira de bonnes recommandations. Ecrire J. B. J. Gagnon, boite 28, Champlain, N. Y. 211—5

ELEVES DEMANDES

COURS DES VACANCES — Institut Sténographique et Commercial Elle, 490 rue Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie Elle, celle que tous apprennent en deux mois, comptabilité pratique, conversation anglaise. Réduction de 40 pour cent cette semaine. Position positivement assurée. Anciens élèves, demandez vos diplômes. 207—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 206—12

ELEVES DEMANDES — La télégraphie est, sans conteste, le champ d'action le plus fertile pour la moyenne des jeunes gens d'aujourd'hui. Pour y entrer il suffit d'une instruction ordinaire et d'une minime dépense d'argent pour apprendre. A notre école la télégraphie s'apprend aisément et promptement et une fois que vous la possédez bien nous vous garantissons une position et vos services seront toujours reçus. L'expansion énorme des chemins de fer actuellement, l'installation du système dit "block" sur les chemins de fer, exigent beaucoup de télégraphistes et a accentué la demande de télégraphistes. L'époque est propice pour un jeune homme de moyens limités et un entraînement préliminaire n'est pas requis pour entrer dans la cararrière rémunératrice de télégraphiste. Vous désirez ce qu'il y a de mieux; en conséquence, venez, écrivez ou téléphonez-nous aujourd'hui pour obtenir des renseignements sur notre proposition spéciale. Classes du jour et du soir ouvertes tout l'été; bureau ouvert tard dans la soirée. Ecole de Télégraphie Moon, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Uptown 3005. 210—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle, Anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne parfaitement l'anglais, enfants ou adultes. Progrès rapides, termes modérés. 330 Saint-Denis. 211—3

HOMME GARCONS DEMANDES

AUX RELIEURS — On demande des relieurs de livres blancs. S'adresser immédiatement à Manfact. Stationers Co. 13 rue Cathédral. 210—2

APPRENTI — On demande un apprenti barbier d'une couple d'années d'expérience, immédiatement. S'adresser No 459 rue Inspecteur. W. Carter.

BARBIER demandé, place permanente, aussi un autre pour la journée de samedi. S'adresser 914 rue Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. S'adresser à J. Cazeneuve, hôtel Stanley, 135 rue Windsor.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, heures courtes. S'adresser à F. X. Pouliot, 65 rue Saint-Sulpice.

BARBIER — On demande pour samedi un bon barbier parlant anglais et français, heures courtes. S'adresser 110 rue Windsor.

BARBIER — On demande un compagnon barbier, sobre. S'adresser 1074 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bons gages. S'adresser 1225 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. $4.00 pour la journée. 808 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un bon barbier pour demain. Bons gages, 786 avenue Mont-Royal.

BARBIER — On demande immédiatement un barbier sobre. Place permanente, heures courtes. S'adresser A. Farly, 96A Désery, Hochelaga.

BARBIER — On demande un apprenti barbier et aussi un barbier, place permanente. S'adresser 310 rue Centre, Pointe Saint-Charles.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de samedi seulement, $4.00. S'adresser 55 Fairmount.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 547 Visitation, près Ontario.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi, bons gages. S'adresser 536 Ontario Est, près Amherst.

BARBIER — On demande un barbier ainsi qu'un apprenti barbier, pour samedi. S'adresser 580 Ontario Est.

COMMIS — On demande deux jeunes commis actifs, parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches. S'adresser E. Côté, 1413 rue Sainte-Catherine Est. 210-2

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour l'épicerie, parlant les deux langues. S'adresser 224 Ste Catherine Ouest. O. Gratton. 210—2

COUPEURS de fourrures de première classe demandés pour gros ouvrage. S'adresser Boulter, Waugh and Co., Ltd., 57 rue Saint-Pierre. 211—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience, dans la mercerie. S'adresser Renaud et Cie, 77 et 79 St Laurent.

CUISINIER — On demande un cuisinier de première classe à l'hôtel Péloquin, Ahuntsic. Est 4711, ring 2.

CHARRETIER — On demande un bon charretier parlant anglais et français pour un magasin de grains. S'adresser avec références, 1195 blvd St Laurent.

COMPTABLE demandé, grande expérience, pour prendre charge bureau, maison d'importation chapeaux, fourrures, correspondances anglaise, française, doit être bon financier. S'adresser de votre écriture, références, expérience, salaire exigé. Bel avenir pour celui capable remplir charge. Ecrire casier 211 la "Presse". 211—2

COUTURIER — On demande un bon couturier, parlant les deux langues préféré, pour Shawinigan Falls. S'adresser à 196 McGill.

ETUDIANT PHARMACIE — On demande un commis pharmacien, de 2 ou 3 ans d'expérience. S'adresser par lettre, Casier, 209 la "Presse." 211—2

FORGERON — On demande un bon forgeron pour voitures. S'adresser A. Taillefer, 667 Saint-Paul. 211—2

FORGERON — On demande un forgeron général, avec références. S'adresser 78 Fulford, quartier Sainte-Cunégonde.

GARCON

Garçon actif demandé dans la salle du coupage des chemises, de préférence un accoutumé à réparer. Se présenter immédiatement Crescent Mfg Co. Ltd, 2 des Inspecteurs. 210 —2 F

GARCON demandé pour un magasin de meubles. Doit parler anglais et français. S'adresser immédiatement Gordon Bros., 1446 boulevard Saint-Laurent.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest. Montréal. 2—n

HOMMES — On demande immédiatement des hommes à salaire et les dépenses. Un bon homme dans chaque localité, avec voiture, et capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécialités garanties pour animaux et volailles. Pas nécessaire d'avoir de l'expérience ; nous vous préparons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins, Manufacturing Co., London, Ont. 207—6

HOMMES — On demande des hommes, bonne vue, moins de 30 ans, plus de 145 livres, comme serre-freins et chauffeurs sur les chemins de fer de ce pays. Pas nécessaire d'être expérimenté. Salaire $75 à $100 par mois; deviennent conducteur ou mécanicien. $150 à $200 par mois. S'adresser 518 rue Sainte-Catherine Ouest, chambre 105, 2e étage, Montréal. 208—6

HOMMES OU FEMMES — Nous avons de l'ouvrage à donner aux hommes, femmes ou filles, à la ville, comme à la campagne; ouvrage qui ne demande pas d'expérience, pouvant rapporter $10 à $15 par semaine. Adressez: E. Guyon et Cie, Boite 446, Montréal, Québec. 208—6

HOMME — On demande un homme d'écurie pour avoir soin d'une petite écurie de chevaux de travail, doit être compétent et recommandé. Doit parler anglais et français. Ecrire en mentionnant son âge et son expérience, à casier 224 la "Presse".

HOMME — On demande un homme d'expérience pour ouvrage général dans un restaurant, il devra avoir de bonnes recommandations. S'adresser 203 McGill.

JEUNES GENS capables demandés pour se qualifier comme chauffeurs et serre-freins de locomotives. Emploi garanti. S'adresser chambre 3, 141 rue St Pierre. Ouvert le soir. 203—n

JEUNES GENS DEMANDES — Jeunes gens, si vous vous présentez d'ici au 15 de ce mois, nous vous donnerons un cours de télégraphie et d'ouvrage de chemin de fer pour $25.00 comptant. Prix régulier $50.00. Nous avons placé encore 5 jeunes gens la semaine dernière. Adressez-vous tout de suit à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est, bâtisse la "Patrie", Montréal. 206—6

JEUNES GENS demandés de suite, pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Cours, jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 206—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour servir à une fontaine à soda. Doit être vif. S'adresser à la pharmacie Lyons, 8 rue Bleury.

JEUNE HOMME — On demande immédiatement un jeune homme de première classe comme commis dans un magasin départemental, sachant l'anglais et le français. Références exigées. S'adresser 121 rue de l'Eglise, ville Saint-Paul.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 2 ans d'expérience comme commis boucher, parlant les deux langues. S'adresser avec références, 9 Bernard, ville Saint-Louis, Est 5103.

LE TEMPS EST PRECIEUX ! ! !

Pourquoi le gaspiller à courir après des occasions, que vous pourriez trouver en quelques instants en lisant, tous les soirs.

— LES —

"PETITES ANNONCES"

— DE —

'LA PRESSE'

Soyez pratiques et profitez-en.

HOMMES GARCON DEMANDES

JEUNE HOMME fort, demandé pour faire l'ouvrage générale, dans l'épicerie. S'adresser T. H. Maliette, 20 Lagauchetière Ouest.

MOULEURS en cuivre, deux, compétents, demandés. Bons gages. S'adresser immédiatement H. R. Ives and Co., 134 rue Queen. 211—2

ON DEMANDE un pharmacien licencié ou commis certifié, et un étudiant de deux ou trois années d'expérience, connaissant les deux langues et munis de bonnes références. Ecrire immédiatement, boite postale 337, Hull. 210—2

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers, ayant expérience dans les pompes à bière, ouvrage permanent. 345 Saint-Charles-Borromée. 208—6

PRESSEUR — On demande un presseur de jupes. Seul quelqu'un d'expérimenté doit se présenter immédiatement à Berger and Co., 285 rue Saint-Paul, près rue Saint-Sulpice.

PLATRIERS — On demande immédiatement des plâtriers. S'adresser 92 Chambord.

POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE de première classe demandé. John Date, 152 rue Craig Ouest.

TAILLEUR demandé, bon couturire, immédiatement, ouvrage à l'année, bon salaire. S'adresser à J. A. Bégin, tailleur, Rock Island, P. Q. 209—3

TAILLEURS et couturiers de premier ordre, dans les manteaux et costumes de dames, ouvriers expérimentés seulement. Beaucoup d'ouvrage pour de bonnes mains. J. H. Waldman and Co., 513 rue Saint-Paul. 210—2

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE d'enfants demandée, à 887A Mont-Royal. 202—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références, au No 180 Saint-Denis. 199—n

COUTURIERE — Une personne compétente pour examiner les pantalons et vestes, dans une manufacture en gros. S'adresser immédiatement Boite Postale 1164 Montréal.

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour une famille de trois personnes. Références exigées. S'adresser 211 avenue Hôtel de Ville. 211—2

COUTURIERES compétentes demandées pour assembler les pantalons. Murray et Michaud, angle rue Mont-Royal et Saint-Laurent.

CUISINIERE — On demande cuisinière avec certificats de capacité et de bon caractère. S'adresser au No 247 Dorchester Est. 211—2

CAISSIERE — On demande un caissière parlant français et anglais. Certificats de première classe requis. Palmers and Son, 441 Sainte-Catherine ouest. 211—2

FILLES — On demande deux filles, une comme cuisinière, l'autre comme servante, les deux soeurs préférées, pour aller au Lac Manitou, près Sainte-Agathe, pour l'été. Ecrire à boite 203 la "Presse". 211—2

FILLES — On demande des filles pour servir le lunch. S'adresser 24 Craig ouest.

FILLES — On demande une couturière et une fille générale, au No 192 Berri.

INSTITUTRICE — On demande, dans la paroisse de Sainte-Sophie, comté Terrebonne, institutrice capable d'enseigner le français et l'anglais, salaire $15.00 par mois. S'adresser John Jos. Carey, sec. trés. 209—6

INSTITUTRICES — On demande des institutrices, références exigées. S'adresser au Rév. Raphaël Pelletier, curé, Saint-Hippolyte, comté Terrebonne. 209—6

INSTITUTRICES demandées, six institutrices portant diplôme élémentaire. Les élèves sont peu nombreux dans chaque école, prix $125 pour l'année scolaire. L'institutrice du village devra enseigner les deux langues. Prix pour cette classe, $160. Patrice Blois, sec. trés., Ham Nord, Qué. 209—3

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices diplômées, anglais et français. Ecole No 1, 18 élèves, $145.00. Ecole No 3, 27 élèves, $150.00. S'adresser J. Duquet, fils, secrét.-trés., Saint-Canut, Co. Deux-Montagnes. 210—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas d'enfants. 375 Cadieux.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour légers ouvrages, au No 311 Lagauchetière Est.

LAVEUSE — On demande immédiatement une laveuse, place permanente. S'adresser 1075 rue Berri.

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 793 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

REPASSEUSES

On demande des repasseuses ayant de l'expérience dans le linge fin, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser à Toilet Laundry, 425 rue Richmond. 211—4 F

VENDEUSE — On demande immédiatement une vendeuse d'expérience pour les nouveautés, doit parler les deux langues. Position stable, bons certificats. S'adresser 1351 Sainte-Catherine Est. 207—6

VENDEUSES d'expériences demandées pour magasin de chaussures, bons salaires, emploi permanent. S'adresser immédiatement Boston Shoe Store, rue Ste Catherine Ouest, coin Mansfield. 208—3

VENDEUSES — On demande des vendeuses de dentelles et de rubans, une vendeuse de savons et de remèdes. Doivent parler anglais et français. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée.

100 JEUNES FILLES ET DAMES comme agents pour vendre article de toilette privée de première utilité aux dames et demoiselles. Commission libérale. Adressez toutes demandes d'informations à P. O. Boite No 1, Station B., Montréal. 209—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale au No 85 Christophe Colomb. Pas de lavages. Bons gages. 208—6

SERVANTE — On demande une servante pour la campagne, près de la ville, pour l'été. S'adresser P. Poulin et Cie, 39 marché Bonsecours. 210—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale. Bons gages. 1131 Delorimier. 211—2

SERVANTE — On demande une servante générale, dans une petite famille. Bons gages, au No 1 Carré St Louis. 211—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante ; devra passer deux mois à la campagne et revenir à la ville ensuite, pas de lavage. S'adresser au No 835 Ouest rue Notre-Dame. 210—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas d'enfants, pas de blanchissage, bons gages, devra coucher chez elle. S'adresser 497 Ontario Est.

SERVANTE — On demande une servante au No 1236 rue Delorimier, près Mont-Royal, pas de lavage ni repassage. Plain-pied, poêle à gaz seulement.

SERVANTE demandée pour prendre soin des enfants et aider au ménage, avec références. 1157 St Jacques, coin Fulford.

AGENTS DEMANDES

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS demandés pour vendre des terrains de la "Terrasse des Villas," les plus beaux sur le marché. Bonne commission. S'adresser de onze à une heure. G. des TroisMaisons et Cie, bâtisse la "Presse." 208—6

AGENTS — On dmande des agents solliciteurs. 30 Saint-François-Xavier. E. Lavigne.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé pour une entreprise pouvant rapporter, dans quelques mois, un profit net de $20,000 à $30,000. Capital requis $5,000. Ecrire Casier 200, la "Presse." 210—3

CHAMBRE A LOUER

AVENUE VIGER 69A — C. A. L. — Grands salons avec porte d'arche, loués séparément si préféré. Aussi chambres au dernier étage à six piastres par mois. 211—3

DEMONTIGNY EST, 405 — C. A. L. — Belle grande chambre-salon, sur devant, lumière Auer, bain, possession immédiate. Prix modéré à personnse convenables. 210—3

DORCHESTER EST, 319 — C. A. L. — Chambre simple meublée pour monsieur, améliorations modernes, $8.00 par mois, entre Saint-Denis et Berri. 211—3

HOTEL DE VILLE, 256 — C. A. L.— Belle grande chambre meublée ou non, dans famille privée, usage de la cuisine, prix modéré. 210—3

STE CATHERINE EST 188 — C. A. L. — Dans une famille privée, grande chambre pour messieurs seulement. 207—6

SANGUINET, 266 — C. A. L. — Chambres à louer, sur devant, pour dame ou messieurs. 208—6

ST DENIS 638 — C. A. L. — Belles chambres à louer, chauffées à l'eau chaude, gaz, garde-robe, famille privée, sans enfants. 211—3

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 155.— C. A. L., avec ou sans pension, pour couple ou deux messieurs, prix modéré. Près Sainte-Catherine.

SAINT-URBAIN, 459. — C. A. L. — Grandes chambres meublées ou non, sur étage du bain, éclairées lumière Auer, bain, etc., coin Ontario. 211—3

WOLFE, 343 — C. A. L. — Près Sainte-Catherine, chambres sur le devant, à louer, pour deux personnes, famille privée. Prix : $6.00 par mois. 210—3

WOLFE 254 — C. A. L. — Deux grandes chambres en suite pour couple marié, près Ste Catherine, prix six piastres par mois, payée d'avance.

QUEBEC — Fêtes du Tricentenaire. A louer, pour les fêtes du Tricentenaire, belles chambres, prix 2 à 5 piastres par jour, plus belle localité de Québec. Mme la Perchardière, 69 Des Erables, Québec. 211—2

A QUEBEC

Bonnes chambres meublées à louer, au centre de la ville, à cinq minutes de la ville des tentes, pour les fêtes du Troisième Centenaire, en s'adressant tout de suite à Alex. Hardy, courtier d'immeubles, édifice banque d'Hochelaga, Québec. 209—3 F

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE DESJARDINS, 13 — C. M. — Grande chambre meublée à neuf, dans famille de deux personnes. 208—6

AVENUE VIGER, 25 — C. M. — Belle chambre, avec toutes les commodités voulues, gaz, téléphone, etc. Pension si désirée. 210—3

CHAMPLAIN, 548 — C. M. — Belle chambre, usage du bain et cuisine, châssis sur la rue Ontario, pour deux messieurs ou couple. 211—3

CHAMP DE MARS 204 (nouveau numéro). — C. M. — Chambre meublée, lumière Auer, prix bas. 211—3

DORCHESTER, 113 EST. — Chambre meublée, garde-robe et poêle à gaz, pour couple ou deux messieurs, maison tranquille. 209—3

DORCHESTER EST, 147 — C. M. — A louer, chambre sur l'étage du bain, améliorations modernes, famille privée, prix modéré, possession immédiate. 211—3

DORCHESTER EST, 192 — C. M. — Chambre simple, meublée, avec poêle à gaz, dans la chambre, $1.25, possession immédiate, maison tranquille. 211—3

HOTEL DE VILLE, 256 — C. M. — Chambre meublée, avec usage de la cuisine. Prix $1.50 par semaine. 210—3

HOTEL-DE-VILLE 89 — C. M. — Jolie petite chambre sur l'étage du bain, éclairée au gaz, $1.00 par semaine, gens tranquilles seulement.

LAGAUCHETIERE ET SAINT-DENIS — C. M. — Chambres modernes bien meublées, maison privée, eau chaude continuellement. Prix très modérés. S'adresser 314 Lagauchetière Est. 211—3

NOTRE-DAME EST, 173 — C. M. — Chambre garnie sur le devant, avec ou sans pension, pour monsieur ou couple, gaz Auer, bain, téléphone Bell, Notre-Dame, en face du château Ramesay. 211—3

NOTRE-DAME OUEST 498 — Chambre meublée à louer, 3 belles chambres confortablement meublées, sur l'étage du bain, eau chaude, possession immédiate. 211—3

ORLEANS, 678 — C. M. — Maisonneuve. — 3 chambres sur le même plancher, meublées ou non meublées, ou séparément, avec ou sans pension ; bonnes conditions.

PAPINEAU, 1109 — C. M. — Chambre meublée à louer, usage de la cuisine, couple marié préféré. 211—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

RIVARD, 405 — C. M. — Belle chambre meublée à louer, coin Rivard et Marie-Anne. 209—3

RACHEL, 319 — C. M. — Grande chambre meublée, poêle à gaz, dans la chambre, sur l'étage d'entrée, personne tranquille seulement, cottage moderne. 211—3

SANGUINET, 166 — C. M. — Près rue Catherine, magnifiques chambres doubles, confort du chez-soi, usage de la cuisine. Excellente ocasion pour personnes tranquilles et distinguées. 210—6

ST DENIS, 311 — C. M. — Chambre avec tout confort moderne, bain émaillé, eau chaude, déjeuner si demandé. 210—3

ST DENIS 321—C. M.—Deux belles grandes chambres, lits meublés, garde-robes, étage du bain, famille privée, pas d'enfants, lumière Auer, bon chez soi. 210—3

SAINT-DENIS, 719. — C. M. — Chambres meublées à louer, possession immédiate. 210—3

SAINT-LAURENT, 93. — C. M. — Jolies chambres à louer, sur l'étage du bain. 210—3

SAINT-ANDRE, 571 — C. M. — Chambre meublée pas grande mais claire et jolie, à bon marché, pour monsieur. 6,8,10

SAINTE-ELISABETH, VILLE, 26 — C. M. — Deux chambres doubles à louer, couple marié ou deux messieurs, améliorations modernes, bonnes conditions, maison tranquille. 211—3

SANGUINET 282. — C. M. — Près Ontario. On trouvera une belle chambre double meublée à noeuf, confort de chez soi. 211—3

ST DENIS 32 — C. M. — Chambre et salon à louer meublés à neuf, sur l'étage d'entrée en face du carré Viger, possession immédiate. 211—3

ST TIMOTHEE 70 — C. M. — Grande chambre meublée à louer sur le devant pour couple marié. Usage de cuisine et lavage. Possession immédiate. 211—3

SAINTE-CATHERINE EST, 802. — C. M. — Bele chambre double, meublée, dans bonne famille belge. A personne tranquille. Prix $6. 211—3

SAINT-DENIS, 172. — C. M. —Chambres meublées avec ou sans pension. Prix modéré. 211—3

SAINT-DENIS, 30. — C. M. — Vis-à-vis carré Viger. Magnifiques chambres donnant au balcon, aussi d'autres chambres sur l'étage du bain, eau chaude, lumière électrique. 210—3

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE VIGER, 1 — C.E.P. — Troisième étage, côté ouest, vous trouverez belle grande chambre meublée à neuf, simple et double, améliorations modernes, très bonne pension, aussi pensionnaires de table. Site enchanteur, balcon, proximité des bateaux, gares. 206—6

DDORCHESTER EST 472 — C. E. P. — Vous trouverez première pension avec ou sans chambre. 210—2

DEMONTIGNY EST 269 — C. E. P. — Près St Denis. Chambres doubles et simples, garde-robes, dans famille privée pas d'enfants. 211—3

HOTEL-DE-VILLE 59 — C. E. P. — Chambre garnie à louer avec ou sans pension. 211—3

SAINT-DENIS, 472A. — C. E. P. — Deux chambre sur le devant, une avec balcon, améliorations modernes, très bien meublées, pension de première classe. 206—6

SAINT-DENIS, 74 — C E. P. — Pension parisienne. Avis aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires : cuisine française et chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c, et repas à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 203—18

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 209—6

SAINT-DENIS, 400, 400A — C. E. P. — Deux magnifiques salons, sur devant, boudoir, aussi d'autres chambres, non meublées si désirées. 209—6

ST DENIS 994 — C. E. P. — Belles grandes chambres avec pension de première classe et pensionnaire de table. Tél. Est 2414. 210—6

SANGUINET, 197 — C. E. P. — Chambre et pension dans une famille privée. 210—3

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très jolie chambre double, aussi une simple. Maison de première classe, eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 211—3

SHERBROOKE EST, 259 — C. E. P. — Maison de pension de première classe, belle chambre bien meublée, eau chaude et eau froide dans chacune ; éclairées à l'électricité. 211—2

PENSION D'ETE

BATISCAN — Pension d'été. Chambre à louer, avec pension, usage piano, belle place d'eau, un arpent du quai compagnie Richelieu. S'adresser Alex. Lahaye, Propriétaire. 209—3

CARILLON — Pension d'été. Hôtel Sovereign, J. E. Boileau, prop. Idéale place d'été pour touristes, satisfaction sous tous rapports, chaloupes à disposition, près du bateau Empress. 210—3

MANSION HOUSE, CACOUNA, P. Q. — Pension d'été. Cette fameuse hôtellerie a ouvert ses portes, et tout promet une saison des plus réussies. Il y aura maître de danse, excellente musique et chambre de bal, et tout sera fait pour le confort et l'amusement de ses visiteurs. S'adresser à M. Alp. Lucas, propriétaire. 200—26

PARC LAVAL, près Bordeaux, pension famille privée, maison située au bord de l'eau. S'adresser M. Desloges. 209—3

SAINT-SIMEON, comté Charlevoix — Pension d'été, hôtel Saint-Siméon, Elie Tremblay, propriétaire. Pension première classe, belles chambres sur le fleuve Saint-Laurent. Prix modéré. Voitures gratuites à l'arrivée des bateaux. 209—3

SHAWBRIDGE — Pension d'été. Accommodation pour un nombre limité de pensionnaires sélects à Belle Terrace, grandes chambres, longues vérandas ombragées, cuisine de première classe, air des montagnes, bon canotage, satisfaction garantie, prix modéré. F. W. Bell, prop., Shawbridge, Qué. 211—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

LAPRAIRIE — Résidence d'été à louer, magnifique cottage meublé, près du bateau et de la gare, belle situation, terrain entouré d'arbres. J. A. Gingras, 226 Saint-Christophe. 209—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

MELOCHEVILLE—Résidence d'été à louer, maison de campagne à louer, six pièces, située en face des rapides du Buisson, site magnifique, bon air, distance d'une vingtaine d'arpents de la gare de Melocheville. S'adresser à H., bureau de la "Presse". 205—8

SAULT AU RECOLLET — A louer, joli cottage, huit pièces, près de l'eau, Sault au Récollet, voisin de l'Hôtel Larivière, loyer très raisonnable. S'adresser M. Bourque, à la "Presse." 207—6

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge sur les lieux. 193—26

RUE LASALLE — M. A. L. — Près avenue Laurier. Haut de maison, 5 pièces, un passage, bain, en parfait ordre, possession immédiate, loyer $10. S'adresser A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Phone Est 4130. 206—6

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 125 à 125B — M. A. L. — Trois plain-pieds neufs, de 8 pièces chacun, munis de toutes les améliorations modernes, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser L. Clémenté 83 Christophe Colomb. Tél. Bell Est 5629. 206—7

M. A. L. — Logements de cinq et six pièces, 609, 617 Craig Est, 70 Montcalm. S'adresser sur les lieux ou à Thomas Wilcon, 271 boulevard Saint-Laurent. 207—6

DIX BEAUX petits logements à louer, rue Dorion, près Sherbrooke, cinq pièces, chambre de bain et gaz. Prix modérés. S'adresser 321 Chambord. Tél. Est 3715. 206—26

BEAUDRY 485 — M. A. L. — 3 logements, 1 haut de 7 pièces et autre de 5, aussi un bas 6 pièces, prix modéré. S'adresser Jos. Brien dit Desrochers. 208—6

SAINT-DOMINIQUE, 491. — Un logement de 4 pièces, $8.00 par mois. S'adresser à Amiot, Lecours et Larivière, 911 Saint-Laurent. 208—6

M. A. L. — Magnifique plain-pied, — Flat — 583 rue Hutchison, près rue Villeneuve, 8 pièces, fournaise à eau chaude, bain émaillé, w.c. séparé, gaz, électricité, ménage fait. Loyer $22. S'adresser 1185 Saint-Denis. Téléphone Est 2811. 208—6

RUE SAINT-ANDRE, 87. — M. A. L. — Logement de 6 pièces. 209—6

AVENUE DUMONT, No 16 — M. A. L. — Jolie plain-pied, 5 pièces, possession immédiate, $11.00. Edouard Beaudry, agent d'immeubles, 66 St Jacques. Tél. Main 4187. Tél. Marchands, 621. 211—6

RUE CADIEUX, No 562, M. A. L. — Entre Sherbrooke et Prince Arthur, un cottage, 9 chambres, possession immédiate. S'adresser sur les lieux, entre 10 heures et 5 heures, ou 333 Fullum. Tél. Est 344.

MAISON A LOUER — Maison à logement de deux étages, dans la propriété portant le numéro 338 boulevard Saint-Laurent, chauffée par le propriétaire. 211—2

RUELLE JOLY — A louer, un appartement de cinq pièces, avec chambre de bain, gaz, etc. S'adresser à 279 Ontario Est. 211—2

MAISONS à louer, plusieurs logements à louer, rues Berri, Dorion et Colleraine. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

HOTEL DE VILLE, 394A. — M. A. L. — A louer, logement de 6 pièces, bains. $18 par mois.

RUE FABRE, 299, 303 — Quartier St Denis, deux plain-pieds neufs, de 7 pièces, munis de toutes améliorations modernes, possession immédiate, loyer modéré. H. Glenny, 157 Dufferin. Tél. Est 5329. 211—6

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 41ème avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAGASINS A LOUER

MAGASIN, rue Bleury, voisin de Blair, près angle Sainte-Catherine. S'adresser à Jas. Robinson, 184 rue McGill. 207—6

MAGASIN à louer avec ou sans logement, au coin des rues Charbonneau et St Dominique, fixtures, cave en ciment, grande cour avec écurie, chance exceptionnelle. Loyer raisonnable. S'adresser à Joseph Brisson, 188 Avenue Coloniale. 208—6

MAGASIN à louer à Maisonneuve, rue Notre-Dame, 562, dans le centre, 55 par 22, avec fixtures. S'adresser 556 Notre-Dame. 210—6

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE de boulanger à louer, aevc tous les appareils nécessaires pour la fabrication du pain. S'adresser 1475 Saint-Dominique.

NOTRE-DAME EST 37 — A louer plusieurs pièces propices pour bureaux, couturiers-tailleurs ou autres légères manufactures, au No 37 Notre-Dame Est. S'adresser 213 St Paul. 207—6

PLAIN-PIED complet à louer, 2ième étage, pour bureau et salle d'échantillons, 10 châssis, à partir du mois d'août prochain, $28.00 par mois. Se présenter au No 54 rue Saint-François-Xavier, à 9 a. m. ou 2 p. m. 208—6

RESTAURANT à louer, tout meublé, entièrement prêt à faire de bonnes affaires. Ecrire Boite 379, succursale la "Presse," 66 Ste Catherine Est. 211—2

ST HUBERT, 1039 — Sept grandes chambres bien éclairées; décorations modernes de garnitures de lumière électrique à vendre. Loyer modéré. Vue sur la montagne. S'adresser à 1039 rue Saint-Hubert. Tél. Est 586. 208—6

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Goudron, 149 Cherrier, ou garage de la rue Stanley. Up 1410. 205—12

ON DEMANDE A LOUER

MANUFACTURE — On demande à louer une manufacture bien éclairée, d'environ 40,000 pieds carrés de plancher, pour petite manufacture. Adresse : H. E. Wright, boite B. P. 837. 211—2

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et ameublements complets de maison ; nous trouverons un locataire pour vous remplacer. Epstein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 210—12

ON DEMANDE A ACHETER une maison meublée, 6 à 12 pièces. S'adresser O. Massicotte, édifice la "Patrie."

ON DEMANDE A ACHETER une épicerie non licenciée, à peu près $800. On paiera comptant. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

ON DEMANDE A ACHETER une voiture gladstone ou autre voiture à 2 sièges, doit être en bon ordre et de bonne fabrication. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

A VENDRE OU A LOUER

MAISON meublée à vendre ou à louer, 14 pièces, dans un des meilleurs centre de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que : hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches, à vendre ou à échanegr.

Les personnes désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adreser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell Main [illegible] 187—26

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, préiarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, préiarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel. J. Fleury, gérant. 191—26

AGRES de boutique marchand tailleur à vendre immédiatement, moteur, moulin pour boutonnières, taquer et six machines ordinaires, tables à coudre, chaises, etc., 568 Ste Catherine Est. 209—6

A VENDRE — Les personnes qui désireraient acheter soit un hôtel, restaurant, magasins de cigares, de bonbons, rafraîchissements, épicerie, salle à manger, maison meublée pour louer des chambres, depuis six pièces à quinze, magasin de modiste, magasin de vaisselle, verrerie, granit, tapisserie, stock neuf, 75c dans la piastre. J'ai des commerces qui échangeraient contre propriétés ou lots vacants. Acheteurs, êtes-vous sérieux ? C'est au bureau de Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie", où vous trouverez les meilleures occasions. Aucune commission à payer. 206—6

A VENDRE — Chance sans pareille. Maison meublée pour louer des chambres, 8 pièces, rue Sherbrooke, près St Denis, valant $1,300. Prix $800, conditions, $300 comptant.

Autres rue St Antoine, près Windsor, 9 pièces, tout en neuf, tout loué, valant $700, pour $350, à qui la chance. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 208—6

AMEUBLEMENT de 5 chambres à vendre, en très bon état, à un prix modéré; liberté de garder le loyer. S'adresser 441 Bourbonnière, Maisonneuve. 209—5

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

A VENDRE, moteur vertical de seconde main, 5 chevaux-vapeur, avec bouilloire droite, 7 chevaux-vapeur ; — le tout monté sur trucs portatifs, complets avec tous les accessoires. Aucune offre raisonnable refusée. Pour détails complets s'adresser à boite B. P. 2274. 211—2

AMEUBLEMENT de 5 pièces à vendre ou à louer, avec loyer. S'adresser 18 Garnier, près du Parc Lafontaine. 211—6

BOUTEILLES à vendre, avec bouchons automatiques, pour faire la petite bière. S'adresser No 6 Place Saint-Henri. 207—6

BAINS — A vendre un lot de bains, all steel, à bon marché. S'adresser 899 Lasalle, Maisonneuve. 208—6

BOUTIQUE de barbier moderne, à vendre, établie, bonne clientèle, bien située, rue Sainte-Catherine, loyer $12.00 par mois, propriétaire obligé de se retirer ; comptant ou conditions faciles. Ecrire P., 700 rue Sainte-Catherine Est. 211—2

COMMERCE — A vendre commerce de fourrures établi depuis 20 ans, vendra pour cause de santé. Ecrire Casier 145 la "Presse". 208—6

CLOS DE BOIS, charbon, grain, foin à vendre, bonne localité, pour gros et détail, bail à long terme. S'adresser 1991 Notre-Dame Est. Tél. Westmount 2394. 209—6

CLIENTELE DE LAIT — A vendre, une bonne clientèle de lait, vend pour cause de santé. S'adresser 436 Chambord. 211—6

COFFRE-FORT à vendre à moitié prix. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 211—6

CHEMIN de fer à vendre, actuellement en exploitation sur l'Ile Sainte-Hélène, un engin, 10 chars. A vendre ou à échanger contre terrains, etc. O. Massicotte, la "Patrie."

CLOS DE BOIS, charbon, grain, foin à vendre, bonne localité, pour gros et détail, bail à long terme. S'adresser 1991 Notre-Dame Ouest. Tél. Westmount 2394. 211—6

EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY— A vendre. Forcé de renoncer au concours, je céderai quelques mille bulletins de vote de la "Presse", samedi avant-midi: 583 Berri.

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes facibles. F. Gulbord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 206—6

MOTEURS — A vendre moteurs électriques à courant continu et à courant alternatif, occasion; bon marché. Georges Hardy, 421 Drolet. 207—6

MAISON meublée à vendre pour $200 au centre de la ville, 8 pièces, loyer $22 par mois. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

MACHINE — A vendre une machine Universal à travailler le bois, No 2, avec accessoires. Peut servir de machine à raboter, à scie, à aléser et à moulure. Fabriquée par la Compagnie Egan, Cincinnati, Ohio. L'axe fait 3,600 révolutions à la minute, 36 pouces de haut. Surface, 7 pieds par 1½ pied.

UNE MACHINE à air chaud, No 12. Construite par Woodbury and Merrill, Ticondéroga, N.Y. Deux cylindres de 7½ pouces de diamètre par 10 pouces de jeu. Donne environ 4 B. H. P.

UNE PETITE "jig saw" à pouvoir vertical, table à martelage, faite par Bertram. S'adresser au Bureau du Secrétaire, collège McGill, Montréal. 6,8,10

MAISON DE PENSION à vendre, valant $1,200 pour $600, peu de comptant. 14 pièces très bien meublées. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

MACHINES — A vendre, bon marché, mortoiseur, poulies, courroies en cuir, 32 pieds, 8 pouces large, presque neuf, tuyaux pour séchoir. 680 Huntley, boulevard St Denis. 208—6

MACHINES à vendre, 5 pompes, 1 machine, 1 ventilateur, 1 pompe Blake, Duplex Compound 10 x 16 x 14 x 12; 2 pompes Worthington, Duplex Compound 8 x 12 x 12 x 10; Duplex, 10 x 10¼ x 10; 2 pompes Northey, Duplex Compound 8 x 12 x 12 x 12; Duplex 12 x 12 x 12; 1 machine Leonard and Sons, 8 x 10; 1 ventilateur Sturtevant, No 9. Ces pompes sont pourvues de pistons, en acier et doublées en cuivre, et sont en parfait état, mais elles ne sont plus utile par suite de changements dans l'installation. The Canada Cold Storage Co. Limited, 53 rue William, Montréal, Qué. 208—6

MANUFACTURE de soda et ginger ale à vendre, établie depuis douze ans, en pleine opération, affaires admirables et prospères. L'acquéreur prendra possession d'une grosse clientèle, campagne et ville. Ecrire à Casier 142 la "Presse." 208—6

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et préiarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 208—26

MAISON MEUBLEE à vendre, le meilleur local pour louer des chambres, près des théâtres, 13 chambres garnies première classe, peut rapporter $150 par mois. Venez vite. 396 boul. St Laurent. 210—6

A VENDRE

MEUBLES de ménage à vendre, mobilier de salon, salle à diner, chambre à coucher, sofa, etc. S'adresser 278 Bourbonnière, Maisonneuve. 209—6

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington. Main 2992. 156-26

POELES pour le temps des chaleurs, poêles à gaz, à la gazoline et à l'huile de charbon: 25c, $1.50, $2.00, $2.25, $2.75, $3.00, $3.50, $10.00, $16.00. Poêles à gazoline: $2.50, $3.00, $5.50. Poêles à l'huile: 90c $1.10, $1.50, $2.25, $2.60, $4.75, $5.50, $7.50. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est, coin Cartier, autrefois Gain. 210—26

PHARMACIE — A vendre, bonne pharmacie, dans la ville de Montréal, faisant pour $7,000.00 d'affaires par année. Vendra pour $5,000.00, comptant. Ecrire Casier, 212 la "Presse." 211—2

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone. Est 3272. 205—26

QUICK LUNCH à vendre, rue Sainte-Catherine, une des meilleures places près de la rue Saint-Laurent, pas de loyer à payer. O. Massicotte, la "Patrie."

REGISTRE à argent à vendre, un registre de bar en bon ordre. 439 rue Saint-Paul. 206—7

SALLE A MANGER et restaurant à vendre, sur la rue Ste Catherine, très bonne place d'affaires. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 210—6

SALLE A MANGER et comptoir de lunch à vendre, pour cause de départ de la ville, faisant de bonnes affaires. 167 Saint-Laurent. Petit Windsor. 211—6

VUES ANIMEES, machine Edison, à vendre, avec tous les accessoires, ayant servi trois fois. Bas prix. S'adresser 888 rue Saint-Hubert. 211-6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE — Voiture d'occasion "Gladstone," siège de derrière réversible, fait par et s'adresser à MM. Bérard et Major, 35 Sainte-Catherine Ouest. 210—4

A VENDRE — Un harnais pour carrosse presque neuf, boucles argentées, aussi, un harnais d'occasion pour boghei léger. S'adresser 2 DeBresoles. 210—4

BOGHEI piano box, avec harnais, ainsi que charrette, à vendre, harnois, le tout en parfait ordre, à bon marché. S'adreser A. Dépatie, 705 Ontario, Maisonneuve. 206—6

BOGHEI piano box à vendre, bandages en caoutchouc, aussi un bon harnais, sera vendu bon marché. S'adresser 10 Dorchester Est. 211—6

CHEVAUX — Grande vente de chevaux de différentes sortes, mardi 7 juillet, chevaux de travail et de plaisance. Bel assortiment, chez Jos. Brossard, 520 Charlevoix, Pointe Saint-Charles. 206—6

CHEVAL — A vendre, bon chèval pesant 1100 livres, pour tout ouvrage, boghei gladstone, harnais de famille, bon marché ; faut vendre d'ici trois jours, 1153 Papineau. 207—6

CHEVAUX — Vous trouverez un char de chevaux assortis, de carrosses et d'express, quatre chevaux pesants, à vendre, chez Trottier et Adam, 323 Richmond. Main 2825. 297—6

CHEVAUX — A vendre, chevaux à l'encan, chaque jour, à 2.30 p.m. Ventes privées en tout temps. Beau lot de chevaux au choix. On accorde 24 heures d'essai. Consignations sollicitées. Argent avancé sur consignation. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue St Paul. Tél. Main 3265. 207—6

CHEVAL à vendre, pesant 900 livres, bien sain, boghei, piano box, harnais, le tout en bon ordre, $130.00. 737 St Dominique, de 10 à 3 heures. 208—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un char de chevaux de choix, pour carrosse, express et de trait, chez O. Ricard, 166 rue Saint-Maurice. 208—6

CHEVAL — A vendre, un joli cheval bai, pour famille, pesant à peu près 1200 livres, sain, doux, bien dompté pour la ville, n'a pas peur des automobiles, peut tre conduit par un enfant, trotte près de trois minutes. Un boghei "Stanhoe," pneus en caoutchouc, par McLaughlin, en parfaite condition, aussi un harnais d'occasion, boucles en nickel. S'adresser écurie pension, 937 Saint-André. 210—4

CHEVAL — Bon cheval de tombreau à vendre, $45. S'adresser No 32 Robin, coin Montcalm. 210—3

CHEVAL A VENDRE

Beau cheval bai, dompté pour la ville, bon pour la promenade, parfaitement sain. A vendre aussi, boghei, sleigh et harnais. Le tout en bon état. S'adresser à la salle d'expédition chez N. G. Valiquette Limited, 477 Sainte-Catherine Est. 210—2 F

CHEVAL — A vendre, bon cheval de travail garnti, pesant 1100 livres, harnais et express neufs, $95. S'adresser 242 Desjardins, Maisonneuve. 211—6

EXPRESS de seconde main à vendre, bon marché, un léger et un plus fort. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est, Téléphone Bell Est 3610. 210—6

LORRY double à vendre, à sacrifice, aussi bon qu'un neuf, garanti pour 7,500 livres, pour abandon des affaires. M. Lefebvre, Côte-des-Neiges, Uptown 3925. 211—6

VOITURES — A vendre deux charrettes pour boucher, de seconde main, et deux express, six express neufs. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. des Marchands 2088. 206—6

VOITURE à vendre, Gladstone, en parfait ordre. Aussi harnais. S'adresser 244 rue Wolfe.

VOITURES à vendre à grande réduction, voitures neuves, Victorias de charretiers, Gladstone et Concord boghels, express lorry simple, aussi de seconde main, 4 boghels à un siège, 4 express légers, un lorry. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 211—6

VICTORIA de charretier avec bandages en caoutchouc en parfait ordre, vendra bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 165 Beaudry. 211—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

BATEAU — Beau bateau à vapeur à vendre, en parfait ordre. Ecrire au plus vite à M. Albert Lussier, Varennes. 209—6

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boite poste 269. 256—

YACHTS A GAZOLINE — Nous avons les bargains suivants en yachts d'occasion. Un yacht à cabine de 28 x 6 moteur Buffalo 10 c. v., une saison d'usage, $850. Un bateau plat, beau fini de 22 x 3-8 moteur Buffalo 2 c. v., garniture en cuivre et couverture $300. Un autre de même dimensions, moteur Toronto 3 c. v., $150. Une coque à fond plat, sans moteur, 22 x 3-8. Département des moteurs. La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 25 à 29 Notre-Dame Est.

YACHTS A GAZOLINE — Pour clore la saison, un modèle régulier neuf 18 x 4-2, moteur Buffalo 2 c. v., garniture en cuivre, coussins, etc. $415. Deux coques de 25 x 4-7 sans moteurs. Deux de 21 x 4-3 et une de 18 x 4-3. Ces coques sont prêtes à recevoir des moteurs. Département des moteurs. La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 25 à 29 Notre-Dame Est.

MOTEURS A GAZOLINE. — 3 moteurs Buffalo, 2 cylindes, 2 c. v., avec tous accessoires, une saison d'usage $145 chacun. Un Loutham, 2 cylindres, 3 c. v., avec accessoires, $150. Un Coté stationnaire, 1 cylindre 4 c. v., moteur seulement, $125. Un Toronto, 1 cylindre, 5 c. v., complet, $150. Un Adams, 4 cylindres, 12 c. v., moteur seulement $300. Un Paul Lair, 2 cylindres, 12 c. v., complet $200. Un Authier, 2 cyl. 12 c. v., complet, $225. Un Cushman, 2 cylindres, 14 c. v., complet $350. Département des moteurs. La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 25 à 29 Notre-Dame Est. 211—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

A VENDRE — Chaloupe à gazoline, 20 x 5, grande et confortable, moteur Triton de 3½ c. v., bonne coque forte en cèdre, quille en chêne. 23 des Communes ou 20 avenue Quinn, Longueuil. 210—6

YATCH à vendre, 23 x 5.10, engin 5 forces, 2 cylindres et 4 cycles avec bras à reverser, peut être vu sur l'eau, pour informations s'adresser E. Forget, 2 Craig Ouest. 210—2

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Nombre de pianos carrés des meilleurs fabricants Canadiens et Américains. Parfaitement réparés. Prix de $75 à $150. Conditions faciles. Layton Bros, 144 rue Peel. N. B. Le magasin ferme à 1 heure le samedi. 10,13

A VENDRE, piano droit Rosenkranz, $155, $5 comptant et $5 par mois. 7 octaves, petit format, en bon ordre. Splendide valeur. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE, piano droit Herr, $195, $5 comptant et $5 par mois, 7 1-3 octaves, Cabinet Grand, grand format. Beau son. Une occasion. C. W. Lindsay, Ltd., 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE, piano droit Morris, $225, $10 comptant et $5 par mois, 7 1-3 octaves, magnifique caisse en noyer, beau son, bon mécanisme et belle apparence. Une occasion pour acheteur immédiat. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE, piano carré, $75, $5 comptant et $3 par mois. 7 octaves, en parfait ordre. Un très bon instrument, peut être échangé plus tard. Une occasion. C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest

A VENDRE, piano carré Heintzman and Co., $160. $5 comptant et $5 par mois. 7 1-3 octaves, magnifique caisse en palissandre sculptée. Son riche et puissant. Venez le voir. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

A VENDRE, piano carré Chickering, $55, $5 comptant et $3 par mois, en bon ordre, bel instrument pour pratique. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

A VENDRE, piano droit Lindsay, $265, $10 comptant et $7 par mois, 7 1-3 octaves. Trois pédales, touches en ivoire, monture tout en fer. Belle caisse, son riche. Beau mécanisme, tabouret compris. Parfaitement garanti. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 211—2

PIANO droit américain — on en a eu soin — à vendre $145 comptant ; a coûté $375. Pris pour dette. Grande occasion. Ecrire immédiatement à casier 133 la "Presse." 207—6

PIANO carré, couchette en noyer noir, avec sommier, une douzaine et demie de chaises, une couche en brocatelle, cadres et gravures à vendre. 189 Coursol. 206—6

PIANO — A vendre un piano Mason and Risch, presque neuf, ayant coûter $375.00, vendra à bon marché. S'adresser le soir, entre 6½ et 8 heures, 562 Sherbrooke Est. 210—4

PIANOS — Nouveaux pianos droits, depuis $250, payables $10 comptant et $7.00 par mois, pas d'intérêt. La Cie de Pianos Leach, Ltée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre une automobile runabout, en parfait ordre, bon comme neuf, à sacrifice, pour $350. S'adresser 1230 St Jacques. Tél. Up 1846. 206—6

AUTOMOBILE à vendre, bon marché, Reo 16-20 c. v., quelques mois d'usage, contient 5 personnes. J. A. Hébert, 361 avenue Clark, Westmount. Ouest 1720. 207—6

AUTOMOBILE à vendre, une belle automobile Cadillac, 1 cylindre, modèle 1906 ; une chance exceptionnelle d'acheter un beau char à bon marché. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 207-n

AUTOMOBILE à vendre, automobile Ford, 12 forces, 4 beaux fanaux, avec carburateur, 2 sièges, avec beau grand top. Vendra pour $550 pour un prompt acheteur. Vente cause de maladie. S'adresser 126 avenue Buller, Saint-Louis, Mile-End. 211—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction à vendre et bois de chauffage. S'adresser coin Roslyn et Westmount, au local des chars Beaver Hall, ou 875 Notre-Dame Est. F. Sirois. 206—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. à vendre, scié, à $1.50 le voyage, charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strennengs à $2.50 le voyage livré ; de plus, bois de construction, à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal. S. Dési. Tél. Est 97. 210—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE GILFORD — Près St André. Propriété de deux logements à vendre, chance exceptionnelle.

ST ANDRE — Près Pères St Sacrement. Deux logements.

LASALLE — Près Mont-Royal. Deux logements.

DUFFERIN — Consistant boutique de forge et manufacture de tabac, avec maison de deux logements en arrière, revenu $348.00, prix $3,000, $800 comptant.

CASGRAIN — Un coin, Mile-End, 15 logements, épicerie et étal, $15,000.00. Revenu $1,854.00, $2,000 comptant. Petite propriété acceptée.

LASALLE — Coin Grand Nord Ry, 2 lots vacants, propriété acceptée. S'adresser propriétaire, A. W. Dagenais, 1136 St André. Phone Est 4130. 206—6

PROPRIETES à vendre dans diverses parties de la ville. Maisons à un seul logement, plain-pieds, profit net de 10 à 18 pour cent. S. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 200—12

RUE COWAN 1160 — P. A. V. — Boulevard St Denis. Maison à deux étages, trois logements, rapportant $360 par année, électricité et bain. Terrain 25 à 110. 208—6

MAISON A VENDRE — Rue Labelle, près Beaubien, 4 logements, rapportant 12 pour cent, prix $3,500, brique et bois, tout neuf, conditions faciles. S'adresser 680 Huntley. 208—6

RUE ORLEANS — P. A. V. — No 81 à 91, pour $6,200, $1,000 comptant, balance $300 par année, revenu $660. S'adresser à T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 210—6

SAINT-TIMOTHEE 378-380 — P. A. V. — Près Demontigny, deux logements, en parfait état, prix raisonnable. Pour toutes informations, s'adresser notaire Rieutord, 234 Amherst, Téléphone Est 2882. 208—6

P. A. V. — Maison neuve en bois et brique, trois logements, loyer $312, prix $2,700. S'adresser 559 Chambord, près Laurier. 209—6

RUE ST CHRISTOPHE — P. A. V. — Près de la rue Ste Catherine, de 6 logements, pour $7,000, $2,000 comptant, revenue $792.00. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 210—6

RUE ST ZOTIQUE — P. A. V. — Propriété trois logements, bonne localité, un coin de rue, bon revenu, prix très bas, faut voir pour croire. S'adresser 16 St Zotique, coin Alma. 210—6

AVENUE ESPLANADE — P. A. V. — Deux magnifiques plain-pieds, avec gaz, électricité, fixtures émaillées, pour le prix de $3,700. S'adresser 914 Esplanade, Annexe. 210—6

VERDUN — P. A. V. — Bonne occasion, maison deux logements, 4 pièces par logement, prix $500. S'adresser 123 rue Gertrude, Verdun. 210—6

MAISON A VENDRE, nouvellement construite, bois et brique, façade brique pressée, galerie aux trois étages, 6logis de 5 et 6 pièces, couverture double, bain, gaz et cave de 7 pieds de haut. Vendra bon marché, comptant $3,300. S'adresser 389 Bourbonnière. 211-2

PROPRIETES A VENDRE

RUE VISITATION, 679-681 — P. A. V. — Propriété avec boutique de 35 pieds. S'adresser J. L. H. Larivière, 677 Visitation.

PROPRIETE à vendre, pour cause de mortalité, 2 jolies maisons situées rue Lafontaine, près Plessis. Un vrai bargain pour le tout, $2,800. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

RUE MENTANA, près Roy — P. A. V. — Maison à deux étages, jolìment située, six pièces en bas, sept en haut, façade en pierre, grands balcons. Prix $3,700. Severs and Co., 55 Saint-François-Xavier. Tél. Main 399.

SANGUINET, près Marie-Anne. 2 ... étages, bas quatre pièces, haut cinq, écuries en arrière. Prix $6,200. Revenu $612. Severs and Co., 55 rue Saint-François-Xavier. Main 399. 211—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A ST LAURENT — A vendre bonne maison, joli verger, près des tramways, collège et église, valant $4,500, pour $3,200. S'adresser sur les lieux, 5 boulevard St Germain, ou 1344 Cadieux, Mile-End. Bell Est 4934. 189—26

SAULT AU RECOLLET — A vendre, joli cottage, huit pièces, tout fini en bois franc, grand terrain, situé Sault au Récollet, voisin de l'Hôtel Larivière. Vendra à sacrifice. S'adresser M. Bourque, à la "Presse." 207—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.

Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.

Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

PROPRIETES DEMANDEES — Les personnes qui désirent vendre leurs propriétés sont priées d'envoyer leurs nom et adresse. J. O. Léger, 166 Sanguinet. 209—6

PROPRIETE demandée, aux alentours de la ville, une maison de 12 à 15 pièces, avec terrain. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

PROPRIETES — On demande à acheter propriétés ou terrains vacants, jusqu'à concurrence de $250,000, dans le centre de Montréal, ou sa banlieue. Prière de fournir détails complets, compris rue et numéro, grandeur de terrain et bâtisse, revenu annuel, prix, conditions, montant, hypothèque, etc. S'adresser par lettre à casier ... la "Presse". 211—2

TERRAINS A VENDRE

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

TROIS-RIVIERES — Terrain à vendre. Un grand terrain devenu vacant par l'incendie à Trois-Rivières, au coin des rues Hart et Alexandre. S'adresser aux soussignés, 485 Berri, Jos. A. Boudreault ou J. B. R. Boudreault. 206—6

TERRAIN situé sur la rue Rachel, près Dorion, 20 par 90, à vendre ou à échanger contre une propriété. S'adresser F. Corbeil, 1309 des Erables. 208—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCES D'AFFAIRES — Hôtel rue Sainte-Catherine Est, long bail, installation de première classe, 35 chambres meublées. Recettes de $400 à $450 par semaine. Prix $18,000, conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licenciée rue Sainte-Catherine Est, installation de première classe, valant seule $9,000. Recettes de $300 par semaine. Prix $15,000, comptant $3,500, balance par paiements mensuels de $150.00. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Craig, près Saint-Laurent. Prix $15,000, comptant $4,000, balance à termes faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue McGill, installation moderne, recettes $250 par semaine, pouvant être augmentées considérablement. Prix $15,000, comptant $3,500, balance à termes faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL dans une des principales villes au nord de Montréal, contenant 19 chambres à coucher, 5 salons, propriété en brique solide, magnifique terrain, bâtisse attenante de première classe. Recettes de $390 par semaine. Prix $13,500, comptant $3,500, balance $500 par année. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Saint-Laurent, entre Sainte-Catherine et Craig. Recettes de $250 par semaine. Installation de première classe. Long bail. Prix $13,000, comptant $5,000, balance par paiements mensuels. S'adresser à la Cie Raymond, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL avec propriété à la campagne à vendre ou à échanger contre propriété de ville ou lots vacants. Prix $12,000. Conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde, à vendre ou à échanger contre propriété. Prix $6,000, comptant $1,000, pourvu que la balance soit garantie. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est. 207—6

CHANCES D'AFFAIRES — Acheteurs et vendeurs, n'oubliez pas de venir nous voir avant de vendre ou d'acheter. Nous nous occupons de la vente des propriétés, terrains, hôtels, épiceries et de tout autre genre de commerce. Nous chargeons peu de commission et donnons toujours satisfaction à nos clients. S'il vous plaît passer à nos bureaux. Dagenais et Bégin, 62 Saint-Jacques. Main 5767. 209—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre sur le boulevard St Laurent maison de pension, 18 pièces, louée $30 par mois, entre la rue Dorchester et Ste Catherine. L. Harris, 71A St Jacques. 200—12

OCCASIONS D'AFFAIRES — Epicerie licenciée à vendre, bonne clientèle, chance exceptionnelle pour s'établir. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est, Tél. Main 1257. 209—4

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, à Boucherville, compris la propriété, 25 appartements meublée, bonne clientèle. Recettes, $150 par semaine, prix $7,000, comptant $2,000, balance faciles, accepterait de propriété en échange. S'adresser chez Avard et Dagenais, 47 St Vincent. Main 6790. 206—6

HOTEL licencié de première classe à vendre, à Valleyfield, conditions très faciles. Cause: décès du propriétaire. Près des parcs d'amusements, gare New York Central, palais de justice. S'adresser Mme veuve Chas Paré, Valleyfield, ou P. Paré, 339 Dorchester Est, Montréal. 208—6

HOTEL à vendre ou à échanger, pour une propriété de ville ou de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538.

HOTEL à vendre pour $4,000, $2,000 comptant, recette $200 par semaine, fixture, stock de boisson et cigares et transfert, compris. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

HOTELS A VENDRE — Plusieurs hôtels à vendre de ville ou de campagne, avec très peu de comptant et à de bonnes conditions, ou à échanger contre propriétés, terrains, commerce, etc. Avis aux acheteurs de venir nous voir avant d'acheter. Dagenais et Bégin, 62 St Jacques. 209—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, dans le nord de la ville, bonne place, une très bonne clientèle, de bonnes recettes. Pour informations. S'adresser 2489 Saint-Laurent. 210—12

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau — Chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal. — A 5 milles de Montréal. Prix $12,000, comptant $3,000. Echangera contre propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau — A 21 milles de Montréal. Prix $21,000. Echangera contre propriété.

PROPRIETE de $20,000. — Chs. Lebeau. — Claire d'hypothèque, à échanger contre hôtel de campagne.

LICENCE transférable à vendre. — Chs. Lebeau.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau — Rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Laurent. Prix $15,000, comptant $2,500. Echangera contre propriété.

LES GENS ayant des terres, propriétés, terrains à échanger contre hôtel soint invités à venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal.

MAGNIFIQUE restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonnes clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 206—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, magasin et deux maisons, portant les Nos 71 et 73 rue Richmond. $2,000 comptant, le reste par paiements mensuels. S'adresser 69 Richmond. 211—6

MAGASIN de chaussures à vendre, 737 Sainte-Catherine Est; $4,500 de stock et fixture compris, pourra être réduit à $2,500. Pour autres informations, Z. Lavoie, 877 Ontario Est. 206—6

MAGASIN de sellier à vendre, situé au centre des affaires, bonne clientèle, établi depuis 85 ans, outillage complet, vendra bon marché. S'adresser 12 Lamontagne ou 730 Mont-Royal. 206—6

MAGASIN — A vendre, un des plus jolis magasins de Montréal, mercerie et chapeaux, commerce établi depuis 5 ans, stock frais, clientèle assurée, capital requis entre $1,500 et $2,000. Le vendeur ayant acquis des parts de mine dans la province, est forcé de s'en occuper. Ecrire casier 123 la "Presse". 207—6

MAGASIN — Bon marché rare. Joli magasin à vendre, avec le stock ou le bail seulement, doit être vendu cette semaine. 92 Sainte-Catherine ouest. 207—6

MAGASIN — Modes et articles de fantaisie à vendre. Madame Georges Martineau étant malade offre en vente son splendide magasin qui est des plus achalandés. Gros profit réalisable. Long bail. S'adresser 1221 Ste Catherine Est. 208—6

MAGASIN de fruits, cigares et bonbons à vendre, pouvant servir comme épicerie, place de bonnes affaires. S'adresser 414 Craig Est. 209—6

MAGASIN tabac, cigares et bonbons, à vendre, avec une recette spéciale de limonade et de bière d'épinette, loyer $7.50 par mois, situé au No 265 Bleury, près Ste Catherine. 211—6

RESTAURANT cigares et bonbons à vendre, ainsi que recette de petite bière; bonne place d'affaires ; bonnes conditions. Cause maladie. S'adresser 423 Rivard. 207—6

RESTAURANT de cigares, bonbons, rafraichissements, à vendre pour cause imprévue. S'adresser 386 Saint-Timothée. 207—6

RESTAURANT à vendre cigares, tabacs, bonbons, crème à la glace, etc., logement compris, 3 pièces, loyer $9.00. Aucune offre raisonnable refusée. 61 Duluth Est. 208—6

RESTAURANT de première classe à vendre, belles fixtures, bonne place d'afafires, vente pour cause imprévue. S'adresser 495 Atwater, Sainte-Cunégonde. 211—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE — A vendre une épicerie licenciée, faisant au-delà de $500.00 par semaine. Licence payée. Sera vendu à de bonnes conditions à un prompt acheteur. S'adresser à Larue et Cloutier, 137 St Paul. 206—6

EPICERIE à vendre, pour cause de maladie. Stock $450, loyer $10 par mois. S'adresser No 517 Montcalm. 206—6

EPICERIE non licenciée à vendre, maison meublée dans centre pour pension ou louer des chambres, vrai bargain, avons toujours maisons à louer. S'adresser 243 Visitation. 206—6

EPICERIE non licenciée à vendre, beau coin, bonne place d'affaires, bonne chance à un prompt acheteur. S'adresser 40 rue Désery, Hochelaga. 207—6

EPICERIE à vendre, avec bonne clientèle, pas de crédit, faisant de bonnes affaires, avec 5 pièces comme logement, loyer bon marché. Cheval et voiture compris. 214 Orléans. 209—6

EPICERIE à vendre avec logement de 4 pièces, évalué à $400, vendra pour $300, pour cause de départ pour la campagne. 306 Iberville. 210—6

FERMES A VENDRE

BAINSVILLE, Ont.—A vendre, magnifique ferme, maison briques, granges, vergers, érablière, etc., à un mille de la station, de l'église et de l'école. S'adresser William Gruer, Bainsville, Ont. 201—12

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boite 140 Dalhousie, N. B. 161—n

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs—n

SAINT-JEROME — Terres à vendre, cause maladie, 2 terres formant 130 arpents, à 2 milles de l'église, 75 arpents en culture, balance en beau bois, bâties en neuf, bonne terre, un peu glaiseuse, prix $1,800, avec la moitié de la récolte, qui devra se livrer dans la grange. Conditions pas moins de $1,000 comptant, balance facile. S'adresser C. A. Lorrain, agent machines agricoles, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 211—2

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Nouvelle intéressante. L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Idor LaRivière, organisateur, 396 DeLorimier. Tél. Bell Est ...

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions.

INFORMATIONS DEMANDEES

CARON — Informations demandées. Célina Guertin, épouse de Michel Caron, résidant Sainte-Félicité, comté Matane, P. Q., est priée d'envoyer son adresse pour chose très importante la concernant, et toute personne pouvant en donner des informations, est priée de s'adresser à cette adresse. 211—5

CARTES POST. ILLUSTREES

TROISIEME CENTENAIRE de Champlain, album, 48 magnifiques gravures de l'histoire primitive du Canada. Par la poste, sur réception de 25 cents. Cartes postales des mêmes, à la sépia, 25 cents la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Faites venir le catalogue. Illustrated Post Card Co., 106 rue Notre-Dame Est. 190—22

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 186—26

REPARATIONS — Ameublements de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 196—26

GLACIERES

GLACIERS devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire, et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 206—12

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — Le Professeur Fiset, "Anti Liquor Cure," a déménagé son bureau au No 172 St Denis. 208—6

PERDU

BOURSE — Une petite bourse perdue, mercredi midi, dans un tramway de la rue Saint-Denis. Récompense en rapportant 136 Selby.

BRACELET — Perdu, bracelet en or, le 9, entre la gare de la rue Moreau et la rue Saint-Denis. Récompense généreuse en le remettant à 779 St Denis. Téléphone Est 233.

CHAPELET — Perdu, en juin, chapelet en nacre de perle ; monture en or, grande médaille Pie X et Ste Vierge. Prière de rapporter à 354 Saint-Denis. Récompense. 210—2

CHALOUPE — Perdue, chaloupe à fond plat, peinturée en vert avec le chiffre "6" peinturé dessus, disparue de Beaurepaire. Celui qui l'a trouvée est prié d'avertir F. H. Markey, The Lodge, Beaurepaire, ou 179 rue Saint-Jacques, Montréal. 210—6

MONTRE — Perdue ce matin, sur la voie ferrée, une montre en or pour dame (Waltham), à partir de chez M. David, Pointe aux Trembles à chez M. Vinet, Longue-Pointe. Récompense rapportant à Mlle Florida Côté, Rivières des Prairies.

PARAPLUIE — Perdu un parapluie noir, pour dame, dans chars St Denis nord. Prière de rapporter 422 avenue Laurier, ville St Louis.

SACOCHE — Perdue, sacoche en cuir contenant porte-monnaie et clef, rues Saint-Zotique ou Dufferin, Parc Amherst. Récompense généreuse à 901 rue Sainte-Catherine Ouest.

$571.74 — Perdu, un rouleau d'argent contenant $571.74, rue Roy, de la rue Berri à Drolet, en chèques, billets de banque et monnaie. Récompense généreuse 691 Berri. Téléphone Est 3490. 211—2

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 189—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 195—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau: banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 177—n

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Montants suivants à prêter sur première hypothèque. Intérêt 6 pour cent : $2,000, $2,500, $3,000, $3,500, $4,500, $5,000, $6,000, $7,000, $7,500, $8,000, $9,000, $16,000 et $24,000 à 5 pour cent. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4735. 206—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 207—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, gros et petits montants, achat de balance de prix de vente, d'obligations, taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 209—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles ; taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 210—6

ARGENT à prêter sur première hypothèque, sur propriétés de la ville et des banlieues environnantes. Conditions faciles. Romulus Lavallée, notaire, 97 St Jacques. 211—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables. Est 1267. 200—26

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ARGENT — Un jeune homme ayant bon salaire et une position permanente, demande à emprunter $100 pour quelques mois sur billet personnel. Paiera bon intérêt. Répondre en anglais à boite 199 la "Presse". 211—6

ON DEMANDE A EMPUNTER $2,000, $3,000 et $4,000 sur première hypothèque, bonne localité. Ecrire casier 339, la "Presse." 190—26

DIVERS

AVIS — Demande a été faite à la corporation de la Cité de Montréal par La Cie C. H. Catelli, Ltée, M. J. Cadieux, secrétaire, pour permission de mettre chaudière à vapeur sur le lot numéro cadastral 1756, subdivisions Nos 24-25 du quartier Sainte-Anne. No 25-27 rue William. Montréal, 9 juillet 1908. 210—2

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

REMERCIEMENTS à saint Vincent Ferrier pour grâce obtenue. Mme A. R.

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour grande faveur obtenu, avec promesse de le publier.

REMERCIEMENTS au Père Pampalon, pour grande faveur obtenue, avec promesse de le publier.

OCCASIONS D'AFFAIRES

LANDE BROS

est le meilleur endroit pour meubler votre maison complètement de meubles neufs de qualité supérieure, à bas prix. Comptant ou crédit. Adresse: 234 Saint-Laurent. 210—4 FF

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 199—n FF

OCCASIONS D'AFFAIRES

UN ESSAI

Nous nous sommes laissés dire qu'il y a plus de personnes qui lisent cette colonne que toute autre dans le journal. Ceci est pour nous en rendre compte. 50 seulement, jolies, larges et confortables berçantes à bras en jonc, avec deux gros rouleaux autour du dos et des bras. Valeur régulière $4.00. Mentionnez cette annonce et vous l'aurez pour $2.85. N. G. Valiquette, Ltée, 477 Sainte-Catherine Est. 209—3 FF

VENTE DE JUILLET

Tout ce que renferme notre édifice à cinq étages, au prix coûtant, et plusieurs articles à moins que le prix coûtant durant le mois de juillet. Comptant ou crédit. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 Saint-Laurent, près Dorchester. 210—4 FF

$1 PAR SEMAINE

vous permettra d'acheter à notre magasin ce qu'il vous faut en fait d'habillements, marchandises sèches, costumes, jupes, blouses, tapis, prélarts, etc. J. GARMAISE, 829 Sainte-Catherine Est. 207—6 FF

50 % D'ESCOMPTE SUR DES PRELARTS

Un gros lot de fins de pièces, non pas des petits coupons inutilisables, mais au contraire de grands morceaux pour couvrir facilement, une cuisine, un passage ou une salle de bain de dimensions régulières. Quelques-unes de nos meilleures qualités de prélarts se trouvent parmi ce lot. Pensez-y, un prélart de 70c la verge pour 35c. Demandez le département des tapis. N. G. Valiquette, Ltée. 477 Sainte-Catherine Est. 209—3 FF

$$$$$$$$$$$$$$$

VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

$$$$$$$$$$$$$$$

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.

206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes. Phone Main 3361. 120—n

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 5407. 74—n E

Positivement sans Réserve

Sera vendu à l'encan, un lot sis du côté ouest de la rue Saint-Denis, 50 pieds au sud de l'avenue Carmel, 25 x 127, superficie totale 3,175 pieds. Ca vaut au moins 50 cents le pied. Qu'en donnerez-vous, jeudi matin, 2 juillet, à 11 heures, à nos bureaux ?

JOHN JAMES BROWNE & SON, Encanteurs d'immeubles, 207 rue Saint-Jacques. '99—n FF

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal. 216—1Mv—n

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7473. — J. H. Burland et al, demandeurs, vs A. Futeral, défendeur. — Le 20ième jour de juillet, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au No 325 rue Notre-Dame Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, bureau, écritoire, moulin à coudre, etc. Conditions : Argent comptant. H. Lajeunesse, H. C. S. Montréal, 10 juillet, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour Supérieure No 177. — Mark Fong demandeur vs Hoo Loy défendeur vs Hoo Loy et al tiers-saisi. Le vingtième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires desdits tiers-saisis, au No 608 rue Ontario, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en la moitié indivisé du stock capital desdits tiers-saisis appartenant audit défendeur. Conditions: Argent Comptant. Pierre Bienjonetti, H. C. S. Montréal, 10 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11269 — J. C. E. Tardif, demandeur, vs A. E. Kemp, défendeur. Le vingt et unième jour de juillet 1908, à une heure de l'après-midi, au No 381 rue Marquette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 10 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2698 — J. E. Clackmeyer, demandeur, vs Philéas Brosseau, défendeur. Le vingtième jour de juillet 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 29 rue Bonaparte, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 10 juillet 1908.

HEROS PUISSANT

New York, 10—Clarence Macomber et 2,000 autres personnes regardaient, hier après-midi, une troupe d'éléprants qui nageaient dans le lac Quinsigamond. Le jeune homme, installé sur un môle, perdit soudainement l'équilibre et tomba à l'eau.

Jenia, le plus gros des pachydermes, semblant deviner le danger, se porta à son secours. Il le saisit par une des manches de son habit et alla le déposer sur la grève.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 160—78

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 282 rue Sherbrooke Est. 188—26

DR CONSTANTINEAU, A. — Médecine générale. Spécialement : maladies des enfants et maternité, 675 rue Notre-Dame Ouest. 203—26

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR G. A. BELANGER, dentiste, 1295 St Laurent, Est 5790. Bureau du jour et du soir. 206—6

HOPITAL PRIVE

HOPITAL privé, chirurgie, médecine, maternité, électricité, chambre de $1.00 à $3.00 par jour. 123 Sherbrooke Est. 184—30

COURTIERS D'IMMEUBLES

AVARD ET DAGENAIS, courtiers d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Main 6790. Hôtels, restaurants, propriétés terres, terrains à vendre ou à échanger. Prêts sur hypothèque, assurances vie feu. 195—26

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques. Main 2538. Courtier d'immeubles, hôtels, magasins, etc. Vendeurs et acheteurs invités. 198—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 206—26

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

ENTREPRENEURS

O. HOGUE ET FILS, plombiers-couvreurs, 526 Maisonneuve, près Ontario. Tél. Marchands 3326. Spécialité : couvertures en gravois garanties. 200—26

MARCHANDS D'OEUFS

MARCHANDS D'OEUFS — Oeufs, stock frais pondu et choisis, 19c. Oeufs pour cuire, 16c. 557 Saint-Denis. 206—26

INGENIEURS CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE,

I. C. et Arpenteur Provincial

ARPENTAGE, AQUEDUC

Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

M. THEO. DAOUST A TROIS-RIVIERES

M. Théo. Daoust, architecte bien connu à Montréal, vient d'ouvrir un bureau à Trois-Rivières.

Il aura comme associé M. Charles Lafond, architecte, déjà établi dans la cité trifluvienne.

M. Daoust est reconnu pour sa haute compétence comme architecte, son goût artistique absolument sûr et sa vaste expérience acquise dans la construction d'une foule de nos principaux édifices. Encore dernièrement le gouvernement provincial lui confiait en compagnie de M. Gau-

M. Théo. Daoust, architecte de Montréal, à qui plusieurs citoyens de Trois-Rivières ont confié le soin de reconstruire la partie de leur ville incendiée.

thier, son associé, la préparation des plans pour la construction du superbe édifice de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui s'élèvera en face du Carré Viger.

Déjà le soin de préparer des plans pour la construction d'un grand nombre d'édifices a été confié à MM. Daoust et Lafond par des citoyens de Trois-Rivières.

La "Presse" félicite MM. Daoust et Lafond de cette confiance justifiée que l'on repose en eux et nous ne doutons pas que la population de Trois-Rivières sera absolument satisfaite de leur avoir confié le soin de refaire partie de leur ville incendiée.

IL TOMBE DE SA VOITURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10. — Un charretier à l'emploi de la maison Légaré et Fils, marchands de provisions, s'est fait très grièvement blesser à la tête, ce matin en tombant de sa voiture sur l'asphalte. Le malheureux, qui a nom Ovila Gagnon, stationnait devant le restaurant Lelarge, quand une voiture de laitier dont le cheval avait pris le mors aux dents, le frappé et le précipita sur le sol. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où l'on craint une fracture du crâne.

ON N'A JAMAIS RIEN VU DE PAREIL !

La Foule Massée Jusqu'aux Portes

Par moments, il nous était absolument impossible de servir les foules accourues le samedi sur la foi de notre annonce d'écoulement de fabrique.

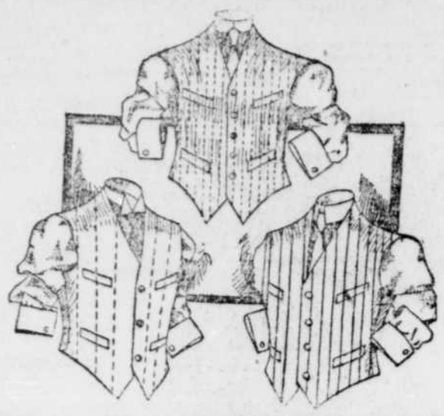

VESTES DE FANTAISIE POUR HOMMES

Valeurs de $1.50 et $2.00 pour . . **79c**

Nous avons acquis 2,000 vestes lavables de fantaisie, les mieux faites, chacune portant une marque de fabrique bien connue, ajustement, fini et confection garantis. Le reste complet du stock de manufactures qui n'ont que la meilleure clientèle. .

Elles comprennent divers tissus variés à effets de blanc et noir, nacre, gris et tan, aussi vestes en coton et en toile mercerisés, toutes ont de beaux boutons de nacre, avec anneaux, qui s'enlèvent pour le lavage, en sorte que vous pouvez les envoyer à la buanderie ou les mettre dans la cuve à la maison ; se laveront parfaitement. Vestes faites pour se vendre de $1.50 et $2.00 chacune. Toutes les grandeurs. Prix d'écoulement de la fabrique. **79c**

TRES SPECIAL
Complets d'Hommes

Valeur régulière $9.00 ailleurs

Prix d'écoulement de la Fabrique . . . **$4.69**

Tissus supérieurs de styles nouveaux, confectionnés par des experts et solidement doublés. Tous des dessins nouveaux. Les tissus sont les tweeds et homespuns de fantaisie. Ne manquez pas cela.

GRANDEURS 33 A 44, MESURE DE POITRINE.

VETEMENTS ET MERCERIES
Presque Donnés

TRESSPECIAL

Offre Exceptionnelle de Pantalons

300 pantalons qu'il faut écouler absolument. Auparavant $3.50, $4.00 et $5.00. Ils vont disparaître promptement au prix réduit de

$2.69

Nous avons retardé la vente de ces pantalons jusqu'à ce que vous en ayez besoin. Il y a là une grosse épargne qui devrait encourager tous les hommes. Modèle régulier Peg Top, en serge bleue et en worsted rayé. Tous maintenant à. **$2.69**

OFFRE TRES SPECIALE

325 canotiers en tresse de paille fendue et en paille à bords roulés, aussi 240 chapeaux de promenade en toile et en duck blanc, pour hommes. Ils valent de 75 cents à $1.25. Nous en avons fait un lot que nous écoulerons à. **39c**

CHAPEAUX DE PAILLE

Chapeaux en belle tresse de paille fendue, valant $3.00 et $3.50. Tous les points. Nous les vendrons à moitié prix justement dans le moment où vous en avez besoin. Votre choix. **$1.85**

VENTE SPECIALE

100 douzaines de bretelles d'hommes, y compris les élèbres bretelles Gordon, valant 50c. Prix d'écoulement de la fabrique. **23c**

BAS DE FANTAISIE

Bas de fantaisie, valant 50c, pour hommes. Grand choix des plus nouveaux styles, venant d'arriver de la fabrique. Pas de profits, le manufacturier ayant décidé de vendre avec pertes. C'est vous qui en profiterez. Prix d'écoulement de la fabrique, seulement. **23c**

COMPLETS DE GARCONNETS $3.85

Un lot immense d'excellents COMPLETS DE GARCONNETS, styles les plus nouveaux, que Partridge a pu acheter en payant comptant. ILS SERONT VENDUS A LA MOITIE DE LEUR VALEUR ORDINAIRE.

Voici deux occasions extraordinaires pour demain :

Complets lavables pour garçonnets, valeurs de $2.00 et $2.25. . . . . **89c**

Habits en mohair et alpaga, pour hommes, de $2.25 et $2.50. . . . . **$1.98**

TRESSPECIAL

50 douzaines de mouchoirs en soie de fantaisie, de 75c et $1.00. Prix d'écoulement de la fabrique. **39c**

Mères, Emmenez les Garçonnets

50 douzaines de blouses repassées pour garçonnets. Toutes les grandeurs. Valeur $1.00. . . . . **39c**

Positivement les plus grandes valeurs jamais offertes

Chemises d'été pour Hommes

Nouveaux dessins de fabricants renommés. Des milliers de chemises de négligé, presque à moitié prix.

Voici une autre vente sensationnelle de chemises supérieures. Pour des mains, les fabriques seront de l'avant avec des quantités de nouvelles blouses d'été de toutes grandeurs, de tous styles et tissus.

CHEMISES D'HOMMES DE $1.25 POUR 59c.

Les tissus sont les madras tissés et imprimés, et les jolies percales et chambray, manchettes à même ou séparées, des mieux confectionnées dans tous les détails, tous les points, toutes les grandeurs. Les circonstances forcent à faire ce sacrifice. Nous les avons eues à un prix étonnant. Chemises ordinaires de $1.25, que nous vous offrirons à **59c**

CHEMISES A 88c VALANT JUSQU'A $2.00

Devants blancs plissés, effets mais, bleu et de fleur pâle et foncée ; manchettes séparées ou à même. Toutes sont repassées et finies partout à la main de la manière la plus parfaite possible ; tous les points. Prix d'écoulement de la fabrique. **88c**

OFFRE TRES SPECIALE

200 douzaines de corps et caleçons en balbriggan. Ils arrivent de la fabrique. Valeur ordinaire de 75c. Prix de vente. **39c**

GRANDEURS 34 A 44 POUR HOMMES.

HEART OF THE TOWN STORE

PARTRIDGE

LE MAGASIN DU CŒUR de la VILLE

HEART OF THE TOWN STORE

521 rue Sainte-Catherine Ouest.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, Tribune des journalistes, 10 —Le gouvernement a remporté, hier, une victoire signalée au sujet de la "All-Red-Line." L'opposition qui aurait dû approuver l'affaire comme elle avait fait pour le traité Franco-Canadien a jugé à propos de voter contre le projet dont elle approuvait l'idée. Sir Wilfrid Laurier a été, dans cette circonstance, tout particulièrement heureux. Il a réduit l'opposition à quia, et l'a mise dans la position de voter contre un projet parce qu'il n'était pas une mesure essentiellement conservatrice.

Nos lecteurs pourront en juger en lisant le compte rendu de la séance, que voici :

Sir Wilfrid propose la résolution suivante :

Que lors de la conférence impériale qui a eu lieu récemment dans la cité de Londres, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité : —"Que "cette conférence est d'avis qu'il est "dans l'intérêt de l'Empire, que ses "différentes parties soient reliées, au-"tant que faire se peut, par les meil-"leurs moyens possibles de communi-"cation en ce qui concerne le trans-"port des malles, des voyageurs et des "marchandises, et qu'à cette fin, il "est expédient que la Grande-Breta-"gne soit reliée au Canada, et par le "Canada, avec l'Australie et la Nou-"velle-Zélande, par le meilleur service "possible, à un coût raisonnable ; que "pour mettre à exécution le projet "ci-dessus, les ressources financières "nécessaires devraient être fournies "par la Grande-Bretagne, le Canada, "l'Australie, et la Nouvelle-Zélande, "en proportion équitable."

Qu'il est à désirer que des mesures soient prises aussitôt que possible pour obtenir les résultats visés par la dite résolution.

Que cette Chambre approuve par les présentes les termes de la dite résolution, affirmant que le Canada est prêt à assumer sa part raisonnable des obligations financières nécessaires.

Que cette Chambre est d'avis qu'il est à désirer que les gouvernements de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande conviennent, avec le moins de délai possible, d'un plan défini pour mettre à exécution les termes de la dite résolution de la conférence impériale,—le dit plan devant être soumis à la considération du Parlement Impérial et des parlements coloniaux.

Sir Wilfrid donne ensuite les explications suivantes :

"Je ne me propose pas de parler des avantages que le Canada retirera de ce projet. J'ai surveillé soigneusement l'opinion publique depuis les quelques mois que ce projet a été lancé non seulement au Canada, mais dans tout l'empire. Si les opinions ne sont pas unanimes, le projet n'en semble pas moins avoir reçu l'approbation générale. Dans tous les cas, un fait est certain, c'est qu'on ne doute pas que le Canada en retirera de grands avantages. La "All Red Line" placera le Canada sur la grande voie de transport non seulement entre la Grande-Bretagne et ses possessions éloignées, mais aussi entre l'Europe et l'Orient. Le projet ne bénéficiera pas seulement à l'empire britanique, mais il établira une route qui sera recherchée par tous les pays orientaux. Le Canada a l'avantage géographique dans cette affaire. Nous avons la route la plus courte, je crois, entre l'Atlantique et le Pacifique. La seule route actuelle entre l'Australie et la Grande-Bretagne est celle du canal de Suez ; les désavantages de cette route sont manifestes, si on la compare à celle du Canada.

"D'abord la durée du voyage entre Londres et la Nouvelle-Zélande par le canal de Suez n'est pas moins de 29 jours, sans compter les inconvénients qu'offre ce voyage aux Européens. Un voyage à travers le Canada pour la même distance offrira évidemment beaucoup moins de fatigue. Il y a bien l'alternative de la route par San Francisco et, à la conférence, sir Joseph Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, une autorité sur cette question, déclara qu'il avait fait en 29 jours le voyage entre la Nouvelle-Zélande et l'Angleterre, en passant par San Francisco. Cette route, je crois, n'existe plus ; elle a été abandonnée depuis le tremblement de terre qui a dévasté San Francisco, il y a une couple d'années. A tout hasard, si cette route n'existe pas actuellement, elle peut être reprise d'un moment à l'autre. De sorte qu'en cherchant une route vers l'Orient, en passant par le Canada, nous avons pris en considération non seulement la route du canal de Suez, mais encore celle des ports et des chemins de fer américains. Ainsi, dans tous nos calculs nous devons tenir compte de la possibilité d'une communication, en 29 jours, avec l'Australie, par voie de Liverpool, New York et San Francisco et que, pour atteindre notre but, il nous faudra établir une route qui permette de faire le voyage en moins de 29 jours. La ligne "ALL RED" pourra être divisée en trois parties : — 1o La voie de l'Atlantique ; 2o. La voie continentale ; 3o. La voie du Pacifique.

"Nous savons ce que nous pouvons faire avec la voie de l'Atlantique ; nous savons quelles conditions existent aujourd'hui entre l'Europe et l'Amérique ; nous savons par exemple, qu'avec des navires du meilleur type comme le "Mauretania" et le "Lusitania", il est possible de traverser l'Atlantique entre la Grande-Bretagne et le Canada en 4 jours. J'admets, cependant que les navires du genre "Mauretania" et "Lusitania" ne sont encore qu'à l'état expérimental, au point de vue commercial. Pour ce qui est de la navigation, le temps des expériences est passé. Ces navires ont fait leurs preuves. Au point de vue du commerce, je le répète, il est encore impossible de prévoir si ces deux navires, qui ont été fortement encouragés en subsides par la Grande-Bretagne, seront un succès commercial. Il est connu que tous les steamers de ce genre n'ont pas été un succès et que dans tous les pays, on a dû les assister considérablement à même le trésor public. C'est ce qu'ont déjà fait les Allemands, les Américains, les Anglais et les Canadiens. Le premier ministre dit en terminant qu'il ne s'agit pas pour le présent de soumettre à la Chambre une proposition définie et précise ; mais qu'il s'agit de lui demander la permission d'ouvrir en toute liberté les négociations avec les autres colonies en cause pour mener à bonne fin l'entreprise. Le service pourra être de 20 noeuds sur l'Atlantique et de 18 sur le Pacifique.

M. Foster donne la réplique à M. Laurier qui, dit-il, n'est pas allé aussi loin dans sa résolution que dans les discours qu'il a prononcés à la conférence de 1907. Il voulait alors établir immédiatement un service de 24 noeuds sur l'Atlantique, et de 22 noeuds sur le Pacifique. Il est de plus, intéressant de voir les membres du gouvernement actuel épouser un projet qu'ils combattirent avec acharnement sous le régime conservateur. En 1894 sir Wilfrid qualifiait d'absurde le projet dont il veut aujourd'hui la réalisation. Puis, lorsqu'il arriva au pouvoir il s'empresa de résilier le contrat par lequel le gouvernement conservateur établissait un service rapide de 20 noeuds sur l'Atlantique.

M. Foster croit que la "All Red Line" coûtera au pays $1,500,000 par année, pendant dix ans. Est-ce qu'on est justifiable de payer aussi cher pour une amélioration qui ne fera gagner qu'une journée sur le temps de la traversée? Le gouvernement a fait sur ce point des calculs qui ressemblent à ceux qu'il a faits pour le Grand Tronc Pacifique. Sir Wilfrid Laurier dit que $13,000,000, seraient suffisants; M. Fielding porta ensuite ce chiffre à $52,000,000, le ministre des chemins de fer voulut $114,000,000. Le chef de l'opposition prouva de son côté que l'entreprise coûterait au moins $180,000,000.

M. Foster dit que le gouvernement n'est pas justifiable d'imposer au peuple ce nouveau fardeau. Le parlement ne peut pas approuver un projet de cette importance soumis à la fin de la session, alors qu'on n'a plus le temps suffisant pour l'étudier convenablement.

Le chef de l'opposition succède à M. Foster et combat la résolution de M. Laurier. Il dit qu'on ne montre pas assez clairement qu'elle part de responsabilité devra prendre le Canada dans cette entreprise qui va coûter des millions.

M. Borden propose l'amendement suivant à la résolution du premier ministre:

"Que la dite résolution soit amen-"dée en retranchant les paragraphes "2 et 3 et leur substitue ce qui suit: "Que cette chambre, tout en exprimant sa forte sympathie pour le "projet visé par cette résolution, désire exprimer l'opinion que des taux "peu favorables et un système par-"fait de compartiments et entrepots "frigorifiques devant faire partie de "tout projet de transport de cette na-"ture;

Et que ce paragraphe soit ajouté à la fin de la résolution:

"Qu'en vue des très fortes dépen-"ses et obligations dont la présente "administration a grevé le pays, le "gouvernement ne devrait pas enga-"ger le Canada à un tel projet, ou à "tout contrat ou toute dépense ace "sujet, avant qu'ils aient été soumis "au parlement Canadien et approuvés "par lui."

M. Borden dit que le projet du gouvernement n'est encore que le développement de ce qui a déjà été entrepris dans ce sens par les gouvernements conservateurs. Le premier ministre ne semble songer qu'au transport des voyageurs et de la malle: il oublie les expéditeurs dont les intérêts doivent être de 80 p.c. plus considérables. Ce qu'il faut surtout au pays, ce sont des taux de transport, moins élevés et des entrepots frigorifiques. L'entreprise privée a réussi en cinq ans à établir un service de 18 noeuds. Il coûtera de laisser à cette entreprise privée le soin d'améliorer la navigation.

M. Sifton répond à M. Borden. Il s'agit de savoir si le Canada par ses représentants va appuyer l'approbation donnée à Londres par le premier ministre et ses collègues.

M. Sifton dit que le service projeté coûterait environ $5,000,000 par années aux différents gouvernements qui en bénéficieront. Voici quel service on veut obtenir.

	Service projeté.	Service actuel.
Angleterre au Canada	5 jours	7
Angleterre à Vancouver	9 jours	12
Angleterre à la Nouvelle Zélande . .	25 jours	38

Le service pourvoit au transport de 1000 tonnes de fret par voyage sur l'Atlantique et de 3,000 tonnes sur le Pacifique.

Pour cette entreprise, le gouvernement Britannique est prêt à souscrire 500,000 louis; la Nouvelle Zélande 100,000 louis; l'Australie 75,000 louis; la souscription que devrait faire le Canada serait de 325,000 louis.

M. Sifton dit que l'amendement de M. Borden ne porte que sur des questions de détail qu'il n'est pas encore temps de régler.

Le Canada accorde actuellement un secours de $679,000 au service avec l'Australie et il ne suffira que d'une augmentation de $950,000, pour atteindre le chiffre nécessaire.

L'orateur insiste sur l'importance d'un service rapide. Au point de vue financier, d'après M. Sifton, le projet n'a rien d'alarmant. La "All-Red Route" ne sera que le complément de ce qui a déjà été fait sur cette question des transports par les conservateurs et par les libéraux.

MM. Cockshutt et Kemp appuient l'amendement de M. Borden. M. Fielding, ministre des Finances, parle pour la proposition de M. Laurier. Le Canada doit assumer sa part de l'entreprise. Le projet actuel sera la meilleure annonce que le Canada aura jamais faite. Il est vrai que le Canada, a beaucoup d'obligations à rencontrer, mais il est en état de contribuer à cette nouvelle entreprise qui tournera à son avantage. Et la discussion continue. Le Dr Daniel dit que le projet ne va pas assez loin. M. McPherson, de Vancouver, approuve la proposition de sir Wilfrid Laurier qui est dans l'intérêt de la Colombie Anglaise. M. Northrup condamne le projet parce que le commerce n'en profitera pas assez. Il appelle M. Sifton le "beau-père" de la "All-Red-Line". M. Logan, ministériel, appuie le gouvernement. M. Devlin fait de même, mais il suggère que la nouvelle ligne arrête à un port de l'Irlande.

M. Foster parle une deuxième fois. Il dit qu'on demande à l'opposition d'approuver un projet quelle ne connait pas. Sir Wilfrid a parlé d'un service de 20 et de 18 noeuds, tandis que M. Sifton parle d'un service de 20 et de 18 noeuds, tandis que M. Sifton parle d'un service de 24 et 22 noeuds. Pourquoi n'a-t-on pas, confié l'étude de ce projet au secrétariat chargé par la conférence impériale d'étudier les questions intéressant l'Empire? Ou aurait pu ainsi obtenir des renseignements précis. L'opposition ne peut pas faire plus qu'exprimer "sa sympathie" pour la résolution du premier ministre: elle ne veut pas voter pour son adoption.

Sir Wilfrid donne une courte réplique à M. Foster et il le fait avec une verve qui soulève les applaudissements enthousiastes et répétés de tous les députés libéraux. Il dit que d'après ses propres paroles, M. Foster s'oppose surtout à ce que le projet de la "All-Red-Line" soit mis à exécution par le gouvernement libéral. Il approuve l'idée, mais il s'oppose à tout ce que l'on veut tente pour la réalisation.

"Mon honorable ami, dit sir Wilfrid, a parlé de deux projets entre lesquels ils ne peut faire son choix. Or il ne s'agit que d'un projet, celui d'un service rapide à un prix raisonnable. Ce service sera de 24 et 22 noeuds ou de 20 et 18 noeuds selon la subvention qui sera accordée."

Pour ce qui est des amendements de M. Borden, M. Laurier dit que le dernier ne signifie rien, et que le premier est plutôt puéril.

Tous les transatlantique sont munis de compartiments frigoriques. L'opposition aurait pu avec autant de raison s'occuper des détails de l'outillage complet d'un paquebot.

L'amendement Borden est rejeté par un vote de 108 contre 48.

La proposition de M. Laurier est ensuite adoptée par un vote de 109 contre 47, le Dr Paquet, député de l'Islet, votant avec le gouvernement.

Entre les votes on a chanté "O Canada, mon pays, mes amours" et "Rule Britannia."

Le reste de la séance a été occupé par la discussion du rapport de la commission du service civil concernant le ministère de la milice.

Sir Frederick Borden a prononcé un long discours défendant son ministère et le Dr Sproule lui a répondu.

Sur la seconde lecture d'un projet de loi modifiant la loi des douanes, pour autoriser la perception des droits sur les réparations faites aux vaisseaux canadiens, dans les pays étrangers, l'hon. sénateur Scott dit que le département de la justice est d'opinion que la loi actuelle n'autorise par cette perception.

Sir MacKenzie Bowell dit que c'est la pratique des autorités douanières du Canada de collecter des droits sur les réparations. Il ne sache pas que ce droit ait été mis en doute. Si le ministre du commerce était présent, il le féliciterait pour être rallié à cette législation de haute protection.

Le sénateur Gibson dit qu'il a appris du surintendant de la compagnie de steamers du Pacifique Canadien sur la côte du Pacifique, que l'attitude déraisonnable des ouvriers avait forcé sa compagnie à transporter ses chantiers de réparations à Hong Kong. Il ne semble pas juste de placer de nouveau le Pacifique Canadien au pouvoir de ceux qui l'ont chassé de la Colombie Britannique. Et ce serait là le résultat d'une imposition de droits de 25 p. c. sur les réparations faites à Hong Kong. On devrait faire une exception dans la loi, pour ce cas particulier.

L'hon. sénateur Scott dit qu'il n'a jamais été question de la côte du Pacifique dans la préparation de ce bill. Il a été préparé pour les grands lacs.

On fait remarquer au sénateur Gibson que ce bill ne s'appliquerait pas aux vaisseux du Pacifique Canadien, mais seulement à la navigation cotière.

Le sénateur Gibson dit que les vaisseaux du Pacifique Canadien font escale à Vancouver et à Victoria, ce qui les range dans la classe de la navigation cotière.

Le sénateur Ellis, comme libre-échangiste, regrette les occasions qu'on a données, ce soir, à sir MacKenzie Bowell, de lancer des traits au parti libéral. Il reconnait que depuis quelque temps, la législation du gouvernement a été moins dans la direction du libre-échange que dans celle de la production. Il le regrette, comme un abandon des principes, exposés à une assemblée du parti libéral, à Ottawa, il y a quelques années. Le projet de loi à l'étude s'applique aux côtes maritimes aussi bien qu'aux grands lacs, et doit être discuté comme un bill général. Il regrette qu'on ait jugé à propos de présenter ce bill.

Le sénateur McMullin dit qu'il se croit obligé de répondre au sénateur Ellis. La polique du parti libéral, à laquelle le sénateur Ellis a fait allusion, a été exposée dans un temps où les conditions étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui. A cette époque, on avait la perspective de meilleures relations commerciales avec les Etats-Unis, spécialement pour les produits naturels. Après l'arrivée au pouvoir du parti de la réforme en Canada, les Etats-Unis ont adopté la loi McKinley, suivie de la loi Dingly, deux mesures de protection dirigées contre le Canada dans ces circonstances, il ne serait ni honnête, ni patriotique pour le Canada, d'abaisser ces tarifs, et de permettre aux Etats-Unis de venir détruire les marchés canadiens, pendant qu'ils protègent les leurs.

Il dit que le sénateur Ellis devrait songer à la différence des conditions. "Je ne suis pas un protectionniste par choix, mais par nécessité", déclare le sénateur McMullin.

Le sénateur Ferguson demande si les Américains ne sont devenus protectionnistes que depuis 1896.

Le sénateur McMullin dit qu'ils étaient plus modérés avant 1896.

Le sénateur Ferguson ne le croit pas.

Le sénateur Power dit que ce bill est pour l'avantage des propriétaires de chantiers maritimes d'Ontario, qui désiraient avoir toutes les réparations, dont une partie va maintenant aux Etats-Unis. Pour cette raison, ils ont demandé une loi générale.

Le sénateur Power croit qu'il y a de l'étroitesse dans Ontario, et il dit que ce bill en est une preuve ; une autre preuve, se trouve encore dans la loi des maitres d'équipage. Si ce bill est adopté, il croit qu'il ne devrait s'appliquer qu'aux grands lacs, car il n'a pas été demandé pour la côte de l'Atlantique.

Le sénateur Lougheed demande quel sera l'effet de ce bill sur la loi de la marine marchande et les pays avec lesquels le Canada est en relation, en vertu des traités anglais et de la loi de la marine marchande.

Le sénateur William Ross dit qu'il partage en grande partie l'opinion du sénateur Ellis.

Le sénateur Béique affirme qu'il n'y a rien dans le présent bill qui intervient dans les conditions existantes de réciprocité, ni contre les vaisseaux anglais.

Le sénateur Jeffry dit qu'il est en faveur du bill, car il est nécessaire pour faire face aux conditions actuelles. Il comprend que c'est la pratique d'aller aux Etats-Unis, d'y acheter des vieux vaisseaux, et après avoir dépensé en réparations plus qu'ils ne coûtaient, de les transporter en Canada, sans payer aucun droit sur les réparations, et de les inscrire dans la navigation cotière. Il n'est ni protectionniste, ni libre échangiste, mais il croit qu'il faut faire face aux conditions comme elles se présentent, et que les chantiers maritimes du Canada devraient recevoir un meilleur traitement dans la loi des douanes du Canada. Il ne partage l'opinion du sénateur Gibson, que ce bill s'appliquera aux vaisseaux du Pacifique Canadien, naviguant sur le Pacifique.

Le sénateur Lougheed croit qu'on pourrait obtenir plus facilement la fin proposée, en amendant la loi de la marine marchande plutôt que celle des douanes.

L'hon. sénateur Scott ne partage pas cette opinion.

Le bill est lu une seconde fois.

Un amendement fait par les Communes au bill, concernant la Dominion Guarantee Company, n'a pas été accepté.

L'hon. sénateur Scott donne avis que la semaine prochaine, le Sénat siégera le matin.

BLAISE.

ARRESTATION

Les détectives Trudel et Lebeuf ont arrêté hier soir, les nommés Stanislas Montebello et Etienne Defoy, sous une accusation de vol avec violence. Dans la nuit de mardi à mercredi, ils auraient frappé à coups de rasoir, M. Camille Brunelle, 334 de l'avenue de l'Hôtel de Ville et lui auraient volé $3. M. Brunelle était assis au pas de sa porte quand l'agression et le vol eurent lieu.

ECOULEMENT Vente à un Escompte de 40% DE FABRIQUE

Une réduction énorme dans les vêtements et articles pour hommes et garçonnets, résultat de la surproduction des manufacturiers. La récente panique et la stagnation générale des affaires sont la cause de cette énorme accumulation de marchandises de printemps et d'été. Si les manufacturiers pouvaient prévoir ces conditions commerciales, cette vente n'aurait pas sa raison d'être et la chance AURAIT ETE PERDUE POUR VOUS. Des occasions comme celles-ci seraient inconnues. Mais ils ne peuvent prévoir cela. Ils ne peuvent lire dans l'avenir, il leur faut suivre le cours des affaires. Etant esclaves des conditions commerciales, ils se trompent. Les erreurs qu'ils font fréquemment sont un profit incalculable pour le public, comme dans le cas actuel. Quand les stocks de fabricants sont vendus aux consommateurs à moins que le coût de production, c'est tout simplement un cas de surproduction ou d'erreur de calcul. Des milliers de vêtements fashionables, durables, splendidement confectionnés furent produits, mais la dépression générale des affaires en a arrêté la vente, tout comme la flamme arrête le vol du papillon.

Les manufacturiers furent frappés de panique; ils se sont tournés vers nous. Nous leur avons dit: MOITIE PRIX "non, non, répliquèrent-ils, nous perdons trop d'argent." Ceci se passait la semaine dernière.

L'ARGENT COMPTANT A TOUT REGLE. QUAND L'ARGENT COMPTANT PARLE, TOUS LES AUTRES ORATEURS PASSENT S'ASSEOIR. CA PAIE DE PROFITER DES CHANCES QUI SE PRESENTENT. AUCUN HOMME NE POURRAIT PROSPERER S'IL ETAIT LIE A UN POTEAU. Les manufacturiers ont marqué leur bon vouloir en acceptant NOTRE OFFRE AU COMPTANT et nous avons les stocks des manufacturiers à notre disposition. Valeurs considérables résultant de transactions considérables. Il n'y a pas que ces avantages commerciaux qui soient le POURQUOI DES VALEURS DE PARTRIDGE. Le magasin du Coeur de la ville Partridge désire faire un commerce plus considérable et meilleur même. La politique de Partridge est de partager avec la clientèle. Tous les avantages, qu'on ne l'oublie jamais, sont partagés avec tout le monde. Partridge a foi dans le vieil adage "un client satisfait est la meilleure annonce." Le magasin de vêtements du Coeur de la ville veut avoir d'autres clients. Le fait que le stock a été acheté à 50 cents dans la piastre et qu'il sera à vote disposition vendredi et samedi aux prix les plus bas dont on a jamais entendu parler, pour cette classe de marchandises constitue un appel général pour TOUS CEUX QUI A MONTREAL, AIMENT A ETRE BIEN MIS.

Des preuves non équivoques sont disseminées dans cette page. Chaque item est une histoire vécue D'ECONOMIE.

Complets de Garconnets,

$3.79

Pour enfants de 7 à 15 ans, vingt-cinq dessins de magnifiques tissus laineux, mélanges clairs et foncés, seyant à la perfection.

Pas plus de deux complets à un seul acheteur.

Rappelez-vous que ce sont des complets de première qualité qui se vendaient $6.50 et $7.00.

HOMMES, VOUS N'AUREZ RIEN DE MIEUX EN FAIT DE VETEMENTS

GRATIS ! Une Casquette de Garçonnets, une Blouse blanche avec chaque complet que vous achèterez.

Toutes les modifications faites gratuitement.

CETTE SAISON !

Un Achat Gigantesque et des plus Importants !

OFFRE TRES SPECIALE —Gratis, une Veste de fantaisie de $2 avec chaque complet acheté.

Ouvert le Samedi Soir jusqu'à 11 heures.

GRATIS, une Veste de Fantaisie de $2.00 avec chaque Complet.

$8.88 et $14.95

GRATIS, une Veste de Fantaisie de $2.00 avec chaque complet.

Chez un des plus grands manufacturiers les mieux connus de vêtements de première classe pour hommes, nous avons acquis 1,000 complets strictement confectionnés à la main, de $15, $18, $20, $22 et $25. A un prix qui serait considéré extraordinairement minime, même dans un temps de panique. Nous aimons à vous en entretenir. Il y a là une source d'inspiration. Tout homme qui s'arrête à considérer les lignes est étonné des valeurs. Nous avons divisé l'achat en deux lots et en avons marqué les prix.

Ce sont certainement les plus grandes occasions qui seront offertes cette saison en fait de vêtements supérieurs. Beaucoup d'habits ont des bas de manches de fantaisie, d'autres sont unis. Les étoffes sont la serge bleu, les worsteds bruns, les worsteds tout gris, les cheviotes et homespuns de fantaisie, les grandeurs varient de 33 à 44, mesure de buste.

PARTRIDGE, Le Magasin du Coeur de la Ville, 521 Rue Sainte-Catherine Ouest.

NOTRE INFLUENCE DANS L'OUEST

Nous ne la conserverons, dit M. l'abbé Bérubé, que si nos cultivateurs y émigrent au lieu d'aller augmenter la population des villes.—Une excursion pour la Saskatchewan.

M. l'abbé A. P. Bérubé, curé de Vonda, Saskatchewan, dont la "Presse" annonçait hier la visite à Montréal, organise, pour l'Ouest, une grande excursion qui partira de Montréal le 4 août prochain.

De plus en plus affermi dans son patriotique désir d'étendre la sphère d'influence des Canadiens-Français, il continue à prêcher l'émigration vers l'Ouest de l'agriculteur qui préfère maintenant aller peupler les villes.

"Les Canadiens-Français sont, dit-il, nombreux dans l'Ouest; il y en a sept à huit mille dans la Saskatchewan, plus encore dans l'Alberta, certains centres sont même entièrement peuplés par nos compatriotes, comme le Lac aux Canards, Bellevue, Vonda, Marcellin, Battleford, Saint-Louis, Jackfish, etc. Mais on n'émigre pas encore vers l'Ouest en aussi grand nombre que je le désire. Dans quinze ans, dans vingt ans les députés de l'Ouest seront deux fois plus nombreux que ceux de l'Est, ce sont eux qui auront alors l'influence. Pour que notre représentation nationale ne soit pas noyée dans la masse, il faut que nous soyions les premiers rendus là-bas; il ne faut pas nous cantonner dans la province de Québec. Nous ne tenons assurément pas à dépeupler cette province au profit de la Saskatchewan, mais il nous semble plus patriotique d'inviter l'agriculteur canadien-français à venir coloniser l'Ouest que de le laisser grossir la population de villes, seraient-elles canadiennes-françaises comme Montréal et Québec. Je dirai même qu'il vaut mieux pour le cultivateur canadien-français rester sur sa terre; mais si elle est épuisée, s'il s'y trouve à l'étroit qu'il vienne chez nous s'emparer de la terre immense et incomparablement fertile, où pas un pouce de défrichement n'est à faire, où le sol est neuf, où une charrue suffit pour ouvrir tout de suite le sillon.

"L'avenir est magnifique. Il n'est pas rare de voir des Canadiens-Français qui, après trois ou quatre années de séjour dans l'Ouest, ont amassé une fortune de $25,000 et même de $50,000. En général, le Canadien-Français se tire parfaitement d'affaire. Il acquiert immédiatement une influence que ne parviennent à obtenir que beaucoup plus tard ses voisins. Hongrois, Galiciens, Allemands, Belges, Français, qui mettent un quart de siècle à s'acclimater au pays, à s'habituer aux coutumes, aux lois à la langue.

"Les hommes instruits sont assez rares dans cette partie du pays, et leur avenir est splendide. Pour les hommes de profession, avocats, médecins, dentistes, ingénieurs, l'avenir est aussi de toute beauté. Nous avons un grand besoin dans l'Ouest d'instituteurs et nous les payons assez bien, au moins six et huit cents dollars par année.

"Il leur faut savoir l'anglais parfaitement. Nous disons à nos compatriotes de là-bas d'apprendre l'anglais, il le faut absolument. Tous doivent connaître à fond la langue anglaise. Oh! ce n'est pas que nous ayons des velléités d'oublier la belle langue française; pour ça, non, par exemple, mais la langue anglaise est la langue du plus grand nombre; nous sommes donc obligés de la connaître. Nous, la minorité, ne pouvons espérer imposer la langue française dans ces provinces, mais nous n'en réussissons pas moins à cause de notre nombre à rendre obligatoire dans certaines parties de ces provinces la connaissance du français. C'est déjà beau.

"Nos instituteurs, nous sommes décidés à les bien payer, s'ils sont bien qualifiés.

"Nous faisons actuellement des démarches pour faire admettre dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta les diplômes d'écoles modèles de la province de Québec; et nous avons, je crois, lieu d'espérer. Nous allons fonder bientôt une école normale catholique pour la formation des religieuses. Oh! nous avons grand besoin de religieuses. Dans les centres où nous sommes en majorité, notre école-séparée devient l'école publique, et dans les autres centres, nous avons le droit de nous construire une école séparée, il nous faut en conséquence des religieuses et beaucoup de religieuses pour enseigner. Il est obligatoire qu'elles aient un diplôme. Nous leur faciliterons l'obtention de ce diplôme, si nous pouvons parvenir à fonder une école normale catholique."

M. l'abbé Bérubé nous envoie la lettre suivante au sujet de l'excursion qui partira pour l'Ouest le 4 août prochain.

Monsieur le Directeur: —

Vous avez remarqué, sans doute, que depuis des mois je travaille dans la mesure de mes faibles forces, à amener une meilleure entente entre l'Est et l'Ouest. Ici, comme en beaucoup d'autres cas, nous avons tout à gagner à nous mieux connaître. Voilà pourquoi, nous organisons une grande excursion qui partira de Montréal, mardi le 4 août prochain. Un char Pullman sera mis à notre disposition par l'I. C. R., à Fraserville et sera attaché au train du matin. Nous visiterons ensemble les principales parties des provinces de l'Ouest et nous arrêterons à Winnipeg, Vonda, Prince Albert, Saskatoon, Battleford, Edmonton, Calgary et Régina.

Prix du passage, $42.50 aller et retour, c'est-à-dire moins d'un sou par mille.

J'invite tout particulièrement les membres du Clergé, directeurs et professeurs de Collèges et d'universités, messieurs les journalistes, les hommes de profession et d'affaires, les cultivateurs, etc., de se joindre à nous. Nous ferons de notre mieux pour leur rendre le voyage agréable et intéressant. Si, comme je l'espère vous daignez venir en grand nombre nous donnerons une excellente idée de la province de Québec aux gens de l'Ouest venant des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis, et vous remporterez vous-mêmes de votre voyage des renseignements utiles.

Allons, mes amis, j'ai pu écrire des choses que tous n'ont pas goûtées, venez et voyez; jugez par vous-mêmes, ayez même l'amabilité de rectifier mes idées sur des points contraversés. Je suis parfaitement ouvert à la conviction.

A la demande de plusieurs, je visiterai la semaine prochaine certains endroits de la province de Québec. En particulier, je serai lundi à Saint-Jérôme; mardi à Sorel; mercredi à Saint-Pie de Bagot; jeudi à Beauceville; vendredi à Saint-Georges de la Beauce, et, après les fêtes de Québec, dimanche, le 26, le serai à Montmagny; le 27 à l'Islet; le 28 à Sainte-Anne de la Pocatière; le 29 à Saint-Pascal; le 30 à Saint-Alexandre; le 31 à Saint-Louis du Ha-Ha, et Cabanon. Le 1er août à Fraserville et le 2 à Saint-Modeste. Je donnerai, si on le désire, à chacun des endroits sus-mentionnés, ou dans plusieurs, une petite conférence sur les provinces de l'Ouest. Pendant les fêtes de Québec, je serai au bureau d'Emigration du gouvernement fédéral à la disposition de tous ceux qui désireraient avoir des informations sur l'Ouest.

Qu'il soit bien entendu que nous ne désirons déraciner personne de son foyer, que nous ne conseillons pas aux heureux habitants de la province de Québec de quitter leur chère province; nous ne nous adressons qu'à ceux des nôtres qui, pour une raison ou pour une autre, désirent un changement; à ceux qui, par exemple, ne se sentant pas la vocation de s'enfoncer dans la forêt, ont l'intention de laisser la campagne pour les grandes villes des Etats-Unis ou de notre pays; ou encore à ceux qui, revenus depuis peu des Etats-Unis, ne sont encore fixés nulle part. Et nous leur disons: En allant conquérir sur la forêt un patrimoine dans la province de Québec vous faites "excellemment" bien, en venant dans l'Ouest, vous emparer d'une de ces terres incomparables et grossir le noyau canadien-français vous faites "très bien"; en allant grossir la population ouvrière des villes canadiennes, vous faites "moins bien"; en allant vous lancer dans le Grand Tout américain, vous faites "très mal." De grands patriotes l'ont dit avant nous: "L'avenir de notre race est surtout dans l'Agriculture. Emparons-nous du sol et nous serons les maîtres du pays." Si le sol de la province de Québec ne vous convient pas (De gestibus non est disputandum) allez dans les autres provinces canadiennes. Notre pays est si grand qu'il peut satisfaire tous les goûts. La Saskatchewan en particulier renferme des trésors inépuisables; venez les ramasser.

A. P. BERUBE, Ptre,
Proc. Dioc.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Ubald, 10 — La foudre a tombé mercredi soir sur la maison de M. J. Cayen, cultivateur et a déterminé un grave incendie, causant des dommages pour un montant de $800. M. Cayen n'a aucunes assurances.

NOCES D'OR A SAINT-JACQUES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jacques, 10 — Une des familles les plus respectables de Saint-Jacques l'Achigan était en liesse, hier, à l'occasion du 50ième anniversaire de mariage de deux des leurs, M. Ludger Plouffe et son épouse, née Lajoie (Philomène). M. et Mme Plouffe, âgés respectivement de 72 et 70 ans, sont nés tous deux

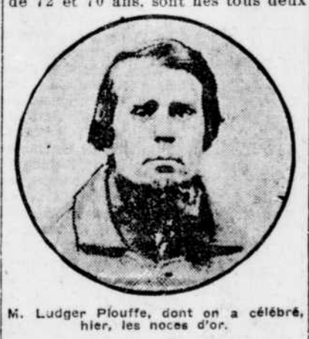

M. Ludger Plouffe, dont on a célébré, hier, les noces d'or.

à Saint-Jacques, où ils ont toujours vécu.

Ils ont eu 8 enfants dont 7 sont vivants; ils comptent 33 petits-enfants.

Le début de la joyeuse fête fut d'abord la grand'messe, à laquelle ont pris part les heureux jubilaires, les membres de la famille et les autres invités. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé D. Bordeleau, vicaire, qui, en termes émus et touchants, fit une allocution de circonstance. Après la cérémonie religieuse, les jubilaires, suivis de plus de 50 voitures, se rendirent à leur domicile en passant par Saint-Alexis pour faire la traditionnelle promenade de voiture. Le midi, un grand

Mme Ludger Séguin, qui a célébré, hier, ses noces d'or.

banquet fut servi aux invités qui étaient au nombre de plus de 200. Durant ce repas, une adresse fut présentée aux héros de la fête par un de leurs petits-enfants. On se sépara tard dans la soirée après s'être bien amusé, emportant de la fête un souvenir inoubliable et se donnant rendez-vous pour les noces de diamant.

CE SOIR

Grande soirée de gala au Parc Sohmer. L'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

SOUS LES FLOTS MUGISSANTS

UNE JEUNE FILLE DE MATTAWA SE NOIE DANS LES RAPIDES DE LA RIVIERE MATTAWA.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ritchance, Ont., 10 — Le 14 juin, cinq jeunes gens de Mattawa, Sarah Perrier, Roy Colly, Mary Brown, Ada Perrier et Gus. D. Taylor, se promenaient sur la rivière Ottawa, lorsqu'une fausse manoeuvre de l'un d'eux fit chavirer leur embarcation et ils furent précipités à l'eau.

Ils furent entraînés aussitôt dans les rapides, situés à quelques arpents plus bas. Sarah Perrier et Roy Colly saisirent des billots qui flottaient près d'eux et furent jetés par le courant sur les piliers du pont du chemin de fer, où on put les saisir et les retirer de leur dangereuse position. On put aussi sauver Mary Brown et Gus. Taylor qui avaient saisis le bord de la chaloupe renversée. Mais il n'en fut pas

Mlle Ada Perrier, qui s'est noyée à Mattawa.

ainsi de Ada Perrier qui fut engloutie dans les flots avant qu'on puisse tenter le moindre effort pour l'arracher à la mort.

Malgré les plus actives recherches, ce n'est que le 2 juillet que le corps de la malheureuse victime fut retrouvé par des Indiens qui l'aperçurent flottant au milieu des billots près d'une île, à 2 milles du lieu de l'accident. Il fut aussitôt confié à M. Morrissette, entrepreneur de pompes funèbres.

Mlle Ada Perrier appartenait à une de nos meilleures familles canadiennes-françaises de Mattawa. Elle était la fille de M. Arsidas Perrier et n'était âgée que de 23 ans. En outre de ses parents, une soeur, Sarah, et trois frères, Eugène, Hector et Arthur, lui survivent.

Les funérailles ont eu lieu le 3 juillet au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. J. Fink, D. Mooney, F. Mendall, Willie Brazeau, D. Fèvre et G. Lamothe.

Conduisaient le deuil, M. et Mme A. Perrier, ses père et mère; M. Eugène Perrier, son frère; M. et Mme David Lalonde, oncle et tante; ses cousins, E. Carrière, Xavier Nadon, Mlle Nadon, M. Morel M.P., M. Lamothe, maire de Mattawa, et les jeunes Colly et Taylor, les familles Chaput, Fink, Levis, Bell, Gourneau et plusieurs autres.

Le service fut chanté par les Pères Oblats. Plusieurs offrandes de fleurs et de messes ont été déposées sur la tombe de la malheureuse victime par les jeunes Colly et Taylor, Mme Gélineau, M. et Mme Hober, Mlle Alice Lamarche et plusieurs autres.

PIANO LAFFARGUE de New York,

L'instrument favori des communautés religieuses.

Agence générale pour le Canada:

13 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4097. 174—n

LE CHEF SHARPE ET SA TROUPE

ILS CONTINUENT LEUR MARCHE EN AVANT, SUIVIS SEULEMENT PAR DEUX POLICIERS.

Ehor, viâ Sinclair, Manitoba, 9 — La petite troupe d'illuminés qui, sous le commandement d'un individu nommé Sharpe, a envahi l'Ouest canadien, a campé près de Pipestone Creek, cet après-midi, après avoir fait une marche de 12 milles. Les enfants qui font partie de la bande, ont beaucoup souffert, car il faisait une chaleur intense. Ces fanatiques vont maintenant s'engager dans une partie du Manitoba, absolument inhabitée, sur une distance de 80 milles et on se demande comment ils vont se nourrir. Ils ne peuvent guère apporter de provisions avec eux, car la voiture couverte qui contient leurs tentes, leurs lits et leurs ustensiles de cuisine, est déjà trop lourde pour le cheval qui la traîne. Jusqu'ici, ils achetaient leur nourriture au fur et à mesure, chez les cultivateurs, mais cette ressource leur faisant défaut, la question de leur subsistance devient un problème, dont la solution n'est pas facile.

Le chef Sharpe et sa femme ont changé de personnalité, ils ne sont plus le Christ et la Vierge, respectivement, mais le roi David et Eve.

Deux policiers seulement les suivent.

NOUVELLES DE ST DAMASE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Damase, 10. — Messieurs les abbés Loiselle et Perrault, anciens vicaires, sont tous deux en visite, au presbytère.

—M. Jean Cartier, est en visite chez M. le Dr Collette.

—En voulant embarquer dans une chaloupe, pour rejoindre des amis, qui s'y trouvaient, Mlle Alix Lamarche, de Montréal, a failli être victime d'un grave accident. Le pied lui ayant glissé elle tomba sur des pierres, se démit un bras, et s'infligea des contusions assez graves. Mlle Lamarche est sous les soins du Dr Collette.

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez ?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif, $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

Il n'y a pas un grain d'alun dans la POUDRE A PATE COOK'S FRIEND 25c la livre. A

FUNERAILLES DE M. P. PICARD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Hyacinthe, 10. — Les funérailles de feu M. Prosper Picard, cultivateur et commerçant, ont eu lieu, hier matin, à l'église de St Thomas d'Aquin, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

M. le curé Allaire présidait à l'absoute, le service étant chanté par M. le Grand Vicaire Guertin, assisté de M. le chanoine Sénécal, curé de la cathédrale, et de M. l'abbé Tremblay, du Patronage St Vincent de Paul.

Les porteurs étaient MM. Omer Guertin, Octave Morin, J. Bouchard, Pierre Picard, Jos Picard et Victor Plamondon.

Les enfants du défunt, et ses frères, MM. Jos Picard et J.-Bte Picard conduisaient le deuil.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Ls. Archambault, maître de chapelle de l'endroit.

Remarqués dans la foule:

MM. E. St Jacques, maire de St Hyacinthe; M. J. Bonin, maire de St Thomas, J. Morin, ex-député; J. B. Brousseau, Louis Brousseau, Jules Laframboise, G. Lecomte, J. Mathieu, N. Houle, A. Morin, J. Cormier, Z. Poulin, A. Savage, P. A. Lefebvre, L. G. Bédard, B. Piché, P. B. Gazaille, J. Racette, Jos Michon, Lt.-Col H. A. Beauregard, F. X. A. Boisseau, S. Carreau, J. A. Giard, J. Beauchemin, G. Côté, B. Benoît, T. Benoît, J. N. Rouleau, J. Larivière, J. Barbeau, M. Daignault, M. Daignault, J. Gauvin, une nombreuse députation de l'Union St Joseph, bannière en tête, etc., etc.

NOUVEAU TRAIN POUR WATERLOO

Le Grand Tronc inaugurera le 12 un nouveau train du dimanche, partant de Montréal, à 8 hrs. 30 du matin, pour Waterloo et revenant le même soir.

Des billets d'excursion à bon marché seront en vente pour ce train au No 130 rue Saint-Jacques ou à la gare Bonaventure.

UNE BROCHURE DE M. A. PELLAND

BEAU TRAVAIL SUR L'AVENIR DE LA COLONISATION DANS LE COMTE DE BONAVENTURE.

Nous recevons à l'instant, une magnifique brochure de littérature pour la propagande colonisatrice et les ressources du comté de Bonaventure.

Le livre a pour titre "Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie"; il est d'une très belle toilette typographique et orné d'un grand nombre de superbes vignettes qui allègent le texte et en rendent la lecture plus attrayante.

Ce livre est le travail long et consciencieux de M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la Colonisation.

M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la Colonisation.

C'est un guide complet, à l'usage du colon, du sportsman et du touriste, du comté de Bonaventure, sur la baie des Chaleurs. Tout y est: historique des établissements, nature du sol, essences forestières, chemins de fer, routes, rivières, ports et services de bateaux, adresse des agents de colonisation, indication des lots disponibles, etc.

On y trouve l'hostorique du comté de Bonaventure, des tableaux de statistique, des tableaux de comparaison, qui sont d'une grande importance pour la colonisation et ne peuvent manquer de déterminer beaucoup d'intérêt.

Il convient de féliciter M. Alfred Pelland pour son excellent travail, la belle ordonnance de la matière et la rédaction générale du texte.

Cette brochure sera adressée gratuitement à toute personne qui en fera la demande à M. Pelland, à Québec.

CRI D'ALARME

M. G. W. STEPHENS ET LE CHEF BENOIT VOIENT PLUS QUE JAMAIS LA NECESSITE DE PROTEGER NOTRE PORT CONTRE LE FEU.

Le président de la commission du port de Montréal, le major G. W. Stephens, parlant de l'incendie, qui vient de détruire une partie du port de Boston, disait hier encore toute la nécessité qu'il y a pour nous, de pourvoir notre port de bateaux-pompes. "Ce n'est pas quand nous aurons subi des pertes de plusieurs millions qu'il sera temps de voir à nous protéger. Les commissaires sont prêts à faire ce qui est nécessaire; mais la cité de Montréal, qui, par sa charte, a juridiction jusqu'au milieu de la rivière, doit d'abord s'occuper de la question. Ce n'est qu'après cela que les commissaires pourront agir, et ils seraient soulagés d'une grosse responsabilité."

Le major Stephens a fait remarquer qu'un incendie comme celui de Boston, dans notre port causerait au commerce canadien plus de tort que la désastreuse catastrophe du pont de Québec.

Le chef Benoit voit lui aussi la nécessité d'une prompte et forte organisation. "Le service des incendies dans le port de Boston, disait-il, est excellent, et c'est ce qui a sauvé Boston d'un désastre irréparable. Si un incendie comme celui-là se déclarait dons notre port, ce serait la ruine. Et c'est pourtant ce qui arrivera un de ces jours, si l'on ne se hâte pas de pourvoir les quais d'appareils pour combattre le feu et si l'on ne construit pas de bateaux-pompes. L'incendie du port de Boston est une terrible leçon qui devrait ouvrir les yeux."

LES RELATIONS SONT TENDUES

Washington, 10 — Senor Veloz Goiticoa, le chargé d'affaire vénézuélien, en cette ville, a présenté au secrétaire Bacon ses lettres de rappel.

Cette action a été prise sur l'ordre du président Castro et comme conséquence du départ de Caracas de Jacob Sleeper, le chargé d'affaires américain. Les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Vénézuéla sont ainsi officiellement rompues.

HORREURS EN PERSE

Saint-Pétersbourg, 10 — L'anarchie règne à Tabriz, et le bombardement de la ville n'est plus qu'une question d'heures.

Rachin Khan, qui commande une force considérable, est entré hier dans la ville à la tête de plusieurs batteries de canon a tir rapide et a donné l'ordre, supposé venir du shah, à tous les sujets russes d'évacuer le quartier de Khiavana, où les révolutionnaires sont massés et tiennent des assemblées dans les mosquées.

Après l'arrivée de Rachin Khan, le consul russe, M. Pohitonoff, qui a joué depuis quelques jours un rôle prépondérant dans le gouvernement de la ville, s'est enfui à sa maison de campagne, emmenant avec lui, comme escorte, la majorité des cosaques disponibles.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

CHAMPIONNAT DE CROSSE
TERRAIN DES SHAMROCKS
Samedi 11 Juillet.—Deux Parties.
CAPITAL vs SHAMROCKS Senior
(CHAMPIONS)
—ET—
NATIONAL (d'Ottawa) vs JEUNES SHAMROCKS
SERIE INTERMEDIAIRE.

La partie intermédiaire commencera à 2.30 hrs précises et la partie senior à 3.30 hrs précises, beau ou mauvais temps. Admission générale, 25c et 35c. Grande estrade, 50c. Sièges réservés, 75c. En vente chez Brennan Bros., rue Sainte-Catherine; J. T. Lyons, rue Bleury; Geo. Thompson, 123 rue Saint-Francois-Xavier. — F. MAGUIRE, sec. hon. S. L. C. 210—2 E

PELERINAGES PELERINAGES

DIMANCHE 12 JUILLET 1908.
PELERINAGE POUR DAMES ET MESSIEURS
au profit des conférences St Vincent de Paul, Ste Marie, St Pierre et St Thomas, de la paroisse St Pierre au sanctuaire du Sacré-Coeur à Lanorale. (Voyage à Sorel). Départ: le Trois-Rivières quittera le quai Bonsecours à 7 hrs a.m., au retour arrêt à la Traverse de Longueuil. Arrivée à Montréal à 9 hrs p.m. Billets, adultes, $1.00; enfants, 50c. Pour cabines et billets, s'adresser chez M. D. Dugas, nouveau No. 256 Visitation. Tél. Bell Est 909. 29.2.4.6.9.10.11

85ième Régiment

L'enrôlement pour les trois Compagnies allant à Québec a lieu, tous les soirs de cette semaine, aux Quartiers Généraux.

Par ordre,
H. R. BISAILLON,
8.10 Capt. et Adjt.

MOBILISATION DES TROUPES

LE DEPARTEMENT DE LA MILICE VIENT DE PROMULGER UN ORDRE A CE SUJET. — LES COMMANDANTS DES DIFFERENTS CAMPS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10. — L'ordre général suivant a été promulgué pour l'usage de la milice au sujet de la mobilisation des troupes à Québec, lors des fêtes du tricentenaire. Les troupes seront divisées commes uit:

(a) Les cadets du collège militaire de Kingston. (b) Régiments des troupes permanentes. (c) Brigade de cavalerie. (d) Artillerie de campagne. (e) Artillerie de garnison. (f) Infanterie, formant 3 divisions: 1ère division comprenant la 1ère et la 2me brigade d'infanterie, composées des régiments de ville d'Ontario Ouest. 2me division, comprenant la 3me brigade d'infanterie, composée des régiments ruraux d'Ontario Ouest, et la 4me brigade d'infanterie, composée d'unités formées de compagnies prises dans différents régiments d'Ontario Est. 3me division, comprenant la 5me brigade d'infanterie, composée des régiments urbains du corps d'armée de la province de Québec, la 6me brigade d'infanterie, composée d'unités formées de compagnies prises dans différents régiments du corps d'armée de Québec et la 7me brigade d'infanterie, composée d'unités formées de compagnies prises dans les régiments des provinces maritimes. (h) le contingent choisi dans le Nord-Ouest.

Toutes les troupes seront cantonnées dans les camps suivants: Camp de Salaberry, régiments et détachements des troupes permanentes. Camp Savard, Ouest: 1re division d'infanterie; brigade de cavalerie, et contingent du Nord-Ouest; commandant, brigadier général W. H. Cotton.

Camp Savard, Est: 2me division d'infanterie; cadets Kingston; Artillerie de campagne; Génie: commandant, colonel W. D. Gordon. Camp de Lévis: 3me division d'infanterie: commandant, brigadier général L. Buchan, C. M. G., A. D. C.

La compagnie d'ambulance No II, d'Ottawa, a décidé de ne pas se rendre à Québec, prétendant que son état financier ne le lui permet pas. La compagnie No 5 de l'intendance militaire canadienne doit partir mardi, d'Ottawa, pour se rendre à Québec.

AMUSEMENTS

PARISIANA, 65 Ste Catherine. E. 5892
LES BOUSIGNEULS
Matinée tous les jours. Prix: 10c, 15c, 25c, 35c. 207—6 E

PARC SOHMER
(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
Admission: 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c, avec tour gratuit sur carrousel. 207—6 E

PARC DOMINION
Nouvelle Attraction Spéciale cette Semaine
5 LES CINQ BOICES 5
Le plus grand exploit aérien offert au public et
LES THEODOROWICZ, GYMNASTES PHENOMENALES
ADMISSION 10c; ENFANTS 5c
207—n E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 659.
53—n E

PELERINAGE
à Ste Anne de Beaupré
au profit de l'Hôpital des Incurables
SAMEDI, 11 JUILLET
Les dames et demoiselles, amies de l'Hôpital des Incurables, auront leur pèlerinage annuel, sous la direction des Pères Dominicains, samedi, le 11 juillet.
Le voyage se fera par le vapeur "Beaupré". En allant, il y aura arrêt au Cap de la Madeleine.
Départ du quai Bonsecours à 3.30 p. m.
A 2, 4, 6, 8, 10

CELEBRATION DU TRICENTENAIRE DE
QUEBEC
Du 20 au 31 Juillet 1908.
Grands "Pageants" historiques
Billets de sièges réservés à la grande estrade à vendre, le ou après le 1er juillet, aux bureaux des agents de Montréal:
THOS. COOK & SON,
W. H. CLANCY, 130 rue Saint-Jacques,
W. H. HENRY, 286 rue Saint-Jacques.
199—13 A

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

PROSPERITE DE LA COLONIE CANADIENE-FRANCAISE A CHIPPEWA FALLS, WISCONSIN.

Un compatriote des Etats-Unis, M. Arthur Pelletier, de Chippewa Falls, (Wisconsin), est actuellement de passage à Montréal.

M. Pelletier habite Chippewa Falls depuis 26 ans, et il n'était pas venu au Canada depuis huit ans.

Chippewa Falls est une petite ville d'une population de dix mille habitants, dont environ quinze cents à deux mille de langue française. Son activité a été surtout alimentée par le commerce du bois.

Parmi les Canadiens en vue à Chippewa Falls, l'on compte M. Goulet, autrefois de Ste-Martine, qui a fait fortune dans les affaires, et qui vit maintenant retiré; le Dr Lemire, qui est à la tête d'une belle clientèle; MM. Arthur Pelletier et Emmanuel Baulne, qui, tous deux, font d'excellentes affaires dans le commerce d'épiceries.

Les Franco-Américains de Chippewa Falls ont une organisation paroissiale desservie par le Rév. Père Fresneau.

M. Arthur Pelletier, avec qui un journaliste a eu l'occasion de s'entretenir, est venu à Montréal pour assister aux noces d'or d'un de ses oncles, M. Delphis Pelletier, qui célébrera dimanche le cinquantième anniversaire de son mariage. M. Delphis Pelletier habite le quartier St-Jean-Baptiste depuis cinquante-deux ans.

LE CAPITAINE H. E. HONEYWELL

L'AERONAUTE AMERICAIN, VAINQUEUR DE LA GRANDE COURSE INTERNATIONALE, FAIT HIER UNE VISITE A LA "PRESSE." — OU EST LE "SAN ANTONIO"?

Le capitaine H. E. Honeywell, qui dirigeait le "San Antonio" lors de la récente course internationale de ballons, était à Montréal hier en route pour Saint-Louis, Mis., où il demeure.

Au cours d'une visite à la "Presse" le hardi aéronaute a déclaré n'avoir encore aucune nouvelle du "San Antonio", le vainqueur de la grande course qui s'est terminée dimanche.

La "Presse" a été le seul journal à annoncer que l'aérostat, après avoir parcouru plus de 880 milles, était allé atterrir à West Shefford. Le capitaine Honeywell, qui avait pour compagnon le docteur Fielding, du Texas, attribue son succès au fait qu'il s'est tenu sans cesse à une grande altitude. Il dépassa même 16,000 pieds.

Dix ballons ont pris part au concours international; l'un d'eux dût abandonner la partie après avoir touché terre près du lac Michigan.

Les neuf autres atterrirent en différents endroits du Canada et des Etats-Unis.

Le prix de la course, pour la distance, est une coupe évaluée à $2,000; pour la plus grande altitude, une somme de $1,000.

Le capitaine Honeywell fut longemps le compagnon du comte Villaveau. Ce dernier étant parti pour la France, il devint le seul propriétaire de la "French-American Balloon Co."

L'aéronaute américain demeure à 3958 Cottage St., Saint-Louis, Mis. Il serait fort heureux de recevoir toutes informations relatives dit avoir été vu à Windsor Mills, pour la dernière fois.

NOUVELLES MARITIMES

L'"Empress of Britain," de la Cie du Pacifique quitte Québec cet après-midi pour Liverpool.

Le "Tunisian," de la ligne Allan, quitte Montréal et Québec aujourd'hui pour Liverpool.

L'"Ionian," de la ligne Allan, quittera Montréal demain pour Glasgow.

Après avoir quitté le port de Montréal, le "Pelican," qui faisait autrefois partie de la marine anglaise, et qui appartient maintenant à la Cie de la Baie d'Hudson, a quitté Québec. Il est en route pour la Baie d'Hudson. Il porte une cargaison prise à Montréal et destinée aux différentes stations de la compagnie. Le vaisseau atteindra le détroit d'Hudson au meilleur temps de l'année, alors qu'il est complètement débarrassé de ses glaces.

Le "Victorian," de la ligne Allan, venant de Liverpool, a été retardé de douze heures en passant le détroit de Belle-Isle. Un épais brouillard est la cause de ce retard. Le "Victorian" est arrivé à Québec ce matin. La malle Royale est arrivé à Montréal cet avant-midi et le paquebot sera dans notre port ce soir ou demain matin. Il a passé la Pointe de la Renommée hier à 11.30 a. m. Il a à son bord 88 passagers de première classe, 193 de seconde, et 287 de troisième.

Le "Sicilian," de la ligne Allan, venant de Londres et du Havre, est arrivé hier à Montréal.

Le "Lake Champlain," de la Cie du Pacifique Canadien, est dû à Montréal demain soir et repartira pour Liverpool le 18 du courant.

NAVIGATION NAVIGATION

R & O NAV. CO.
Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.

Tricentenaire -- Québec
Du 20 JUILLET au 1er AOUT 1908
Attrayants Voyages--Superbes Nouveaux Vapeurs
Du 23 au 27 juillet inclusivement, les vapeurs "Montréal" et "Québec" quitteront Québec à 11 p.m., et les voyageurs pourront occuper leurs cabines à 5.30 p.m. Les voyageurs pourront, s'ils le veulent, avoir leurs cabines pendant le jour, moyennant $1, ou un lit pour 50c.
EXCURSIONS SPECIALES A BON MARCHE
Il y aura trois voyages à bord du confortable vapeur "Beaupré", qui partira de Montréal à 8 p.m., les 20, 22 et 24 juillet, arrivant à Québec le lendemain matin, y restant jusqu'à 11 p.m., et revnant à Montréal vers midi, le jour suivant. Le prix du passage, y compris le lit, aller et retour, les repas à Québec et le déjeuner du retour, sera de $10.
Les voyageurs pourront passer la journée et la soirée à Québec, pouvant ainsi voir les illuminations et les autres attractions du soir. 199—ImMJv—n

CIE. NAVIGATION CAN. DU ST LAURENT
Limitée
Troisième Centenaire
de QUEBEC
Du 19 au 31 Juillet, 1908
Avantages spéciaux pour aller voir les démonstrations grandioses durant les Fêtes.
La Compagnie, durant ces fêtes, a préparé un service de CINQ VOYAGES SPECIAUX, afin de donner à ses passagers un temps raisonnable à Québec et l'avantage de coucher et de prendre les repas à bord du bateau, et à des prix modérés.
1er voyage—Samedi, le 18 juillet, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal mardi matin, le 21. Prix, $15.00, passage, repas et lit compris.
2ième voyage—Lundi, le 20 juillet, par le vapeur "IMPERIAL"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal, jeudi, le 23. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.
3ième voyage—Mardi, le 21, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal vendredi matin, le 24. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.
4ième voyage—Vapeur "IMPERIAL", jeudi, le 23; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal dimanche matin, le 26. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.
5ième voyage—Vendredi, le 24, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal seulement mardi, le 28. Pendant son séjour à Québec, le "WHITE STAR" fera un voyage à Sainte-Anne de Beaupré, spécialement pour les passagers, sans charge additionnelle. Prix, $20.00. Passage, repas et lit compris, ainsi que le voyage à Sainte-Anne de Beaupré.
La Compagnie, à part ces voyages spéciaux, aura toujours un bateau chaque soir pour descendre à Québec, au prix régulier de $3.00, pour aller, et $5.00 aller et retour. Pour informations, s'adresser au bureau, No 58 Notre-Dame Est, Montréal. 193—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.
LA BRETAGNE. . . . . juillet 16
*LA PROVENCE. . . . . juillet 23
*LA TOURAINE. . . . . juillet 30
*LA SAVOIE. . . . . août 6
LA BRETAGNE. . . . . août 13
*LA LORRAINE. . . . . août 20
*Paquebots à deux hélices
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes
EUROPE, ANTILLES,
AMERIQUE DU SUD, Etc
8 croisières d'été pour 1908
La Mediterranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.
Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.
13 boulevard St Laurent.
Tél. M. 4097.
Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

ILS SAVENT SE SOUVENIR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 10. — Notre ville a actuellement dans ses murs plusieurs hôtes distingués. Ce sont les élèves du Séminaire de St-Hyacinthe sortis de cette maison en juin 1898, qui se sont réunis ici en Conventum, avec leurs professeurs. Se rendant à l'aimable invitation des Frères de la Charité, les vaillants directeurs du Mont St Bernard, ces messieurs ont établi à ce dernier endroit leurs quartiers-généraux. Le plus fort contingent arrivé par la train du "Montreal, Québec and Southern Ry.", a reçu lundi soir un chaleureux acueil de M. le supérieur, le Révérend Père Landry, et de ses dévoués collègues, M. le vicaire J. B. Nadeau, de Sorel, un élève de cette classe, était allé au-devant d'eux; et M. le vicaire N. Desmarais, de Sorel, aussi, les recevait à la gare.

Au nombre des persones présentes, il y avait MM. les abbés Nadeau et Desmarais, de Sorel; M. l'abbé Couillard-Després, vicaire à St Simon, l'auteur d'un travail historique apprécié; les révérends Pères Charles et Ladislas, tous deux de l'Ordre des Frères Mineurs; MM. G. Magnan, avocat de Sorel; J. E. Lefebvre, avocat et greffier de la ville de Farnham; M.J. B. Bousquet, avocat de Nominingue, ancien rédacteur du Courier de St Hyacinthe"; MM. les docteurs O. Demers, de Farnham; A. Collete, de St Damase, et Georges Marcotte, du Rapide de l'Orignal; M. J. Tarte, sténographe de la maison R. Hoe and Co., de New-York; M. le notaire A. Jodoin, de St Hyacinthe; M. J. B. Carreau, de St Aimé, l'un des contremaîtres de la manufacture Godbout, de St Aimé; M. E. Lemoine, de la maison F. X. Bertrand, de St Hyacinthe; M. P. Goyette, marchand de St Marcel.

On y a regretté l'absence motivée de plusieurs autres également attendus.

Ces élèves ont été honorés de la présence de deux de leurs anciens professeurs: M. le supérieur C. P. Choquette, du séminaire, leur professeur de sciences naturelles; M. J. G. Roy, leur professeur de lettres, actuellement directeur du séminaire.

Un grand dîner a été servi, mardi, dans la salle artistement décorée du Mont Saint-Bernard; plusieurs dignitaires ecclésiastiques ont voulu se joindre à la fête: les MM. de la cure de Sorel; M. le curé Bonin, de Saint-Joseph; MM. les abbés Charles Sicard et Henri Chapdelaine.

Le repas était présidé par M. l'abbé J. C. Roy, président honoraire du conventum, ayant à ses côtés, le Rév. F. Landry, supérieur du Mont Saint-Bernard; M. Desnoyers, chapelain de cette dernière institution, et aussi ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe; MM. Lefebvre et Demers, officiers de l'organisation.

Inutile d'insister sur la franche gaieté qui a animé cette réunion, sur l'évocation des souvenirs joyeux ou tristes. Nous disons tristes, parce que la mort a fauché déjà dans les rangs de ces jeunes gens.

Dans l'après-midi, M. l'abbé Chapdelaine et M. l'avocat Magnan, qui possèdent chacun des plus élégants et rapides yachts de Sorel, se sont mis à la disposition de leurs amis pour leur permettre d'admirer les beautés de notre fleuve. Mercredi, voyage aux îles et dîner au grand air, partie de pêche, etc.

Les joyeux excursionnistes ont aussi hautement félicité les MM. du Mont Saint-Bernard sur la tenue moderne de leur maison et sur leur enseignement si appréciable.

Comme cette réunion revêtait aussi un caractère d'amitié profondément chrétienne, le début et la fin en ont été marqués par des manifestations religieuses; mardi, une messe solennelle d'actions de grâces pour les bienfaits accordés a été célébrée; et mercredi un service funèbre pour le repos de l'âme des camarades défunts, MM. J. Mongeau et Henri Sicotte, a été chanté.

Au nombre de ceux qui n'ont pu se rendre à la fête, on relève les noms suivants: M. le vicaire général L. Guertin, du diocèse de Saint-Hyacinthe, professeurs de philosophie des jubilaires; M. J. Roy, avocat, de Mégantic; M. l'abbé Pinsonnault, curé à MacGregor; M. A. Dorais, notaire à New-Carlisle; le Rév. Père Huguolin, de l'ordre des Frères Mineurs, l'un des vaillants apôtres de la Tempérance dans la province, le Dr Côme Cartier, de l'Annonciation.

Avant de se séparer, les membres de cette classe ont procédé à l'élection de leurs nouveaux officiers, et ont décidé de se réunir de nouveau dans un avenir rapproché. La nouvelle organisation se compose ainsi: présidents d'honneur, MM. les abbés Choquette et Roy; président actif, M. J. B. Bousquet; vice-président, M. l'abbé J. B. Nadeau; secrétaire, M. A. Jodoin, notaire.

IL S'EN VA EN EUROPE

M. W. E. Kay, président du "Florida Air Line Railway", s'est embarqué ce matin, à bord de l'"Empress of Britain." Il s'en va faire un tour en Europe.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 10 — Dimanche prochain le club de baseball "Saint-Jean" ira se mesurer à Valleyfield avec le club de l'endroit.

Notre club s'est assuré les services d'un nouveau pitcher, M. E. M. Gove dont on dit beaucoup de bien.

—Mercredi matin a eu lieu en notre église paroissiale le service funèbre de M. Moïse Pinsonneault, ancien citoyen de la paroisse de Saint-Jean, décédé à Montréal, chez son gendre, M. Hormisdas Ménard, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le défunt était cultivateur et possédait l'estime de tous ses concitoyens. Il laisse une épouse âgée de quatre-vingts ans et une fille, Délima, épouse de M. Hormisdas Ménard.

Il était le frère de notre estimé concitoyen, M. Camille Pinsonneault, boucher, oncle de M. J. L. Pinsonneault, échevin de cette ville, et de M. A. E. L'Ecuyer, assistant-protonotaire pour le district d'Iberville.

M. l'abbé Charles Collin, curé de cette paroisse, officiait aux funérailles auxquelles assistait une foule considérable de parents et d'amis venus pour déposer un dernier témoignage d'estime sur la tombe de cet homme de bien.

Nous prions la famille en deuil de bien vouloir accepter nos plus sincères sympathies.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Annie Slaven, épouse de M. Luc Seney, décédée à l'âge de soixante et un ans.

La défunte était le modèle des épouses chrétiennes. Elle laisse pour pleurer sa perte, un époux et six enfants dont voici les noms: M. F. X. Seney, de Trenton, N. J.; Rose-Alphonsine, religieuse à Paterson, N. J.; M. L. E. Seney, de Vancouver; C. F. Seney, de St Jean; Milles Lillie et Stella Seney, de Saint-Jean.

Ses funérailles ont eu lieu avec grande solennité en notre église paroissiale.

Les porteurs des coins du poele étaient M. Peter O'Cain, Rémi Bayard, James McQuillan et Auguste Tanguay.

Dans le cortège on remarquait une foule nombreuse de parents et d'amis.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

M. Seney nous prie de remercier en son nom toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies dans le malheur qui vient de le frapper.

—Mme F. J. Demers, de Ruscom Station, Ontario, en promenade au milieu de nous depuis près d'un mois, vient de nous quitter pour retourner dans sa famille.

Au cours de son voyage dans la province de Québec, Mme Demers a rendu visite à sa soeur, Mme veuve Léandre Dubuc, à ses beaux-frères, MM. Sena et Alarique Raymond, de Saint-Jean, à Mmes Philias Gélineau et Louis Côté, de Montréal, et à des parents et amis à Saint-Hubert et Québec.

—Nous apprenons avec plaisir que Mlle Blanche Dubuque, malade depuis la semaine dernière, prend du mieux.

—Un individu du nom de William McDonald, arrêté par M. J. Adélard Marchand, constable du Grand Tronc, a comparu devant le juge Lanctôt pour répondre à l'accusation de vagabondage. L'inculpé fut condamné à un mois de prison, aux travaux forcés.

—Les nommés Joseph Boisvert, Culson Dionne et Zéphir Bouchard, d'Iberville, accusés de vagabondage et arrêtés sur la plainte de M. Joseph Perreault, ont aussi comparu devant le juge Lanctôt qui, vu leurs déplorables antécédents, les condamna chacun à deux mois de prison aux travaux forcés.

—Aujourd'hui commencera l'enquête devant le juge Lanctôt, dans les causes de Joséphine Gervais, épouse de Joseph Balthazard, accusée de vagabondage, et de John Patterson, accusé en même temps que la dite femme Balthazard, de menaces de mort.

—Un de nos jeunes et entreprenants concitoyens, M. Adrien Joubert, fils de feu Narcisse Joubert, vient de partir pour un voyage dans l'Ouest Canadien, où il a l'intention de s'établir.

M. Joubert visitera d'abord Edmonton, Moose Jaw, puis les autres endroits les mieux connus de l'Alberta et de la Saskatchewan, et s'il y trouve de sérieux avantages il se fixera dans l'une de ces provinces.

Nous lui souhaitons bonne chance.

—Les travaux de construction de notre nouveau bureau de poste, coin des rues Saint-Jacques et Jacques-Cartier, sont maintenant très avancés. L'extérieur en est presque terminé.

C'est un magnifique édifice en brique rouge avec colonnes et corniches sculptées en pierre de taille, dont le plan a été fait par un de nos jeunes concitoyens, M. J. E. A. Benoit, architecte.

—M. Wilfrid Brosseau, maître de poste, et Mme Brosseau sont de retour d'un heureux voyage de trois semaines aux Etats-Unis.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Tricentenaire, Québec
DU 20 JUILLET AU 1er AOUT 1908
Billet Aller et Retour $4.90
Dates de départ: — Du 18 au 27 juillet inclusivement. Limite de retour, 3 août 1908.

NOUVEAU TARIF
DE TOUS LES ENDROITS DANS QUEBEC A
WINNIPEG
Et plusieurs autres endroits dans les Provinces de
MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA
VIA CHICAGO, ST PAUL ET MINNEAPOLIS
EN VIGUEUR TOUS LES JOURS DEPUIS LE 14 JUIN 1908.
Prix de Montréal:

	1ière classe	2ième classe
Winnipeg, Man.	$35.50	$22.40
Emerson, Man.	35.50	22.40
Portage La Prairie, Man.	36.95	23.25
Carman, Man.	36.00	23.25
Brandon, Man.	38.50	24.45
Neepawa, Man.	38.80	24.45
Yorkton, Sask.	43.65	27.70
Régina, Sask.	43.65	28.90
Moose Jaw, Sask.	43.65	29.75
Saskatoon, Sask.	50.05	32.25
Prince Albert, Sask.	51.55	33.25
Battleford, Sask.	52.95	34.15
Vermillion, Sask.	56.25	36.35
Edmonton, Alb.	60.10	38.95

et plusieurs autres points du Nord-Ouest Canadien.

ATTRACTIONS SPECIALES
Vitesse dans le Service des Trains, y compris le fameux "International Limited".
Double voie.
Accommodement excellent.
Voyez la magnifique installation électrique en usage à la Cie du Grand-Tronc sur les trains de passagers pour le passage du tunnel international St Clair.
Choix de 7 lignes de Chicago à St Paul et de trois routes au delà de St Paul.

Billets de passage aller et retour pour les endroits de la côte nord du Pacifique et la Californie, viâ Chicago.
En vente jusqu'au 15 septembre.
Portland, Ore., Seattle Wash., Victoria, Vancouver, Westminster, C. B. $104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal. $105.05
Mexico, Mex. $104.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Col. . . . . $ 65.00
Limite de retour, le 31 octobre.

MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.
Le premier wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., Dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quitterra Montréal, lundi, à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.

VOYAGES A BON MARCHE DE FIN DE SEMAINE
Départ samedi et dimanche, retour jusqu'au lundi suivant, à divers endroits.

NOUVEAU TRAIN DU DIMANCHE
A partir du 12 juillet, un nouveau train circulera le dimanche, de Montréal à Waterloo, Que., et retour, partant d'ici à 8.30 a.m., et retournant le même soir. Des billets d'excursion à bon marché seront en vente pour ce train, et on pourra obtenir tous les détails au
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

VOYEZ A CE QU'ON VOUS DONNE LA
BIERE DAWES
DE LACHINE
Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.
DAWES & CO., LIMITED
La plus grande brasserie du Canada.
Etablie en 1811.
BUREAU-CHEF, LACHINE.
Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
PROMENADES—FIN DE SEMAINE

CALEDONIA SPRINGS	$2.10
KNOWLTON	$2.10
SAINTE-AGATHE	$2.00

Et plusieurs autres endroits enchanteurs, billet bon pour partir le samedi et le dimanche et bon pour revenir jusqu'au lundi suivant.

TRICENTENAIRE
QUEBEC
BILLETS D'ALLER ET RETOUR
Au prix d'un trajet en première bons pour partir. . .
DU 18 JUILLET AU 27 JUILLET
Limite de retour: 3 Aout 1908

Service des Grands Lacs
SS. "Assiniboia" } Pour Sault Sainte-Marie, Port Arthur, Fort William et l'Ouest.
SS. "Manitoba" } Partant d'Owen Sound le mardi, le jeudi et le samedi.
SS. "Athabaska" }
L'"Assiniboia", ce nouveau et beau paquebot construit sur la Clyde et la dernière unité ajoutée à la flotte, inaugure sa première saison.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL
Deux trains partiront tous les jours de la gare Windsor à 10.00 a.m., et 10.15 p.m., pour Winnipeg et Vancouver.

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, MAINE
(Viâ les Montagnes Blanches)
Les wagons-lits, service de tous les jours, y compris le dimanche, se rendront à Old Orchard et Kennebunkport, et chars salons toutes les jours, excepté le dimanche. Partant de Montréal à 9 a.m., et 7.45 p.m., tous les jours. Le wagon-lit quittant Montréal dans la nuit de samedi sera à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport seront transportés en chars électriques à Kennebunk.

SAINT-ANDRE-SUR-MER
Le service à wagon-lit direct est commencé, entre Montréal et Saint-André-sur-Mer, quittant la gare Windsor à 7.25 p.m., mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et au retour, partiront de Saint-André, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Du 15 juillet, jusqu'à nouvel ordre, le service sera semi-hebdomadaire. Les trains quitteront Montréal les mardis et vendredis et Saint-André, les lundis et mercredis.

ALLER ET RETOUR — PREMIERE A

Vancouver, Victoria, Westminster	$104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore.	104.30
San Francisco, Los Angeles	105.05
San Diego, Cal.	
Denver, Colorado Springs	65.00
Pueblo, Cal.	

Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 RUE SAINT-JACQUES, voisin du bureau de poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
$4.90 QUEBEC
Aller et Retour
POUR LES FETES DU
IIIième CENTENAIRE
Bons à l'aller du 18 au 27 juillet et au retour jusqu'au 3 août 1908

4 Trains
7.30 A. M.—Express.
MIDI { EXPRESS MARITIME
7.30 P. M. { OCEAN LIMITE
11.45 P.M. { EXPRESS de nuit. Wagon-lit spécial prêt à 9 heures.

BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tél. { Bell Main 605 / Marchand 202
H. A. PRICE, A. A. G. des Pass.
GEO. STRUBBE, Agt. des billets
209—n

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE
NEW YORK CENTRAL LINES
"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"

Châteauguay	$ .55	Malone	$2.10
Woodlands	.60	Mountain View	2.45
Beauharnois	.75	Leon Lake	2.75
Valleyfield	1.15	Saranac Lake	3.30
Burlington	3.05		

Départ chaque samedi et dimanche, retour le ou avant le lundi suivant.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 137 RUE SAINT-JACQUES.

W. J. BRYAN L'EMPORTE

Le grand orateur du Nebraska est de nouveau choisi candidat à la présidence des Etats-Unis, par le parti démocrate.

William Bryan, nommé par la convention démocratique, candidat à la présidence des Etats-Unis.

Denver, 10 — William Jennings Bryan, du Nebraska, a été nommé, ce matin, à 3.40 heures, pour la troisième fois, par la convention nationale démocratique, candidat à la présidence des Etats-Unis. Le choix de la convention fut reçu au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Le premier tour de scrutin avait donné le résultat suivant: William J. Bryan, 892 voix; George Grey, 59; le gouverneur John A. Johnson, 46.

La proclamation du vote fut le signal d'une démonstration aussi bruyante que celle qui eut lieu mercredi après-midi, lorsque le nom de M. Bryan fut proposé. Des cris délirants sortaient de 10,000 bouches.

Après avoir siégé pendant plus de huit heures, la convention a été ajournée jusqu'à 1 heure, cette après-midi.

LES SEANCES D'HIER

Denver, 9 — Il y avait foule à la reprise des séances, hier, vers midi, car l'on s'attendait à la nomination du candidat à la présidence, et à l'adoption du programme.

Le discours du président permanent, le congressman Henry D. Clayton, de l'Alabama, a été un exposé sonore des aspirations du parti et une violente dénonciation du président Roosevelt. De fréquentes démonstrations d'un enthousiasme délirant furent faites par les milliers d'auditeurs, chaque mention du nom de Bryan étant le signal d'applaudissements tumultueux.

John Mitchell, le chef ouvrier, s'est présenté durant la matinée devant la délégation de l'Alabama et a déclaré formellement qu'il ne voulait pas être candidat à la vice-présidence.

Hier soir, la convention a eu une nouvelle séance. Le comité du programme n'étant pas encore prêt à déposer son rapport, on commença les discours mettant en nomination les candidats à la présidence. Le discours nommant William J. Bryan provoqua une démonstration qui égala en enthousiasme et en durée celle d'hier, qui avait battu le record obtenu jusqu'ici. Les noms du juge Gray, du Delaware, et du gouverneur Johnson, du Minnesota, ont aussi été mis en nomination au milieu des applaudissements de leurs partisans. Il est entendu, cependant, que le vote ne sera pas pris avant que le programme ait été adopté.

DES MILLIONS POUR LE PAYS

Des estimés supplémentaires pour un montant de $10,665,657 sont déposés devant la Chambre des Communes.—La part de notre province.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Des estimés supplémentaires pour un montant de $10,665,657 viennent d'être déposés devant les Communes pour l'année courante. Sur cette somme, $9,658,788 doivent être chargées au fonds consolidé à $1,006,868 au compte capital.

Les estimés principaux pour cette année se chiffrent à un total de $119,237,091, dont $76,891,471 pour le fonds consolidé et $42,365,620 pour le compte capital.

Les dépenses totales pour la présente année fiscale sont donc de $129,982,748. Dans cette somme est inclus un montant de $9,376,386 mis de côté pour le rachat de la dette publique et $5,325,633 prêtées temporairement pour aider les fermiers de l'Ouest à acheter des graines de semence. Parmi les plus gros items supplémentaires se trouve une somme de $200,000 pour dépenses annuelles des manoeuvres militaires, comprenant la revue de Québec; $164,633 pour le pont de Hillsborough; $100,000 pour l'exploration d'un site pour la construction d'un chemin de fer de la Saskatchewan à la Baie d'Hudson; $150,000 pour réparations au canal de Cornwall; $200,000 pour le musée de Victoria à Ottawa; $100,000 pour le canal de la rivière Fraser; $355,000 pour travaux de dragage dans les provinces maritimes; $300,000 pour dragage dans Québec et Ontario; $500,000 pour les vaisseaux du gouvernement comprenant les dépenses de réparation au "Montcalm".

Trente millions des dépenses capitales ont été mis de côté pour le Transcontinental National.

Aucun item n'est donné pour l'augmentation des salaires des employés civils comme on l'espérait après la recommandation à cet effet faite par les commissaires du service civil. Il a été suggéré d'accorder une augmentation générale de 10 pour cent pendant la réorganisation de ce service. Le gouvernement a cependant trouvé que ceci occasionnerait une augmentation de dépenses de deux millions et qu'il était plus pratique d'attendre d'avoir de plus amples informations concernant le mérite particulier des personnes qui demandent cette augmentation. C'est pourquoi celle-ci est retardée jusqu'à l'an prochain.

Parmi les items de moindre importance que ceux cités plus haut, il convient de mentionner $70,275 pour dépenses de législation à la Chambre des Communes et $15,560, au Sénat; $175,000 pour différentes expositions agricoles; $20,000 pour encourager l'élevage du bétail; $25,000 pour dépenses de la commission des chemins de fer; $25,000 pour plans pour la reconstruction du pont de Québec; $53,000 pour dépenses de la commission du pont de Québec.

POUR NOTRE PROVINCE

Les sommes suivantes sont données pour travaux aux édifices publics dans la province de Qébec:

Hôtel général des postes de Montréal, $310,000; Arthabaskaville, $5,000; Bureau de poste d'Aylmer, $1,500; Cookshire, $5,000; Drummondville, $1,000; Dundee, édifice de la douane, $1,500; Fraserville, manège militaire, $6,000, et $1,400 pour édifice public; Grand'Mère, $5,000; Granby, $1,200; Joliette, salle d'exercice, $6,000 et $1,000 pour réparations aux édifices publics; Knowlton, $15,000; Lachute, $8,000; Lachine, $20,000; Maisonneuve, bureau de poste, $10,000; Magog, $10,000; Mégantic, $7,000; Montréal, $50,000 pour les entrepôts de vérification, $5,000 pour l'édifice de la douane et $10,000 pour le nouveau bureau de poste de la Pointe-Saint-Charles.

Montréal, nouvel entrepôt de vérification, $5,000; Montmagny, $2,000; Plessisville, $10,000; Pierreville, $6,000; Québec, édifice de la douane, $3,300; bureau de poste, $10,000; édifice public dans Québec Est, $20,000; réparations à la citadelle, $25,000; école d'artillerie, $10,000; Richmond, $2,000; Rimouski, $1,100; Roberval, $5,000; Shawinigan, $8,000; Sherbrooke, $1,800; St Jean, école militaire, $2,500; quartiers des officiers, $10,000; école de cavalerie, $5,000; édifice public $15,000; Ste Thérèse, $5,000; St Jacques l'Achigan, $5,000; Trois-Rivières, $50,000; Valleyfield, $2,000; Westmount, $15,000.

LA NAVIGATION

Pour ports et rivières, dans Québec, une somme totale de $603,030 est demandée comprenant les items suivants: Anse à la Barbe, brise-lame, somme additionnelle $2,500; $5,000; Anse aux Grifonds, extension du quai Est, $1,500; Bécancour, un pont, $5,000; Carleton, un pont à réparer, $1,500; Chicoutimi, améliorations du port, $40,000; Contrecoeur, un quai, $3,000; Gaspé, quai à eau profonde, $10,000; Grande Rivière, extension du quai et réparations aux approches, $5,000; Grande Vallée, jetée ou brise-lame, réparations, $10,000; Lachine, brise-lame, $5,200; Lac Mégantic, quais, montant additionnel, $1,000; Lévis, quai à eau profonde, $50,000; Longue Pointe, Ile de Montréal, quai à eau profonde sur la rive nord du St Laurent, $5,000; Pointe-aux-Trembles, en bas, quai, $16,000; Rivière du Loup — en haut — dragage et autres améliorations près de l'embouchure, montant additionnel de $15,200.

Rivière Maskinongé, dragage $14,000; Rivière Ouelle, $8,000; Rivière St Maurice, $15,000; rivière Ottawa, $20,000; Quais à Ste Famille (Ile d'Orléans), $4,000; quais à St François (Ile d'Orléans), $5,000.

Dans les divers, on remarque deux items de $10,000 chacun pour des monuments à Georges Brown et à D'Arcy McGee; $180,509 pour service de transatlantiques entre le Canada et l'Australie; $48,666 pour le service Canada-Japon-Chine; $15,000 pour aider à défrayer les frais de voyage des athlètes canadiens envoyés aux Jeux Olympiques de Londres.

POUR LES SINISTRES DE TROIS-RIVIERES

Qui veut aller aux fêtes du tricentenaire? — Qui veut aller à Québec-Saguenay?—Qui veut aller à New York?—Qui veut gagner de magnifiques cadeaux?

Les organisateurs du grand pique-nique de la "Presse" qui commencera samedi, 18 juillet, vous en donnent l'occasion; tout en faisant une bonne oeuvre, vous pouvez donc contribuer à augmenter les bénéfices qui seront offerts aux malheureuses victimes de la conflagration de Trois-Rivières.

CONDITIONS DU CONCOURS

1o. A ceux ou celles qui vendront deux mille billets, un voyage Québec-Saguenay avec les mêmes avantages que la "Presse" offre dans son concours;

2o. A ceux qui vendront quinze cents billets, un voyage à New York;

3o. A ceux qui vendront mille billets, un magnifique ameublement de salon;

4o. A ceux qui vendront 500 billets, un service de vaisselle de 110 morceaux;

5o. A ceux qui vendront 250 billets, un bracelet en or ou une canne à pommeau d'or.

Ceux qui auront rempli toutes les conditions pourront réclamer les prix ou bien la valeur en argent qu'ils représentent.

LE CONCOURS EST COMMENCE

Tout le monde peut aller à Québec-Saguenay ou à New York; ou obtenir un magnifique cadeau en donnant son nom pour le concours au No 88 rue Saint-Denis.

CONCURRENTS ACTUELS

M. Parent, 1500 billets.
Mlle Azilda Lepage, 1000 billets.
M. Wilfrid Latour, douanes, 2,000 billets.
M. Ed. Belleau, 688 Sanguinet, 2,000 billets.

Qu'on n'oublie non plus la soirée tombola de samedi soir prochain, aux Salons Artistiques, 88 rue Saint-Denis, qui est aussi donnée au bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières. Un orchestre dirigé par M. R. Vézina fera les frais du programme de musique.

Les organisateurs ont décidé d'accorder un prix spécial pour les concours entre les employés de la douane qui assisteront au pique-nique.

La liste des prix grossit toujours; voici quelques-uns de ceux qui ont déjà été offerts:

Les Salons Artistiques	$25
La "Presse", 500 cartes	10
La "Presse", 10,000 billets . . .	15
M. C. H. S. Laforce	5
M. P. A. Côté	5
H. H. Scott	3
M. E. Champagne, rue Notre-Dame	3

MM. Bourgeois et Demers, une bouteille de champagne.

M. Bonneville, 30 et 40 rue Notre-Dame, 1 boite de cigares "Papa".

M. J. Hudon, tailleur fashionable, cadeau de $5.

M. A. Millaire, 54 rue Saint-Jacques, 1 boite de cigares.

M. Beaudoin, 1 boite de cigares "Spécial".

M. J. A. Aumais, 551 rue Saint-Laurent, 1 bouteille de brandy Martel.

Mme Jos. Gariépy, 661 rue Sanguinet, 1 boite de cigares.

Plusieurs noms de concurrents nous ont été adressés. Nous les publierons demain. Nous faisons appel à tous les commis, les ouvriers, les groupements divers du travail et les invitons à se choisir un candidat auquel ils donneront leurs votes.

DEMISSION DE M. J. G. SCOTT

LE GERANT GENERAL DE LA COMPAGNIE "QUEBEC AND LAKE ST. JOHN RY" ABANDONNE SA POSITION HIER.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10 — A l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie "Quebec and Lake St John Railway", tenue hier, M. J. G. Scott, gérant général et secrétaire de la compagnie, a donné sa démission, qui a été acceptée par les directeurs. M. Scott faisait partie de cette compagnie, depuis son incorporation, il y a près de trente ans. MM. Gaspard Lemoine et John Théodore Ross, de Québec, deux des directeurs, n'ont pas voulu se laisser réélire et ont été remplacés par deux autres actionnaires de Toronto.

DES CLIENTS SATISFAITS

Voilà la meilleure annonce que puisse avoir un établissement commercial.

COMMERCE CONSIDERABLE CHEZ PARTRIDGE

Le Magasin du Coeur de la Ville est le canal par où affluent les bonnes occasiosn de marchandises de première classe

Le nombre des personnes qui sont allées au Magasin du Coeur de la Ville de Partridge ces deux derniers jours a été énorme, et a dépassé toute espérance.

Peu de marchands auraient eu le courage de commencer une telle entreprise au début d'un été où les affaires sont tranquilles, mais M. Partridge connaissant certains faits ignorés de la plupart des hommes d'affaires, ses relations commerciales lui ont permis de savoir que des manufacturiers de vêtements pour hommes et garçonnets étaient surchargés de marchandises de la meilleure qualité et des plus nouveaux styles qu'ils préféreraient sacrifier plutôt que de les garder pour une autre saison, alors qu'elles seraient hors de mode.

Il prit des mesures pour atteindre la clientèle avec un montant immense de marchandises et à des bas prix inconnus jusqu'ici au Canada. Ayant acheté à son prix, il vend les marchandises à des prix réellement moins élevés que nombre de marchands paient dans le gros.

Le public n'a pas été lent à profiter des avantages offerts par Partridge, vendredi soir, le magasin débordait, les commis étaient sur les dents.

Le peuple a appris que chez Partridge se trouvaient les bas prix et les grandes valeurs, car à ce magasin les marchandises appuient les déclarations. Le public acheteur n'est pas déçu. Depuis des semaines, M. Partridge a promulgué vigoureusement ses offres, le public a répondu et continue de répondre à son appel. La demande a semblé, doublé, quadruplé et elle augmente toujours. Cette avalanche d'occasions ne saurait durer. La demande normale se produira et coupera les ailes à ces réductions extraordinaires sur les marchandises supérieures qui se vendront à leur prix normal.

Mais, actuellement, tout le monde veut pofiter de l'aubaine offerte au Magasin du Coeur de la Ville.

Le commerce de samedi sera probablement le plus considérable qu'on aura vu à Montréal. M. Partridge fait des affaires énormes parce qu'il s'impose à la confiance du public. Visitez le magasin et convainquez-vous que tout ce que nous disons ici est non seulement la vérité, mais est loin de donner une idée exacte de l'état actuel des affaires.

LE CLIENT SATISFAIT EST LE MEILLEUR ANNONCEUR

Il est reconnu, aujourd'hui, dans le commerce, qu'un client satisfait est le meilleur annonceur. La maison Partridge, avec ses multiples annonceurs, mérite d'être félicitée. Les journaux et autres médiums de publicité sont très précieux; mais les clients satisfaits, voilà les meilleurs annonceurs. Les acheteurs de Montréal sont difficiles au sujet de marchandises, et ce sont eux qui ont fait le succès du Magasin Coeur de la Ville. Partridge, en offrant au public de meilleures valeurs qu'ailleurs a pu édifier un commerce d'une importance incalculable.

Les clients difficiles sont les plus loyaux. Ils sont intelligents et saveut ce qu'ils veulent. En conséquence, ils viennent ici et y amènent leurs amis. Ces annonceurs sont des plus précieux.

LE SPORT

Suite de la page 3

MONTREAL RESERVE vs ROYAL DE SOREL

Le Montréal Réserve réorganisé jouera dimanche à Sorel, avec le Royal. Il partira dimanche matin, à 8 heures 30, du quai Bonsecours, par le vapeur "Impérial". La joute commencera à 1 heure 45.

Les jeunes Montcalm, du quartier Mont-Royal, ont défait dimanche dernier des Jeunes Nicolas, de la Côte des Neiges ouest, par un score de 19 à 15. Marigner, Monette et Lépine furent applaudis pour leur jeu effectif au champ et au bâton. Environ 300 personnes assistaient à la joute.

Le jeune Voltigeur lance un défi au St Joseph, pour dimanche, sur son terrain, coin des rues Sainte-Marguerite et Saint-Antoine. La joute devra commencer à 1 heure précise. Pour informations, s'adresser à A. Proulx, 1004 Notre-Dame Ouest.

Le jeune National, de Manchester, N. H., a défait le jeune Barbelcoast par un score de 13 à 1. Le jeune National se composait comme suit: H. Lessard, c.; E. Alard, p.; W. Duchesneau, 1b; H. Courteau, 3b; H. Dionne, s.s.; P. Corriveau, 3b; P. Carignan, l.f.; A. Courteau, c.f.; A. Delisle, r.f. Les Young Barbelcoast se composaient de: L. Desmarais, c.; S. Landry, p.; L. Delisle, 1b; M. Cashman, s.s.; V. Bartola, 3b; R. Lysotte, l.f.; G. Raymond, c.f.; W. Drolette, r.f.

Le Corona, club nouvellement formé, a défait le fameux Aiglon, par un score de 8 à 4. Le point saillant de la joute fut le jeu du pitcher Hor. Arnould, qui retira neuf hommes au bâton.

Score par inning:

Aiglon.	000010102—	4
Corona.	03021101x—	8

Le Corona accepte le défi du Lafontaine pour dimanche. Inf. chez L. Tremblay, 700B Sanguinet.

Il vient de se former un nouveau club de baseball, qui portera le nom de Jeunes Tempérants. Ce club est composé de joueurs de 12 à 13 ans. Il lance un défi à l'Impérial II, pour mardi, à 2 heures p. m., sur le terrain, angle des rues Demontigny et Fullum. Inf. 200 Fullum.

Le jeune Montcalm, du Village Turcot, accepte le défi du St Georges, de St Henri, à condition que ce dernier vienne jouer sur le terrain du Montcalm. Pour informations, s'adresser à D. H. Maréchal, 32 chemin de la Côte Saint-Paul.

Le Trilby II, lance un défi au jeune Ste Marie, pour un enjeu. Il est aussi prêt à se mesurer avec l'Harmonie II. Inf. Alf. Larocque, 1429 Logan.

Sanfold, 10. — Le Canadien a triomphé du Stanfold par un score de 4 à 3, dans une partie très contestée de 12 innings:

Résultat par inning:

Stanfold.	010000200000—	3
Canadien.	110000100001—	4

Voici la composition des équipes: Stanfold — J. Frawley, c.; A. Marcotte, p.; A. Perras, 1b; L. Levasseur, 2b; V. Aubé, 3b; O. Bériault, s.s.; H. Doucet, r.f.; D. Lapointe, c.f.; H. Levasseur, l.f.

Canadien — Brunelle, c.; Garneau, p.; Gauvreau, 1b; R. Bisson, 2b; F. Bisson, 3b; A. Poisson, s.s.; T. Poisson, r.f.; W. Poisson, c.f.; R. Nadeau, l.f.

Le Montréal Amateur recevra dimanche la visite des fameux Mascottes Ind. La partie sera pour un enjeu, elle promet d'être très contestée et commencera à 3 heures. Le Montréal Amateur invite ses amis à aller l'encourager à la victoire. Pour toute information s'adresser à A. Doucet, 202 avenue Dumont.

Le club de baseball Atlantique a remporté sa cinquième victoire en écrasant les Jeunes Stars par un score de 24 à 8. Score:

		R.	H.	E.
Jeunes Stars. . .	011010401—	8	4	3
Atlantique. . .	61031544x—	24	9	3

Noms des joueurs:

Jeunes Stars — J. Augé p., A. Royal l.f., H. Helman r.f., C. Cadieux 2b., H. Mireault s.s., A. Ethier c., A. Rouleau 1b., G. Laliberté 3b., E. Heyman c.f.

Atlantique — D. Gélinas 1b., A. Bélanger 2b., Jos. Comte 3b., A. Mantha s.s., J. Dubuc r.f., A. Allard c.f., Desrosiers l.f., J. Brisebois p., E. Beauséjour c.

Le point saillant fut le home run de D. Gélinas.

Les Atlantiques acceptent le défi des Canadiens d'Hochelaga à condition que ces derniers jouent sur le terrain des Atlantiques. Inf. à A. Mantha, 455 St Christophe.

Il vient de s'organiser un nouveau jeune club de baseball, qui portera le nom de Jeune Labelle. Il sera composé des joueurs suivants: Roméo Bélanger c., Edgar Lespérance p., W. Goulet 1b., B. Matalia 2b., R. Desautels 3b., H. Ouellette s.s., Hon. Matalia r.f., C. E. Brochu l.f., Arm. Villeneuve c.f.

Ce club aimerait à jouer avec les Jeunes Viger. Pour information s'adresser au capitaine Edgar Lespérance, 189 rue Berri.

AUPRES DE SIR WILFR'D

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — Une délégation a été reçue aujourd'hui par sir Wilfrid Laurier, les honorables Scott et Pugsley, composée des représentants des Chambres de Commerce et de citoyens intéressés dans la construction du canal de la Baie Georgienne. Les délégués ont été présentés par M. McCool, député de Nipissing. Tous ont demandé un crédit de dix millions de piastres à la session actuelle pour commencer les travaux sans retard. Les principaux orateurs sur le sujet ont été MM. Purvis, de North Bay, J. Dyke, ancien maire de Fort William, H. E. McKee, de Sturgeon Falls, S. E. Mitchell, président du Board of Trade de Pembroke, sénateur McMullen, A. A. Wright et autres. Sir Wilfrid Laurier fit remarquer aux délégués que le rapport des ingénieurs chargés des explorations de la route du canal de la Baie Georgienne n'est entre les mains du gouvernement que depuis une semaine et il n'y a pas eu retard. Si un crédit de dix millions était accordé il est probable que d'ici à la prochaine session il ne serait pas dépensé plus d'un demi-million, alors il vaut mieux attendre quelque peu et ce retard ne doit désappointer personne car le gouvernement donne l'assurance que le projet est à l'étude.

M. le grand connétable Bissonnette, de Montréal, qui a été, hier, de la part des chefs de police, l'objet d'une sympathique manifestation.

NOUVEAU PRESIDENT DES CHEFS DE POLICE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10 — La séance d'hier après-midi, à la convention des chefs de police, ne l'a cédé en rien en activité à celles qui l'ont précédée.

Le maire Garneau est venu rendre visite aux délégués, accompagné du chef de police de Québec, M. Emile Trudel.

M. le maire, après avoir manifesté sa satisfaction de pouvoir serrer la main d'aussi éminents personnages, ajouta qu'il eût aimé à venir leur souhaiter la bienvenue le matin, mais comme il était bien occupé, par suite des préparatifs pour les fêtes du troisième centenaire, il n'a pu venir et a chargé le chef de police Trudel de bien vouloir leur exprimer ses regrets. Aujourd'hui, il est heureux de leur livrer la ville entre les mains, sachant que jamais Québec ne sera aussi bien gardée.

VOEUX DU MAIRE

De plus, il espère que la vieille cité de Champlain, si remplie de souvenirs historiques, sera pour eux un agréable séjour. Il les remercie de leur visite et leur souhaite les meilleurs voeux pour le succès de leur convention, car leur association est appelée à rendre et rend déjà de bien grands services à la Puissance. Le maire Garneau parla en anglais.

M. le chef Campeau, dans sa réponse en français, remercia le maire de ses voeux, lui assurant que, l'année dernière, lorsque le nom de la ville de Québec fut suggéré il n'y eut qu'une voix unanime pour acquiescer et pour applaudir à ce choix; et aujourd'hui, tous sont heureux de fouler le sol de la vieille cité, unique en son genre, par son site, par son histoire et surtout pour sa chaude hospitalité, qui est toujours citée comme proverbiale, et dont tous les membres sont unanimes à faire la louange.

On procède ensuite aux élections. Puis M. l'inspecteur Lamouche, prenant la parole, dit que l'Association devrait maintenant prendre pour base de ses élections, le système de promotion; et, secondé par le chef de police Trudel de Québec, M. Roszell, chef de police de Peterboro, est élu président de l'Association, et ce choix est accepté par des applaudissements.

Reste maintenant le choix du vice-président, et comme tous les yeux se tournent vers le chef Trudel, il n'est pas bien difficile à s'apercevoir que le nouveau vice-président sera M. Trudel, et sur proposition de M. Latouche, l'élection de M. Emile Trudel, comme vice-président, est unanime et c'est au chant de "For he is a jolly good fellow", que M. Trudel prend le siège de vice-président.

L'année prochaine, de par la décision de l'Association, notre chef de police, sera nommé président de l'Association.

AUTRES OFFICIERS

M. Stark, chef de police de Toronto, est réélu secrétaire.

Les officiers suivants sont élus dans le conseil exécutif: MM. D. Archibald, inspecteur en chef de police de Toronto, Ont.; J. A. Lamouche, inspecteur de police, Montréal; W. W. Clark, chef de police de St-John, N. B.; J. P. McRae, chef de police, Winnipeg, Man., et P. Sherwood, commissaire de police de la Puissance, Ottawa.

Lorsque ces élections sont terminées, M. John Kimmins, chef de police de Niagara Falls, secondé par M. J. C. McRae, chef de police de Winnipeg, propose qu'une lettre de sympathies soit envoyée au chef Carpenter de Montréal, pour lui exprimer les regrets que ses confrères ont éprouvé par la nouvelle de sa maladie, provenant des blessures reçues au cours de ses fonctions comme policier.

On vote des remerciements ensuite au maire de la ville de Québec, pour la réception cordiale que les délégués ont reçue ici au cours de cette convention; au chef de police de Québec, M. Emile Trudel, l'habile organisateur de cette réception, aux officiers sortants de charge, et spécialement à l'inspecteur M. McClelland, pour avoir rempli ses fonctions comme remplaçant du secrétaire, M. Stark, d'une manière aussi admirable.

LE CHEF CAMPEAU

Avant son départ du siège de la présidence, un vote de remerciements est donné au chef de police Campeau, de Montréal, pour avoir rempli ses fonctions de président avec sagesse, et succès. Ce vote est pris debout et au chant de "For he is a jolly good fellow."

M. J. C. Gauvreau, chef de police de Rimouski, en proposant ce vote de remerciements au chef Campeau, a des mots heureux.

Il était quatre heures moins quart quand la convention fut déclarée close.

DELASSEMENTS

A cinq heures, les délégués, accompagnés de leurs femmes, de M. Théophile Béland, agent d'immigration, des échevins et des journalistes, montèrent à bord du vaisseau du gouvernement, le "Druid", sous les ordres du capitaine Koening, et firent le tour du hâvre, puis se rendirent visiter les ruines du Pont de Québec.

Sur le vaisseau, des rafraichissements furent servis aux sons d'un orchestre, et la plus vive gaieté ne cessa de régner, surtout pendant les chansons canadiennes du chef Gauvreau, de Rimouski.

Durant le voyage, un heureux incident se produisit. Le nouveau président Roszell présenta au grand-connétable Bissonnette, au nom de ses confrères, une canne à pommeau d'or, à l'occasion de ses 55 ans de service dans la police. Le soir un superbe banquet donné au St Louis a réuni tous les délégués.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	......	...	BANQUE		
Bell Tél.Co.	138	137	Brit.N.A.	142½	.....
B.C.Pk.As.	......	......	Commerce	156½	156
" B. Pfd.	......	......	Dominion	......	......
Ca. Conver.	.....	.....	East Town.	150	......
Can. Pacific	163	162⅝	Hamilton	.. ..	......
New Pacific	......	....	Hochelaga	....	......
Dét.El.Ry.	39⅝	39¼	Imperial	......	......
Dom. C. Co.	50⅝	50	Merchants	155	153
" Pfd.	100	......	Molsons	196⅝	195
D.I.& St Co.	15¾	15½	Montréal	233½	231
" Pfd.	60½	60	Nationale	....	......
Dal. Com.	......	......	New Bruns.	......	......
" Pfd.	......	......	Nova Scotia	277¾	277
Halifax	100	98	N.S. New.	......	.. ..
Hav. Elec.	25	22	Ontario	...	... ...
" Pfd	75	70	Ottawa	...	.
Illinois T.P	84	83	Québec	135	124
Int. C. Com	61¾	59	Royal	220	217½
Pfd.	....	......	Royal New.	......	......
Int P.Cmt C		124	Sovereing	.....	......
LakeW Com	85½	85	Standard	... ..	......
" "	112½	.....	Toronto	... .	266
Lau.Paper	104	102¾	Union	140	133
" Pfd.	112	....	COTONS		
Mackay Co.	65	64¾	C.C.C. Co	50	47½
Pfd.	66½	65½	D.Tex.Co	42¾	.....
Mex.L.& P.	55½	55¾	" Pfd.	82½	82
" Pfd	....	......	Montréal	110	103
Min.StPaul	112½	112¼	BONDS		
M.L.P.& P.	94½	94	Bell Tell	103	......
M L.H.& M.	......		C. C. Cot.	......	90
Mon. St Ry.	172¾	172½	Can. Con	90	80
New St Ry.	......	......	Dom. Coal	92½	..
M.I.D.C. Co	......	......	Dom. Cot.	......	96
" " Pfd.	.....	.....	D. I. & S.	75¾	74¾
M.St Work.	63	61	Hal. Tram.	.....	96
" Pfd.	......	88	H. E. Ry.	90	...
Marconi W.	......	......	Keew. Mil.	.....	100
M Tél. Co.	137	....	Lake Wood	105½	104
Nipissing	7½	7	Laur. Paper	110	105
O T. & L.	......	.....	Mag. Is. De.	... ...	....
N.S. St Co.	44½	43½	M E.L. Co.	80½	79½
" Pfd.	......	100	Mex. L. P	85	84½
N.W. Land.	110	......	M L. H. P	......	......
North Star	... ..	......	M St Ry.	100	......
Og. Mil. Co.	106	105	Mont. Ware	.....	.....
" Pfd.	118	116	N.S.S.Cl.	106	103
Penman's L.	33¾	32	N.S.Con.	104	100
" Pfd.	.. .	......	Ogil Milling	110½	105
R.&N.O.Co.	77¾	76¼	Price Bros.	.....	100
R.J.L.&P.O	45	44½	Tor. Radial	97½	96
Sao Paulo.	131	129¾	Rich. Ont.	.....	...
Sha.W & P.	68	67	Rio de Jan.	83½	82½
St John E.R	.....	97	Sao Paulo	97	93
Toledo	10¾	9	St John R.	......	......
Toronto	99	98½	Tex. S. A.	87	83
Trinidad	......	......	" " B.	83¾	83¾
Tri City Pfd	......	75	" " C.	84½	83
Twin City	89¾	89½	" " D.	.....	83
West India	.....	......	W. India	85	80
Winnipeg	156	......	Winnipeg	......	......
Wind hotel	......	....	Win.Hotel.	98	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI:

Détroit Unit.—10 à 39 3-8.
Dom. Iron Com.—75 à 14 5-8, 50 à 15 100 à 14 7-8, 50 à 15.
Mont. Power.—1 à 93.
Mont. Street.—25 à 172¾, 5 à 173½.
Mackay Com.—25 à 64½, 25 à 64½.
Mt. Street Sts.—17 à 4 3-8, 166 à 4¼, 125 à 4¼, 45 à 4¼.
Can. Pac. Rwy.—25 à 163½.
N. S. Steel Com.—25 à 43¾, 75 à 43 7-8, 10 à 43¾, 25 à 44.
Rich et Ont.—25 à 74.
L. Woods Comon.—20 à 85¼.
Coal Pfd.—20 à 100.
Ill. Pfd.—10 à 83¾.
Bk. of Com.—13 à 156.
D. Iron Pref.—125 à 60.
Bk. of Mt.—14 à 232.
Textile Bonds.—4,000 à 83¼B.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Coal — 50 à 50.
Iron — 25 à 15.
Scotia Con. Bs. — $500 à 100¾ et int.
Iron Bds — $5,000 à 75.
Scotia Bds — $3,000 à 105 et int.
Royal Bk — 2 à 217¼.
Can. Pac. — 50 à 163.
Rich. et Ont. — 25 à 76¼.
Street Rts. — 272 à 4¼.
Illinois Pfd — 10 à 83, 25 à 83½.
Soo Com. — 125 à 112¾, 125 à 113, 25 à 112¼.
Toledo — 100 à 9½.
Shawin'gan — 5 à 68½.
Ogilvie Com. — 14 à 105.
L. of Woods — 5 à 85¼.
Mont. St. Ry. — 1 à 173.
Power — 25 à 93¼.
L. of W. Pfd — 10 à 112.
Bk. Toronto — 1 à 210.
Textile Bds — $1,000 à 83½C.
Mexican — 100 à 55¼.
Mackay — 25 à 65.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F	36¾	36¾	K. & Tex.C.	29	29¾
" Prf.	101½	101½	" Prf.	......	....
Am. C. Oil.	32	32½	La. & Nash.	109	109
Am.Loc Co.	49¾	49¾	Mann. Elev	......	......
A.L.Copper	69¾	69¾	Miss. Pac.	51	51
Am.Smel C	83¾	82½	Metropolit.	....	......
" Prf.	104	103½	Norf. & W.	71	71
A.Sug R.Co.	127¾	127½	M.St.P.&SM	112½	112¾
A.T.&S.F.	83½	83	" Prf.	137	137
" Prf.	.. ..		N.Y.C.&H.	105½	104¾
Balt & Ohio	90¾	90¾	N.Y.O.&W.	39¾	39¾
" Prf.	....	...	Nat.Lead.C.	67¾	68
B.R.T.	49¾	49½	Pacific Mail.	.	......
C.& Al.Co.	25¾	25¾	Penn. R. R.	123½	123½
Can. Pac.	163¾	163½	P.Steel com.	29½	29½
Can. South.	......	.....	People Gas.	......	....
Ches & Ohio	42½	44½	Phil & R.	116¾	116¾
C & N.W	155	154½	" I Prf.	. ....	
C M.& St P.	138	138½	II Prf.	...	.....
Fac & B.	......	......	R. Island c.	17	17¼
" Prf	......	......	South. R. c.	17¾	17½
C.G.N.Y	128¼	128	" Prf.	.....	.....
Col. F.& I.	29¾	29	South. Pac.	88½	88½
C.C.C.&S.L.	......		Ten. C. & I.	......	.
D.Lack & W			Texas Pac.	......	....
Del. & Hud.	161½	162	Twin City	......	......
Det. U. Ry.	.....	......	U. S. L. C.	......	......
D. & R.Co.	....	......	" Prf.	....	
" Prf.	....	......	U S.S.com.	40½	40½
D.S.S.& At.	... ..	.. ..	" Prf.	107½	107
" Prf.	.....	....	U.S.Rub. c.	26	26
Erie Rail.	19¾	19⅝	" Prf.	.....	.....
" II Pf.	......	.....	U. Pacific c.	149½	149½
" I Prf.	37¾	37¾	" Prf.	......	......
Great Wet.	.....	.....	Wabash	......	......
Gen. Elec.	138½	136½	" Prf.	......	......
Hoc. Valley	.. ..	......	West U.Tel	. . . .	......
Ill. Central	134	134½	Wis.C. com.	......	......
Money	....	.....	Mackay Co.	......	......
Great North	132½	132½	" Prf.	......	......
Prf.	......	......	North Pac.	140	138¾

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	73	76
Canadian Gold Fields	.10	4	6
Rambler-Cariboo	1.00	17	21
North Star	1.00	......	......
Monte Christo	1.00	......	3½
White Bear	.10	..	......
International Coal & Coke	1.00	57	61
Diamond Vale Coal	1.00	12	13
Alberta Coal & Coke	1.00	10	15
Dominion Copper	10.00	1¾	......
Novelty	.10	......	3½
Granby	100 00	......	......
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	11	14
Cobalt Central	1 00	33	35
Coniagas	5.00	5 25	5 75
Crown Reserve	1.00	54½	56
City of Cobalt	1.00	1 25	1 50
Foster	1.00	40	45
Green Meehan	1.00	10	14
Kerr Lake	5.00	2 50	3 00
Little Nipissing	1.00	27	29
McKinley-Dar-Sav	1.00	71	75
Nipissing	5.00	7	7¼
Nova Scotia	1.00	28	30
Peterson Lake	1.00	14½	15½
Right of Way	1.00	2 75	3 00
Silver Queen	1.00	1 06	1 08
Silver Leaf	1.00	12½	13½
Trethewey	1.00	85	88
Tamiskaming	1.00	43	45
Mon. Reduction & Smelting	5.00	......	......
" " " Prf	5 00	......	1 00
Empire Cobalt	1.00	......	......
Larose Consolidated	5 00	5 25	5 35

LE TRESOR AMERICAIN VOIT SON DEFICIT AUGMENTER

Washington, 10 — Malgré les déclarations optimistes de M. Cortelyou, l'état financier des Etats-Unis est loin d'être satisfaisant. Le secrétaire affirma, dernièrement, que le déficit de $60,000,000 n'était qu'apparent et que cette apparence trompeuse était due à la méthode surannée de la comptabilité. L'euphémisme du secrétaire du trésor peut être rassurant mais nous pouvons affirmer qu'il n'est pas en harmonie avec la vérité et que le défit qui a été constaté dernièrement existe bien réellement. De plus, l'empressement mis par le gouvernement à retirer des banques une somme de $45,000,000 n'est pas faite pour corroborer la déclaration de M. Cortelyou et on peut dire que cette décision a causé quelque gêne sur le marché financier. Le mois de juillet n'apportera sans doute pas un excédent de recettes; en effet, d'après le dernier rapport émanant du trésor, le déficit qui a été constaté pendant les sept premiers jours du mois s'élève à la somme de $6,454,000. Si la diminution continue ainsi dans cette proportion, le déficit, à la fin de l'année, atteindra un chiffre qui aura de la peine à passer inaperçu.

Banque Provinciale du Canada

7-9 Place d'Armes, Montréal.

Avec 38 Succursales dans la Province de Québec.

Capital payé. $1,000,000.00
Fonds de Réserve. . . . $246,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

M. H. LAPORTE, Président. de la Maison Laporte, Martin et Cie. Administrateur du Crédit Franco-Canadien.

M. S. CARSLEY, Vice-Président. Propriétaire de la Maison S. Carsley and Co.

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.

M. ROD. FORGET, M.P., Président Cie de Nav. Richelieu et Ontario.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président, "Canadian Pacific Railway".

M. ALPHONSE RACINE, de la Maison "A. Racine et Cie". Marchand de Gros.

M. TANCREDE BIENVENU, Gérant-Général.

M. A. S. HAMELIN, Auditeur général

BUREAU DE CONTROLE.

Département d'Epargne.

Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Docteur E. P. LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. LOMER GOUIN, Premier Ministre de la Province de Québec.

Dépôts d'épargne acceptés depuis $1.00, intérêt payé 4 fois l'an.

CERTIFICAT DE DEPOT SPECIAL délivré pour sommes de $500.00 et au-dessus, aux conditions suivantes: 3 mois, 3 p. c.; 6 mois, 3¼ p. c.; 12 mois, 3½ p. c.

Saint-Damase, Qué., 10 — M. Napoléon Coiteux, l'un des plus riches cultivateurs de cette paroisse, qui avait occupé ici toutes les charges publiques, est mort subitement ce matin, en prenant son déjeuner. Il était âgé de 56 ans.

La Compagnie de Papier Rolland, Limitée

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE

Avis est par les présentes donné, que l'assemblée semi-annuelle générale des actionnaires de la Compagnie de Papier Rolland Limitée aura lieu au bureau principal de ladite Compagnie, No 53, rue Saint-Sulpice, Montréal, le 21 juillet courant à trois heures de l'après-midi.

Par ordre,

R. BEDARD,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 10 juillet 1908. 211—9

Dans l'affaire de
MLLE SOPHIE LACASSE,
St André Avelin, Qué. Insolvable.

Des soumissions cachetées seront reçues à mon bureau, 99 rue Saint-Jacques, Montréal, jusqu'au 21 juillet courant, pour l'achat des biens suivants. Si les soumissions ne sont pas satisfaisantes, ces biens seront vendus à l'encan public, MERCREDI, le 22 juillet 1908, à 11 heures a.m., aux salles d'encan No 69 rue Saint-Jacques, Montréal.

Dettes de livres, billets et jugements. $1,099.45
Dettes de livre prescrites. $11.20

CONDITIONS DE VENTE: argent comptant. Pour informations s'adresser à H. Lamarre.

V. LAMARRE, Curateur.

Bureaux: 99 rue Saint-Jacques.
Montréal, 9 juillet 1908. 211—2

VENTE D'ECOULEMENT DE LA MI-ETE

Les cinq heures durant lesquelles vous pouvez faire des emplettes, demain, grâce aux spécialités que nous offrirons, seront DOUBLEMENT INTERESSANTES.

Nous ne saurions trop appuyer sur les prix avantageux que paieront tous ceux qui visiteront ce magasin demain matin.

Le Magasin sera Fermé, le Samedi, à 1 hre p. m., durant Juillet et Août.

W. H. Scroggie Limited

Viandes Cuites pour le Lunch du Dimanche

Jambon cuit en tranches **28c**
Fromage Stilton Canadien **20c**
2 paquets de biscuits Shrewsbury. **25c**
2 ananas. **25c**
1 bouteille de cornichons H. P. de 35c, pour. **30c**
1 boîte de ½ livre de homard. **25c**

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

RUBANS DE 40c, 50c et 60c POUR 25c LA VERGE

Voyez l'Etalage dans la Vitrine

Sans conteste les meilleurs valeures offertes depuis le commencement de cette vente. 400 verges de ruban de Dresde noir et blanc, 5 pouces de large avec bord rayé et centre de dresde, des plus appropriés pour chapeaux, ceintures, boucles, ceinturons. etc.

500 VERGES DE RUBAN de dresde, 5 pouces de large, avec dessins rose. C'est un ruban très joli.

Aussi 500 verges de ruban marine et blanc à carreaux de fantaisie, 5 pouces de large en soie de la meilleure qualité ; pas une verge de ce ruban ne vaut moins de 40c, d'autres valent 50c et 60c.

Votre choix, samedi matin,

25 CENTS

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

SOULIERS DE DAMES DE $2.00 et $2.50 POUR $1.29

Nous attirons particulièrement l'attention sur cette occasion des plus désirables. Les souliers sont tous au niveau de nos qualités supérieures. Il vous sera profitable d'en obtenir une paire ou plus samedi matin.

Seulement 100 paires de souliers légers appropriés pour la maison ou la rue. Samedi matin. $1.29

Beaux souliers en chevreau dongola noir, Gibson à boucles, semelles cousues à la main, bouts unis, talons cubains ou common sense, lacets en soie avec chaque paire, pour dames. Points 2½ à 7. $2.00 et $2.50 pour. 1.29

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Vêtements de Dames à Prix Etonnement bas.

Nous avons choisi pour la vente de demain matin, ces vêtements d'un usage immédiat pour un voyage de fin de semaine, ou pour votre sortie du samedi, et nous les avons réduits aux plus bas prix possibles.

LE DERNIER DE NOS COSTUMES EN TOILE RAYEE A $6.98. Les mêmes styles élégants qui ont rendu notre section des costumes si populaires cette saison. IL SERA VENDU SAMEDI MATIN A. . . $5.50

COSTUMES EN ALPAGA CREME ET RAYE. Styles appropriés pour usage immédiat ou pour le commencement de l'automne. Prix de vente. $10.00

COSTUMES-BLOUSES EN LINON BLANC, garnis de belle insertion de broderie. Régulier $1.98. PRIX DE VENTE. $1.49

COSTUMES-TUNIQUES POUR DAMES ET DEMOISELLES. En percale, chambray et guingan, jolis patrons et couleurs. Régulier $1.98 et $2.49. PRIX DE VENTE. $1.79

Costumes-blouses en mousseline suisse blanche à pois, joliment faits et garnis de belle dentelle Val. Régulier $9.98. Prix de vente. . . . $7.98

BLOUSES PETER PAN, en beau linon blanc avec collet et poignets de couleur. Régulier 98c. Prix de vente 69c

Blouses en linon blanc, jolis modèles, garnies de broderie de dentelle, insertions et remplis, toutes les grandeurs. Rég. $1.39 et $1.49. PRIX DE VENTE. 69c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

CEINTURES BRODEES LAVABLES

Une autre commande de nos lignes les plus populaires arrivée cette semaine et la vente s'en fera samedi matin.

Ceintures lavables en linon et toile, brodés, nombreux dessins, chacune. 15c

Ceintures lavables en toile brodée, superbement brodées en dessins soulevés, finies de boucles en nacre, se détachant aisément. Prix de vente. 23c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Soies Tamaline de Couleur la Verge 25c.

2,000 verges de soies tamaline de nuances fashionables, comprenant blanc, crème, azur, rose, brun, myrthe, noir, etc. Régulier 39c et 50c. Samedi matin, la verge 25c

Soie tamaline aussi bonne qu'une soie puisse l'être, pour blouses, robes, doublures de manteaux, etc.

TRES SPECIAL. Seulement une pièce de soie taffetas noire d'une verge de large, bonne qualité froufroutante ; splendide pour manteaux, jupes, etc., pour l'été. Valeur régulière $1.00. Prix de vente 79c

Vente d'écoulement de la Mi-Eté

Voiles de 75c, $1, pour 25c

Un autre achat merveilleux de voiles en chiffon tout faits, 1¼ verge de long, couleurs: noir, blanc, marine, brun, pie, vert, en chiffon de soie d'une qualité spéciale, avec pois de chenille petits et moyens, finis de bordures à point d'ourlet et brodés, convenables pour voyager ou pour draper les chapeaux, etc. Samedi matin. 25c

Voiles de 25c, 35c et 40c, pour 15c

Nous venons de recevoir plus de 100 pièces de tissus à voiles des plus nouveaux dessins de cette saison, comprenant : noir blanc, marine, brun, gris, pie et vert, à mailles unies et de fantaisie, avec pois de chenille petits, moyens et gros, aussi sans pois, quelques-uns ayant une bordure de chenille d'un très beau fini. Samedi matin. 15c

Une nouvelle consignation d'images à étaler samedi matin

Etalage et vente spéciale, samedi, d'une grosse consignation d'images reçue cette semaine. Ces images sont des fac-similé d'aquarelles, grandeur 10 x 12 et sont vendues en groupe de 24, dans une enveloppe, prêtes à expédier par la poste. Les sujets comprennent : citadelle de Québec, monument Champlain, monument Wolfe et Montcalm, Porte Saint-Louis, Plaines d'Abraham, avec le monument de Wolfe et les chutes Montmorency. Prix le groupe, $1.00, ou, chacune . 19c

Images non encadrées, immense variété de sujets, au choix. Rég. 25c. Samedi, 2 pour. 25c

D'autres à 10c chacune.

Images encadrées, cadres en bois, doré ou foncé. Au nombre des sujets se trouvent : ferme, montagnes, sujets sportifs, fruits, photogravures, fac-similé d'aquarelles, têtes et autres. Prix spécial, samedi. . . . 39c

Images avec cadres en bois foncé et doré. Bonne valeur à 75c. Samedi matin. 65c

RESILLES 5 CENTS

Résilles allover suffisamment grandes pour couvrir toute la tête. Couleurs assorties, chacune 5c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Chances d'Epargnes Exceptionnelles au Magasin des Hommes.

Depuis le premier moment de la confection jusqu'au dernier détail du fini de nos complets, ce sont des experts de talent qui s'occupent de la confection; pas de défaut, pas de négligence dans aucun des vêtements que nous vendons.

Vous avez l'occasion, actuellement, d'essayer nos complets tailleurs à un prix minime.

COMPLETS A DEUX ARTICLES, POUR HOMMES — En homespun pure laine, en nuances pâles de gris et beige. Régulier $12.00 . . . . Pour $7.50

COMPLETS A DEUX ET TROIS ARTICLES, pour HOMMES—En worsteds supérieurs, légers pour l'été, nuances pâles et foncées, $20 à $22. pour $11.50

COMPLETS EN WORSTED CACHEMIRE POUR HOMMES — Deux articles, avec chic revers et pantalons à bords relevés, de $18.00 à $27.50. 40 POUR CENT D'ESCOMPTE.

LIGNES DESASSORTIES DE COMPLETS D'ETE POUR HOMMES — En homespuns, tweeds légers, $10.50 et $12.00 . . . . . Pour $5.00

COMPLETS EN TWEED POUR HOMMES — En mélanges de gris et nouvelles nuances de brun et olive Régulier $15.00 . . . . . Pour $7.50

CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES, $1.50 . . . . . Pour 75c

COMPLETS A 3 ARTICLES POUR GARCONNETS, points désassortis provenant de notre stock régulier, $6.50 et $7.50 . . . . . Pour $3.99

Complets Norfolk pour garçonnets, culottes droites en nuances très fashionables de gris et mélanges de bruyère. Régulier $6.00 . . . . . Pour $2.99

PANTALONS EN DUCK POUR HOMMES, $1.25 et $1.50 . . . . . Pour 95c

VESTES LAVABLES POUR HOMMES, à raies élégantes, $1.25 et $1.50, pour 89c

PANTALONS EN VELOURS A COTES POUR GARCONNETS, non doublés et légers, pour l'été. Régulier 65 cents . . . . . Pour 39c

SALOPETTES DE GARCONNETS — En galatea marine rayé, 35c, pour 25c

BLOUSES DE GARCONNETS — En batiste anglaise de couleur indélébile, 85c, pour 57c

CHAPEAUX DE PROMENADE POUR GARCONNETS. . . . . 25c et 39c

PANTALONS DESASSORTIS POUR GARCONNETS — En tweed gris pour l'été, 67c et 97c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Bas dE'té pour Hommes

La paire, 35c ou 3 paires pour $1.00

Un écoulement radical de tous nos bas d'été en cachemire, en Lille et en coton, aura lieu samedi matin.

Chaussettes d'hommes, en cachemire marine, brun et vin, avec pois de fantaisie. CHAUSSETTES EN SOIE ET EN FIL DE LILLE. Couleurs : brun, vin, vert et marine, avec pois blancs, en soie noire et Lille, avec pois de couleur.

CHAUSSETTES EN LILLE, FIL ET COTON, toutes les couleurs et tous les dessins à la mode. Prix réguliers 50c et 60c la paire. Samedi, la paire, 35c, ou 3 paires pour. $1.00

CHAUSSETTES EN COTON DE FANTAISIE. Couleurs : brun et blanc, brun et bleu, brun et pourpre, et bleu clair ou gris. Valant jusqu'à 50c. PRIX DE VENTE. 19c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Marchandises Estampées.

Pièces de centre en toile blanche estampée, dans tous les plus nouveaux dessins d'oeillet, fleur, travail ombré et wallachian, avec bord boutonnière. Régulier 25c, pour. 12½c

CACHE-CORSETS étampés sur le meilleur coton blanc, en dessins d'oeillet ou de fleur, avec bord découpé et oeillets pour passer le ruban. Ouverts en avant ou en arrière. Régulier 25c, pour. 17c

Pièces de centre renaissance, rondes ou carrées, grandeur 18 x 18, avec centre en toile. Régulier 39c, pour. 25c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Chapeaux en paille d'Italie pour Enfants 39c

Chapeaux à bord rabattu de fantaisie et en paille d'Italie de bonne qualité, les formes les plus acceptables et les plus jolies, pour enfants. Réguliers 75c et 98c. Prix de vente.. **39c**

Jolies Fleurs, Tiges et Touffes, convenables pour garnir les formes ci-dessus. Prix de vente. **15c**

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

ROBES D'ENFANTS

Un autre lot de robes d'enfants à des prix d'épargne. Les stocks étaient exceptionnellement forts cette année, mais c'est tout à votre avantage, car vous avez de plus gros assortiments à des prix réduits.

Robes en percale rayée de bonne qualité, superbement garnies de piqué blanc et joliment finies de galon, marine et blanc seulement, grandeurs pour enfants de 6 à à 14 ans. Prix de vente. 75c

Robes en percale de bonne qualité, superbement confectionnées avec corsage et jupe plissée ; corsage avec frison et garni d'une insertion de dentelle et bordure; marine, bleu ou rouge, avec pois polka blanc, pour enfants de 6 à 14 ans. Prix de vente. 98c

Robes en percale de qualité supérieure, style Buster Brown, marine avec pois polka blancs, superbement finies de soutache de fantaisie, pour enfants de 6 à 14 ans. Prix de vente. 98c

Robes en bonne percale avec corsage et jupe plissée, joliment garnies de dentelle. Les couleurs sont rouge et blanc et bleu et blanc, pour fants de 6 à 14 ans. Prix de vente. 63c

Offres spéciales de couvertures de plancher pour les acheteurs de samedi matin

Rugs sans envers en nattes chinoises. Grandeur 36 x 72 pouces. Régulier 68c. Samedi. 39c

Nattes chinoises, assortiment de cette saison, la verge, 13c. Le rouleau de 40 verges. $5

Prélart à plancher, jolis dessins de fleurs, valant jusqu'à 30 cts. Prix de vente. 19c

NATTES-BROSSES EN FIBRE DE COCO. Grandeur 15 x 24. Spécial. 29c

Eventail japonais donné gratuitement à chaque cliente de rayon.

Vente d'écoulement de la Mi-Eté

BAS D'ENFANTS

Nous arrivons rapidement à la fin des lots de bas à la section des bas. Si vous en avez le moindrement besoin vous feriez bien de venir demain. Vous pourriez ne pas avoir une autre occasion semblable de faire de telles épargnes.

Chaussettes en coton et en fil de Lille de belle qualité, unies et en dentelle. Réguliers 25c et 35c. Samedi, la paire. 19c

Bas en coton à côtes, confection élastique, genoux, talons et bouts doubles, noir indélébile, grandeurs brisées, pour enfants. Valeur régulière 25c. Samedi, la paire. 15c

Beaux bas en fil de Lille tan et blanc, chevilles en dentelle et unies. Régulier 35c. Samedi, la paire. 25c

ECHOS MONDAINS

MM. Hector Charette et Roméo Rochon, iront passer une quinzaine de jours de vacances à New Port en août prochain.

× × ×

On annonce le mariage de Mme Vve Henri Léveillé, de Montréal avec M. Edmond Despatie, de Lawrence Mass., pour le 14 juillet prochain.

× × ×

Etaient de passage, ces jours derniers aux Trois-Rivières et à St Grégoire, comté de Nicolet, Mlles Floretta et Antoinette Rocheleau, et Monsieur Damien Archambault, de Montréal.

× × ×

Mlle Marie-Anne Prévost, 688 Notre-Dame Ouest, était de passage à New York, chez son frère, ces jours derniers.

× × ×

M. Idor Montreuil, de Notre-Dame, était de passage à Boston, ces jours derniers.

× × ×

Mlle Alary, de la communauté des dames de St Joseph, à Burlington, était en visite hier chez madame Vve B. E. Pelland, de la rue Mont-Royal.

× × ×

M. et Mme L. Lapierre, (née Sara Parent), de retour de leur voyage de noces, recevront dimanche, le 12 juillet courant, au No 93 rue Parthenais.

× × ×

M. Emmanuel Pilon, gérant de la maison David Madore, était en visite dimanche dernier avec sa famille, à la "Villa des Dorés", chez M. et Mme Arthur Couture, du Parc Laval.

× × ×

M. Hugh Lyons, auditeur de la M. L. H. & Power Co., et sa famille, viennent de s'installer dans leur jolie villa, au Parc Laval.

× × ×

Mlle Alvine Savard, institutrice, de la Jeune Lorette, est en promenade à Montréal, chez M. Guilbault, de la rue Amherst.

× × ×

On annonce le départ de M. N. Gingras, et de Mlle Berthe, sa fille, pour New-York.

Ils seront de retour dans une quinzaine de jours.

× × ×

Mlle Corinne Drouin, de la rue Lagauchetière-Est et Mlle Edna Roy de la rue St André sont en villégiature à l'hôtel Barrette, à La Tortue.

× × ×

On annonce le mariage de Mademoiselle Ida Benoit, à Monsieur Benoit Demers, qui aura lieu lundi matin, le 13, à l'église de St Henri.

× × ×

Madame Tancrède Gamache, de Cape Cove, Co. Gaspé, est en promenade chez sa fille, Madame F. Hétu, 166 St Timothée.

× × ×

Monsieur Théophile Ratelle, du Boulevard St Denis, comptable au C.P.R., et Mme Ratelle, sont partis pour passer une quinzaine de jours à Boston, New-York, et Providence.

× × ×

M. Wm. Proulx, marchand de Val des Bois, et Mme Proulx, étaient de passage à Buckingham, le 1er juillet.

× × ×

Madame (Dr) A. R. Marsolais, Mlle Berthe Marsolais, et Monsieur Lucien Charles Marsolais, sont partis hier soir, pour les Eboulements où ils passeront la saison des chaleurs.

× × ×

Mme Michaud, ses fillettes, Clairette et Alberte, ainsi que sa soeur, Mlle Berthe Marcotte, sont installées dans une jolie villa "Tour du Lac" à Ste Agathe des Monts, pour un séjour de deux années, dans l'intérêt de la santé de Mme Michaud.

De passage de Mme Michaud, Mme Marcotte, sa mère, de Montréal, Mlle Ada Denis, du Parc Lafontaine.

× × ×

M. et Mme Georges Gendreau sont partis, en voyage de noces pour le Saguenay.

× × ×

Mme Emery Lebeuf, épouse de notre habile détective est partie pour un voyage de quelques semaines, à travers les Etats-Unis. Elle visitera Lowell, Mass., sa ville natale qu'elle n'a pas vu depuis vingt-deux ans, ainsi que les villes de Salem, Lawrence et Boston.

× × ×

Mesdemoiselles Gosselin, du Parc Lafontaine, partent demain en villégiature à la Pointe-aux-Trembles, les invitées de M. et Mme E. P. Bélair.

× × ×

Monsieur Amédée Brûlé, est en promenade à Plessisville et Somerset. Son fils M. Alfred Brûlé, ingénieur, à l'hôpital St Paul, l'accompagne.

TRES BIEN !

M. Henri Plante, conducteur de tramway, s'est distingué, hier soir, en mettant en fuite, un voleur de grand chemin qui était en train de dévaliser une jeune fille qui passait à l'angle des rues Sainte-Elisabeth et Dorchester.

M. Plante a donné le signalement du bandit aux détectives.

LA CASERNE DE LA RUE CRAIG

LE CONTRAT DE RECONSTRUCTION A ETE ACCORDE AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE POUR LA SOMME DE $53,858. — UN REGLEMENT IMPUISSANT.

La commission des incendies a accordé à M. Damien Lalonde le contrat pour la reconstruction de la caserne No 20, rue Craig, d'après les plans et devis de M. R. Montbriand. Les soumissions suivantes avaient été ouvertes: Labelle et Lessard, $55,970; J. Marcotte, $60,500; Latreille et Frères, $58,900; Amyot et Lemay, $61,400; Damien Lalonde, $53,858.

Avant de donner à ces travaux l'importance qu'ils auront, une somme de $15,000 avait été votée par le conseil. Il fut plus tard suggéré de construire une caserne à l'épreuve des incendies, munie de toutes les améliorations modernes et dont un étage pourrait être réservé à l'état-major du corps des pompiers. Une somme de $35,000 fut ajoutée à la première ce qui donne un total de $50,000.

Un rapport sera fait au conseil recommandant l'acceptation de la plus basse soumission et demandant un crédit additionnel de $3,900.

La pompe Waterous destinée à la caserne de la rue Berthelet a été acceptée sur un rapport de M. E. O. Champagne, inspecteur des chaudières , que les essais étaient satisfaisans.

En certains endroits de la ville, et notamment boulevard Saint-Laurent, des hangars en bois ont été construits pour servir de magasin ou de bureau. Comme, dans la plupart des cas, aucun permis n'a été pris, l'inspecteur des édifices, M. Chaussé, a poursuivi les propriétaires en cour des recorders et les a fait, à plusieurs reprises, condamner à l'amende. Malgré cela, les hangars sont toujours là.

Il y a quelques semaines, l'échevin Mercier a attiré l'attention de la commission sur cette contravention. M. Chaussé a déclaré hier que les propriétaires condamnés à l'amende n'avaient pas pour cela démoli leurs hangars, le règlement actuel permettant bien de citer les contrevenants en correctionnelle, mais n'autorisant pas la Ville à faire démolir ses construction. M. Chaussé dit qu'il y a actuellement devant le conseil un règlement de l'échevin Yates qui seul apportera un remède à cet état de choses, parce qu'il donne à la Ville le pouvoir d'obliger les propriétaires à démolir elle-même. Ces constructions sont une menace pour la sécurité publique, parce qu'elles sont sujettes à être dévorées par l'incendie, surtout en hiver, à cause des poêles qu'il faut surchauffer pour obtenir la chaleur nécessaire.

La commission étudiera le projet d'acheter un bateau-pompe pour la protection du port, aussitôt que sera arrivée la lettre de la commission du port relative à la conférence tenue la semaine dernière avec le président Yates et les chefs Benoit et Tremblay.

JOLIE FETE AU CLUB CHAMPETRE

ON Y CELEBRE LE 50ième ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE M. HINTON SECRETAIRE-TRESORIER DE CETTE INSTITUTION.

Pointe aux Trembles, 10. — A l'occasion des noces d'or de M. et de Mme Geo. Hinton, de la rue Lagauchetière, une fête charmante fut organisée au "Club Champêtre Canadien" dont M. Jos. Hinton est le secrétaire-trésorier. Tout fut magnifique; un souper qui ne laissait rien à désirer fut servi par M. Alphonse Desmarais, chef du club. Il y eut aussi musique, chant et danse; les vieux époux conserveront un vif souvenir de ce grand jour.

Parmi les invités, parents et amis, nous avons remarqué: MM. Georges, Arthur, Albert, Joseph, William et Wilfrid, fils des époux; M. et Mme Moussette, Mlles Albina et Alberta Hinton, Mlles Emelie, Blanche, Berthe, Mathias, Antoinette et Jeanne Hinton, petites-filles des jubilaires et MM. Gaston et Arthur, leurs petit-fils; Mme veuve A. Hinton, M. et Mme Lucas, Mlles Hinton, M. et Mme Dupuis, M. et Mme Provost, M. et Mme Guillet, Mme veuve Arpin; MM. Georges et Louis Arpin; Mme Dussault, M. Ed. Lacasse et Mlle C. Deschatelets, Mlle Emond, Mlle Marion, Mme Chartrand, Mlles Amanda et Agnès Hinton, M. et Mme Martineau, de l'Assomption, M. et Mme P. Picot, M. L. Gauthier et ses jeunes filles, l'échevin Séguin, M. et Mme Bélair, M. et Mme L'Heureux, Mme Girard et Miles Girard, Mlle Bélair, M. Pélair, M. et Mme Jolicoeur, M. et Mme G. Pallascio, M. et Mme J. Donais, M. et Mme Marion, M. Jodoin, Mlle Provost, Mme Grenon, M. Robitaille, M. Poiré, M. Landry, M. et Mme Holmes, M. et Mme Bernier, M. et Mme Morency, M. Hamel, M. Dostie, M. et Mme Carrières, M. et Mme Lafleur et M. A. Blondin.

ROSARIO, ET NON HENRI

Le nommé Poirier qui a été condamné mardi dernier, à douze mois de prison, pour vol, ne se nomme pas Henri, mais Rosario.

MORT D'UN VIEUX SERVITEUR

M. William Sinclair, inspecteur de la maçonnerie, pour le Pacifique Canadien, est mort, hier, des suites d'une chute qu'il fit en bas d'un échafaudage, près de Winnipeg. Il était depuis 20 ans à l'emploi du Pacifique.

AU BUNKER CLUB

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Chambly Bassin, 10. — Le Dominion Day a été fêté avec éclat cette année dans Chambly. Quantité d'étrangers sont venus passer la journée pour jouir de l'air pur de notre Chambly et prendre un repos bien mérité.

Mais l'événement le plus marquant de la journée est bien la visite que nous avons faite au "Bunker Club."

Ce club fut fondé, il y a un an, par MM. Burland, Ward et W. Bell pour être un lieu de chasse et de pêche. En peu de temps il est devenu d'une grande importance par les changements qui s'y sont opérés.

On peut voir son importance par la liste des membres qui en font partie. On y voit nombre de membre, des professions libérales, médecins, notaires, avocats, députés, architectes, marchands, manufacturiers, banquiers, échevins de Montréal.

On voit l'humble petite cabane qui existait l'an dernier pour abriter nos chasseurs et pêcheurs, remplacée aujourd'hui par un coquet chalet, construit avec un goût exquis, sur les bords de la Rivière Richelieu, à 4 milles du Chambly Bassin, sur une pointe de terre que l'on va transformer en Eden.

Les luxuriantes prairies, qui avoisinent ce lieu de repos, les bois de pins, sapin, qui répandent leur arôme en font un paradis terrestre. C'était l'inauguration du Club le premier juillet. A cette occasion M. le président H. R. Bartholemeo avait envoyé quantité d'invitation. L'élite de notre société a répondu à cette invitation en se rendant au Chalet. M. Bartholemeo et son épouse, secondés par M. Bochon W. Burlowd ont fait les choses dignement. Ces messieurs ont raison d'être fiers de la journée, comme les invités sont heureux de les remercier de leur exquise politesse. Vers 7 heures après le lunch il y eut un superbe feu d'artifice.

Le soir il y eut chant, et danse à la lumière d'une magnifique illumination.

Parmi les personnes présentes on remarquait:

MM. Georges Normandin, A. J. Allard, B. Beatie, Jos. Benard, S. Stevenson, Wilson B. Cox, W. O. Courtemanche, Wm. J. Scott, John Swail, Sr., A. W. Bernie, B. Racicot, T. Raymond, Geor, G. Golemson, Herber Lack Hiller, W. O. Grenwalf, Armand Ducharme, Alfred Meunier, Georges Ducharme, Alex. Ducharme, Narcisse Ducharme, Narcisse Ducharme, J. McBoyle, Hugh Millar, H. Riendeau, M. Giroux, G. Bouchard, Chs. Martel, P. A. Jodoin, S. T. Willett, J. Gibson, H. P. Ponek Mesdames Goldtharpe, M. King, John Swail, Alex. Ostigny, H. Constantin, S. T. Willett, J. Courtemanche H. Bartholemeo, Wil. Swail, T. C. Ward, J. C. Bashaw, W. B. Bashaw, Georges Ostigny, B. B. Burland, G. G. Robinson, John McBoyle, G. N. Ducharme, N. Giroux, H. Meunier. Mesdemoiselles Leol Henley, Alice Stone, T. Benoit, Ethel Galbraith, Jennie Galbraith, H. Courtemanche, J. Courtemanche, Catherine Ward, Daisy Ward, Sloan, les demoiselles Ostigny, les demoiselles Bartholemeo, J. Hackett, A. N. Findloy, G. Robinson, M. Robinson, E. Robinson, D. Robinson, B. Riendeau, et plusieurs autres.

L'EAU CALEDONIA

"MAGI"

Accomplit des merveilles pour le cerveau alourdi et le corps abattu.

Embouteillée aux sources mêmes dans des bouteilles stérilisées.

Caledonia Springs Co.,

Caledonia Springs, Ont.

Dépôt à Montréal: 596, rue Ste Catherine Ouest. Tél. Up 3937.

IL SE BRISE SUR UN RECIF

Le steamer "Arcola," naviguant dans un brouillard, fait naufrage près de

L'ILE SAINT-PAUL

Le navire coule si rapidement que plusieurs matelots doivent gagner la rive à la nage.

L'EQUIPAGE EST SAUF

Halifax, N. E., 10 — Le steamer "Arcola" remontait la côte du Cap Breton, hier, au milieu d'un épais brouillard qui lui cachait la rive, quand il frappa un écueil près de l'île Saint-Paul. Le navire est perdu sans ressource.

L'Ile St Paul, dans le golfe St Laurent, où le steamer Arcola a fait naufrage.

Ce steamer était parti de Manchester, Angleterre, à destination de Miramichi où il devait prendre une cargaison de bois pour la Grande-Bretagne. Le choc sur le rocher fut si violent que tout le fond du navire fut emporté ; les deux mâts tombèrent sur le pont. Le navire commença immédiatement à couler et en moins de cinq minutes il était complètement submergé. L'équipage, composé de 29 hommes, eut beaucoup de dififcuité à se sauver, car on n'eut que le temps de mettre une embarcation à l'eau ; plusieurs matelots sautèrent dedans et les autres durent nager jusqu'au rivage qui n'était heureusement pas très éloigné.

Le capitaine Shaw, commandant du steamer, dit que le brouillard était tellement épais qu'il ne pouvait voir la lumière du phare sur l'île Saint-Paul. Il savait pourtant qu'il était près de la terre et se fiait au bruit des vagues se brisant sur les rochers pour se guider. Mais la mer était d'un grand calme et on n'entendait pas le moindre bruit.

L'"Arcola" était la propriété de MM. Thompson et Cie, de Saint-Jean. Il était assuré dans la compagnie Lloyds.

Les remorqueurs "Cabot" et "Douglas H. Thomas" sont partis pour le théâtre du naufrage, immédiatement.

× × ×

L'île Saint-Paul, sur laquelle l'"Arcola" a fait naufrage, est une petite étendue de terre située à 537 milles en bas de Québec ; elle est placée entre le cap nord et le cap Ray, un peu au sud de la ligne des steamers, près de la côte du cap Breton, Il y a dessus un phare et une sirène.

Patron de la "Presse"

2288

POUR BEBE

Ce petit sous-vêtement dont on revêt l'enfant dans les voyages et promenades est aujourd'hui très en vogue et même devenu d'une nécessité presque absolue. Il est ordinairement fait de flanelle blanche très douce. Le corsage est en linon Victoria et attache en arrière du dos, soit avec ruban ou boutons. La jupe est de nansouk blanc et fin, et se termine par trois plis et une broderie anglaise. Ce patron ne comporte qu'une seule grandeur. Pour la jupe il faut 2 verges d'un tissu de 36 pouces de largeur, et 2½ verges de bordure; pour le corsage, il faut 1 5-8 verge de flanelle de 27 pouces avec ¼ verge de 36 pouces.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 2288

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

IL RETOURNE A SON POSTE

M. L. A. DESY, INGENIEUR DES DRAGUES, AU CACHEMIRE, EST PARTI CE MATIN POUR RETOURNER AUX INDES.

M. Louis-Arsène Désy, l'ingénieur canadien-français chargé des travaux de draguage du gouvernement anglais au Cachemire, Indes Anglaises, est parti, ce matin, par le train de 8 h. 40 pour Québec, où il s'embarquera sur l' "Empress of Britain", pour l'Angleterre et de là pour l'Hindoustan. Il est accompagné par Madame et Mademoiselle Désy, laissant son jeune fils au Mont Saint-Louis.

Avant de partir du Cachemire, M. Désy avait laissé son fils aîné, Edgar, en charge des travaux ; il s'en va le rejoindre pour continuer l'ouvrage. M. Désy se propose de revenir dans un an.

Un grand nombre d'amis sont allés le reconduire à la gare et lui souhaiter un heureux voyage, souhaits auxquels se joint la "Presse".

MORT DE M. ARTHUR MILLETTE

La famille de M. Arthur Milette, vient d'être plongée dans un deuil profond par la mort de ce dernier survenue d'une façon si tragique.

Le six juillet dernier, M. Arthur Milette qui était serre-frein à l'emploi de la Compagnie Haskell, avait à accoupler une série de wagons.

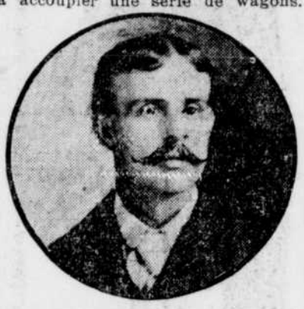

M. Arthur Millette, mort accidentellement pendant qu'il était à son travail.

En voulant relier deux wagons chargés de billots, il se produisit une secousse assez violente, et les lourdes pièces de bois écrasèrent la tête de Millette, en s'écroulant.

Quand on releva le malheureux il respirait à peine; il mourut quelques heures après l'accident.

Dans ce malheur, nous offrons toutes nos sympathies à la famille.

RAOUL BRAULT

On nous informe qu'à la réouverture du Conservatoire Lassalle, la classe dramatique donnera l'audition d'une des deux oeuvres d'un de nos jeunes auteurs de talent, M. Raoul Brault. "La victime sur l'échafaud", drame en 10 tableaux, et "Maritzki", drame en 9 tableaux.

Le professeur Lassalle, d'accord avec le comité de lecture, choisira une des deux pièces de M. Raoul Brault.

Comme on le voit, nos jeunes auteurs canadiens s'intéressent beaucoup à notre Conservatoire et à son théâtre d'application qui deviendra le foyer de leurs oeuvres.

VOL RUE VERSAILLES

Des cambrioleurs se sont introduits, hier soir, chez M. W. Doward, conducteur de tramway, No 172 rue Versailles, brisant le gazomètre, pour s'emparer de l'argent qu'il contenait, et emportant quantité d'objes de valeur.

M. Doward était à son travail et sa famille à la campagne.

TERRIBLE COLLISION

Au cours d'une collision qui eut lieu près de Toronto hier, entre un train de voyageurs et une locomotive détachée, cinq personnes furent blessées, dont deux gravement; ce sont: MM. E. Lackey, chauffeur, et W. T. Squires, voyageur de commerce.

Les deux locomotives sont presque complètement détruites.

LES EMPLOYES DU REVENU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — Hier matin, une délégation des employés du service extérieur du Revenu de l'intérieur a été reçue par le premier ministre et l'honorable Templeman. L'Orateur des Communes a présenté les délégués.

M. Alexandre, de London, a exposé la situation. Les délégués demandent à être placés dans le service intérieur et recevoir une augmentation de salaire à cause du coût de la vie qui est devenue très dispendieuse. Les augmentations de traitement dans le revenu de l'intérieur ont été très rares depuis quelque temps. Sir Wilfrid Laurier dit que dans la préparation de la nouvelle loi, les ministres ont été très occupés, et la question de salaire a été laissée de côté. Elle est actuellement à l'étude par le gouvernement. Sir Wilfrid Laurier ajoute que, graduellement, le service extérieur sera placé sous la commission du service civil. Les députés qui accompagnaient les délégués étaient MM. Rivet, Verville, Lachance, Martin, Power, Zimmerman, Porter et Cockshutt.

CLUB LIBERAL DE LA VILLE SAINT-LOUIS

Les membres du Club libéral de la Ville Saint-Louis se sont réunis dans leur local habituel hier soir pour entendre discuter de la politique actuelle des gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Plusieurs discours furent prononcés par MM. Napoléon Turcot, président du Club, maire de la Ville Saint-Louis, M. Paquette, R. Valiquette, Oscar Desautels, Henri Gervais, J. H. Proulx et quelques autres.

L'assemblée était des plus nombreuses en même temps que des plus enthousiastes.

Les noms de Sir Wilfrid Laurier et de l'honorable M. Gouin furent à plusieurs reprises salués par de longs applaudissements.

Tous les membres présents décidèrent de se rendre en grand nombre au banquet qui sera offert jeudi prochain à M. J. L. Décarie, député d'Hochelaga.

Henry Morgan & Co Limited.

VENTE D'ECOULEMENT D'ETE DE MERCERIES POUR HOMMES

A des prix bien au-dessous de l'ordinaire

Chemises de sortie en flanelle de Ceylan à raies et à carreaux pour hommes.
Prix primitif $2.00.... ***Pour écouler $1.00***

Chemises de sortie pour garçonnets, en Oxford Anglais de fantaisie, blanc, tan et bleu. Se vendant $1.. ***Pour écouler 75c***

Sous-vêtements en balbriggan, camisoles et caleçons pour hommes ; se vendant 75c l'article... ***Pour écouler 50c***

Chaussettes pour hommes, Lille dentelle et devant brodé; anciens prix 50c et 75c.... ..... ***Pour écouler 35c***

VENTE de CHAPEAUX pour HOMMES

Panamas-Ancien prix	$ 5.00.	***Pour écouler***	***$3.75***
" "	8.00.	"	***6.25***
" "	12.00.	"	***9.00***
Chapeaux de Paille	$1.50.	"	***1.00***
" "	2.00.	"	***1.25***

VENTE D'ECOULEMENT D'OXFORDS POUR HOMMES

Comprenant pour la plupart des grands numéros

A la ½ des anciens prix.

Samedi, 11 Juillet

VENTE D'OXFORDS VERNIS POUR FEMMES.

[Points 5, 6 et 7]

Généralement vendus $3.75 la paire. ***Spécial $2.50***

Lignes désassorties étalées sur des tables,

A écouler à $1.50 et $2.00

La Ligne Entière d'Oxfords Tan Sera Offerte à des

Prix Spécialement Attrayants.

SPECIAL

Rasoir de Sureté Garanti.....***25c***

A vendre, samedi, au rayon des drogues.

Kenneth Campbell & Co.

Livraison à Cartierville chaque Jeudi.

Ce Magasin sera Fermé à 1 heure le Samedi, durant Juillet et Août.

Colonial House Montreal

FUNERAILLES DE M. J. B. DESNOYERS

Lundi dernier, la mort est venue ravir M. J. B. Desnoyers à l'affection de sa famille et à l'estime de ses amis.

M. Desnoyers est mort dans le village de la Lonque Pointe, où depuis un an il se reposait d'une longue vie de travail. Il était âgé de 65 ans et avait toujours exercé la noble profession de cultivateur à Lachenaie, où son nom est et sera toujours le synonyme d'honneur, de probité.

C'était un homme généreux et jamais l'indigent est allé frapper en vain à la porte de son hospitalière demeure. Il était le père de douze enfants, dont neuf sont encore vivants: M. T. Desnoyers, de la maison Desnoyers et Varin; MM. Avila, Jean-Baptiste, Ferdinand, Philias et Anthime, ce dernier novice chez les RR. PP. Oblats; Mme Al Clark, née Desnoyers (Rachel); la révérende soeur Marie du Calvaire, de la communauté des révérendes soeurs Franciscaines de Québec et Mlle Sara Desnoyers.

Feu M. J. B. Desnoyers.—Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.

Les funérailles de M. Desnoyers ont eu lieu le 8 du mois courant. Le service funèbre a été chanté dans le temple sacré de la Longue Pointe, par le curé de la paroisse.

Une magnifique messe des morts harmonisée a été rendue par le choeur de la paroisse, auquel s'étaient joints MM. Alfred Lapointe, P. Pigeon, Eug. Bellay, Chs. Bellay, Louis Paquette, S. Bourassa, V. Rivière, A. Gravel et L. Marceau, tous de Montréal.

Remarqués dans le cortège funèbre: MM. V. Varin, Dr Paré, Notaire J. A. Beauchamp, Capt. Bellefleur, A. Tétreault, V. Dufault, Jos. Versailles, Alf. Vinet, Ant, Teasdale, F. X. Moineau, F. Fortin, J. O. Gagnon, Arthur Fortin, A. Mongeau, Etienne Dugas, A. Teasdale, D. Brisebois, A. Bleau, E. Teasdale, H. A. Guénette, S. St Jean, Jos. Gravel, E. St Louis, C. E. Lacas, P. Pigeon, Alf. Lapointe, Jos. Longpré, Jos. Toupin, Louis Dazé, Arthur Desrochers, Chs. Bleau, Arthur Duval, A. Gravel, Louis Paquette, E. Vinet, Eug. Bellay, Louis Abessen, Victor Rivet, A. Monette, Fred Bevensee, H. Rhéaume, D. Denis, D. Bonneau, A. Vandermeerschen, T. Chyssels, A. Tardif, F. Larivière, Jos Desjardins, J. B. Dazé, Zot Bellefleur, F. DesNoyers, Jos Chevalier, G. Grisé, A. Caty, A Cutman, C. Morin, F. DesNoyers, F. Langlois, Jos Caty, F. Brisebois, P. Robert, A. Caron, P. DesNoyers, F. X. Dupuis, A. Hébert, A. Leprohon, E. Ducharme, A. Ducharme, M. Lépine, P. Bouchard, E. Langlois, J. B. DesNoyers, E. Hébert, A. Gignac, J. Plante, Jos Caty, E. Dubé, L. Langlois, Jos Langlois, O. Parent, O. Hébert, A. DesNoyers et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Une fanfare, sous la direction de M. Eugène Bellay, précédait le corbillard, et a rendu de magnifiques marches funèbres.

Immédiatement après la fanfare, venaient les employés de DesNoyers et Varin, au nombre d'une soixantaine, portant des insignes spéciales, sous la direction de M. A. Hébert.

Les porteurs étaient MM. F. Jourdanais, Eug. Bellefleur, F. Bleau, Jos Fortin, C. Gravel, et Alexis Gravel.

A la famille en deuil la "Presse" offre ses condoléances.

Vente a Prix Reduit de Juillet

5E VENTE ANNUELLE D'ETE. **BOSTON** VENTE ANNUELLE D'ETE. 5E

NOUS NE SOMMES JAMAIS EN PEINE

et c'est pour cette raison que cette grande vente à prix réduit de juillet bat tous les records des meilleures ventes que nous ayons jamais faites. Naturellement

vous apprenez à nous mieux connaitre et plus vous nous connaissez plus vous nous aimez et il y a une raison. Une liste comme celle-ci,

pour demain, le démontre et met le "Boston" au premier rang pour donner des chaussures de grande valeur.

Escarpins de Dames de $6 pour $3.95

Escarpins en cuir tan, verni et bronze pour dames valant $6, demain. **$3.95**

Bottines de Demoiselles, de $2.50 pour $1.40.

Bottines en chevreau brun doré pour demoiselles, valant jusqu'à $2.50. Samedi **$1.40**

Bottines tan pour Demoiselles, de $3.00 pour $1.95

Bottines tan pour demoiselles, valant $3.00. Samedi . . . **$1.95**

Oxfords en duck pour demoiselles et enfants de $1.50 pour 98c

Oxfords en duck blanc "Sea Island". Prix régulier $1.50, samedi. **98c**

Oxfords en Duck, pour dames; de $3. pour $1.59.

Oxfords de dames blancs, bouts unis ou rapportés, valant jusqu'à $3.00. Samedi **$1.59**

Oxfords de Demoiselles, de $3.00 pour $1.45

En veau de Russie tan, valant $3.00. Samedi. **1.45**

Oxfords de Dames valant $3.00 pour $1.67

Elégantes chaussures d'été, de tous cuirs et tous points, à lacets et blucher, valant $3.00, samedi. **$1.67**

SANDALES

Ce qu'il faut pour ces chaleurs, des valeurs de $1.00.

Points 2 à 8	55c
Points 9 à 11	65c
Points 12 à 2	75c

Bottines de Garçonnets, de $3.00, pour $1.98

Bottines en veau, valant jusqu'à $3. Samedi. **1.98**

Oxfords de Dames de $4, $5 et $6 pour $2.98

Trépointe Goodyear, en chevreau tan, bronze et verni, à lacets, blucher et à boutons, valant $4.00, $5.00 et $6.00 ; samedi. **$2.98**

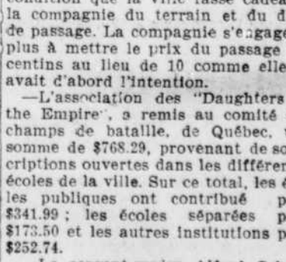

Oxfords de Dames valant $6 et $7 pour $3.98

Oxfords boutonnant bas, blucher, tan, veau de Russie, cuir verni et bronze, valant $6 et $7; samedi. **$3.98**

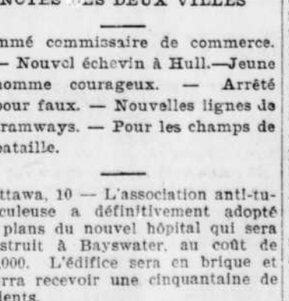

SOULIERS TAN DE $3.50 POUR $2.49

Souliers de dames, tan et escarpins, les plus jolis dans les prix populaires. Valeurs de $3.50 et $4.00, samedi **2.49**

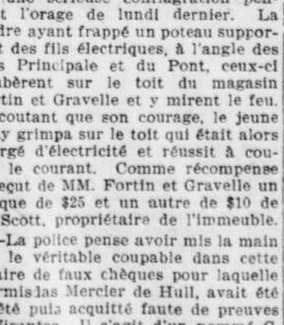

Oxfords de Demoiselles, de $3.00 pour $1.45

En veau de Russie tan, valant $3.00. Samedi. **1.45**

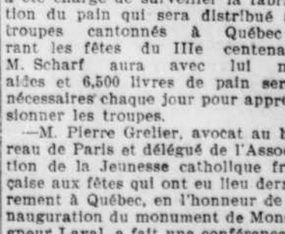

Bottines tan pour enfants de $2.50 pour $1.69

Bottines tan pour enfants, valant $2.50. Samedi. **$1.69**

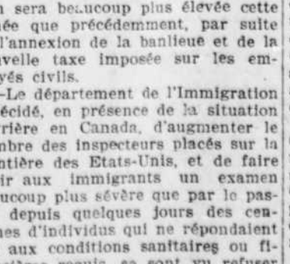

SOULIERS BLANCS DE $3.50 POUR $1.90

Souliers de dames, en canevas blanc, valeurs de $3.50, pour, samedi **$1.90**

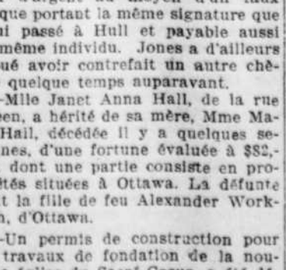

Oxfords tan pour enfants de $2.50 pour $1.39

En veau de Russie, valant $2.50, pour. . . **$1.39**

BOSTON SHOE STORE Rue Sainte-Catherine Ouest, Angle Mansfield.

Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir. Commandes par la malle exécutées avec soin.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Nommé commissaire de commerce. — Nouvel échevin à Hull.—Jeune homme courageux. — Arrêté pour faux. — Nouvelles lignes de tramways. — Pour les champs de bataille.

Ottawa, 10 — L'association anti-tuberculeuse a définitivement adopté les plans du nouvel hôpital qui sera construit à Bayswater, au coût de $32,000. L'édifice sera en brique et pourra recevoir une cinquantaine de patients.

—Le travail des évaluateurs de la ville avance avec rapidité; l'évaluation sera beaucoup plus élevée cette année que précédemment, par suite de l'annexion de la banlieue et de la nouvelle taxe imposée sur les employés civils.

—Le département de l'Immigration a décidé, en présence de la situation ouvrière en Canada, d'augmenter le nombre des inspecteurs placés sur la frontière des Etats-Unis, et de faire subir aux immigrants un examen beaucoup plus sévère que par le passé; depuis quelques jours des centaines d'individus qui ne répondaient pas aux conditions sanitaires ou financières requis, se sont vu refuser l'entrée au Canada.

—Le département du Commerce a été informé, mercredi, que M. Richard Grigg, d'Angleterre, venait d'être nommé commissaire du commerce de la Grande Bretagne et serait à son poste dans quelques jours.

—M. Adrien Labelle, boucher de Hull, a été élu par acclamation en remplacement de feu l'échevin Walsh, décédé il y a quelque temps. Le nouvel échevin représentera le quartier 5 au conseil de ville.

—M. Stewart Gray, un jeune homme de Hull, a évité, grâce à son courage, une sérieuse conflagration pendant l'orage de lundi dernier. La foudre ayant frappé un poteau supportant des fils électriques, à l'angle des rues Principale et du Pont, ceux-ci tombèrent sur le toit du magasin Fortin et Gravelle et y mirent le feu. N'écoutant que son courage, le jeune Gray grimpa sur le toit qui était alors chargé d'électricité et réussit à couper le courant. Comme récompense il reçut de MM. Fortin et Gravelle un chèque de $25 et un autre de $10 de M. Scott, propriétaire de l'immeuble.

—La police pense avoir mis la main sur le véritable coupable dans cette affaire de faux chèques pour laquelle Hormisdas Mercier de Hull, avait été arrêté puis acquitté faute de preuves suffisantes. Il s'agit d'un nommé C. H. Jones, de Hull, qui a été arrêté dernièrement à Arnprior pour obtention d'argent au moyen d'un faux chèque portant la même signature que celui passé à Hull et payable aussi au même individu. Jones a d'ailleurs avoué avoir contrefait un autre chèque quelque temps auparavant.

—Mlle Janet Anna Hall, de la rue Queen, a hérité de sa mère, Mme Mary Hall, décédée il y a quelques semaines, d'une fortune évaluée à $82,000, dont une partie consiste en propriétés situées à Ottawa. La défunte était la fille de feu Alexander Workman, d'Ottawa.

—Un permis de construction pour les travaux de fondation de la nouvelle église du Sacré-Coeur, a été délivré mercredi, à l'hôtel de ville. L'édifice construit tout en pierre aura 87 pieds de longueur sur la façade et 180 pieds de profondeur. Le coût de la fondation jusqu'au plancher sera de $25,000. L'entrepreneur est M. Joseph Bourque, de Hull, et les architectes, MM. Gauthier et Daoust, de Montréal.

—La compagnie de tramways électriques d'Ottawa a offert de construire une ligne conduisant aux cimetières Notre-Dame et Beechwood, à la condition que la ville fasse cadeau à la compagnie du terrain et du droit de passage. La compagnie s'engage de plus à mettre le prix du passage à 5 centins au lieu de 10 comme elle en avait d'abord l'intention.

—L'association des "Daughters of the Empire", a remis au comité des champs de bataille, de Québec, une somme de $768.29, provenant de souscriptions ouvertes dans les différentes écoles de la ville. Sur ce total, les écoles publiques ont contribué pour $341.99 ; les écoles séparées pour $173.50 et les autres institutions pour $252.74.

—Le sergent-major Alfred Scharf, du corps d'intendance No 5, d'Ottawa, a été chargé de surveiller la fabrication du pain qui sera distribué aux troupes cantonnés à Québec durant les fêtes du IIIe centenaire. M. Scharf aura avec lui neuf aides et 6,500 livres de pain seront nécessaires chaque jour pour approvisionner les troupes.

—M. Pierre Grelier, avocat au barreau de Paris et délégué de l'Association de la Jeunesse catholique française aux fêtes qui ont eu lieu dernièrement à Québec, en l'honneur de l'inauguration du monument de Monseigneur Laval, a fait une conférence au Monument National, en présence des membres du cercle Duhamel. M. Grelier, au cours de sa conférence, a déclaré que l'Eglise catholique commençait à renaître en France et serait, dans un avenir rapproché, aussi puissante que par le passé.

A L'HOTEL WINDSOR

Le lieutenant-colonel Biggar et le colonel Sir Henry Pellatt, sont tous deux enregistrés au Windsor, venant d'Ottawa et de Toronto respectivement.

TOUS LES TRAMWAYS CONDUISENT CHEZ

Blumenthals

Les plus grands drapiers et confectionneurs de Montréal.

LE COIN ROND

ANGLE DES RUES CRAIG ET BLEURY.

Réductions de Prix Extraordinaires cette semaine pour notre

Vente à Bon Marché de Juillet

Vêtements, Chapeaux et Merceries de la plus haute qualité à cette vente, à des prix ridicules.

Nous avons éclipsé, la semaine dernière, tous les records de notre vente à bon marché de juillet. Des foules extraordinaires d'acheteurs ont envahi nos magasins. Blumenthal est un des rares magasins qui soient constamment remplis, ce qui est une preuve flatteuse de la confiance dont nous jouissons.

40 années de confiance publique et la suprématie dans ce commerce. Il n'y a pas de temps dur dans ce magasin.
VOYEZ NOS PRIX SENSATIONNELS.

Complets d'Eté en Worsted de Fantaisie pour hommes

Prix réguliers $16 et $18, pour **$9.49**

Les plus nouveaux styles de New York, en tissus à carreaux club de fantaisie et à raies, brun, noir et gris pâle.
Ces complets sont soigneusement confectionnés à la main et ont le dernier cachet de l'élégance.

Complet de promenade d'été à 2 articles, pour jeunes gens. Prix réguliers $10.00 et $12.00, pour **$6.49**
En bel homespun de nuances claires, nouvelles raies et nouveaux carreaux, frais et légers pour les temps chauds.

Complets de qualité supérieure, confectionnés à la main, pour hommes. Prix réguliers $20.00, $22.00 et $25.00. . . . . **$14.49**
En beaux worsteds importés et en serges noires et bleues, en worsted de fantaisie brun, olive et gris. Les meilleurs vêtements faits à la main.

Complets en worsted de fantaisie pour hommes. Prix réguliers $18.00 et $20.00, pour **$12.49**
En worsteds de fantaisie tout confectionnés à la main, modèles d'été, à 2 et 3 boutons, couleurs les plus nouvelles.

Pantalons de Messieurs

Pantalons de messieurs, de $2.00, pour **98c**
Pantalons de messieurs, de $3.50, pour **$1.98**
Pantalons de messieurs, de $4.50, pour **$2.49**

Vestes d'Eté

600 vestes de fantaisie, blanches et piqué, pour hommes. Prix réguliers $1.50, $1.75 et $2.00. Prix de vente **69c**

ILS MERITENT QU'ON EN PARLE.

325 Complets en Tweed de Fantaisie pour Hommes

Prix réguliers $10 et $12, pour

$5.49

Ces complets sont en tweed de fantaisie, jolis mélanges de tissus légers, couleurs claires, styles les plus nouveaux portant notre marque de fabrique.

COMPLETS ET PANTALONS DE GARÇONNETS

Complets en toile de $1.50 pour..... **69c**
Complets en toile de $2.00 pour..... **98c**
Complets en tweed de fantaisie à trois articles, pour garçonnets, de $4.50 pour..... **2.98**
Pantalons de garçonnets de $1 pour **35c**
Complets de garçonnets de $4.50 et $5.00 pour..... **2.49**
Complets Norfolk de $4.00 pour **1.98**

UN GRAND ECOULEMENT DE CHEMISES

175 douzaines de cheminses de négligé pour hommes, en zéphyrs et batiste, semblables à n'importe quelle chemise offerte à Montréal à 75c ou $1.00, tous les points. Prix de vente **44c**
500 chapeaux de paille pour hommes, juste ce qu'il faut pour la campagne. Prix de vente . . **5c**

SOUS-VETEMENTS — SOUS-VETEMENTS

Sous-vêtements en balbriggan pour hommes, Rég. 40c, prix de vente **23c**
Sous-vêtements à fil double, de qualité supérieure pour hommes; camisole à manches courtes ou longues; caleçons pleine longueur ou au genou. Rég. 75c; prix de vente **49c**
Sous-vêtements en Lille de fantaisie, garnis de soie pour hommes. Rég. $1.00; prix de vente **69c**

CEINTURES — CEINTURES

Ceintures de fantaisie en cuir solide, pour hommes. Régulier, 75c et $1.00. Prix de vente **49c**
Régulier 50c. Prix de vente **39c**
Régulier 35c. Prix de vente **23c**
25 douzaines de ceintures élastiques pour hommes et garçonnets, Rég. 25c et 35c. Prix de vente **9c**

RAYON de la MERCERIE

PANAMAS DE $8 POUR $3.89

Panamas de $5.00. Prix de vente. **$1.98**
100 douzaines de chapeaux en paille Senet pour hommes, régulier $1.00 et $1.25. Prix de vente. . . . **69c**
Chapeaux en canevas blanc, pour hommes et garçonnets. Régulier 35c. Prix de vente. . . . **23c**

RAYON DES CHAPEAUX

Le reste de notre nouveau stock du printemps et de l'été de chapeaux pour hommes, à écouler sans égard aux prix.
Tous nos chapeaux Derby, Fédora et de paille, pour hommes. Régulier $2.25 à $3.00. Prix de vente **$1.89**
Chapeaux de feutre ou de paille pour hommes. Régulier $1.25 à $2.00. Prix de vente . . . **98c**

CRAVATES—CRAVATES

250 douzaines de carrés anglais, en soie de qualité supérieure. Rég. 75c et $1.00. Prix de vente **49c**
500 cravates four-in-hand en soie. Rég. 50c. Prix de vente **29c**
500 noeuds en soie. Rég. 25c. Prix de vente **12½c**
1,000 boucles en soie. Rég. 15c. Prix de vente . **5c**

BRETELLES—BRETELLES

Bretelles de fantaisie, bouts en cuir pour hommes. Régulier 75c; prix de vente. **49c**
Régulier 50c; prix de vente **33c**
Régulier 35c; prix de vente **23c**
Extrémités en mohair élastique. Rég. 25c; prix de vente **17c**

BAS! BAS! BAS!

Bas à pois et à raies, en soie fil de Lille, de qualité supérieure. Rég. 75c. Prix de vente **39c**
Régulier 35c. Prix de vente **23c**
Bas noirs sans couture, garantis de couleur indélébile, pour hommes. Régulier 20c. Prix de vente **11c**

SALOPETTES ET VAREUSES

Salopettes, véritable marque Union, se vendant partout $1.25. Prix de vente . . . **79c**

Venez profiter de ces occasions.—Tout le monde est invité.—Nous attendons tout le monde.

SAINT-LOUIS ET L'ANNEXION

Les partisans de l'annexion immédiate, sans emprunt, ont tenu une grande assemblée, hier soir. Ce soir, assemblée des partisans du règlement d'emprunt.

Les règlements d'emprunt et d'annexion de la Ville Saint-Louis ont été longuement discutés, hier soir, à une assemblée publique, à l'hôtel-de-ville.

L'ex-maire C. Gélinas présidait ayant pour secrétaire, M. P. Rouillier.

M. Gélinas a expliqué le but de l'assemblée, et, entrant dans le vif de la question, il s'est prononcé en faveur de l'annexion immédiate de Saint-Louis avec la cité de Montréal, qui promet de dépenser un montant de $300,000 lorsqu'elle pourra à peine en dépenser cent mille dans les circonstances. Il est aussi opposé au fonds d'amortissement tel que prévu par le règlement.

L'échevin Gauthier partage l'opinion de M. Gélinas, et il se propose de voter contre le règlement d'emprunt.

L'échevin F. Jubinville a défendu le règlement d'emprunt qui a été préparé sagement et adopté par le conseil après mûres réflexions. Il trouve étrange la façon d'agir de la ville de Montréal, dans les transactions qui ont eu pour but l'annexion.

M. Jubinville démontre que la ville Saint-Louis a plus d'intérêt à conserver encore son autonomie pour s'assurer les travaux permanents dont elle a si grand besoin. Contrairement à MM. Gauthier et Gélinas, il croit que Saint-Louis peut faire cette année des travaux pour au moins $200,000 et l'an prochain pour $250,000.

Invité à adresser la parole, l'échevin Lavallée, de Montréal, réplique à certaines critiques qui ont été faites au sujet de la partie annexée de Rosemont. Il prétend que le coût des travaux faits en cet endroit depuis l'annexion dépasse de beaucoup le montant des revenus. Ceci prouve la façon dont sont traitées les municipalités annexées.

Le but de ces annexions, dit M. Lavallée, est de faire une grande ville de Montréal et de ses banlieues; c'est de faire une ville homogène et de porter sa population au prochain recensement au chiffre de 500,000.

Il explique le fait que Montréal a suspendu temporairement ses travaux de 1899 jusqu'à l'an dernier: c'était pour réduire la dette de 21 p. c. qu'elle était à 15 p. c., tel que l'exige la charte. Parlant de la situation financière de Montréal sur le marché, M. Lavallée dit que celle-ci a pu emprunter $2,400,000 à des taux que New York n'a pu obtenir.

Pour ce qui concerne l'ouverture des négociations d'annexion, M. Lavallée prétend que c'est la ville Saint-Louis qui a pris le devant. Il se demande maintenant pourquoi Saint-Louis hésiterait à s'annexer sans plus de retard au lieu d'attendre à la fin de 1909.

M. Chs. Beaubien, avocat, et l'un des propriétaires les plus importants de Saint-Louis, appelé par l'auditoire se prononce en faveur du règlement d'emprunt. Il affirme que contrairement à ce qui a été dit, c'est Montréal qui a fait les premières démarches pour en arriver à la brûlante question de l'annexion. Il fait l'historique de cette question et dit que par deux fois alors que l'annexion était chose décidée et qu'elle était rendue au point de formalité la ville de Montréal a reculé d'une façon inexcusable, soit à la Législature, soit ailleurs. Il est en faveur de l'annexion et l'a toujours été, mais les agissements de la ville ont été si curieux et si inexplicables, qu'aujourd'hui il veut venir voir Montréal à Saint-Louis et non Saint-Louis à Montréal.

Lors du deuxième essai de l'annexion qui rata comme le premir, il vit lui-même M. Lavallée et fit un compromis avec M. Bisaillon que le maire Gélinas accepta dans le temps.

S'il désire l'annexion il ne veut pas pour cela se jeter dans un cul de sac d'où l'on ne devra plus sortir. Les propositions offertes par Montréal aujourd'hui sont simplement ridicules on n'obtiendra jamais en effet la majorité des trois quarts en nombre. Il croit donc que la dernière tentative à faire dans les circonstances, c'est de laisser l'échevin Lavallée venir négocier l'annexion à Saint-Louis dans un compromis, comme cela arrivera du reste, à bref délai et pour en arriver là, lundi ceux qui comprennent réellement leur devoir voteront pour l'emprunt.

On a prétendu que les règlements étaient illégaux, pas du tout, dit M. Beaubien en s'appuyant sur la décision du juge Davidson, il n'y avait d'illégal que la date de la votation qui se trouvait trop proche, c'était là la seule illégalité. On dénature les faits à ce propos comme dans beaucoup d'autres.

Ce soir, il y aura une autre assemblée à l'hôtel-de-ville, convoquée par les partisans des règlements d'emprunt et d'annexion. Elle sera probablement contradictoire.

Pourquoidevient-on Tubereuleux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.
Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.
Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.
Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.
Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.
Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné! Que d'ennuis supprimés! Que de catastrophes évitées! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon.
Dépôt général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal. A 301—v,n

L'EXPLICATION D'UN MYSTERE

Une jeune fille, qui ne gagnait pourtant qu'un petit salaire, était toujours mieux habillée et plus à la mode que ses camarades. Quand ces dernières lui demandèrent comment cela se faisait, elle répondit qu'elle achetait ses COSTUMES, BLOUSES, MANTEAUX, etc., A CREDIT AU COSMOPOLITAN STORE et payait un petit montant chaque semaine. Vous pouvez toutes faire la même chose. LE COSMOPOLITAN STORE vend des vêtements d'hommes et de femmes à crédit ou au comptant. 359 RUE NOTRE-DAME OUEST, en face du Grand Union Hotel. 210—3 r

TAMPONNEMENT

London, Ont., 10. — Une collision s'est produite hier entre une locomotive de garage et le rapide de Windsor, à l'ouest de la gare du Grand Tronc.

Cinq personnes ont été blessées: le chauffeur Lackey, d'Ingersoll, fracture d'un os; W. J. Squires, voyageur de commerce pour une maison de Toronto, fracture au genou; Mme Fred Fralick et F. F. Dewar, de cette ville, et Mme Oppenside, de Hanover, blessures sans gravité.

Le train de Windsor allait à une allure rapide quand la locomotive de garage s'est tout à coup présentée devant lui. Les freins furent appliqués, mais il était trop tard pour empêcher une collision.

Presque tous les voyageurs ont été précipités à bas de leurs sièges mais aucun n'a été blessé grièvement. Les deux locomotives ont subi des dommages considérables.

AU PARAGUAY

Washington, 10. — Le nouveau gouvernement que la révolution du Paraguay a établi, a été officiellement reconnu par la majorité des diplomates étrangers. On compte sur lui pour remettre les choses à l'ordre.

Senor Goudra a été nommé ministre de l'intérieur.

Les représentants des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie ont rendu visite, hier, au ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement.

VENTE DE JUILLET

Profitez de nos réductions sur tous nos meubles et tapis et d'ici au 11 de ce mois, vous aurez droit de prendre part au concours pour l'excursion Québec-Saguenay. F. Lapointe, 625 Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 heures p.m., excepté les lundis et samedis. 208-n

L'AVENIR DE NOTRE VILLE

LE MAIRE PAYETTE REVIENT CONVAINCU QUE LA SEULE MISE A EXECUTION D'UN PLAN D'ENSEMBLE SAUVERA MONTREAL DU CHAOS.

M. le maire Payette est revenu de son voyage en Europe encore plus convaincu qu'auparavant que seul un plan d'ensemble applicable non seulement à la ville, mais à toute l'île de Montréal, conçu non seulement pour vingt ou cinquante ans, mais pour cent, pour deux cents ans, peut sauver la ville de la laideur et du chaos qui semblent maintenant être son lot.

"Les vacances du conseil, disait-il hier, ne sauraient mieux être employées que par un voyage en Europe. Les présidents des commissions pourraient y aller prendre des leçons profitables. On nous répond que nous n'avons rien à apprendre des Européens, que nous ne sommes pas en France, que nous n'avons pas le même climat, les mêmes habitudes, les mêmes méthodes d'affaire, que sais-je enfin! Au contraire, nous avons tout à apprendre. Voyez par exemple le Strand, à Londres. Il s'y fait plus de trafic en une seule journée qu'il ne s'en fait à Montréal pendant toute une année, et cependant le pavage est en bois, oui, en blocs de bois! Mais on n'attend pas qu'il y ait un trou grand comme une maison pour faire des réparations; si un seul bloc de bois se brise, on le remplace immédiatement. Je veux bien croire que le pavage en bois ne vaut pas grand'chose avec notre climat, mais les pavages de granit, de scorie, d'asphalte pourraient être entretenus, aussitôt qu'ils montrent des signes de cassure. Ce serait une économie.

"Dans toutes les rues, sur toutes les places publiques, les arbres s'alignent à perte de vue, bien taillés, bien fournis de feuillage, mais c'est un spécialiste en arboriculture, un élève des écoles forestières, qui en a le soin.

"La dépense qu'entraînerait la mise à exécution d'un plan général d'ensemble ne serait pas plus élevée que le travail de ravaudage dont nous sommes coutumiers à Montréal et nous y gagnerions de savoir où nous allons et de sortir de l'ornière. Il faut voir plus loin que le bout de son nez et penser que notre ville durera encore deux cents ans après que nous serons morts.

"J'ai visité les égouts de Paris, c'est merveilleux. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant à Montréal? Rien n'est impossible quand on le veut. Qu'on commence, par exemple par la rue Craig, qui n'est qu'un canal couvert. Ces travaux dureront cinquante ans et plus? Cela se peut, mais ce n'est pas une raison pour ne pas en vouloir. Ce qu'il faut c'est embellir notre ville, faire disparaître ces poteaux et ces fils, créer des parcs, des trous d'air, comme on dit, border d'arbres nos voies publiques, préparer les champs à devenir des rues. Nous ne verrons pas la fin de tout cela; mais qu'importe, nous aurons légué à nos petits-fils une belle ville."

LE CANAL DE CORNWALL

Cornwall, 10 — La prédiction faite par M. J. S. Weller, le 28 juin dernier, que le canal de Cornwall serait ouvert à la navigation le 10 juillet se réalisera à moins que quelque chose d'imprévu ne survienne. Le steamer "Rapid King" et quelques autres attendent l'ouverture du canal pour passer. On espère qu'ils seront libérés ce soir.

Nous vous Conduisons Tout Droit au

Parc Yellowstone

La saison actuelle promet d'être une des meilleures. L'excellent service de convois réguliers est en vigueur viâ la Route All-Rail. Ces convois vous conduisent au parc, arrivant à la

Gare Yellowstone

où vous rencontrez les diligences du Parc. Les passagers porteurs de billets directs pour la Côte du Pacifique sont autorisés à arrêter pour faire une promenade au Parc. Ecrivez et demandez des renseignements complets.

Assurez-vous Que votre Billet Porte —

UNION PACIFIC — THE OVERLAND ROUTE

— The All-Rail Route to the Park.

Willard Massey, N. E. F. et P. A., 176 Washington St., Boston, Mass.

1.10.25 A k

VALISES! BOITES A HABILLEMENTS! SACS!

Toutes les variétés. Les plus belles marchandises. Les plus bas prix. C'est le temps de choisir ce qu'il vous faut pour voyager. Les styles les plus nouveaux, avec intérieur et extérieur parfaitement finis—vous plairont. Boites de toilette et à musique, sacs superbement finis, pour cadeaux, etc. Nous faisons proprement et promptement les réparations. Téléphonez-nous E. 2467. Quartiers généraux — 245-247 rue Saint-Jacques. M. 438

J. EVELEIGH & CO, LIMITED.

UNE MENACE CONSTANTE

Denver, 9 — Le représentant de l'Alabama, Richmond P. Hobson, a prononcé un discours sensationnel pendant que la convention attendait le rapport du comité des lettres de créances, hier.

"Il y a aujourd'hui, a-t-il dit, de l'autre côté de l'océan trente millions d'hommes armés qui tiennent au bout de leurs baïonnettes les systèmes centralisés du passé. Les océans ont été annihilés. La menace accuelle vient de l'autre côté du Pacifique. Une monarchie orientale a mis en question notre droit à notre autonomie locale et nous empêche de passer une législation réglant un problème domestique.

"En ma présence, il y a quelques semaines, le président des Etats-Unis a dit qu'il y a la plus grande probabilité d'une guerre avec le Japon.

"Le parti sur qui retombe la responsabilité de notre manque de préparation va être mis en pièces. Je crois que nous devons placer la responsabilité là où elle appartient—sur le parti qui a été si longtemps au pouvoir et a négligé de préparer une défense convenable".

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CHARRON — A Montréal, le 7 juillet 1908, au No 357 rue Rivard, l'épouse de M. Henri Charron, un fils, baptisé Joseph-Roméo-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Charron, oncle et tante de l'enfant.

DAUNAIS — A Montréal, le 8 juillet 1908, au No 53 rue Dominion, l'épouse de M. Sylva Daunais, une fille, baptisée Marie-Louise-Claire-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Daunais, oncle et tante de l'enfant.

SENECAL — A la Pointe St Charles, le 1er juillet 1908, l'épouse de Philéas Sénécal une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Jeanne-Malvina. Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Lachapelle, grands-parents de l'enfant.

DECES

BARRETT — A Montréal, le 9 juillet 1908, à l'âge de 25 ans et 5 mois, Mamy Devost, épouse de James Barrett, chauffeur. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 110 rue Workman, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Antoine, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT — A Montréal, le 9 juillet 1908, à l'âge de 34 ans, Robert Chabot. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 668 Berri, à 7¼ h. a.m., pour se rendre à l'église St Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU — A Montréal, le 8 juillet, 1908, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédé, Jos. Dubeau, contremaître cordonnier. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Jos. Monette, No 288 rue Fabre, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODMER — A Montréal, le 9 juillet, 1908, à l'âge de 77 ans et 5 mois, Phélonise Bourdon, épouse de Jos. Godmer, bourgeois. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 690 avenue Coloniale, à 8 heures pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
210—2

GOYETTE — A St Constant, le 8 juillet 1908, à l'âge de 74 ans et 8 mois, Dame Marie Gagné, épouse de feu Narcisse Goyette. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire après l'arrivée du train de Montréal, à 8 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—2

LAFORCE — A Montréal, le 9 juillet 1908, à l'âge d'un mois, Joseph-Télesphore-Paul, fils bien-aimé de M. Roméo Laforce, machiniste. Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 2½ hrs. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 352 Hôtel-de-Ville.

LUPIEN — A Montréal, le 9 juillet 1908, à l'âge de 4 mois, 21 jours, Oscar-Marcel, enfant bien-aimé de Rodolphe Lupien, No 262 DeMontigny Est. Funérailles privées.

LEPINE — A Montréal, le 9 juillet 1908, à l'âge de 5 mois, Emilia-Rosianne, enfant bien-aimée de Fortunat Lépine, commerçant, 1617 Ontario Est.

ROBILLARD — A Lanoraie, le 9 du courant, à l'âge de 75 ans et 10 mois, Héloïse McKercher, épouse de feu Chs. Robillard, cultivateur. Les funérailles auront lieu demain matin, le 11 du courant, à l'église paroissiale, à 8 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAMSAY. — A Montréal, le 9 juillet 1908, à l'âge de 61 ans, 11 mois et 20 jours, Andr-Edouard Ramsay, menuisier-charpentier, époux de Mme veuve Alphonse Savaria. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 239 rue Poupart, à 2 heures, dimanche après-midi, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEL. — A Montréal, le 8 juillet 1908, à l'âge de 30 ans, 9 mois, Marie-Antoinette Chapdelaine, dit Collette, épouse bien-aimée de Jos. G. Roussel. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 614 rue St Hubert, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
210—2

TURENNE — A Montréal, le 8 juillet 1908, à l'âge de 28 ans et 3 mois, Bruno Turenne. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 724 rue Charlevoix, à 7¼ hrs, pour se rendre à St Paul L'Hermite, où le service sera chanté à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
210—2

Rien d'amer dans le SEL DE TABLE WINDSOR. Il est piquant et délicat, donnant précisément la bonne saveur. N'en employez pas d'autre. 151 A

ALLIANCE NATIONALE
Cercle St Pierre No 8.

SAINT-AMOUR — A Montréal, le 9 juillet, 1908, à l'âge de 52 ans, Joseph Saint-Amour. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 385 rue Beaudry, à 7 heures ½, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Saint-Pierre, No 8, sont spécialement priés d'assister aux funérailles de ce confrère.

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour approvisionnement d'eau" seront reçues jusqu'au mardi, 14 juillet 1908, pour extension des approvisionnements d'eau à Mulgrave, N.E., Campbellton, N.B., Petit Métis, P.Q., Jonction St Charles, P.Q., et St Apollinaire, P.Q.

On pourra soumissionner pour une ou plusieurs des entreprises ci-dessus, chaque soumission envoyée dans une enveloppe séparée, cachetée et marquée à l'extérieur "Soumission pour approvisionnement d'eau à————".

On peut voir les plans et devis au bureau du Chef de gare de chacune des localités ci-haut mentionnées, ou au bureau de l'Ingénieur-en-chef, à Moncton, N.B., où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B.
30 juin 1908. 207—6

PROVINCE DE QUEBEC, District de Beauharnois, Cour de Circuit, No 5772 — Auguste Besner et al., demandeurs, vs Achille David, défendeur. Le vingtième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 296 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en globes à électricité et gaz, etc. Conditions : argent comptant. T. W. Themens, H. C. S. Montréal, 10 juillet 1908.

NOUVELLES OUVRIÈRES

L'esprit de justice est la base de la vraie et durable prospérité. — Les membres du parti ouvrier aux communes anglaises appuieront l'attitude de leur chef Keir Hardie, dans l'affaire du château Windsor. — Les employés civiques et la célébration de la Fête du Travail. — Chez les ouvriers textiles d'Hochelaga ce soir. — Une belle action à l'égard des familles ouvrières des Trois-Rivières, de la part d'une compagnie bien connue. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

A la base de toute vraie et durable prospérité, écrivait l'autre jour un grand ami de la classe ouvrière, il faut la justice. Nul n'a le droit de sacrifier les intérêts de son voisin pour édifier sa propre fotune. C'est au contaire, le devoir de chacun de respecter les droits qu'ont les autres à la vie, à la liberté, au bonheur, et aux moyens d'acquérir ces biens que la Providence a laissés aux hommes pour qu'ils en usent avec sagesse et modération.

L'injustice est toujours l'injustice; nul succès, nulle puissance, nulle grandeur ne saurait effacer la tache que l'injustice laisse après elle.

Le désir d'acquérir une grande fortune ne peut excuser l'homme qui veut réaliser ses désirs par des moyens injustes.

Ce qui est condamnable pour l'homme privé, l'est encore plus pour l'homme public; et plus encore pour une société.

Au Canada, nous jouissons d'une prospérité plus grande et qui semble plus durable qu'en aucun autre pays du monde.

Cet heureux état de choses est dû, en totalité, à l'esprit de justice que l'on s'efforce de faire régner dans notre pays.

Les patrons qui croient protéger leurs intérêts en blessant ou en méconaissant ceux de leurs ouvriers se trompent lourdement. Ils détruisent d'abord l'harmonie des volontés et des coeurs, qui est une condition essentielle pour le succès de toute entreprise. Mais, encore et surtout, abusant contre de malheureux ouvriers, souvent sans défense, parce qu'ils sont sans instruction, abusant contre eux de la terrible force que leur donne le privilège de leur situation, ils blessent les principes de la justice, ils se blessent eux-mêmes! En méprisant les droits des autres, ils enseignent à faire mépriser leurs propres droits: ainsi, trop souvent, pour la mince satisfaction d'un sentiment personnel, ils sacrifient leurs propres intérêts, sacrifient les intérêts des ouvriers, et finalement sacrifient la prospérité du pays."

× × ×

Au cous d'un cancus des députés ouvriers formant le Parti Ouvrier Indépendant dans le parlement anglais et qui a eu lieu hier, on a longuement discuté l'exclusion de James Keir Hardie, le chef de la députation ouvrière, du "garden party", donné récemment par le roi Edouard VII, au château Windsor.

Il a été résolu finalement de supporter M. Hardie dans son attitude. Les député ouvriers ont décidé, qu'à moins que le nom de leur chef soit placé sur la liste officielle des invitations, demande soit faite de rayer ceux de tous les membres du parti, siégeant aux Communes.

× × ×

La Fédération canadienne des employés civiques a décidé de prendre part cette année à la procession de la fête du travail: Cette union compte maintenant plus de cinq cents membres et continue tous les jours à prospérer. Il y aura assemblée régulière dimanche le 12 juillet à 2 heures à la salle Nault, coin des rues Guy et Notre-Dame.

Réunion spéciale samedi soir le 11 juillet à 3 heures p.m. pour compléter l'organisation. Tous les membres sont priés d'être présents à la salle Dionne, au No 784 rue Sainte-Catherine-Est.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour ce soir, une grande assemblée de l'Union Amicale des ouvriers textiles d'Hochelaga, à la salle Lafetière, angle des rues Sainte-Catherine-Est et Aylwin.

Des questions d'une importance capitale sont sur l'ordre du jour et ne manqueront pas d'intéresser vivement tous les membres.

Chacun se fera donc un devoir d'être présent à 8 heures précises.

× × ×

M. Félix Marois, greffier du conseil de conciliation et d'arbitrage pour la province de Québec, a réussi à régler avant hier le différend qui existait entre les employés aux chantiers de l'hon. M. Sharples, à Sillery.

La grève qui existait depuis quelque temps se trouve par le fait terminée.

× × ×

Lors de la récente conflagration de Trois-Rivières une vingtaine de machines à coudre apartenant à de pauvres familles ouvrières furent détruites. Or on nous apprend que la compagnie Singer vient de décider de remplacer absolument gratuitement toutes ces machines. C'est une démarche qui fait vraiment honneur à cette compagnie et qui lui vaut certainement les sympathies et le patronage de tous les bons unionistes de notre province.

× × ×

L'union locale No 1127, des employés de manufactures de portes, châssis ainsi que des ébénistes prie tous ses membres de ne pas oublier l'assemblée qui est convoquée pour le 20 juillet courant et à laquelle chacun sera appelé à prendre part au vote référendum pour l'élection d'un secrétaire permanent, du Conseil de District, ainsi qu'au choix du délégué qui devra prendre part à la prochaine convention provinciale qui se tiendra à Sherbrooke les 15 et 16 août prochains.

× × ×

L'union des tailleurs de pierre de Montréal demande des soumissions pour une fanfare qui devra l'accompagner dans la procession de la Fête du Travail.

Prière d'adresser les réponses à M. Alp. Jetté, secrétaire, 288 rue Lasalle.

× × ×

Ce soir, l'union locale No 33, des plâtriers tiendra une grande assemblée spéciale à laquelle il sera procédé à la nomination d'un agent d'affaires pour le prochain terme.

Prière à tous les membres d'être présents sans faute.

× × ×

L'union des briquetiers tiendra ce soir, une assemblée très importante et qui nécessite la présence de tous les membres.

Chacun devra présenter sa carte de travail pour être admis dans la salle.

× × ×

Il y aura ce soir, assemblée régulière de l'union No 320, des ouvriers en cuivre; de l'union No 249, des tailleurs de cuir de la B. S. W. U.; de l'union No 178, des charpentiers-menuisiers; de l'union No 2, des machinistes en chaussures de la Fédération Canadienne.

Vous Blâmez l'Estomac

Mais l'indigestion chronique disparaîtra quand le foie, les reins et les intestins auront repris leur action normale.

Vous êtes sceptique.

Parce que vous avez essayé plusieurs médecines et que vous souffrez encore d'indigestion et de tous ses symptômes ennuyeux.

Prenez un autre traitement.

Laissez l'estomac tranquille, car la source de votre mal est dans les intestins et vous pouvez recouvrer une saine digestion en faisant usage des Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins.

Ce traitement est en quelque sorte unique.

Il a une action spécifique et combinée sur le foie, les reins et les intestins, il nettoie parfaitement les organes excréteurs et filtreurs et guérit radicalement l'indigestion et la constipation.

La première dose vous convaincra que vous en bénéficiez et bientôt vous connaîtrez ce que c'est que d'avoir un bon appétit salutaire et une bonne digestion.

Mme Bernard Fortin, St Georges, Co. de Beauce, Qué., déclare:—

"Deux de mes filles étaient atteintes de maladie des reins; elles souffraient de terribles maux de tête, de mal dans les membres et de dérangements d'estomac et des autres symptômes de la maladie des reins. Elles ont été radicalement guéries par les Pilules du Dr W. Chase pour le Foie et les Reins, que je puis recommander chaleureusement comme une excellente médecine."

M. W. B. Manson, Mansonville, Qué., écrit:—"J'ai fait usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins contre l'indigestion et la maladie du foie et des reins et elles m'ont fait grand bien. C'est la meilleure médecine que j'aie jamais employée pour ces maladies. Nous les gardons à la maison en cas d'éventualités."

M. Patrick J. McLaughlan, Beauharnois, Qué., déclare:—"Je souffrais de maladie des reins et de dyspepsie depuis 20 ans, et j'étais si malade que je ne pouvais dormir la nuit à cause des douleurs que je ressentais au dos, et j'étais obligé de me promener toute la nuit dans la maison, et je souffrais terriblement.

"J'essayai toutes sortes de médecines mais je n'en reçus aucun soulagement, alors je commençai à faire usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Elles ont fait de moi un autre homme et tous mes maux semblent m'avoir quitté."

Le succès extraordinaire de cette médecine et le Livre de Recettes si recommandable du Dr A. W. Chase ont acquis à ce dernier une renommée universelle. Son portrait et sa signature sont sur chaque boîte. Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cts la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto Ont. (11) A

FORCE DU COEUR

Force de coeur ou faiblesse de coeur ne signifie rien de plus que force de nerfs ou faiblesse de nerfs.

Il est positif que sur cent cas de faiblesse de coeur, il n'y en a pas un qui soit actuellement organiquement malade.

C'est presque inévitablement un seul tout petit nerf qui fait défaut. Ce nerf caché—le cardiaque ou nerf du coeur—exige nécessairement et doit avoir plus de puissance et plus de stabilité, avoir une plus grande force pour contrôler et pour guider. Sans cela, le coeur continue à s'affaiblir. Or l'estomac et les reins ont aussi ces mêmes nerfs contrôleurs.

Ceci explique clairement pourquoi, dans le passé, le Restaurant du Dr Shoop a fait tant de bien pour les coeurs faibles et souffrants. Le Dr Shoop a d'abord recherché la cause de ces douleurs, oppressions et palpitations inquiétantes du coeur. Le populaire remède du Dr Shoop est seul dirigé au soulagement de ces centres nerveux indisposés.

Il reconstitue, il renforce, il offre un véritable secours au coeur. Si vous voulez avoir le coeur fort, une bonne digestion, renforcissez ces nerfs—reconstituez-les—c'est absolument nécessaire, par l'usage du

RESTAURANT DU Dr SHOOP

Chez tous les pharmaciens. yw A

EVEQUE RUTHENE

Il n'y a pas longtemps, nous notions la nomination du premier évêque ruthène, aux Etats-Unis, Mgr Ortynski. Nous avons aujourd'hui le plaisir de mettre sous les yeux de

Mgr Ortynski, premier évêque ruthène en Amérique.

nos lecteurs la photographie du distingué prélat.

Nul doute que Sa Grandeur aura occasion d'exercer son ministère pastoral en notre pays, au milieu des populations ruthènes nombreuses dans l'Ouest.

Cette nomination prouve combien Pie X est attentif aux besoins de tous ses enfants,

LE TRESOR RUSSE

Saint-Pétersbourg, 10. — On apprend que l'émission, à l'automne, d'un nouvel emprunt est sérieusement projetée par le ministre des finances, M. Kekovosoff, qui a reçu plusieurs offres excellentes de banques anglaises et françaises, y compris la maison Rothschild de Londres. Le temps considéré opportun pour contracter un emprunt, les crédits russes augmentent rapidement.

Le chiffre du nouvel emprunt et les conditions sont sujets à de nouveaux pourparlers mais il est probable qu'il ne se montera pas à moins que le dernier contracté à Paris, soit $230,000,000. L'argent sera affecté à la construction de chemins de fer, aux besoins de l'armée et aux autres réformes que l'on espère faire approuver par la Douma.

CIE CUDDY-BRODEUR

Lampes Electriques ...POUR... **CADEAUX DE FETES**

A votre Femme,
A votre Mari,
A votre Soeur,
A votre Frère,
A vos Amis.

Bronzes ...POUR... **CADEAUX DE NOCES**

Verre Coupé,
Verre de Bohême,
Verre Iris,
Verre Pressé,
Verre Doré.

A notre magasin rue Sainte-Catherine, dans nos vitrines, vous verrez un choix d'articles en porcelaine de $1.00 à $10.00 pour Cadeaux. A nos deux magasins, nous avons le même assortiment.

$6.50 pour un service à **POISSON OU A GIBIER** de 12 assiettes et un grand plat. $2.00 pour un set à chocolat de 6 tasses et un pot décoré en couleur sur porcelaine.

SERVICES DE VAISSELLES A DINER **$4.25 à $110. SPECIAL** Services en semi-porcelaine de couleur, 100 PIECES toutes dorées, à $8.50. Stock pattern.

$3,00 pour un ***VASE EN VERRE*** IRIS, jolie forme de 15 pouces de haut. $4.50 pour un ***PUNCH SET*** en verre pressé. $1.50 pour un ***SET A BEURRE*** en verre doré.

533 STE CATHERINE EST Près Amherst. | A NOS DEUX MAGASINS | **327 SAINT-LAURENT** Près Ste Catherine. x

Vente d'Eté à Bon Marché

— TOUS NOS —

COMPLETS D'ETE $12.00

Se Vendant Régulièrement $15, $18, $20, pour

Le plus tot vous ferez votre choix, meilleur il sera.—Chaque vêtement ajusté comme si vous payiez le prix régulier. : : : : : : : : :

"MALE ATTIRE" 475 Rue Sainte-Catherine Est. 336 Rue Sainte-Catherine Ouest. et Angle des Rues Craig et St Pierre.

INSOMNIE

"J'ai pris les Cascarets contre l'insomnie dont j'ai souffert pendant plus de vingt ans, et je puis dire que les Cascarets m'ont donné plus de soulagement que tous les autres remèdes que j'ai jamais essayés. Je les recommanderai certainement à mes amis comme était tout ce qu'on en dit." Thos. Gillard, Elgin, Ill.

Best For The Bowels **Cascarets** CANDY CATHARTIC THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Agréables au goût, efficaces, ont bon goût, font du bien, ne rendent pas malade, n'affaiblissent ni ne causent de coliques. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la mesure. La véritable tablette porte étampée CCC. Guérison garantie ou argent remis. Sterling Remedy Co., Chicago ou N. Y. 597 Vente Annuelle, Six Millions de Boîtes. A k

CONTRE L'INDIGESTION

Les souffrances après les repas, les vertiges, des sensations de pesanteur, des vapeurs et des douleurs dans l'estomac, la langue chargée, prenez des

Beecham's Pills

Avant de vous mettre au lit. Elles activent la sécrétion gastrique, aident l'estomac à digérer les aliments, donnent un bon appétit, une saine digestion et vous font éprouver une jouissance à vivre.

En vente partout. En boîtes, 25c. 3 k A

ACCIDENTS A TROIS-RIVIERES

UN JEUNE HOMME PERDRA UN OEIL A LA SUITE DE L'EXPLOSION D'UNE BOUTEILLE. — UN AUTRE EST ECRASE ENTRE DEUX ROULEAUX A PATE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10 — Un pénible accident est arrivé, hier soir, au jeune Albert Guilbert, qui vendait des liqueurs, sous une tente, dans le parc Champlain. Le jeune homme venait de se procurer quelques bouteilles de liqueurs, alors qu'en les déposant à terre, en arrivant à sa tente, il en échappa une qui tomba sur les autres. Celle qui tomba fit explosion, blessant le jeune homme à l'oeil gauche. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital où il est sous les soins du Dr Geo. Bourgeois. Le docteur, interrogé par votre correspondant, dit que le blessé perdra certainement un oeil.

Un autre accident est survenu hier à la manufacture de biscuits de J. N. Godin et Cie. Un jeune homme du nom de Robert, s'est fait écraser une partie du corps entre deux rouleaux à pâtes.

A LA POLICE

Jos. Laurin, accusé de vol avec effraction, chez MM. Paquette et Frère, 7A Davidson, ville Emard, a été condamné à subir son procès en cour du Banc du Roi.

— J. B. Lavoie a été arrêté pour ivresse. Il s'est avoué coupable. Lavoie a failli se faire écraser par un tramway de la rue Frontenac, alors qu'il tentait de traverser la voie ferrée.

— Wm. Hannah a été arrêté, ce matin, par le constable McCarthy, alors qu'il se trouvait sur le toit de la maison de M. James Rafter, 23 rue Benoit.

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. Vendredi, 10 Juillet 1908.

Une Demi-Journée Très Active

Ces Spécialités seront vendues entre 8 a. m. et 1 heure, demain. — Nous fermerons à 1 heure.

Remarquez spécialement les Kimonos à $1.50. Ca vous paiera certainement de venir voir les vitrines ce soir et de les examiner.

UN IMPORTANT ACHAT

d'Elégantes Robes de Chambre d'Eté

de 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 4.50 et 5.00, samedi matin . . . **1.50**

720 charmantes robes longues de chambre achetées spécialement pour être vendues avant une heure samedi. Elles sont en splendide mousseline française à dessins, avec devant et poignets en organdi, en crépoline à dessins; en mousseline à carreaux de fantaisie avec ceinture et poignets brodés; en mousseline à pois tissés, en foulard de fantaisie bleu à carreaux avec pois blancs ; un magnifique assortiment de couleurs unies et combinées. Elles valent 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 4.50 et 5.00. Nous les offrirons, samedi matin, pour, chacune **1.50**

Belles Blouses en Linon
500 belles blouses en linon, lignes brisées de plusieurs numéros. Valeurs de 1.25, 1.50, 1.75 et 2.00. Samedi, a.m. 95

Collets en suisse brodée
Offre spéciale samedi matin
600 jolis collets en mousseline suisse brodée, quelques-uns travaillés en couleurs. Réguliers, .15, .20 et .25. Samedi a.m. .10

Parasols unis et de fantaisie
Offre spéciale samedi matin
Seulement 120, poignées, tissus et styles, tous de cette saison, blancs, verts, rouges et gris, unis et de fantaisie. Lignes de 3.00, 3.50, 4.00 et 4.50. Samedi a.m. 1.89

Parasols blancs pour Dames
Offre spéciale samedi matin
250 parasols, blancs seulement, fini toile avec insertion de broderie. Valeur de 2.00. Samedi a. m. 1.29

Ruban de soie uni
Offre spéciale samedi matin
1,850 verges de fort ruban taffetas pure soie uni, 5 à 6 pouces de large, bleu azur, rose, vieux rose, vert mousse, gris perle, cardinal, écarlate, marine, crème, blanc et noir. Valeurs de .45 et .50. Samedi a. m. 25

Bas d'Eté pour Dames
Offre spéciale samedi matin
435 paires dans les qualités de .25 et .35, tout blancs, tout noirs, tans et effet de dentelle noire. Samedi a. m. 19

Jupes en Linon Blanc
179 jupes d'été blanches en beau linon, légères et confortables pour les chaleurs. Très spécial, samedi a. m. 99

Gants longs en soie et lille
Offre spéciale samedi matin
Gants longs pure soie et en véritable beau lille milanais, pour dames. 2,000 paires, valant .75, .85, 1.00 et 1.25. Samedi a. m., la paire. 49

Boucles de Fantaisie
Offre spéciale samedi matin
200 nouvelles boucles dorées, valant .35 et .45. Samedi a.m. .25
100 boucles en perle, de plusieurs dessins nouveaux, valant chacune .50. Samedi a.m. . . .35

BAS DE DAMES
Offre spéciale samedi matin
Beaux bas en lille avec cheville à effet de dentelle, blancs, tans, et noirs; points, 8½, 9, 9½ et 10, pour dames. Valeurs réelles .50, .55 et .60. Samedi a.m., 3 paires. 1.00

Parures en suisse brodée
300 superbes collets et poignets en fine mousseline suisse brodée, valant .35, .40 et .50. Samedi a. m. 25

Gants avec Poignets pour Dames
Offre spéciale samedi matin
800 paires de gants d'été avec poignet, blancs, noirs, tans. Reguler, .35, .45 et .50. Samedi a. m., la paire. 17

Robes d'Indienne pour Dames
Offre Spéciale Samedi Matin.
115 robes joliment faites, en bonne indienne lavable noire avec pois blanc et tout rose. Toutes les grandeurs régulières pour dames. Valeurs 1.50 et 1.95. Samedi a. m. 99

Jupons en Moirette
Offre spéciale samedi matin
50, la plupart en élégantes couleurs, quelques-uns noirs, valeurs 2.25, 2.50 et 2.75. Samedi a.m. 1.55

ECHANTILLONS DE SOULIERS EN CANEVAS POUR DAMES

160 paires de souliers en canevas blanc, bleu, brun et noir, pour dames ; style Blucher américain bien fini, semelles flexibles, talons rubains hauts, recouverts en canevas et tout en cuir, des chaussures supérieures. Quelques-unes plus ou moins salies par la manipulation, mais faciles à nettoyer. Régulier 1.50, 2.00 et 2.25.

SAMEDI a.m. 79

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Les examens du Conservatoire National se sont terminés vendredi soir de la semaine dernière avec le résultat suivant, pour la classe de piano :

Lauréats. — M. J. Arsène Brassard (avec distinction); Mlle Graziella Tellier.

Cours supérieur. — Mlles Medora Lefebvre et Blanche Patenaude (avec distinction); Mlles Idah McCaffrey, B. Martin, Jeanne de Vaudreuil, Rose A. Bérard, Joséphine Charland, Jeanne Lemieux, Laura Gagnon, Albina Larocque, Estelle Thibaudeau, Cécile Bolduc.

Cours intermédiaire. — Mlles Albertine Desjardins, Emélie Barsalo, Augustine Pigeon, Emma Robillard, Alice Brisebois, Alma Barrette, Eva toinette Delorme, Marie Tétrault, Desjardins, Annette Dupuis, Cécile Martineau, Eva Archambault, Anmarguerite Lacroix, Eugénie St Germain, MM. Alfred Peltier, Chs. Ed. Lamoureux et Eugène Giroux.

CONCOURS DE PIANO

Aux derniers examens de l'Académie de Musique de Québec, 29 concurrents élèves de Mlle Lemire ont obtenu leur diplôme.

Cours préparatoire. — Mlles A. Martin, A. Juiras, M. Farrell, L. Garnon, L. Lefebvre, L. Roth, F. Aubé et E. Marceau.

Cours moyen. — Mlles M. A. Asselin, A. Grégoire, M. R. Tremblay, N. Goyer, D. Donaldson, E. Villeneuve, T. Provost, F. Chauret.

Cours supérieur. — Mlles Y. Lamarche, E. Généreux, A. M. Grégoire, B. Méthot, J. Lesage, B. Larochelle, R. D. Paquin, A. Soulard, F. Lacoste et E. Brulé.

Titre de Lauréat. — Mlles A. Deneault, A. Tremblay et J. Chénard.

Dans l'enseignement du piano Mlle Lemire est assistée de Mlles Casavant et Deneault.

Nouvelle Orléans, 10. — Un coiffeur bien connu de la rue Bourbon, a été assassiné, hier. On a retrouvé son cadavre dans sa boutique. Le meurtrier avait décapité sa victime. La cause du crime est inconnue.

LES PLUS GROS LAVAGES en QUELQUES HEURES DE FEU !! !!

Laissez simplement bouillir et vous obtiendrez les meilleurs résultats avec

LESSIVE PHENIX

En Vente chez votre Epicier

10c le paquet d'une livre

DEPOT : 41 rue Ste Catherine Ouest, Montreal. A w

TEMPERATURE

Beau et chaud.
Samedi, orages électriques.

FEU Mme ROBILLARD

La "Presse" a appris avec regret le malheur qui vient frapper M. Charles Robillard, rédacteur en chef de la "Patrie." Hier matin, notre estimé confrère avait la douleur d'apprendre la mort de sa vénérable mère, décédée à Lanoraie, à l'âge de 75 ans.

Mme Robillard, née Héloïse McKercher, était veuve depuis plusieurs années et demeurait à Lanoraie où la mort est venue la frapper; deux fils lui survivent.

La "Presse" prie M. Charles Robillard d'accepter ses plus vives sympathies dans cette rude épreuve.

× × ×

C'est demain à Lanoraie qu'auront lieu les funérailles de Mme Robillard.

POUR UNE BONNE OEUVRE

Il ne faut pas oublier la grande tombola qui aura lieu demain soir aux Salons Artistiques, 88 rue St Denis. La soirée est au bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières. Il y aura de la belle musique sous la direction de M. Roméo Vézina. L'admission n'est que de 25c.

UNE MONTRE D'OR POUR 5c

Les organisateurs des fêtes françaises, qui commenceront dimanche prochain, ont trouvé l'ingénieux moyen de maintenir gratuite l'entrée du Parc du Bout de l'Ile, tout en recevant pour leur maison de Refuge 5c par entrée. Ils sont arrivés à ce résultat en donnant à chaque visiteur un billet numéroté donnant droit à un tirage où on gagnera une montre en or, une pipe en écume de mer, véritable pièce artistique et une montre en argent. Le tirage aura lieu mardi soir. La compagnie du Terminal a pris des mesures spéciales pour transporter confortablement et rapidement les voyageurs quel que soit leur nombre.

LE CANADA EN FRANCE

On lit dans la "République Française" du 22 juin ce qui suit:

"Une soirée artistique, organisée par le comité de propagande de l' "Alliance Française" que dirige M. Herbette, en faveur de l'oeuvre du monument Montcalm, a eu lieu hier soir dans la salle des fêtes du "Petit Journal" avec un succès éclatant. L'oeuvre du monument Montcalm se propose, comme on le sait, d'édifier à Vauvert, dans le Gard, où naquit Montcalm, et à Québec, où il mourut, une statue au héros dont le courage lutta jusqu'à la mort pour conserver le Canada à la France.

"La fête a pris le caractère d'une véritable manifestation franco-canadienne.

"Devant une salle comble et vibrante, des artistes canadiens, Mlle L. Palme, de l'Opéra-Comique, et Panneton sont venus chanter des "Chansons canadiennes populaires," dans lesquelles revit l'esprit gaulois de la vieille France, et les "Deux Grenadiers" de Schumann. Mme Segond-Weber, de la Comédie-Française, est venue dire avec son beau talent une poésie de Lucien Paté, "A Montcalm" et "Les Trois Couleurs," du célèbre poète canadien Fréchette, mort récemment. M. Fournets, de l'Opéra, M. Edouard Risler, Mlle Marie Prestat, Mlle Léonie Lapié prêtaient également leur concours à un programme admirablement composé.

"Deux officiers de l'armée française, le capitaine Girette et le lieutenant Lanrezac, ont retracé quelques-uns des épisodes de cette admirable épopée coloniale que furent les luttes de la France contre l'Angleterre dans le Nouveau-Monde au XVIIIe siècle, et ont obtenu grand succès.

"Cette très belle fête a préludé à merveille aux fêtes grandioses que prépare le gouvernement canadien pour célébrer, le mois prochain, le tricentenaire de la fondation de Québec par Samuel Champlain et auxquelles le gouvernement français sera représenté par le vice-amiral Jauréguiberry et par M. Herbette."

Deux voleurs ont pénétré avec effraction chez M. Riopel, No 1125, rue Delorimier, et ont volé une montre et autres articles pour une valeur de $75. ajournée à cet après-midi.

1 VOTE **LA "PRESSE"** 1 VOTE

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être échangé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la "Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

10 Juillet 1908.

ON L'ACCUSE DE MALVERSATION

J. A. D. Poitras, ex-secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Lachine, est arrêté hier après-midi,—Il dit pouvoir se justifier

Le député grand connétable Damase Cyr a arrêté, hier après-midi, J. A. D. Poitras, ex-secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Lachine, sous l'accusation d'avoir détourné, à son profit, une somme d'environ $2,000, des fonds publics. La plainte a été faite par M. Albert Saint-Denis, le secrétaire-trésorier actuel de la Commission.

La "Presse" a été hier le seul journal a annoncer cette nouvelle sensationnelle.

On soupçonne M. Poitras de s'être approprié des sommes perçues pour taxes d'écoles.

Le prévenu avait donné sa démission dans les derniers jours de mai. Une enquête qui fut tenue subséquemment engaga la Commission scolaire à faire arrêter le trésorier démissionnaire.

M. Poitras déclare qu'il ne craint pas le procès qu'on lui intente au criminel. Il prétend qu'il ne s'agit, dans toute cette affaire, que de quelques erreurs cléricales. Il a assuré ses amis qu'il lui sera facile de se justifier.

Le prévenu,qui a occupé, durant huit ans, la charge de secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Lachine, et non de la municipalité, comme nous l'avons annoncé par erreur, hier, est célibataire. Il a été arrêté à sa pension, rue Saint-Joseph.

COMPARUTION

M. J. A. D. Poitras, ex-secrétaire-trésorier, de la Commission scolaire, de Lachine, accusé de s'être approprié $2,000 sur le montant des taxes d'école, a comparu, ce matin, devant le juge Lafontaine.

L'enquête a été renvoyée au quinze du mois courant. Faute de caution, M. Poitras est retourné en prison.

AUX JEUX OLYMPIQUES

Les tireurs canadiens se classent quatrièmes dans le match international à 200 verges.

Bisley, 10. — Le match de tir à la cible le plus important des Jeux Olympiques — le concours international pour équipe — s'est ouvert ce matin. A 200 verges, les Américains ont fait le score le plus élevé, 428. La Suède est arrivée deuxième avec 423. Voici l'ordre des autres pays représentés:

Angleterre	419
Canada	412
France	397
Norvège	396
Grèce	384
Danemark	375

Les conditions étaient loin d'être idéales, le ciel étant couvert de nuages et la pluie menaçante. Ce n'était pas là un désavantage sérieux pour le tir à courte distance, mais les tireurs avaient beaucoup plus de difficulté lorsqu'ils avaient une cible éloignée. De plus le vent soufflait continuellement sur la ligne de feu.

Les cinq premiers hommes de l'équipe américaine firent 70 ou plus, le capitaine Casey, qui vient en tête de la liste obtenant 74, ce qui est le score le pus élevé pour la distance.

Les Etats-Unis firent encore mieux dans le match international à 500 verges, obtenant 438 sur un possible de 450. L'Angleterre s'améliora aussi, et remplaça la Suède en deuxième place, enregistrant 436 points.

Voici le total pour le tir à 200 et à 500 verges.

Etats-Unis	866
Angleterre	855
Suède	848
Canada	830
France	814

Les autres équipes ont toutes fait moins de 800.

RECONNAISSANCE DE PRELAT

Sa Grandeur Mgr Bégin adresse une lettre touchante aux Hurons de Lorette.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 10. — M. A. O. Bastien, agent pour la tribu huronne de Lorette, a reçu de Mgr l'archevêque de Québec une lettre de remerciements pour la part te les Hurons ont prise aux fêtes du Monument Laval.

Comme il est dit dans cette lettre: "La présence de la vaillante tribu des Hurons au pied de la statue du premier évêque de Québec rappelait un des souvenirs les plus touchants de notre histoire, celui du dévouement apostolique de Laval, toujours plein de charité paternelle envers les enfants de la forêt et désireux de se maintenir dans leur fidélité envers la sainte Eglise Romaine.

LES REPARATIONS A L'HOTEL-DE-VILLE

La commission de l'hôtel de ville s'est réunie ce matin pour discuter les soumissions de réparations à l'hôtel de ville. Un temps très long s'est passé à discuter la façon dont devait être faite la nouvelle couverture. Les uns voulaient que tout fut fait en cuivre rouge, les autres, d'accord avec les devis, demandaient que seuls la partie plate du toit fut faite en cuivre et que le reste fut laissé en ardoise avec les nervures et les ornements en tôle galvanisée.

Le plus bas soumissionnaire pour la couverture est M. Jos. Laurier qui demande $12,646.

Pour les ascenseurs, MM. Côté Frère et Burritt demandent $11,550. Le représentant de la Cie Otis Fensom a eu une longue discussion pour démontrer que les machines de sa compagnie étaient les meilleures quoiqu'elle coûtassent $407 de plus cher.

LA CAUSE DES NOUVEAUTES

Une motion a été présentée, ce matin, en Cour de Pratique par les avocats de M. Demers demandant de rentrer en possession de l'immeuble autrefois occupé par le Théâtre des Nouveautés.

Les avocats de M. Turgeon, liquidateur de la compagnie des Théâtres de Montréal se sont opposés à la motion alléguant que la compagnie détenait un bail pour la possession de la propriété pendant un an encore. On a interrogé M. Paul Turgeon, le liquidateur et M. L. G. Gagné, ancien secrétaire de la compagnie qui a lu des extraits du livre des procès verbaux afin de prouver que la propriété était bien louée pour un an encore.

A midi et demi la cause a été ajournée à cet après-midi.

MORT SUBITE D'UN VIEILLARD

John Kelly, un vieillard âgé de 70 ans et domicilié No 160 de la rue Lagauchetière Ouest, a été trouvé mort dans sa chambre, hier après-midi.

Le cadavre a été transporté à la morgue, où le coroner en a disposé.

Le vieillard est mort de causes naturelles.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Vers 12 h. 15, les pompiers du centre ont été appelés à la Campbell Manufacturing Co., 23 et 25 rue Côté, fabricants de confections. Des papiers de rebut entassés dans la cave avaient pris feu et faisaient beaucoup de fumée. En une couple de minutes les pompiers eurent éteint le feu. Un grand nombre de jeunes filles sont employées dans les ateliers et la peur a été grande, mais il n'y a eu aucun accident, malgré la hâte que mirent plusieurs d'entre elles à sortir.

150 LIVRES SUR LA TETE

UN HOMME EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT DANS UNE ECURIE DE LA RUE LATOUR.

Un nommé John Folkard a été transporté, ce matin, à l'hôpital Général. L'infortuné qui est Anglais, était à travailler dans une écurie de la rue Latour, lorsqu'une balle de foin pesant environ 150 livres, lui tomba sur la tête.

A l'hôpital, où le malheureux est sans connaissance, on croit qu'il souffre d'une grave lésion de la moëlle épinière.

NOUVELLE SOCIETE

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que M. A. Lamarche, liquidateur de faillites, vient de s'associer M. H. Laurencelle, avantageusement connu du public commercial.

La maison Lamarche et Laurencelle s'occupera de comptabilité, d'audition de livres et de liquidation de faillites; nous sommes certains que le public commercial continuera à leur accorder la confiance et le patronage dont ils ont joui dans le passé.

PERSONNEL

M. G. Du Jardin, médecin vétérinaire, dont la vieille mère est morte subitement ces jours derniers à Bruxelles, s'est embarqué ce matin à destination de la Belgique, où l'appellent le règlement de certaines affaires de famille.

L'absence de M. G. Du Jardin durera environ trois mois.

LEUR VERITABLE IDENTITE

Le nom de la victime du drame sanglant de la rue Lagauchetière est Mark Malone, le meurtrier se nomme Pratter. — Deux filous jouissant d'une réputation internationale.

SUR LA BONNE PISTE.

Que les deux tristes héros — le meurtrier et sa victime, — qui ont pris part à la sanglante tragédie de la rue Lagauchetière Ouest, aient donné de faux noms à l'hôtelier qui les hébergeait à Montréal, et aux amis d'occasion qu'ils rencontraient, la police n'en a jamais douté.

Aussi depuis le drame, à la sûreté, s'est-on efforcé de trouver le véritable nom des deux fameux pickpockets dont l'un repose sur les dalles de la morgue, en attendant l'enquête du coroner, et l'autre est traqué, en ce moment, comme une bête fauve, par les détectives McLaughlin et Cowan, de la police municipale.

Un des reporters de la "Presse" a réussi aujourd'hui même, à découvrir l'identité de l'assassin et de sa victime.

Le pickpocket qui s'est enregistré à l'"Anglo-American House", sous le nom de Enright, et qui est maintenant dans le tombeau, n'est autre que le filou international

MARK MALONE.

Son meurtrier est Pratter, l'un des plus habiles tire-laine du continent américain.

Il y a à peine un an, Malone, Pratter et la femme de ce dernier, étaient capturés à Montréal par les agents McLaughlin, Viens et Cowan pour répondre à l'accusation d'avoir soulagé de leurs bourses plusieurs citoyens.

Comme la preuve contre ces habiles pickpockets étaient très difficile à faire, on les remit en liberté, à condition qu'ils quittent le pays pour ne plus jamais y remettre les pieds. On voit comment ils ont tenu parole.

PRATTER, ALIAS SMITH

l'assassin de Malone, apparait dans la galerie des criminels de l'intéressante revue mensuelle américaine "Détective" de Chicago.

Le 18 décembre 1902, il était arrêté par le capitaine Sullivan, de New York, pour un vol à la tire. Il était alors âgé de 29 ans et il pesait 139 livres. Il mesurait 5 pieds 5 ½ pouces. Ses cheveux sont blonds et ses yeux gris.

Le 15 janvier 1903, il subtilisait une bourse contenant $2,000, et une récompense de $200 était offerte pour son arrestation.

L'habile filou a dans cent circonstances, glissé entre les mains des détectives, qui le cherchaient.

L'un des reporters de la "Presse" a appris, ce matin, qu'après beaucoup de tatonnements, nos agents de la police secrète étaient enfin parvenus à trouver la piste du meurtrier. McLaughlin et Cowan, la terreur des pickpockets, sont à sa poursuite, depuis ce matin. On s'attend à son arrestation d'un moment à l'autre.

SUR LA PISTE

On attend, à la sûreté, d'une minute à l'autre, l'arrestation du meurtrier Pratter, alias Smith. Les détectives McLaughlin et Cowan sont sur une piste certaine.

Récompense Offerte

Le 15 janvier 1903, le capitaine Sullivan, de New York, offrait $200.00 de récompense pour la capture du célèbre pickpocket Frank Pratter, alias Smith, qui venait de voler sur la personne, une bourse de $2,000.

Voici le signalement du voleur à la tire, signalement qui accompagnait l'offre de récompense pour son arrestation: "29 ans, 5 pieds 5½ pouces, 139 livres, cheveux blonds, yeux gris."

IL VOIT LA MORT DE PRES

PIERRE ARSENAULT QUI AVAIT FAIT UNE CHUTE DE 30 PIEDS QUITTE L'HOPITAL MARDI.

M. P. Arsenault qui, le 8 juin dernier, était transporté à l'hôpital Général, à la suite d'un terrible accident, a pu quitter cette institution mardi dernier, en bonne voie de guérison.

M. Arsenault peut se vanter d'avoir été bien près de la mort.

Le soir en question, il fit une chute d'un balcon, d'une hauteur de 30 pieds, et alla s'abîmer sur la chaussée. Quand on le releva, M. Arsenault était sans connaissance et en arrivant sur les lieux, le médecin ambulancier déclara qu'il avait les deux mâchoires fracturées et qu'il souffrait de nombreuses autres contusions, dont les unes très graves.

M. Arsenault demeure au No 105 de la rue Cazelais. Ses nombreux amis apprendront avec plaisir son retour à la santé.

ON S'ATTEND A DES EMEUTES

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Buckingham, 10. — Au sujet de la parade des orangistes, qui doit avoir lieu ici le 13 juillet, le maire Kelly a déclaré qu'il n'a pas abandonné l'idée de faire respecter la paix à tout prix. Il a ajouté que certains citoyens influents lui avaient suggéré de demander au gouvernement l'aide de 200 hommes de troupes régulières, dans le but de maintenir la paix et prévenir une émeute. Il croit ce projet d'une mise à exécution peu facile ou tout au moins coûteuse, attendu que la ville devra supporter la dépense de l'entretien des militaires pour tout le temps que leurs services pourraient être requis. Contrairement à certaine rumeur, le maire Kelly déclare qu'il n'a pas consenti à souhaiter officiellement la bienvenue aux Orangistes. Il n'a en vue que le maintien de l'ordre et il ne désire que prévenir une émeute qui pourrait mettre et la vie des citoyens et la propriété en danger. Il n'a pas l'intention de faire de l'obstruction et il ne désire pas intervenir dans la démonstration projetée par les Orangistes, seulement il aura l'oreille au guet et il prendra l'attitude nécessaire advenant une certaine excitation dans le public. Personnellement, il n'a rien entendu dire au sujet d'une émeute projetée, mais on lui a dit que la chose serait probable; il sait du reste qu'un grand nombre des citoyens sont opposés à cette parade des Orangistes, et que quelques-uns d'entre eux seront difficilement contrôlables si les Orangistes mettent leur programme à exécution. Personnellement il croit et espère que tout se passera paisiblement le 13 prochain, ce qui ne l'empêchera pas, répète-t-il, de prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les désordres.

LE CADAVRE RESTE INCONNU

ON N'A PU ETABLIR L'IDENTITE DU NOYE TROUVE DANS LE FLEUVE, A LA LONGUE-POINTE, LUNDI DERNIER.

Le coroner McMahon a tenu, ce matin, à la morgue, une enquête sur le cadavre de l'inconnu trouvé noyé, lundi dernier, dans le fleuve, vis-à-vis la Longue-Pointe.

Les parents de Louis Plante qui est disparu de sa demeure, 105 rue Montcalm, depuis le 16 mars, ont cru d'abord que le cadavre n'était autre que celui de l'infortuné, mais vu l'état de décomposition avancée, il a été impossible d'en établir l'identité. Le jury a, en conséquence, déclaré que le cadavre est celui d'un inconnu et que d'après toutes les apparences, le résultat de l'examen médical et de l'autopsie, la mort n'est pas le résultat d'un crime.

UNE SAISIE DE BOISSON

Le chef G. F. Benoit, de Maisonneuve, a saisi près de 400 bouteilles de boisson chez M. Chs Choquet, No 215 rue Ontario, coin de la Cinquième avenue.

Trouvé coupable d'avoir vendu de la boisson sans licence, M. Choquet a été condamné, ce matin, par le recorder Senecal, à $50 d'amende, ou à trois mois de prison et la boisson a été confisquée.

SOUS LES ROUES D'UN CONVOI

UN INCONNU PERD LA VIE D'UNE MANIERE TRAGIQUE, HIER SOIR, A LACHINE.

Un inconnu a été tué par un convoi de voyageurs du Grand Tronc, allant vers l'Est, à Lachine, hier soir.

L'accident a eu lieu à la traverse, près de la ferme Dawes, un peu après 8 heures. Le malheureux avait été vu quelques minutes plus tôt, marchant sur la voie, par les employés d'un convoi allant vers l'ouest, mais il s'était hâté de s'ôter de là, pour prendre la ligne parallèle.

C'est là qu'il a été broyé sous une locomotive. Le mécanicien, en apercevant le malheureux, tenta l'impossible pour arrêter la machine, mais tout fut impossible. En un instant, l'homme était mort, et on a trouvé ses restes sanglants, entre la locomotive et le "tender."

L'inconnu tué, hier soir, à Lachine, par un convoi du Grand-Tronc.

Le chef de police Robert reconnut le malheureux en le voyant. Il l'avait vu environ une heure et demie auparavant au poste de Lachine. L'homme lui avait demandé une certaine somme d'argent, disant qu'il voulait se rendre à Montréal. Il était bien vêtu. Cependant, l'infortuné n'a pas dit son nom. L'homme paraît d'un âge moyen; sa moustache est grise, ses vêtements sont noirs et il a une chemise blanche.

LE FEU A SES VETEMENTS

LE PETIT THEOBALD BEAUDRY A ETE VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT, DANS LE MAGASIN DE SON PERE.

Le petit Théobald Beaudry est encore bien souffrant de brûlures qu'il s'est infligées.

L'enfant se tenait dans le magasin de son père, No 4 de l'avenue Duluth, lorsqu'en s'approchant d'un client qui fumait la cigarette, une étincelle mit le feu à ses vêtements.

Le pauvre petit eut le côté gauche de la figure tout contusionné et un bras, en partie, brûlé.

La vie de l'enfant n'est pas en danger, mais ses souffrances sont très fortes.

LES VICTIMES VONT BIEN

Dans la seule journée de mercredi, trois jeunes garçons, Saul Vineberg, Georges Turgeon et J. B. Letourneau ont été victimes de graves accidents et transportés à l'hôpital Notre-Dame.

Le jeune J. B. Letourneau, qui a été victime d'un accident d'arme à feu, à Chambly. — Photo L. G. A. Péloquin, 542 avenue Mont-Royal.

Les médecins de cette institution nous ont dit, ce matin, que tous trois étaient aussi bien que possible, dans les circonstances.

A une assemblée des contribuables, tenue le 6 courant, MM. E. Emery et W. Bramley, ont été élus commissaires.

INCENDIE DANS UNE EPICERIE

LE FEU CAUSE POUR ENVIRON $3,000 DE DOMMAGES A L'EPICERIE DE M. TH. ELLIOTT, RUE BLEURY. — FEU DANS UN WAGON DE FOIN.

A 2 heures 45, ce matin, les pompiers ont été appelés à l'épicerie de M. Thomas Elliott, 377 rue Bleury. Un agent de police venait de passer là et n'avait rien vu, quand, rendu à deux cents pieds plus loin, il s'entendit appeler par quelqu'un qui arrivait en automobile. Il retourna sur ses pas et vit le feu sortir par les fenêtres. Il donna immédiatement l'alarme, mais les flammes se propagèrent si vite que quand les pompiers arrivèrent, sous le commandement du chef Tremblay et du sous-chef Dubois, elles sortaient par toutes les fenêtres.

Les pompiers se mirent immédiatement au travail, mais l'incendie avait fait des progrès tels que le travail en devint très difficile. Le logement situé au-dessus de l'épicerie a été très endommagé par le feu et la fumée.

Le fonds d'épicerie a été presqu'entièrement gâté. Le magasin est très profond et le feu faisait rage d'un bout à l'autre. Dans l'arrière-magasin se trouvaient des tonneaux d'huile qui sont vite devenus la proie des flammes, ce qui a ajouté à la difficulté du travail des pompiers.

Au bout d'une demi-heure le feu fut cependant maîtrisé. Les dommages s'élèvent à environ $3,000.

—Vers 6 heures 30, le feu a pris à un wagon chargé de foin, sur la voie du Pacifique, près de la rue Ontario. A cause de la proximité des cours à bois de M. Lefebvre, les pompiers ont eu fort à faire pour empêcher l'incendie de s'étendre. Cependant, au bout de 20 minutes tout danger était écarté.

Les casernes 13 et 19 ont répondu à l'appel. Presque tout le foin a été brûlé, ce qui en reste a été complètement gâté par le feu.

LA CAPTURE D'UN EVADE

E. JEANNOT, QUI AVAIT DESERTE LA PRISON DE TROIS-RIVIERES, NE SE REND QU'APRES AVOIR ETE BLESSE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10 — On a réussi à capturer à Grand'Mère, un des quatre prisonniers qui s'étaient évadés de la prison de Trois-Rivières. L'honneur de cet exploit appartient à M. Pierre Paquin, tourne-clefs, qui était accompagné du chef Trudel, de Grand'Mère, et de M. Beaulieu, de cette ville. Ce n'est qu'après avoir été blessé d'un coup de revolver, que le prisonnier s'est rendu. Son nom est E. Jeannot. Il a été transporté à l'infirmerie. Bien que très douloureuse, sa blessure n'est pas grave.

ENTENTE CORDIALE

La Chambre de Commerce et le "Board of Trade" travailleront à l'avenir plus à l'unisson pour promouvoir les intérêts commerciaux de Montréal.

Tout dernièrement, M. T. J. Drummond, président du Board of Trade, rencontrait M. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Ils causèrent des intérêts commerciaux de Montréal et des moyens à prendre pour que le Board of Trade et la Chambre de Commerce puissent mieux travailler ensemble à ces intérêts.

De cette conversation il en est résulté que M. Préfontaine a immédiatement fait application pour faire partie du Board of Trade. De son côté M. Drummond fera partie de la Chambre de Commerce.

C'est une nouvelle entente cordiale qui ne pourra qu'avoir d'excellents résultats.

L'exemple de MM. Préfontaine et Drummond sera suivi par plusieurs hommes d'affaires qui s'empresseront de faire partie des deux chambres.

LA CAUSE DE NADEL

La cause de David Nadel et al. vs la Cité de Montréal, pour forcer le chef de police à donner à M. Nadel un permis pour tenir un bureau de placements, a été prise en délibéré par le juge Lafontaine.

ON RETROUVE SON CADAVRE

Ustazach Sergerie, tombé dans le fleuve, à Montréal, est repêché à SAINT-JOSEPH DE SOREL

Le père et le frère de l'infortuné se sont rendus sur les lieux et ont établi

SON IDENTITE

Lundi dernier, nous annoncions qu'un barbier nommé Ustazach Sergerie, domicilié au No 18 de la rue Saint-Alexis, était disparu depuis mercredi, le premier de juillet.

Le cadavre d'un inconnu a été repêché dans le fleuve, à Saint-Joseph de Sorel, le même jour que

Ustazach Sergerie dont le cadavre a été repêché à St Joseph de Sorel.

nous publions la nouvelle. Par la description du noyé donnée dans la "Presse" de mardi, les parents du malheureux Sergerie n'ont eu aucune difficulté à le reconnaître.

Le père et le frère du défunt, après s'être mis en communication avec le coroner Chapdelaine, de Sorel, se sont rendus sur les lieux, et ont établi l'identité d'une manière définitive. Le cadavre qui ne portait pas de marques de violence a été transporté à Montréal, et les funérailles ont eu lieu ce matin, de la demeure, No 18 Saint-Alexis.

Le service funèbre a été chanté en l'église Saint-Vincent de Paul. Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

LA QUOTIDIENNE

VENDREDI, LE 10 JUILLET, 1908.

C'est aujourd'hui le 192ième jour de l'année. Dans trois jours la Lune sera pleine et de ce 10 juillet au 13, il fera un temps chaud et sec. C'est une époque des plus favorables pour les penseurs, les philosophes, et en général pour tout le petit négoce. Il faudra cependant avoir la plus grande circonspection, car en dépit des faveurs du sort, une trop grande témérité pourrait amener une catastrophe financière. La femme née ce jour recevra en partage plusieurs dons précieux : elle sera accorte, elle aura juste un peu moins de caprices que celles qui en ont beaucoup ; elle fera une très bonne maman et ses enfants l'adoreront. L'homme né ce jour, cent quatre-vingt-douzième, sera fort malchanceux, mais une perspicacité extraordinaire lui fera prévoir les rares chances de sa carrière et il saura tant et si bien en profiter que, triomphant du mauvais sort, il deviendra rapidement riche et heureux. La jeune fille née ce jour sera fort indiscrète. Elle ne le sera pas malicieusement, mais ce sera un besoin du coeur pour elle, que de colporter les "affaires" des autres, soit pour s'apitoyer sur leur compte ou pour s'en réjouir. Elle mourra dans le sacerdoce chez les Carmélites. Le garçon aura de rudes aventures à surmonter. Il aura des alternatives de satisfaction et de découragement, mais il finira par reprendre le dessus et deviendra un citoyen éminent.

La fête du jour : Sainte Félicité.

L'an dernier : Le Roi fait grâce à l'ex-colonel Lynch, convaincu de trahison lors de la guerre contre les Boers.

AJOURNEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête préliminaire dans l'affaire de Herménégilde Lapierre, accusé de tentative de meurtre sur l'Italien Mucchi, qui devait avoir lieu ce matin, a été remise à huit jours, la prétendue victime n'étant pas assez bien pour rendre témoignage.

Le prévenu a été remis en liberté provisoire, après avoir fourni deux cautions de $2,000 chacune.

Mtre Jos. Bérard représente Lapierre.

Liste des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

GAUTHIER — A Maisonneuve, le 6 juillet, 1908, au No 479 avenue Lasalle, l'épouse de M. Pierre Gauthier, une fille, baptisée Maria-Eugénie-Albina. Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Gauthier.

LALONDE — A Emardville, le 8 juillet, 1908, au No 268 rue Hadley, l'épouse de M. Emile Lalonde, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Louisa-Georgette. Parrain et marraine, M. Berthé Daoust, de l'Ile Perrot, et Mlle Louisa Lefebvre, oncle et tante de l'enfant.

LOISEAU — A Montréal, le 8 juillet, 1908, au No 21 rue Sainte-Rose, l'épouse de M. Philias Loiseau, un fils, baptisé Joseph-Edouard-Gilles. Parrain et marraine, M. Edouard Loiseau et sa tante, oncle et tante de l'enfant.

DECES

MARCOUX — A Montréal, le 10 juillet 1908, à l'âge de 4 ans et 2 mois, Rachel, fille de Fortuna Marcoux, 393 Davidson, Hochelaga. Les funérailles auront lieu dimanche, le 12 du courant.

SCOTT. — A Montréal, le 10 juillet 1908, à l'âge de 27 ans, Robert F. Scott, fils de William Scott, confiseur, No 726 Ste Catherine Est. Avis des funérailles plus tard.

THIBAULT — A Montréal, le 8 juillet 1908, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédé Jos. Thibault, contremaître cordonnier. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Jos. Monette, No 288 rue Fabre, à 6.4. heures, pour se rendre à l'église de Saint-Stanislas de Kostka, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'adoration nocturne sont priés de se rendre ce soir à 8 heures à l'église St Arsène, Parc Amherst pour la cérémonie des Quarante-Heures.